

# TABLE DES MATIÈRES

## TABLE DES MATIÈRES



<b>Préface du Chef de Délégation de l'UE en Tunisie</b>	<b>10</b>
<b>Première partie : Dialogue politique</b>	<b>12</b>
<b>Deuxième partie : Négociations commerciales</b>	<b>20</b>
<b>Troisième partie : Les projets de coopération Union Européenne - Tunisie en 2012</b>	<b>22</b>
<b>1. Développement économique et institutionnel</b>	<b>23</b>
<b>1.1. RÉFORMES ÉCONOMIQUES</b>	<b>23</b>
1. Appui à la Gestion Budgétaire par Objectif (GBO)	23
2. Programme d'Appui à la Relance (PAR I et II)	24
3. Renforcement des capacités institutionnelles de la Cour des comptes	25
4. Renforcement des Capacités Institutionnelles du Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation	27
<b>1.2. SECTEUR PRIVÉ</b>	<b>29</b>
5. Programme d'Appui à la Compétitivité des Services (PACS)	29
6. Jumelage BFPME «Amélioration de l'accès au financement des PME»	30
7. Appui au développement de la microfinance en Tunisie par l'introduction du microcrédit accompagné et intégré.	31
8. Inclusion financière des populations rurales enclavées à travers le «branchless banking»	32
9. Création d'une Institution de Micro Finance (IMF) «greenfield» à destination des populations défavorisées en Tunisie	33
10. Etude Centrale de risques : développer le cadre institutionnel et opérationnel de la microfinance en Tunisie	34
11. Programme d'appui à la Compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'Accès aux Marchés (PCAM)	35
12. Jumelage «Renforcement des capacités des structures chargées de la surveillance du marché, du contrôle de la qualité et de la protection du consommateur»	37
13. Jumelage «Appui à l'administration Tunisienne pour le développement des mécanismes du marché et de la concurrence au travers de la normalisation, de la certification et du registre du commerce»	39
14. Jumelage «Appui à l'administration tunisienne pour le renforcement du système national de métrologie»	41

15.	Projet d'Appui au Système de Recherche Innovation (PASRI)	43
16.	CBC COMPASS : Assistance des filières productives dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, et de l'agroalimentaire, entre la Sicile et la Tunisie	45
<b>1.3. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES</b>		<b>46</b>
17.	Programme d'appui à l'Accord d'Association et au Plan d'action Voisinage (P3All)	46
18.	Programme d'appui à l'Accord d'Association et à la Transition (P3AT)	49
19.	MEDSTAT III – Amélioration de la production et utilisation de données statistiques dans les pays du voisinage Sud	51
<b>2. Développement durable</b>		<b>53</b>
<b>2.1. ENVIRONNEMENT</b>		<b>53</b>
20.	Programme Environnement et Energie (PEE)	53
21.	Bonification d'intérêt sur prêt de la Banque Européenne d'Investissement pour la mise à niveau environnementale des usines du Groupe Chimique Tunisien	55
22.	Jumelage «Appui à l'Administration Tunisienne pour le développement de l'éco-construction»	57
23.	Jumelage «Appui institutionnel dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable»	59
24.	Jumelage «Appui institutionnel en matière de gestion et de contrôle des produits chimiques»	61
25.	Contribution à la mise au point d'un modèle intégré d'amélioration, d'aménagement et de gestion agro-sylvo-pastoral compatible avec les objectifs de conservation et orienté vers les communautés vulnérables des zones périphériques du Parc National de Bou-Hedma	63
26.	Programme d'appui à l'initiative Horizon2020 de dépollution de la Méditerranée	64
27.	Gestion Optimisée des Déchets en Méditerranée (GODEM)	66
28.	CBC MED – GMI (Green Med Initiative): développement d'un système de recyclage des déchets	68
29.	CBC MED – JELLYRISK : gestion intégrée de l'éclosion de méduses sous les impacts anthropogéniques et climatiques dans la mer Méditerranée	69
30.	CBC MED – JOUSSOUR : information du grand public du bassin méditerranéen sur les défis transfrontaliers liés à l'environnement	70
31.	CBC MED - ShMILE 2 : de l'expérimentation à la diffusion de l'Ecolabel en Méditerranée	71
<b>2.2. EAU ET ASSAINISSEMENT</b>		<b>72</b>
32.	ONAS IV - Assainissement Liquide	72
33.	Extension et réhabilitation des stations d'épuration et des stations de pompage	74
34.	Etude d'assainissement hydrique des zones industrielles en Tunisie	76
35.	PROGRAMME SWIM – Mécanisme de Soutien à la Gestion Intégrée Durable de l'Eau	78
36.	CIUDAD - GEDUM : renforcer les capacités techniques des autorités locales pour une meilleure gestion intégrée et durable des déchets urbains	80
37.	CIUDAD - TOURMEDEAU : mise en place d'un modèle de « traitement tertiaire » de l'eau usée pour une réutilisation de l'eau ayant un faible impact sur l'environnement en Tunisie et au Maroc.	81
38.	CBC MED – AQUAKNIGHT : Connaissance de l'eau et de l'innovation pour la préservation du bassin	83

méditerranéen.

39.	CBC MED – ACCBAT : Adaptation au changement climatique par l’amélioration de la gestion des besoins d’approvisionnement en eau dans l’agriculture irriguée	84
40.	CBC MED - MED-3R : Plateforme stratégique euro-méditerranéenne pour une gestion adaptée des déchets	85
41.	CBC MED – SWMED : Développement durable – utilisation d’eau potable dans les régions méditerranéennes	86

## 2.3. ENERGIE 87

42.	Etude de faisabilité pour une centrale à concentration solaire et pour une centrale photovoltaïque en Tunisie	87
43.	Energy Efficiency in Construction Sector-Phase II (MED-ENEC-II)	89
44.	Paving the Way for the Mediterranean Solar Plan (PWMSP)	91
45.	CBC MED – RELS : Rénovation énergétique des logements	93
46.	CBC MED – FOSTer in MED : Renforcer la technologie solaire dans la région méditerranéenne	94
47.	CBC MED - MED DESIRE : Développement méditerranéen pour le renforcement des initiatives solaires et des énergies renouvelables	95

## 2.4. TRANSPORT 96

48.	Réalisation du Réseau Ferroviaire Rapide de Tunis (RFR- Tronçons prioritaires)	96
49.	Jumelage «Renforcement des Capacités Institutionnelles pour le pilotage et le suivi du secteur du Transport»	97
50.	CBC MED – RAMUD : Réseau d’action en matière de mobilité urbaine durable	99
51.	EuroMed Transport Aviation II	100
52.	Euromed Transport Sécurité routière	101
53.	Euromed Transport MASC : Cellule Méditerranéenne de Sécurité Aérienne	102
54.	Euromed Transport Global Navigation Satellite System II (GNSS)	103
55.	EuroMed Transport Autoroutes de la Mer II (MedaMos)	104
56.	Euromed Transport Route, Rail & Transport Urbain (RRU)	105

## 3. Agriculture et développement territorial 106

### 3.1. DÉVELOPPEMENT AGRICOLE 106

57.	Programme d’appui aux politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole ( PAPS)	106
58.	Jumelage «Appui à la mise en place d’un système d’information céréalière de prévision des récoltes et d’alerte précoce en Tunisie.»	108
59.	Jumelage «Renforcement des capacités du centre national de veille zoosanitaire (CNVZ)	110
60.	CBC Sicile-Tunisie : Programme de coopération transfrontalière 2007-2013	111
61.	CBC PRO.HU.V.E. : Evaluation technico-économique des systèmes de culture pour la production d’huile végétale dans un but énergétique en Tunisie	112
62.	CBC SERVAGRI : Développement de capacités de production agroalimentaires conjointe en Italie et	113

en Tunisie

63.	CBC BioVecq : Biotechnologie marine vecteur d'innovation et de qualité	115
64.	CBC MED – LACTIMED: Agro-clusters locaux pour des produits laitiers méditerranéens typiques et innovants	116
65.	CBC MED – PROCAMED : Promotion des systèmes camelins innovants et des filières locales pour une gestion durable des territoires sahéliens	118

### 3.2. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET LOCAL

120

66.	Programme prioritaire d'intégration des quartiers populaires (PPIQP)	120
67.	Soutien à la création et pérennisation d'activité et développement solidaire en Tunisie et au Maroc	122
68.	Programme d'Appui aux Zones Défavorisées (PAZD) – Composante «Réhabilitation et rénovation des quartiers populaires en Tunisie»	124
69.	Programme d'Appui aux Zones Défavorisées (PAZD) – Composante «Création d'emplois et accompagnement à la réinsertion en complétant les dispositifs de l'Etat en Tunisie»	125
70.	Appui aux Initiatives de Développement Local et création d'emploi dans le contexte rural de la Délégation de Takiet Sidi Youssef, Gouvernorat du Kef	126
71.	Création et consolidation des Groupements de Développement des Oasis (GDO) de femmes et de jeunes de Gafsa pour la promotion d'activités génératrices de revenus par la valorisation des produits et des sous produits oasiens	127
72.	Renforcement des capacités locales à Atatfa, Oued Zeen et Tebaina	128
73.	Développement Durable, Participation et Gestion Intégrée des Ressources des anciennes oasis de Nefzaoua (Sud-Ouest de la Tunisie)	130
74.	Centre Femme Solidarité : soutien à l'inclusion et à l'économie sociale féminine dans le Gouvernorat de Jendouba	132
75.	Renforcement des capacités de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) dans son rôle d'acteur du développement social local en milieu rural	134
76.	CBC POLYMEDA : Promouvoir l'intégration économique, sociale, institutionnelle et culturelle en Sicile et en Tunisie	136
77.	CBC MED – FISHINMED : Soutien des petites communautés de pêcheurs dans les zones marginalisées du Bassin Méditerranéen	138
78.	CBC MED – USUDS : Mise en place d'un réseau transméditerranéen qui assure l'encadrement et le suivi des activités de développement socioéconomique	139
79.	CBC MED – VILLAGES : Transfert du savoir-faire en Méditerranée pour le développement durable des communautés locales en zones rurales défavorisées	140

## 4. Développement social

142

### 4.1. SANTÉ

142

80.	Appui à la réduction des inégalités sociales et aux services de soins de santé de première ligne et intermédiaires pour les régions défavorisées en Tunisie	142
81.	Jumelage «Mise en place d'un système d'information médico-économique dans une filière pilote»	144
82.	Appui au plan national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles	146
83.	Programme conjoint EU-OMS de support au dialogue sur les politiques, stratégies et plans nationaux de	147

santé.

- |     |  |     |
|-----|--|-----|
| 84. | CBC Auto-immunité: diagnostic assisté par ordinateur                                     | 150 |
| 85. | CBC MED – MedDiet: Régime méditerranéen et renforcement de l'alimentation traditionnelle | 152 |

#### 4.2. EDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI 153

- |     |   |     |
|-----|---|-----|
| 86. | Programme d'appui au système de l'Education, Formation, Enseignement Supérieur et Employabilité des diplômés» (PEFESE)            | 153 |
| 87. | Droits sociaux et citoyenneté   | 155 |
| 88. | Programme Tempus IV - Appui à la modernisation de l'enseignement supérieur dans les pays partenaires de la région méditerranéenne | 157 |

#### 4.3. MIGRATION ET MOBILITÉ 159

- |     |   |     |
|-----|---|-----|
| 89. | Agenda UE-Tunisie en matière de migration   | 159 |
| 90. | La maison Tunisienne du droit et des migrations   | 160 |
| 91. | Programme EUROMED Migration III - Développer le dialogue régional en matière de gestion des frontières, de promotion des réseaux de migration légale et de mobilité des travailleurs dans l'espace euro méditerranéen | 162 |

#### 4.4. JEUNESSE 164

- |     |  |     |
|-----|--|-----|
| 92. | Renforcer la place des jeunes dans le débat démocratique en Tunisie à travers les médias | 164 |
| 93. | Programme régional Euro-Med Jeunesse Phase IV  | 166 |

#### 4.5. INCLUSION SOCIALE 167

- |     |   |     |
|-----|---|-----|
| 94. | Jumelage «Appui à l'insertion socio-économique des personnes handicapées» (AISEPH)  | 167 |
| 95. | Vie Autonome et Participation sociale : vers une nouvelle prise en compte des personnes en situation de handicap dans les dynamiques locales de développement | 168 |
| 96. | Projet Handicap mental : pour une meilleure participation sociale et économique des personnes souffrant de handicap mental                                    | 170 |
| 97. | CIUDAD – GOSPEL : Améliorer la capacité des autorités locales à promouvoir les activités sportives en tant que facteur d'intégration sociale                  | 171 |

### 5. Bonne gouvernance 173

#### 5.1. TRANSITION DÉMOCRATIQUE 173

- |      |   |     |
|------|---|-----|
| 98.  | Renforcer le rôle de la société civile dans la promotion des droits de l'homme et des réformes démocratiques : observation domestique des élections | 173 |
| 99.  | Suivi et contribution au processus de transition démocratique en Tunisie  | 175 |
| 100. | Renforcer les éléments constitutifs d'une démocratie: appui aux partis politiques   | 177 |
| 101. | Tous les tunisiens aux urnes  | 179 |
| 102. | Jumelage «Appui à la démocratisation en Tunisie et aux organisations de la société civile en préparation  | 180 |

à l'observation domestique des élections»	
103. TRANSPROCESS : Vers une transparence du processus Electoral- Bilatéral (Mourakiboun)	182
104. Assistance électorale à la Tunisie	184
<b>5.2. DROITS DE L'HOMME</b>	<b>185</b>
105. Appui à la restructuration de la Ligue Tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme	185
106. Journées du cinéma des droits et des libertés de Tunis-Thala-El Kef	186
107. Renforcement de l'action des défenseurs des droits de l'Homme et des acteurs de la société civile tunisienne, notamment des acteurs émergents, dans le contexte de transition démocratique	187
108. Périphérie active : support à la société civile du Gouvernorat de Sidi Bouzid dans sa capacité de participation, travail en réseau et expression libre ainsi que d'inclusion des instances des groupes vulnérables	189
109. En quête d'autres regards: Réfléchir les images de la prison	191
110. Lutte contre la torture	192
<b>5.3. JUSTICE</b>	<b>194</b>
111. Programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ)	194
112. Appui de l'Union Européenne au processus constitutionnel et parlementaire	196
113. Renforcement des capacités institutionnelles de l'Institut Supérieur de la Profession d'Avocat (ISPA)	197
114. Appui à la modernisation du Tribunal Administratif	198
115. EUROMED Justice III	200
116. Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional	202
<b>5.4. QUESTIONS DE GENRE</b>	<b>204</b>
117. Promotion de l'égalité à travers le renforcement de la société civile et la participation des citoyennes et citoyens au processus démocratique dans le nord ouest tunisien.	204
118. Appui d'urgence au renforcement des capacités de plaidoyer de la société civile pour une transition démocratique sensible au genre en Tunisie	206
<b>5.5. SÉCURITÉ</b>	<b>208</b>
119. Euromed Police III - Renforcement de la coopération entre les forces de police de l'UE et des pays partenaires méditerranéens	208
<b>5.6. LIBERTÉ D'EXPRESSION ET MÉDIAS</b>	<b>210</b>
120. Renforcement des capacités de la Radio Tunisienne pour une couverture des travaux de l'Assemblée Nationale Constituante et des prochaines élections générales, en jouant pleinement son rôle de service public et de proximité	210
121. Création d'une Commission Mixte de Consultation pour la Radio Tunisienne	212
122. Observation et plaidoyer pour le soutien aux défenseurs indépendants des droits de l'homme en Tunisie	214
123. TUNISIE 4.0 : Réalisation d'un web documentaire sous la forme de films d'anticipation	216

124.	RADIO 3R «Regueb, Révolution, Renouveau» : Soutien à l'information, l'insertion sociale et la valorisation des jeunes tunisiens dans la région de Sidi Bouzid	218
125.	Décryptages : du droit d'informer au droit d'être informé	220
126.	Projet de renforcement du Syndicat National des Journalistes Tunisiens et formation de journalistes pour la promotion et la production de l'information en période de transition électorale	222
127.	Tunisie Bondy Blog: Favoriser les jeunes issus des territoires marginalisés en les inscrivant dans un réseau professionnel destiné à faciliter l'accès aux métiers du journalisme et de la communication.	224
128.	Une expression de la liberté : Soutenir les médias démocratiques en Tunisie	226

## 6. Culture, patrimoine et communication 228

### 6.1. AUDIOVISUEL 228

129.	Euromed Audiovisuel III : renforcer le secteur du film dans le sud de la région méditerranéenne.	228
130.	Euromed Audiovisuel III ACCESS : accès aux marchés dans l'ère numérique	229
131.	Euromed Audiovisuel III DIA SUDMED: développement de l'Industrie Audiovisuelle Sud-Méditerranéenne par des formations d'excellence et des rencontres professionnelles	231
132.	Euromed Audiovisuel III Doc Med : formation de professionnels arabes du secteur documentaire	233
133.	Euromed Audiovisuel III GREEN HOUSE : développement de films documentaires des diplômés des écoles de cinéma du sud de la Méditerranée et jeunes professionnels	235
134.	Euromed Audiovisuel III Mediterranean Film Factory (Med Film Factory) : formation de professionnels arabes à la réalisation de longs métrages	237
135.	Euromed Audiovisuel III Terramed Plus : promouvoir les œuvres audiovisuelles méditerranéennes auprès du grand public de la région euro-méditerranéenne	239

### 6.2. CULTURE 241

136.	De l'histoire orale à Youtube : récits de la province tunisienne et générations face à face	241
137.	Le dialogue Interculturel à travers l'Art du Tapis (DIART)	242
138.	CIDEAL Projet Culture : soutenir l'accès aux arts et à la découverte de leur patrimoine des jeunes de quartiers défavorisés	243
139.	Collines Perchées : favoriser la créativité et l'accès des tunisiens à la culture, aux arts virtuels, arts plastiques et arts de la scène	244
140.	CBC APER : Architecture Domestique Punique, Hellénistique et Romaine : Sauvegarde et mise en valeur	246
141.	CBC LVC : Les voyages de la connaissance	247
142.	Euromed Heritage IV - Mare Nostrum : sur la piste du patrimoine, le long des routes maritimes phéniciennes et des villes portuaires historiques de la méditerranée	249
143.	Euromed Heritage IV - MONTADA: forum de promotion de l'architecture traditionnelle au Maghreb	251
144.	Euromed Heritage IV - MUTUAL HERITAGE : de l'intégration historique vers une participation active et contemporaine	253
145.	Euromed Heritage IV - REMEE : redécouvrons ensemble les mémoires de l'eau	255
146.	Euromed Heritage IV - ATHENA : amélioration et adaptation des théâtres antiques aux réalités nouvelles	257
147.	CBC ARCHERITAGE : patrimoine commun de l'Empire Romain dans les Pays IEVP du Sud et de l'Est	259
148.	CBC MED – Dramaturgies contemporaines du monde arabe	261
149.	CBC MED – I AM : amélioration de MED International	262
150.	CBC MED – Live Your Tour : un réseau transfrontalier permettant d'améliorer l'harmonisation du tourisme	263

en Italie, en Espagne, au Liban et en Tunisie.

151. CBC MED - MAPMED : gestion des zones portuaires du bassin méditerranéen.	264
152. CBC MED - NEWCIMED : villes nouvelles du bassin méditerranéen	265
153. CBC MED - NOSTOI : histoires de retours et d'exodes	266
154. CBC MED - Umayyad : amélioration de la cohésion méditerranéenne à travers la mise en œuvre d'un itinéraire touristique et culturel	267

## 7. Renforcement de la société civile

268

Les projets repris sous cette rubrique sont ceux visant spécifiquement le renforcement des capacités de la société civile tunisienne, en plein développement au lendemain de la révolution.

155. Formation aux organisations de la société civile qui souhaitent participer aux appels à propositions sur la ligne de financement «Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme»	268
156. Programme d'Appui à la Société Civile en Tunisie (PASC Tunisie)	269
157. Renforcement des Capacités de la Société Civile en Tunisie-ARCA	271
158. Contribuer au renforcement des capacités de la société civile pour un débat plus démocratique au niveau national et dans le cadre du Partenariat Euro méditerranéen et de l'Union pour la Méditerranée	273

## Quatrième partie : La coopération avec la BEI

274

## Cinquième partie : La coopération avec les Etats membres

278

1. Allemagne	279
2. Belgique	285
3. Belgique Wallonie-Bruxelles	286
4. Danemark	289
5. Espagne	292
6. Finlande	298
7. France	303
8. Hongrie	306
9. Italie	308
10. Pays-Bas	310
11. Portugal	313
12. République Tchèque	314
13. Roumanie	315
14. Suède	316

## Glossaire

319

## Visites de haut niveau en 2012

326





# Préface

\* \* \* \* **Préface** \* \* \* \*



L'Europe entretient depuis des siècles des relations intenses avec ses partenaires du bassin méditerranéen. Dans cet espace euro-méditerranéen, la Tunisie a toujours occupé une place particulière et, depuis la Révolution de janvier 2011, une place spéciale dans le cœur de tous les citoyens européens.

Cette révolution de la dignité, qui a ému le monde entier en donnant espoir et confiance en un lendemain démocratique, a aussi induit une évolution des relations entre la Tunisie et l'Union européenne (UE).

La Tunisie avait été le premier pays de la rive Sud à avoir signé avec l'UE un Accord d'association, en 1995, qui constitue toujours le cadre juridique de notre partenariat dans les domaines politique, économique, social, scientifique et culturel.

Après la Révolution, une nouvelle dimension de nos relations a été définie, qui confère à la Tunisie le statut de «Partenaire privilégié» de l'UE et qui se décline dans un Plan d'Action adopté par les deux parties en novembre 2012.

La coopération technique et financière<sup>1</sup> a été complètement revue, pour, d'une part, doubler le volume financier des programmes de coopération, et ainsi démontrer la solidarité de l'Europe dès le lendemain des événements du 14 janvier 2011 et, d'autre part, l'élargir à de nouveaux secteurs et répondre ainsi à des nouveaux enjeux: celui de la consolidation démocratique, celui

---

<sup>1</sup> L'engagement financier de l'UE totalise plus de quatre milliards d'Euros depuis 1995, à travers les projets financés par la Commission Européenne (en dons) et par la Banque Européenne d'Investissement (prêts), sans compter les programmes financés par les Etats Membres de l'UE.

du renforcement nécessaire du rôle de la société civile dans ce débat démocratique naissant et, enfin, celui de la lutte contre les disparités économiques et sociales entre les régions de la Tunisie. Les nouveaux programmes signés en 2012 concernent particulièrement les réformes économiques, l'appui au secteur de la justice, le renforcement de la société civile et des institutions tunisiennes, la modernisation des soins de santé de première ligne dans les zones défavorisées et la rénovation des quartiers populaires.

L'année 2012 a été une année record historique pour l'UE en termes d'engagements financiers (210 millions d'€) et de décaissements (144,8 millions d'€) en Tunisie, ce qui prouve notre solidarité pour les citoyens tunisiens, et ce malgré la grave crise économique et financière qui touche l'Europe depuis quelques années.

Ce rapport annuel permet d'avoir une vue globale de la contribution actuelle de l'UE au développement de la Tunisie par la présentation des principales actions en cours, projet par projet, ainsi que des principaux résultats obtenus en 2012. S'agissant d'une première édition je sollicite l'indulgence des lecteurs concernant des éventuelles omissions ou imperfections.

Confiante dans l'avenir de ses relations avec la Tunisie, l'UE propose maintenant d'aller plus loin en vue d'approfondir et dynamiser ses relations et notamment: a) le commerce, avec un Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA); b) la mobilité, avec un partenariat innovant; c) les transports, avec un accord de Ciel Ouvert (Open Sky).

Je suis persuadée que la Tunisie et l'UE sauront saisir ces opportunités et contribuer ainsi à développer un avenir conjoint de prospérité pour les citoyens des deux rives de cette Méditerranée qui, depuis toujours, nous relie.

*Laura Baeza*

Ambassadeur  
Chef de Délégation de l'Union européenne en Tunisie





PREMIÈRE  
PARTIE

**PREMIÈRE PARTIE**

**Dialogue politique**

## 1 . DIALOGUE POLITIQUE

### ***Les négociations du Plan d'action pour un «Partenariat privilégié UE-Tunisie»***

La Déclaration Conjointe UE-Tunisie du 2 Février 2012, à l'occasion de la première visite aux institutions européennes de M. H. Jebali, Chef du Gouvernement de la République de Tunisie, qui a rencontré le Président du Conseil européen, M. Herman Van Rompuy, ainsi que Président de la Commission Européenne, M. José Manuel Barroso, a relancé les négociations en vue de la conclusion du Plan d'action UE-Tunisie dans le cadre d'un Partenariat privilégié.

Les négociations se sont déroulées en quatre tours entre les mois de juin et novembre 2012 :

- La première session formelle de négociations qui s'est tenue le 27 juin 2012 à Bruxelles, a porté sur la partie politique, l'intégration économique, la dimension humaine et le suivi/accompagnement financier. Le 9 juillet, à l'occasion de la visite en Tunisie de M. Füle, Commissaire européen à l'élargissement et à la politique de voisinage, les deux parties ont exprimé leur souhait de conclure les négociations sur le Plan d'action en novembre, en marge du Conseil d'Association entre l'UE et la Tunisie.

- La deuxième session des négociations, tenue le 17 juillet à Tunis, a permis de parvenir à un accord sur le volet politique du Plan d'action et a été suivie d'un troisième tour tenu à Tunis du 24 au 26 septembre.

- Une consultation sur le Plan d'action a eu lieu le 5 novembre 2012 avec la participation de 80 représentants

de la société civile, qui ont soulevé des questions concernant principalement: a) la nécessité de renforcer le soutien aux questions de genre; b) des clarifications sur le partenariat sur la mobilité concernant l'immigration clandestine; c) des préoccupations sur l'avenir des agriculteurs tunisiens dans le cadre de la libéralisation des produits agricoles; d) la nécessité d'éviter tout décalage entre le contenu du Plan d'action et son application concrète; e) besoin d'arriver à l'abolition définitive de la peine de mort, le moratoire actuel ne suffisant pas; f) nécessité de mettre en évidence les avantages concrets que la Tunisie peut tirer de son partenariat avec l'UE.

- Finalement, le Plan d'action pour le Partenariat privilégié a été l'objet d'un accord politique lors du Conseil d'Association du 19 novembre 2012, à Bruxelles. Ce document conjoint orientera dorénavant le partenariat Tunisie-UE dans les cadres de la Politique européenne de Voisinage et de la mise en œuvre de l'Accord d'association.

Le Plan d'action 2013-2017 couvre tous les domaines d'intérêt mutuel. Il vise le renforcement des relations entre la Tunisie et l'UE, au niveau politique, économique, scientifique, social, culturel et humain. Il représente une valorisation des efforts démocratiques de la Tunisie, qui partage avec l'Europe des valeurs communes. Tenant compte des acquis de la révolution, ce nouveau Plan d'action confirme l'engagement de l'UE à accompagner la Tunisie dans sa transition démocratique, en particulier dans les domaines de la bonne gouvernance, des droits de l'Homme, du soutien à la société civile, de la création d'emploi et d'une meilleure intégration des régions. Le Plan d'action du Partenariat Privilégié offre donc une feuille de route ambi-

tieuse qui traduit la volonté de la Tunisie d'entreprendre des réformes dans tous les domaines.

### **Mise en œuvre de l'Accord d'association**

Le 19 novembre a eu lieu à Bruxelles le neuvième Conseil d'Association UE-Tunisie. Il s'agissait de la première session du Conseil d'Association depuis la révolution tunisienne en janvier 2011. Cette réunion ministérielle marque une nouvelle étape dans les relations entre l'Union européenne et la Tunisie, reflétant les nouvelles dynamiques et perspectives offertes par la transition démocratique tunisienne.

Le Conseil d'Association a été présidé par le Ministre tunisien des affaires étrangères, M. Rafik Abdesslem, accompagné du Ministre des Investissements et de la coopération internationale, M. Riadh Beltaieb. La représentante de la Présidence chypriote de l'UE, Mme Erato Kozakou-Marcoullis, Ministre des Affaires étrangères, a mené cette session au nom de la Haute représentante/Vice-présidente de la Commission européenne, Mme Catherine Ashton. La Commission européenne était représentée par M. Štefan Füle, Commissaire à l'Élargissement et à la Politique européenne de Voisinage.

Ce Conseil d'Association, outre la conclusion d'un accord politique sur le Partenariat Privilégié entre la Tunisie et l'UE, concrétisé par un Plan d'action qui orientera, à l'avenir, nos relations, a permis aussi aux deux parties de faire le bilan des réalisations accomplies depuis le début de la transition tunisienne et de passer en revue les étapes à venir.

Depuis la révolution, en janvier 2011, aucune réunion des sous-comités sec-

toriels n'a été organisée. Tenant compte des importantes perspectives offertes par l'accord politique sur le Partenariat Privilégié, les réunions des sous-comités devraient redémarrer en 2013.

### **Chronologie des visites de hauts responsables des Institutions européennes en Tunisie**

#### **Service Européen d'Action Extérieure**

Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-présidente de la Commission, s'est déplacée en Tunisie pour participer au congrès des «Amis de la Syrie» en février 2012.

Bernardino Leon, Représentant Spécial de l'UE pour la Méditerranée du Sud a réalisé deux visites de suivi des décisions de la Task Force en septembre et novembre 2012.

#### **Commission Européenne**

Antonio Tajani, Vice-président de la Commission Européenne et Commissaire de l'industrie et de l'entrepreneuriat, s'est rendu en Tunisie deux fois cette année. En mars, il a participé à la 10e conférence de la Facilité Euro-méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat (FEMIP) de la Banque Européenne d'Investissement. Le VP Tajani est revenu ensuite le 28 novembre pour une «Mission pour la croissance», accompagné d'une délégation d'une quarantaine de chefs d'entreprise et associations professionnelles européennes et a mené des rencontres de haut niveau. Par la même occasion,

le VP Tajani a participé au Carrefour des Affaires et Technologies et signé avec ses homologues tunisiens des accords sur la coopération dans les domaines de la normalisation, des matières premières, des PME, du tourisme et de la navigation satellitaire.

Androula Vassiliou, Commissaire pour l'Éducation s'est rencontré avec les Présidents des universités tunisiennes portant sur l'autonomie des universités et de leur participation aux programmes Erasmus et Tempus. La visite a eu lieu en mars 2012.

Ștefan Füle, Commissaire européen à l'Élargissement et à la Politique européenne de voisinage, s'est rendu en Tunisie afin de présenter une proposition sur le Partenariat privilégié et son suivi en septembre 2012.

Directeurs généraux de l'EEAS et de la Commission qui se sont rendus en Tunisie pour des visites concernant leurs domaines respectifs: EEAS (M Hugues Mingarelli : 5-7 février ; 29-31 mai); Commission: Agriculture (15-17 avril et 24-26 septembre), Affaires Intérieures (26 mars), Développement et Coopération, Emploi, Affaires Sociales et Cohésion, l'Entreprise et Industrie (7-9 mars), Commerce (13-15 mars ; 24-26 septembre ; 3-4 octobre), Recherche, Finance, Eurostat et Energie (26 janvier).

## **Conseil**

Gilles de Kerchove, Coordinateur de l'Union européenne pour la Lutte contre le Terrorisme, a réalisé une visite portant sur le secteur sécuritaire en Tunisie à travers des rencontres avec les ministres de la justice; de l'intérieur, des affaires étrangères et de la défense ainsi que des représentants de la DCAF, du PNUD. La visite a eu lieu en novembre 2012;

## **Parlement Européen**

Groupe du Parti Populaire Européen, une délégation sous la présidence du député M Joseph Daul s'est rendue en Tunisie en février 2012. Elle était composée par : M. Gunnar HÖKMARK, Vice Chairman, responsable pour la politique de voisinage; Mme. Rodi KRATSA, Présidente de l'EMUNI (Euromed University network); M. Jan OLBRYCHT, Vice-président du Groupe PPE, responsable pour le dialogue interculturel; M. Manfred WEBER, Vice-président du groupe PPE et Président du groupe de travail du PPE sur les questions juridiques et affaires intérieures; M. Paolo LICANDRO, Secrétaire général adjoint du groupe PPE et M. Antoine RIPOLL, Secrétaire général adjoint du groupe PPE. Cette délégation a rencontré des personnalités politiques ainsi que des représentants du secteur des médias : INRIC, SNJT, CAPJC et l'Observatoire des Médias.

Les commissions du Parlement Européen, des délégations de parlementaires des Commissions d'Affaires extérieures et du Budget, ainsi que de la Délégation pour les relations avec le Maghreb se sont rendues en Tunisie en avril 2012 pour rencontrer des personnalités tunisiennes et faire état des relations de l'UE avec ce pays. Ces délégations étaient composées par M. Pier Antonio PANZERI; Mme Ingeborg GRÄBLE, M. Michael GAHLER, Mme Maria Eleni KOPPA, Mme Carmen ROMERO LOPEZ, M. Jan KOZLOWSKI, M. Georgios STAVRAKAKIS et M. Mario MAURO.

M Pier Antonio Panzeri, Président de la Délégation pour les relations avec le Maghreb au Parlement européen, s'est rendu en Tunisie en octobre 2012 pour des rencontres avec les autorités tunisiennes.

Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres: la mission a eu lieu fin octobre 2012 avec la présence de

M. Mikael Gustafsson (Président, GUE/NGL, Suède), Mme Mariya Gabriel (PPE, Bulgarie), Mme Silvia Costa (rapporteur, S&D, Italie) et Mme Nicole Kiil-Nielsen (Verts, France).

M. Martin Schulz, Président du Parlement Européen, a réalisé une visite visant à souligner le soutien du Parlement européen au processus de réformes démocratiques en Tunisie. Il a rencontré le Président de la République M. Moncef Marzouki, le Premier Ministre M. Hamadi Jebali et le Président de l'Assemblée Nationale Constituante, M. Moustapha Ben Jaàfar, portant sur les relations entre l'UE et la Tunisie et des questions régionales d'intérêt commun. Il a aussi rencontré des représentants de l'opposition, de la société civile, des membres du monde des affaires, ainsi que des artistes et des étudiants. La visite de M. Schulz a eu lieu du 17 au 19 décembre 2012.

### ***Le soutien de l'UE aux droits de l'Homme en Tunisie***

Depuis la révolution, la coopération entre l'Union européenne et la Tunisie en matière de droits de l'Homme et d'Etat de droit, s'est considérablement renforcée. L'UE a particulièrement œuvré pour la société civile et les droits de l'Homme par le biais de divers instruments financiers tels que l'Instrument pour la Stabilité, l'IEDDH, le Programme thématique «Acteurs non Étatiques» à travers le financement de plus d'une vingtaine de projets avec les ONG, les associations, les médias, les syndicats, et le programme d'appui à la société civile signé en juillet 2012.

### ***Le soutien à l'Assemblée Nationale Constituante***

Au lendemain du 14 janvier 2011, l'UE avait proposé un soutien institutionnel

à la transition démocratique tunisienne. Cette proposition a été réitérée tant, lors des visites à Tunis le 17 mars 2011 et le 31 octobre 2011 du Président du Parlement européen, M. Jerzy Buzek, que lors de la réunion de la Task Force Tunisie-UE les 28 et 29 septembre 2011.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avait engagé avant l'été 2011 des négociations avec les institutions tunisiennes transitoires en vue de développer un programme de soutien à la future Assemblée Nationale Constituante. Le projet visait à accompagner la transition démocratique en Tunisie, identifiait le processus constitutionnel comme une priorité absolue, en proposait aux parties prenantes de renforcer leurs capacités en tirant profit des leçons de l'expérience étrangère. De nombreux partenaires internationaux ont proposé leur soutien financier au programme du PNUD (Japon, Belgique, Suède et Norvège).

L'Union européenne a jugé opportun de joindre ses efforts à ceux du PNUD en vue d'apporter le soutien le plus large et le mieux coordonné possible en élaborant un cadre d'action qui permettrait d'établir un partenariat politique et technique entre les institutions de l'UE et celles de la démocratie tunisienne à l'avenir. La contribution de l'UE se limite au volet II du projet, c'est-à-dire à «l'assistance technique à l'Assemblée nationale Constituante» visant au renforcement de ses capacités pour remplir ses fonctions législatives, de contrôle et de représentation. Les composantes principales de ce volet sont notamment :

- La familiarisation de membres de l'Assemblée avec le fonctionnement des parlements démocratiques
- L'appui à la réforme de l'organisation des services de l'Assemblée
- L'évaluation des besoins en technologies de l'information et de la



communication;

- La mise à jour et installation du système de vote électronique
- La formation des services de l'Assemblée sur le système de vote électronique.

L'Union européenne participe à ce projet du PNUD «Soutien au processus constitutionnel et parlementaire et au dialogue national en Tunisie» avec une contribution de 1.809.778 €. Le projet a été élaboré en collaboration avec le Parlement européen, qui jouera un rôle central. L'UE finance donc comme une action distincte toutes les activités de développement parlementaire prévues par le programme du PNUD pour lesquelles un rôle potentiel du PE a été identifié (séminaires, missions d'étude, fourniture d'expertise, mise en place de formation, etc.). Le soutien du PE permettra de mettre son expérience au profit de l'ANC, dans le cadre du projet et de maximiser ainsi les synergies.

L'UE (Chef de Délégation) et le Parlement européen (le député Michael Gahler) siégeront au sein du comité de pilotage du programme. Les activités nécessaires pour mettre en œuvre cette action seront assurées grâce au fonds disponibles du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et à la Transition (P3AT).

### **Les activités culturelles de la Délégation de l'Union Européenne**

La Délégation de l'UE en Tunisie a concentré ses activités relatives à l'information et à la culture sur l'appui aux activités culturelles locales et régionales comme vecteurs de la démocratisation dans les domaines de l'audiovisuel et du multimédia, des arts, des festivals culturels (cinéma, danse, théâtre...) et au dia-

logue entre les cultures. Une dotation de 138.000 euros a été allouée pour le lancement d'un appel à propositions pour des activités culturelles en Tunisie. Ces activités visent à soutenir des artisans dans les zones rurales, à promouvoir et développer le tourisme culturel autour de la revalorisation du patrimoine historique phénicien et romain et à être également un vecteur à la prévention et à la réduction de l'exclusion sociale des jeunes de milieux défavorisés.

Quatre projets, qui ont été acceptés dans ce cadre, seront réalisés en 2013: 1) «De Collines en Collines: 24 heures d'art contemporain à Sidi Bou Saïd, Takrouna et Chenini», avec le Goethe Institute et l'Association 24 heures pour l'Art Contemporain; 2) «Dialogue Interculturel à travers l'Art du Tapis -DIART», avec Assadakah Sardegna et le Centre national du Tapis et du Tissage Tunisien; 3) «De l'Histoire orale à YouTube. Récits de la province tunisienne et générations face à face», avec ARCI et une association locale de Douz; 4) «La caravane des arts: culture et arts au service de l'intervention sociale dans le gouvernorat du Kef» avec CIDEAL et l'Association des Arts pour le Cinéma et le Théâtre du Kef.

Journée sur la Diversité Culturelle: La Délégation de Wallonie-Bruxelles et les Ambassades de l'Union Européenne membres du réseau « EUNIC » ont organisé en collaboration avec la Délégation de l'UE en Tunisie une Journée sur la diversité linguistique de l'Union européenne qui a eu lieu le 3 novembre 2012 à l'occasion de la vingt-neuvième édition de la Foire Internationale du Livre. Plusieurs activités étaient au menu de cette journée : conférences, débats, un petit lexique d'expressions courantes dans les différentes langues européennes, sous forme de dépliant, production d'une affiche, activités ludiques, recettes culinaires.

Journées du Cinéma européen: La Délégation de l'Union européenne et les Ambassades des Etats membres de

l'Union européenne en Tunisie ont organisé, en collaboration avec le Ministère de la Culture, la 19ème session des Journées du Cinéma européen, et la deuxième depuis la Révolution tunisienne, du 27 novembre au 15 décembre 2012. Elles ont eu lieu, cette année, dans huit grandes villes de la Tunisie, couvrant ainsi le nord, le centre et le sud du pays, qui sont : Tunis, Sousse, Kairouan, Monastir, Sfax, Gabès, Gafsa et pour la première fois, la ville du Kef. Ces Journées du Cinéma ont présenté des œuvres récentes de réalisateurs de treize pays d'Europe : Pologne, France, République Tchèque, Portugal, Allemagne, Hongrie, Belgique-Wallonie-Bruxelles, Espagne, Finlande, Italie, Pays-Bas, Bulgarie et le Royaume-Uni.

Afin d'étendre cette activité cinématographique à l'espace maghrébin, des longs métrages des cinq pays maghrébins étaient également programmés durant cette dernière session. Pour la première fois, un film égyptien a également été projeté. Afin de ne pas exclure les enfants de cet important événement cinématographique, une session leur a été spécialement consacrée dans les huit villes précitées. Lors de ces Journées, deux prix pour le meilleur long et le meilleur court métrage ont aussi été décernés par le public au film espagnol « De ta Fenêtre à la Mienne » et au court-métrage tunisien « Les fleurs de Tiwilit ». En marge de ce festival, des tables rondes, des ateliers et des débats ont été organisés avec des professionnels du cinéma européen et tunisien en présence de plusieurs réalisateurs, acteurs et professionnels de cinémas européens et maghrébins.

### **Récupération des biens mal acquis**

Un séminaire d'experts s'est tenu à Bruxelles les 11 et 12 juin 2012 co-organisé par l'UE et la Banque Mondiale. Il a réuni 48 participants venus de plusieurs pays. Les représentants tunisiens ont été en mesure de faire des progrès concrets sur leurs dossiers bilatéraux de recouvrement des avoirs, grâce aux contacts établis et aux échanges d'expertise.

### **L'Union européenne Prix Nobel de la paix 2012**

Le Comité du Prix Nobel a attribué le Prix Nobel de la Paix 2012 à l'Union Européenne pour avoir « contribué pendant plus de six décennies à promouvoir la paix et la réconciliation, la démocratie et les droits de l'homme en Europe ».

Il s'agit de la reconnaissance ultime des profondes motivations politiques qui sont à la base de notre Union. Cela couronne les efforts, uniques dans l'histoire, portés par les Etats européens afin de surmonter la guerre et les divisions, et de modeler un continent de paix et prospérité. Tout au long des soixante dernières années, l'Union Européenne a progressivement réuni un continent divisé autour de valeurs comme le respect pour les droits de l'Homme, la liberté, la démocratie, l'égalité, et le respect de l'Etat de droit. Ce prix ne s'adresse pas uniquement aux institutions mais également aux 500 millions de citoyens vivant en Europe. Le prix consacre un formidable effort de pardon et de réconciliation.

La cérémonie officielle de remise du prix, qui s'est déroulée le 10 décembre à Oslo, a été retransmise en public par la Délégation de l'Union européenne en Tunisie lors d'une réception officielle, à laquelle ont assisté les ambassadeurs de l'Union européenne, des membres du gouvernement tunisien, des représentants des partis politiques et des représentants de la société civile. A cette occasion, S.E. Mme Laura Baeza, Ambassadeur, Chef de Délégation, a souligné l'importance de baser la coopération entre l'UE et la Tunisie sur des valeurs communes comme en témoigne le Partenariat Privilégié qui vient d'être institué.

### ***Journée mondiale contre la peine de mort***

Le 10 octobre 2012, marquant la Journée mondiale contre la peine de mort, S.E. Mme Laura Baeza, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne en Tunisie, a tenu une conférence de presse. A cette occasion, Mme Baeza a lu une déclaration conjointe de la Haute Représentante de l'Union Européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Catherine Ashton, et de M.Thorbjorn Jagland, Secrétaire général du Conseil de l'Europe.

Dans cette déclaration, Mme Ashton réitère avec force la position de l'Union Européenne vis-à-vis la peine de mort,

comme étant une punition cruelle et inhumaine, qui n'a pas réussi à décourager le comportement criminel et représente une inacceptable négation de la dignité et intégrité humaine. Mme Ashton a également demandé de soutenir la Résolution sur un moratoire global contre l'application de la peine de mort, à soumettre au vote final en décembre 2012 à l'Assemblée Générale des Nations Unies.

L'abolition de la peine de mort s'affiche comme l'un des principaux objectifs des politiques de l'UE dans tous les pays avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques. Dès 2007, la journée mondiale contre la peine de mort avait également été déclarée «Journée Européenne contre la peine de mort».

L'Union Européenne considère l'abolition de la peine de mort comme un élément prioritaire visant à respecter la dignité humaine et le développement progressif des droits de l'homme.

Pendant la dernière session de l'Examen Périodique Universel, en mai 2012, la Tunisie a accepté des recommandations visant à «considérer l'abolition de la peine de mort, compte tenu de la nouvelle réalité du pays». Dans ce contexte, l'Union Européenne encourage la Tunisie nouvelle à abolir la peine capitale tout en se félicitant du moratoire appliqué de facto. L'UE souhaite également que les autorités tunisiennes adopteront la décision de ratifier le «Deuxième Protocole facultatif, se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort».



DEUXIÈME  
PARTIE

**DEUXIÈME PARTIE**  
Négociations commerciales

## 2. NEGOCIATIONS COMMERCIALES

### ***L'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi entre l'Union Européenne et la Tunisie***

La conclusion d'un Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) est l'un des piliers fondamentaux du Partenariat Privilégié que l'Union Européenne offre à la Tunisie.

L'objectif de l'ALECA est l'intégration progressive de l'économie tunisienne dans l'espace économique de l'Union Européenne. Ceci devrait améliorer les possibilités d'accès au marché, le climat d'investissement et le soutien des réformes économiques entreprises par la Tunisie. L'ALECA accordera une priorité particulière aux mesures qui permettraient de favoriser les investissements européens, de faciliter l'intégration de l'économie tunisienne au sein du marché unique européen, d'améliorer la gouvernance économique et lutter contre la corruption, et de renforcer l'intégration économique régionale entre la Tunisie et ses voisins de la rive sud de la Méditerranée.

L'ALECA s'appuiera sur les engagements existants dans le cadre de l'Ac-

cord d'Association euro-méditerranéen conclu entre la Tunisie et l'UE en 1995, qui a libéralisé le commerce réciproque des produits industriels, et sera un accord complet sur les relations commerciales et économiques entre l'UE et la Tunisie couvrant une vaste gamme de domaines d'accès au marché et réglementaires d'intérêt commun. L'accent est mis sur la suppression des obstacles non tarifaires, sur un meilleur accès des services et de l'établissement, et sur une convergence progressive à l'acquis communautaire pour des secteurs réglementaires d'intérêt commun.

La préparation des négociations a démarré en 2012. Deux réunions préparatoires ont eu lieu en mars et octobre à Tunis. Cette phase de préparation permettra d'identifier les domaines sensibles, les priorités pour le rapprochement réglementaire avec l'acquis communautaire sur la base d'intérêts mutuels, ainsi que les domaines dans lesquels des mesures supplémentaires devraient être développées pour assurer la bonne mise en œuvre de l'ALECA. Une décision sur le lancement officiel des négociations devrait être prise en 2013.



TROISIÈME  
PARTIE

**TROISIÈME PARTIE**

**Les projets de coopération  
Union Européenne - Tunisie en 2012**

# 1- Développement économique et institutionnel

## 1.1. RÉFORMES ÉCONOMIQUES

### 1. Appui à la Gestion Budgétaire par Objectif

#### Contexte

Le programme vise à la modernisation de la gestion des finances publiques à travers l'introduction de la Gestion Budgétaire par Objectifs (GBO), également appelée budgétisation axée sur la performance.

Le programme est constitué d'un appui budgétaire qui prévoit le transfert de trois tranches de 10 000 000 Euros au trésor tunisien en fonction des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la réforme. Il est accompagné d'un jumelage avec l'administration française qui permet de mobiliser une assistance technique à la réforme de haut niveau et assure la formation des cadres nationaux.

#### Objectifs

L'introduction de la GBO contribuera à une meilleure gouvernance budgétaire en optimisant l'affectation des ressources publiques par le passage d'une logique centrée sur les moyens mis à disposition à une logique centrée sur les résultats obtenus et en garantissant une plus grande transparence dans l'utilisation des ressources publiques.

#### Description

Les activités prévues dans ce programme se focalisent sur l'adaptation des administrations tunisiennes aux pré-requis nécessaires de la GBO des domaines suivants:

- le cadre législatif et réglementaire du processus budgétaire

- la nomenclature budgétaire
- la comptabilité publique
- les systèmes et modes de contrôles des finances publiques
- les systèmes d'information et informatiques.

Pour l'ensemble de ces composantes, des experts du Ministère des Finances français, assistent leurs homologues tunisiens dans le cadre d'un jumelage entre les deux Ministères dans la formulation et la mise en œuvre des changements nécessaires sur la base de l'expérience acquise dans le développement de réformes similaires en France et d'autres pays européens.

#### Les réalisations en 2012

La mise en place de ce programme à coïncidé avec un regain d'intérêt pour le potentiel offert par la GBO en matière de renforcement de la gouvernance au sein de l'administration publique qui s'est traduit par l'organisation d'un Conseil des Ministres exclusivement consacré à la GBO qui a statué en faveur d'une accélération de la mise en œuvre de la réforme et de sa généralisation à toute l'administration centrale.

Une expérience de gestion budgétaire incorporant l'ensemble des éléments de la GBO a commencé le 1er janvier 2013 dans quatre ministères pilotes. Cette expérimentation qui constitue une première dans la région MENA permettra de valider les nouveaux instruments et procédures introduites dans le cadre du programme, avant leur généralisation à l'ensemble des Ministères.

**Organisation bénéficiaire**  
Ministère des Finances  
**Localisation géographique de l'action :**  
Tunis  
**Période de mise en œuvre opérationnelle :**  
36 mois  
**Date de signature:**  
19/12/2007  
**Contribution UE :**  
32 000 000 Euros  
**Coordonnées de contact du projet**  
Ministère des Finances  
M. Abderrahmen Khochtali  
tél.: 71 57 17 76  
Unité de Gestion du Projet  
Gestion Budgétaire Par Objectifs  
**Adresse :** Rue Sinene Pacha,  
Avenue Bab Bnet-1019 Tunis  
**Email :** uggbo@yahoo.com  
**Site :** GBO: www.gbo.tn

**Organisation bénéficiaire**  
Gouvernement tunisien  
**Organisations partenaires**  
Banque Africaine de  
Développement, Banque  
Mondiale  
**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie, Tunis  
**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
48 mois  
**contribution UE**  
68 000 000 euros  
**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
Mme Naouel Ben Romdhane  
Directrice de la Coopération  
Euro-Méditerranéenne  
Ministère du Développement  
et de la Coopération  
Internationale  
n.benromdhane@mdci.gov.tn

## **2- Programme d'Appui à la Re- lance (PAR I et II)**

### **Contexte**

Le gouvernement de coalition nommé par l'Assemblée Nationale Constituante a préparé un programme économique et social détaillé pour l'année 2012 qui vise, d'une part, à engager des mesures de court terme permettant de réunir ou de maintenir les conditions nécessaires à une consolidation de la reprise économique et, d'autre part, à mettre en œuvre des mesures de bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne les affaires économiques et la gestion des finances publiques.

### **Objectif**

L'appui budgétaire proposé est une réponse à cette stratégie nationale de transition et de réforme économique. Il a pour objectif, à court terme, d'appuyer le processus de transition politique qui devrait s'achever fin 2013 en contribuant à garantir la stabilité socio-économique et, dans une perspective de moyen terme, d'appuyer la formulation et la mise en œuvre de mesures structurelles permettant de jeter les bases d'un nouveau mode de gouvernance et de gestion des affaires publiques compatibles avec une croissance de long terme plus forte et plus inclusive.

### **Description**

Les interventions soutenues dans le cadre de ce programme sont des mesures prises par les autorités, après discussion et parfois avec l'appui de missions d'assistance technique, visant à remédier à des déficiences en matière

d'économie, de finances publiques ou de bonne gouvernance.

### **Les réalisations en 2012**

Avec l'adoption et la mise en œuvre de l'ensemble des mesures proposées, le PAR II a permis de faire des progrès importants dans nombres de domaines. Parmi la vingtaine de mesures à caractère législatif ou réglementaire qui ont été prises, on peut citer à titre d'illustration:

- La modification du code de la fiscalité locale en faveur d'un dé plafonnement des taxes sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel a permis aux collectivités locales de collecter des ressources propres supplémentaires et de soulager leurs budgets (de l'ordre de 50 millions de dinars en 2012).
- Les mesures sur les assouplissements des contrôles administratifs et financiers vont permettre la mise en place de nouvelles méthodes de gestion des finances publiques plus transparentes et axées sur les résultats, notamment en termes d'accès aux et de qualité des services publics.
- La création d'un Pôle judiciaire spécialisé dans les dossiers économique-financiers aura permis la mise à disposition de 15 magistrats pour suivre les affaires de corruption. Le pôle traite actuellement près de 800 dossiers. Bien que des mesures restent à prendre, les activités de ce Pôle contribuent déjà de façon importante à la lutte contre la corruption.
- La publication des décrets d'application de la nouvelle loi sur la micro-finance qui va permettre le développement effectif de nouveaux réseaux.



### 3- Renforcement des capacités institutionnelles de La Cour des Comptes

#### Contexte

La Cour des Comptes joue un rôle primordial dans l'environnement de la Gestion des Finances Publiques (GFP). En effet, au même titre, que les autres institutions juridictionnelles, elle garantit le respect des principes et des règles régissant l'utilisation des deniers publics. Le mandat de la Cour des Comptes a par ailleurs été élargi récemment pour inclure la notion d'évaluation des programmes publics dans le but de vérifier – en sus de la légalité des actes de GFP – l'efficacité et l'efficience économiques des dépenses engagées par et pour l'Etat.

A la suite de la révolution du 14 janvier 2011, l'ensemble des rapports de la Cour des Comptes, dont la publication était jusqu'alors à la discrétion du Président de la République, a été mis en accès libre sur son site internet, inaugurant ainsi une ère nouvelle de transparence dans l'environnement des GFP.

Dans le cadre de la révision constitutionnelle, le mandat et les attributions de la Cour des Comptes font également l'objet d'une révision qui devrait consacrer son indépendance et sa compétence juridictionnelle au niveau de la constitution.

Ces changements, alliés aux autres réformes de la GFP, appellent une modernisation du fonctionnement de la Cour des Comptes, autant d'un point de vue technique, qu'organisationnel et institutionnel ou encore de gestion des ressources humaines.

#### Objectifs

- Renforcer l'efficacité et l'efficience du système de contrôle des finances publiques de façon à mieux participer au respect des principes de bonne gouvernance et à l'amélioration des performances de l'action publique.
- Renforcer les capacités institutionnelles de la Cour des Comptes tunisienne en vue d'améliorer son efficacité et son efficience.

#### Description

Ce projet permettra de mettre à disposition de la Cour des Comptes de Tunisie plus de 50 experts originaires de trois pays/institutions européen(ne)s (pour un total de 772 hommes / jours) afin de renforcer les capacités de la Cour dans les domaines suivants:

- La rationalisation du contrôle juridictionnel des comptes publics ;
- Le développement des méthodes d'audit et d'évaluation des programmes publics conformément aux bonnes pratiques internationales;
- Le développement de l'audit informatique et le recours aux techniques informatisées de contrôle ;
- La consolidation de la gestion et de l'organisation des services internes de la Cour (y compris la conception d'un système d'information approprié).

#### Organisation bénéficiaire

Cour des Comptes  
Organisation partenaire  
Cours des Comptes française  
et portugaise, National Audit  
Office  
(GB)

#### Localisation géographique de l'action

Tunisie

#### Période de mise en œuvre opérationnelle

30 mois

#### Date de signature

Décembre 2011

#### Coût total de l'action (euros) :

1 461 000€

#### Contribution UE

1 461 000€

#### Coordonnées

Cour des Comptes  
25 avenue de la Liberté 1002  
Tunis  
E-mail : [info@courdescomptes.nat.tn](mailto:info@courdescomptes.nat.tn)  
Téléphone : +216 71 831 060  
Fax : +216 71 831 409  
Unité de Gestion du  
Programme d'Appui à l'Accord  
d'Association et au Plan  
d'Action Voisinage (P3A-II)  
Tél.: 216.71.843.793/795.057/8  
44.654/795.309  
Fax: 216.71.794.541  
Courriel: [directeur@ugp3a.gov.tn](mailto:directeur@ugp3a.gov.tn)

## Les réalisations en 2012

- Le séminaire de lancement s'est tenu le 19/09/2012. Il a réuni une centaine de participants (Cour des Comptes, membres de ministères, UGP, DUE, société civile, acteurs de la coopération internationale, presse). Cette réunion a permis des débats de qualité sur le rôle devant être joué par la Cour dans la GFP.
- Les Cours des comptes française et portugaise ont fourni des analyses détaillées des principes et du langage utilisés dans la rédaction des articles constitutionnels traitant du mandat et des fonctions des Cours de Comptes à travers le monde.
- Arrivée et prise de fonction d'un conseiller résident jumelage

## 4. Renforcement des Capacités Institutionnelles du Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation

### Contexte

Le CFAD, organisme créé en 1994, sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et du développement local, a pour mission d'appuyer la politique de décentralisation menée par le Gouvernement en contribuant au développement des capacités de management et de gestion du personnel aux niveaux tant régional que communal et central. Il s'acquitte de cette mission par des actions de mise à niveau, de perfectionnement et de formation du personnel des institutions cibles, ainsi que par la réalisation de missions de conseil et d'assistance au profit des collectivités locales et le développement d'activités de recherches, d'études et de publications sur cette thématique.

Dans un contexte post-14 janvier où la centralité des actions de l'Etat au niveaux local et régional est reconnue par tous, le manque de capacité des fonctionnaires – du point de vue tant humain qu'organisationnel – chargés de les mettre en œuvre a également été noté.

Les demandes adressées au CFAD, tant par les bénéficiaires des ses actions que par les décideurs ont, dans un tel contexte, été croissantes. Ceci a mis à jour la nécessité pour l'institution elle-même de renforcer rapidement ses capacités pour y faire face.

### Objectifs

- Soutenir l'effort engagé par le Tunisie dans la mise en œuvre d'une politique décentralisée de gestion des fonctionnaires territoriaux.

- Pour ce faire, renforcer la structure organisationnelle du CFAD par le biais d'une revue de son plan d'action ; de la restructuration de son ingénierie de formation ; de la redéfinition de ses systèmes d'informations et ; de la mise en place d'un observatoire des formations décentralisées des fonctionnaires territoriaux.

### Description

Dans le cadre de ce projet, une équipe de dix experts issus de la haute administration française a été mobilisée et mise à la disposition du CFAD en un temps record et pour une durée de six mois, afin de d'appuyer les efforts du CFAD dans les domaines suivants :

- Le renforcement de la structure organisationnelle du CFAD à travers la révision de son organigramme, la révision de son plan d'action, et la formulation d'indicateurs de performance et de qualité.
- La structuration de l'ingénierie de formation par la définition de nouvelles méthodes de travail et le développement de nouveaux produits de formation.

### Organisation bénéficiaire

Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation

### Organisation partenaire

Ecole Nationale d'Administration (ENA)

### Localisation géographique de l'action

Tunisie

### Période de mise en œuvre opérationnelle

6 mois

### Date de signature

30 Novembre 2011

### Coût total de l'action (euros)

200 000 euros

### Contribution UE

200 000 euros

### Coordonnées

Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD)

9 rue du Développement - Cité

El Khadhra ; 1003 Tunis -

Tunisie

Tél.: +216 71 808 226

Fax : +216 71 807 872

Courriel: CFAD.DOC@Email.

ati.tn

Unité de Gestion du

Programme d'Appui à l'Accord

d'Association et au Plan

d'Action Voisinage (P3A-II)

Tél.: 216.71.843.793/795.057/8

44.654/795.309

Fax: 216.71.794.541

Courriel: directeur@ugp3a.

gov.tn

- Le développement de nouveaux systèmes d'information (gestion des ressources, bases de connaissance, plate-forme de formation à distance).

- La mise en place d'un observatoire de formation décentralisée des fonctionnaires territoriaux dont les attributions incluraient, notamment, la prospection des métiers et des qualifications, la syndicalisation des moyens et activités de formation des fonctionnaires, et le développement de méthodes de recherche et d'analyse des activités de formation.

## **Les réalisations en 2012**

Le séminaire de clôture du jumelage qui s'est tenu en octobre 2012 a permis de vérifier que l'ensemble des objectifs assignés au projet avaient été atteints; permettant, en un laps de temps très court, d'insuffler une dynamique profonde de réorganisation des structures et des manières de faire au sein du CFAD.

Fort de ce succès, les discussions se sont aujourd'hui orientées vers la définition d'une assistance de plus long terme portée sur la mise en œuvre détaillée des changements introduits dans le cadre de ce jumelage léger.

## 1.2. SECTEUR PRIVÉ

### 5. PACS : Programme d'Appui à la Compétitivité des Services

#### Contexte

Le programme vise à améliorer la performance du secteur des services en Tunisie pour lui permettre de se préparer au mieux à l'ouverture progressive du secteur qui devrait résulter du processus de négociations pour la libéralisation des services dans le cadre de l'ALECA (accord de libre échange complet et approfondi).

#### Objectifs

Le programme contribuera à l'amélioration de la compétitivité des entreprises de services en vue de faciliter leur accès au marché, en particulier à l'international. Il permettra également de renforcer les capacités institutionnelles des organisations intermédiaires du secteur.

#### Description

Le programme concentrera ses actions sur 4 sous secteurs : la santé, les technologies de l'information et de la communication, le transport terrestre et les services professionnels et à l'entreprise.

Dans les différents sous secteurs visés, les entreprises soutenues pourront bénéficier de procédures de certification/labellisation, d'appui en matière de management et gestion. L'accent sera mis sur le renforcement des activités de recherche – développement. Enfin seront encouragées le développement de partenariats entre la sphère publique et le secteur privé.

Une approche flexible sera priorisée afin de permettre d'accompagner les dynamiques les plus prometteuses dans

un secteur qui n'a bénéficié à ce jour que de peu de soutien en matière de renforcement des capacités.

#### Réalisations en 2012

Le Ministère du Commerce et de l'Artisanat a commencé à préparer ses équipes à la mise en œuvre du programme en 2012 et les premières activités seront réalisées au cours de l'année 2013.

#### **Organisation bénéficiaire**

*Ministère du Commerce et de l'Artisanat*

#### **Localisation géographique de l'action**

*Ensemble du territoire tunisien*

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

*72 mois*

#### **Contribution UE**

*20 000 000 euros*

#### **Date de signature**

*9 juillet 2012*

**Organisation bénéficiaire**  
Banque de Financement  
des Petites et Moyennes  
Entreprises (BFPME), Société  
Tunisienne de Garantie  
(SOTUGAR)

**Organisation partenaire**  
Oséo - France

**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
24 mois

**Date de signature**  
28 novembre 2011

**Contribution UE**  
1 100 000 euros (Programme  
d'Appui à l'Accord  
d'Association)

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
BFPME

34, rue Hédi Karray – Centre  
Urbain nord

El Menzah IV- Tunis  
tel : 70 102 261  
fax: 71 716 919

[www.bfpme.com.tn](http://www.bfpme.com.tn)

Conseiller résident jumelage  
OSEO basé à la BFPME

Jean-Luc Daniel

[JL.daniel@bfpme.com.tn](mailto:JL.daniel@bfpme.com.tn)

tel : 95 99 16 63

## 6. Jumelage BFPME «Amélioration de l'accès au financement des PME»

### Contexte

La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) a été créée en mars 2005 avec trois objectifs principaux : dynamiser l'investissement dans les PME; inciter les banques à cofinancer la création et le développement des PME; et favoriser l'initiative privée et l'émergence des projets innovants ou à forte valeur ajoutée.

Un premier projet de jumelage en faveur de la BFPME mis en œuvre de juin 2007 à mars 2009, en partenariat avec la Finlande, avait permis l'accompagnement du démarrage de la BFPME. Cependant, le développement du réseau de la banque et l'évolution des orientations stratégiques en termes de positionnement et de décentralisation ont engendré l'identification de nouveaux besoins, notamment dans le financement de la transmission d'entreprises, des PME adjudicataires de marchés publics, de prêts dédiés au renforcement des fonds propres ou encore du soutien de l'effort des PME à l'exportation.

La Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) a déjà bénéficié d'un soutien de l'UE dans le cadre de précédents programmes d'appui à la mise à niveau de l'industrie.

Les deux organismes sont aujourd'hui dans une dynamique de rapprochement pour maximiser leurs synergies.

### Objectif

Le projet de jumelage vise donc simultanément à améliorer la qualité des services de la BFPME à travers l'adapta-

tion de ses produits aux spécificités des PME et la mise en place concomitante de mécanismes de garantie appropriés via la SOTUGAR.

### Description

Ce projet de jumelage s'articule autour de trois axes :

- La création d'une gamme complémentaire de produits de financement et de garantie permettant d'accompagner, en partenariat avec la place bancaire, le développement et l'innovation des PME et PMI,
- Le renforcement des relations de la BFPME et de la SOTUGAR avec l'ensemble de leurs partenaires financiers ainsi qu'avec les entreprises,
- L'accompagnement du renforcement des ressources humaines et le développement des compétences des délégations régionales dans l'ensemble des gouvernorats de la Tunisie, permettant d'offrir une plus grande proximité et une meilleure réactivité aux attentes des promoteurs.

### Les réalisations en 2012

La Banque Centrale de Tunisie a donné les autorisations nécessaires à la mise sur le marché du nouveau produit BFPME «Contrat de développement». La BFPME a lancé une campagne de marketing pour la présentation des nouveaux produits. Sur le plan de la gestion des ressources humaines, la rationalisation de l'organisation s'est traduite par une augmentation du taux d'encadrement et 11 nouveaux cadres ont pu être intégrés à la banque en fin d'année 2012.

Un plan d'action pour améliorer la politique de risque de la Banque a été développé.

## 7. Appui au développement de la microfinance en Tunisie par l'introduction du microcrédit accompagné et intégré.

### Contexte

Le gouvernement tunisien a entrepris avec l'appui de l'UE et de ses principaux bailleurs de fonds une réforme ambitieuse du secteur de la microfinance. Elle a abouti à la mise en place d'un environnement législatif et réglementaire désormais propice au développement du secteur, en ligne avec les meilleures pratiques internationales. La demande pour les produits de microfinance est très importante, les bénéficiaires potentiels sont estimés à 1 million de personnes, dont seulement 300.000 ont aujourd'hui accès à ces services.

Le développement de la microfinance, en particulier dans les régions les plus défavorisées du pays, est une priorité pour le gouvernement tunisien en vue de répondre aux attentes créées par la révolution.

### Objectif

Le projet vise à créer une société de microfinance servant les petits agriculteurs, les éleveurs et les micro-entrepreneurs des zones défavorisées et du grand Tunis.

Pour les quatre années à venir, les objectifs sont de distribuer 14500 microcrédits pour l'élevage, 4200 microcrédits accompagnant la création d'entreprises et 11500 microcrédits en secteur informel.

Cette action correspond aux objectifs généraux de relance économique, en permettant le renforcement et la densification d'activités existantes ainsi que le

développement de nouvelles activités, portées notamment par les jeunes diplômés dans les zones défavorisées.

### Description

Le projet permettra de financer 3 types d'activités :

- Agriculture et élevage : Les petites exploitations ont des sources d'investissement et un savoir technique limité et rencontrent de nombreuses difficultés dans l'accès au marché. Le projet vise à mettre à leur disposition un package : accès au crédit, conseil de gestion, appui technique et accès au marché.
- Microentreprises rurales et urbaines: Elles sont portées en priorité par des jeunes. Leur création et développement soutenus par un ensemble de services de formation et d'accompagnement permettent d'offrir un débouché aux diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle et de freiner l'exode vers le littoral.

- Activités génératrices de revenu: Leur développement dans les secteurs du petit commerce, des services et de l'artisanat vise à augmenter les revenus des populations les plus vulnérables en milieu urbain et rural, parfois en complément d'autres activités. Ces activités jouent un rôle important de stabilisateur social et économique.

### Les réalisations en 2012

Ce programme est en phase de démarrage en attendant la délivrance de l'agrément par le Ministère des Finances. La société de microfinance a été créée, les premiers partenariats techniques ont été formalisés et la stratégie et les outils de communication définis.

#### **Organisation responsable de la mise en œuvre**

ADIE - France

Organisations partenaires  
Delice Danone – Institut de l'Elevage

#### **Localisation géographique de l'action**

Grand Tunis, Gouvernorat du Kef et de Siliana en année 1 puis autres Gouvernorats en zones défavorisées à partir de l'année 2.

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

48 mois

#### **Date de signature**

9 juillet 2012

#### **Coût total de l'action**

9 175 666 euros

#### **Contribution UE**

1 400 000 euros

#### **Coordonnées de contact du projet (adresse/email/**

#### **website)**

ADIE international  
139 Boulevard de Sébastopol  
75002 Paris (France)  
Mme Maria NOWAK  
mnowak@adie.org  
www.adie.org

**Organisation bénéficiaire**  
Enda inter-arabe  
**Organisations partenaires**  
(source de financement, type de contrat, type de gestion)  
CREOVA (société d'investissement française), un opérateur tunisien de services de télécommunication, Accenture, Microfinance Opportunity

**Localisation géographique de l'action**  
Gouvernorats de Zaghouan, Béja, Jendouba, Le Kef, Siliana, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Gafsa et Tozeur

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
36 mois

**Date de signature**  
14 décembre 2012

**Coût total de l'action**  
3 023 442 euros

**Contribution UE**  
1 200 000 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**  
Essma Ben Hamida : Directrice Exécutive  
ENDA Inter-arabe  
Route de Bizerte Km3  
Immeuble Chérifa – BLOC A  
Cité Tahrir 2042  
Tunisie  
tel : + 216 71 22 25 22  
e-mail: [essma@endarabe.org.tn](mailto:essma@endarabe.org.tn)  
[www.endarabe.org.tn](http://www.endarabe.org.tn)

## 8. Inclusion financière des populations rurales enclavées à travers le 'branchless banking'

### Contexte

ENDA est la plus ancienne et la plus importante organisation de microfinance active en Tunisie. Dès 2004, ENDA a commencé à élargir son réseau pour s'introduire et servir les régions défavorisées et leur population. La dispersion géographique des localités et de la population rurale et l'enclavement de certaines zones difficiles d'accès par manque d'infrastructures et d'équipements collectifs ont constitué autant de contraintes à l'élargissement du réseau. L'utilisation des nouvelles technologies de communication grâce à la gestion numérique à distance du processus de crédit fournit une réponse à l'inaccessibilité de ces populations pour les services de microfinance.

### Objectif

ENDA se propose d'élargir son réseau de distribution de services à ces zones d'accès très difficile grâce à ces services à distance, sans pour autant faire peser des charges supplémentaires sur ses clients ni sur elle-même. Au terme du projet, il est prévu de toucher 400 000 clients supplémentaires, soit un triplement de la clientèle actuelle.

### Description

Le projet testera et mettra en œuvre la solution technologique qui permettra le développement à grande échelle du système 'branchless' (à distance grâce aux technologies de communication). La généralisation du projet et la mise en place du plan d'extension sera progressive, au terme du projet :

- un opérateur mdinar® (CREOVA) privé offrira, de façon pérenne (au-delà des 5 ans du projet), des services « cash in et cash out »;
- un réseau reconnu d'agents et de marchands de proximité relaiera l'offre de services de l'opérateur mdinar® auprès des bénéficiaires;
- tous les agents d'ENDA seront intégrés dans la logique du système financier à distance via une tablette tactile qui collecte les besoins des clients et permet de préparer des dossiers à distance.

### Les réalisations en 2012

Le projet démarre en 2013.



## 9. Création d'une Institution de Micro Finance (IMF) «greenfield» à destination des populations défavorisées en Tunisie'

### Contexte

Le gouvernement tunisien a entrepris avec l'appui de l'UE et de ses principaux bailleurs de fonds une réforme ambitieuse du secteur de la microfinance. Elle a abouti à la mise en place d'un environnement législatif et réglementaire désormais propice au développement du secteur, en ligne avec les meilleures pratiques internationales. La demande pour les produits de microfinance est très importante, les bénéficiaires potentiels sont estimés à 1 million de personnes, dont seulement 300 000 ont aujourd'hui accès à ces services.

### Objectif

Le projet va permettre la mise en place d'une institution de microfinance qui fournira des services financiers à au moins 40 000 clients (dont 24 000 en zones défavorisées) avec 250 000 bénéficiaires finaux. Les produits seront adaptés aux besoins des petits entrepreneurs et des chômeurs désirant créer une activité, en particulier dans les zones défavorisées.

### Description

L'action prévue, en associant le secteur bancaire tunisien de manière très large à MicroCred Tunisie via différents partenariats, permettra aux banques de contribuer plus efficacement au soutien

de la micro-entreprise et de la TPE (très petite entreprise) tunisienne. La stratégie de distribution de MicroCred Tunisie s'appuiera sur 3 types de maillages complémentaires, en vue de maximiser la couverture géographique de son réseau.

MicroCred Tunisie créera un réseau de 13 agences principales (qui compteront chacune entre 10 et 18 agents de crédit), en milieu urbain et périurbain, dans la plupart des zones défavorisées du pays, notamment dans les 5 gouvernorats les plus sensibles (Le Kef, Siliana, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa).

MicroCred Tunisie établira également un réseau de 17 agences secondaires.

Enfin, MicroCred Tunisie compte s'appuyer sur un partenaire technologique de solutions de paiement à distance, pour le développement d'un réseau de 150 correspondants permettant d'étendre sa portée.

### Les réalisations en 2012

Suite à la signature du contrat le 28 décembre 2012, le programme démarre en janvier 2013, en attendant la délivrance de l'agrément par le Ministère des Finances.

#### **Organisation responsable de la mise en œuvre**

*Microcred*

**Organisation (s) partenaire (s)**  
*SIGMA Conseil (France)*

#### **Localisation géographique de l'action**

*Grand Tunis (Ariana, Ben Arous, La Manouba et Tunis), Gouvernorats de Beja, Gafsa, Jendouba, Kairouan, Kasserine, Le Kef, Sidi Bouzid, Siliana, et Zaghuan*

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

*48 mois*

#### **Date de signature**

*28 décembre 2012*

#### **Cout total de l'action (euros)**

*3.671.581 euros*

#### **Contribution UE**

*1.835.790 euros*

#### **Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

*Mr Bodo Lieberam : Senior*

*Operations Expert*

*Microcred*

*44, rue de Prony, 75017 Paris*

*(France)*

*e-mail : [blieberam@microcred.org](mailto:blieberam@microcred.org)*

*org*

*Tel: 33 (0)1 49 21 26 47*

*Fax: 33 (0)1 49 21 26 27*

*<http://www.microcredgroup.com>*

*com*

**Organisation responsable de la mise en œuvre**  
Microfinanza

**Organisation partenaire**  
IMFs (BTS, Enda Interarabe),  
ministère des Finances,  
autorité de supervision de la  
microfinance, BCT, CRIF spa,  
autres opérateurs bancaires,  
clients des institutions  
financières

**Localisation géographique de l'action**  
Tunisie

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
12 mois

**Date de signature**  
septembre 2012

**Coût total de l'action**  
217.895 euros

**Contribution UE**  
187.390 euros

## **10. Etude Centrale de risques : Développer le cadre institutionnel et opérationnel de la microfinance en Tunisie**

### **Contexte**

Le gouvernement tunisien a entrepris avec l'appui de l'UE et de ses principaux bailleurs de fonds une réforme ambitieuse du secteur de la microfinance. Elle a abouti à la mise en place d'un environnement législatif et réglementaire désormais propice au développement du secteur, en ligne avec les meilleures pratiques internationales.

En l'état actuel du marché, il n'y a aucun système de communication systématique et obligatoire entre les acteurs concernés ni un système d'archivage des informations sur la clientèle bénéficiant de micro-crédits. Cela constitue un risque de cumul et de surendettement très élevé. La mise en place d'un système centralisant l'information sur ce type de risques (centre d'informations à l'usage des clients de crédit et des contribuables) permet d'éviter les risques liés aux prêts croisés entre les différentes IMFs au bénéfice du même client.

### **Objectif**

L'action proposée vise à contribuer au développement et au renforcement

du cadre institutionnel et opérationnel de la microfinance en Tunisie et en particulier à entamer le processus de mise en œuvre d'une centrale de risques au niveau national dédiée à la microfinance en conformité avec les indications du Ministère des finances et sur la base de la vision concertée adoptée pour le développement du secteur.

### **Description**

Le projet mettra en place cadre de concertation autour du thème de la centrale de risques pour la microfinance. Il préparera une proposition de plan de mise en œuvre d'une centrale de risque basé sur une activité de comparaison 'benchmark' des meilleures pratiques internationales.

### **Les réalisations en 2012**

Le projet a débuté en septembre 2012 et deux missions sur le terrain ont d'ores et déjà permis de sensibiliser et de consolider les relations avec les parties prenantes et opérateurs existants et futurs de la microfinance en Tunisie. Un comité de suivi du programme a été créé à l'initiative du Ministère des Finances dans lequel tous les opérateurs concernés du secteur public et privé sont représentés, y compris les bailleurs de fonds intéressés.

## 11. Programme d'appui à la Compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'Accès aux Marchés (PCAM)

### Contexte

Désireuse de dynamiser davantage les échanges avec l'Union européenne, la Tunisie souhaite lever les obstacles au commerce liés principalement aux normes produits, ainsi qu'aux institutions ayant pour mission d'assurer la conformité des produits à ces normes. Ces dernières institutions constituent ce que l'on nomme «l'infrastructure qualité».

Pour atteindre cet objectif, la Tunisie doit renforcer la convergence réglementaire avec l'UE, transposer les normes pertinentes en vigueur dans les principaux marchés d'exportation et adapter les institutions de l'infrastructure qualité tunisienne aux nouvelles exigences du marché européen. En parallèle, les nouvelles normes doivent être vulgarisées auprès des entreprises tunisiennes, qui doivent également être assistées pour adapter leur production en fonction des normes.

### Objectif

L'objectif du programme PCAM est, d'une part, d'adapter l'infrastructure qualité tunisienne aux besoins du marché européen, notamment afin de pouvoir conclure des accords de reconnaissance mutuelle avec l'UE dans le domaine de l'évaluation de la conformité de produits industriels (Agreements on Conformity Assessment and Acceptance of industrial products - ACAA), d'autre part, d'améliorer les capacités des entreprises tunisiennes à se conformer aux exigences réglementaires et normatives du marché communautaire dans les secteurs industriels et dans les services liés à l'industrie.

### Description

Le PCAM est mis en place à travers deux composantes principales. La composante 1 "Appui aux entreprises industrielles" contribue – à travers une assistance technique – à certifier les entreprises tunisiennes selon les normes internationales et à augmenter leur compétitivité à travers des actions de coaching technique et de coaching non technique. La composante 2 "Appui à l'infrastructure Qualité" fournit de l'équipement pour les laboratoires et autres institutions dans l'infrastructure qualité tunisienne, ainsi qu'une assistance technique pour la mise à niveau de ces institutions. Cette composante intervient dans un premier temps dans les secteurs prioritaires du PCAM (électriques, mécaniques et produits matériaux de construction) dans le souci d'assister dans la préparation de la Tunisie pour la conclusion des accords ACAA avec l'Union européenne.

Les résultats attendus de ce programme sont la dynamisation des échanges entre l'Union européenne et la Tunisie, une augmentation de la compétitivité des entreprises tunisiennes, ainsi qu'une protection accrue des consommateurs grâce à des produits respectant les normes internationales.

### Les réalisations en 2012

- Signature de conventions-cadres avec les structures partenaires en charge du démarchage des entreprises industrielles et de services liés à l'industrie, notamment les Centres Techniques Sectoriels et l'Agence de Promotion de l'Industrie ;
- Signature de 63 conventions avec des entreprises industrielles tunisiennes pour entamer leur mise à niveau;

### Organisations bénéficiaires

Les centres techniques sectoriels (CETIME, CTMCCV, CERT, CTAA, PACKTEC)  
Le Laboratoire Centrale d'Analyses et d'Essais (LCAE)  
Le Ministère de l'Industrie et de la Technologie (MIT)  
Le Ministère du Commerce et de l'Artisanat (MCA)  
L'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle (INNORPI)  
Les entreprises industrielles tunisiennes

### Localisation géographique de l'action

Tunis et tous Gouvernorats de Tunisie

### Date de signature

24/12/2009

### Période de mise en œuvre opérationnelle

84 mois

### Contribution UE

23 000 000 euros

### Coordonnées de contact du projet

Mme Amel Ben Farhat  
Responsable Nationale de Programme  
benfarhatamel@pcam.gov.tn  
www.pcam.gov.tn

- Contribution de 150,000 Euros à l'organisation du Carrefour d'Affaires et de Technologies 2012 (CAT12) ;
- Finalisation des appels d'offres et signature d'un total de 15 contrats d'équipement pour une valeur totale de plus de 4 millions d'euros, principalement au profit de laboratoires tunisiens.
- Finalisation de deux appels d'offres et signature des contrats pour deux études :
  - Une étude sur l'infrastructure qualité tunisienne et son positionnement vis-à-vis des pays similaires ;
  - Une étude qui vise à améliorer le système d'appui aux entreprises du PCAM.

## **12. Jumelage «Renforcement des capacités des structures chargées de la surveillance du marché, du contrôle de la qualité et de la protection du consommateur»**

### **Contexte**

La surveillance du marché peut être définie comme l'ensemble des activités mises en place par des organismes publics et privés pour assurer que les produits mis sur le marché tunisien respectent les réglementations et normes tunisiennes en matière de sécurité des produits – ceci dans le but de protéger la santé des consommateurs et de protéger les entreprises tunisiennes contre la concurrence déloyale.

Une des pré-conditions pour la signature d'un ACAA (Agreement on Conformity Assessment and Acceptance of industrial products) avec l'Union européenne est la mise à niveau du système de surveillance du marché tunisien à un niveau similaire à celui de l'Union européenne. Dans ce contexte, la Tunisie s'est engagée dans une vaste réforme du dispositif de surveillance du marché.

### **Objectifs**

L'objectif du projet est de doter le dispositif institutionnel de surveillance du marché d'un ensemble réglementaire cohérent, principalement au regard des engagements découlant de l'Accord d'Association avec l'UE. Le projet vise également à appuyer la Direction de la qualité et de la protection du consommateur (DQPC) en vue de favoriser la conclusion d'un accord ACAA avec l'UE.

Dans le domaine de la protection du consommateur, le projet vise à promouvoir l'éducation et la protection des consommateurs à travers l'harmonisa-

tion de la législation tunisienne dans le domaine avec celle de l'UE, ainsi qu'à travers le renforcement des capacités institutionnelles de l'Institut National de la Consommation.

### **Description**

Le projet s'articule autour de deux entités distinctes dans leurs missions - la DQPC et l'INC. La première exerce depuis de longues années des missions régaliennes du ressort de l'Etat (le contrôle de produits), alors que la seconde intervient comme outil d'assistance auprès des consommateurs et des associations de consommateurs.

Sous le strict angle de la perspective d'un ACAA, la DQPC constitue le point de mire des activités du jumelage. La DQPC devait résolument se positionner comme une administration centrale chargée de définir la politique de contrôle de la qualité des produits mis en vente sur le marché et progressivement abandonner ses tâches quotidiennes de contrôle au profit des services déconcentrés (les directions régionales du commerce).

Si l'angle est élargi à celui de la surveillance du marché, l'apport qualitatif de l'INC reste indéniable car il vise à développer un mécanisme de contrôle et de redevabilité face au secteur productif et commercial ainsi qu'une information accessible et juste pour tous les consommateurs. L'INC est une institution jeune ayant débuté ses activités en 2010. Cet organisme est, à travers le projet de jumelage, en recherche d'accompagnement Métiers en matière d'essais comparatifs, d'études et de communication grand public et associations.

### **Les réalisations en 2012**

Acquisition, à travers le programme

#### **Organisations bénéficiaires**

*La Direction de la Qualité et de la Protection du Consommateur (DQPC) du Ministère du Commerce et de l'Artisanat (MCA)  
L'Institut National de la Consommation de Tunisie (INC)  
Organisation partenaire Ministère du Commerce et de l'Artisanat (MCA)*

#### **Localisation géographique de l'action**

*Tunis et l'ensemble des gouvernorats de Tunisie*

#### **Date de signature**

*19/12/2011*

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

*24 mois*

#### **Contribution UE**

*1 400 000 euros (Programme d'Appui à l'Accord d'Association)*

#### **Coordonnées de contact du projet**

*Roland LAVAL*

*Conseiller résident de jumelage  
rolandglaval@hotmail.com*

PCAM, de 6 serveurs pour le déploiement du système d'information de la DQPC (5 serveurs) et de l'INC (1 serveur),

- Formation d'une cinquantaine d'agents de la DQPC et des DRC à des techniques nouvelles d'investigations (à titre d'exemple, l'introduction au contrôle documentaire ; les techniques d'export de documents numériques avec les pouvoirs simples)

- Installation d'un intranet provisoire au sein de l'INC

- Validation du cahier des charges complet pour la réorganisation du site internet de l'INC

- Engagement des actions concrètes de coopération avec le minis-

tère de l'Education nationale en faveur du programme d'Education à la consommation de la responsabilité de l'INC

- En coopération avec la DQPC, engagement par l'INC d'un dialogue transversal fructueux sur la problématique « Handicap et sphère consumériste » avec le projet de jumelage d' « Appui à l'insertion socio-économique des personnes handicapées ».

### **13. Jumelage d'Appui à l'Administration Tunisienne pour le développement des mécanismes du marché et de la concurrence au travers de la normalisation, de la certification et du registre du commerce**

#### **Contexte**

Aujourd'hui, environ 80% des échanges de la Tunisie se font avec le marché européen et celui-ci est de plus en plus influencé tant par la montée d'un profil de consommateurs exigeants, désireux de produits de plus en plus différenciés que par des exigences en matière de santé, de sécurité et d'aspects environnementaux des produits. La Tunisie doit donc s'adapter aux nouvelles normes des marchés d'exportation, si les industriels tunisiens veulent entrer directement sur ces marchés.

#### **Objectifs**

L'objectif du projet est de favoriser les normes comme outils d'amélioration de la performance des entreprises, et en particulier des PME. Ceci passe par le renforcement des capacités et le développement des services d'évaluation de conformité de l'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Intellectuelle (INNORPI), afin d'assurer son rôle dans le schéma général de l'infrastructure qualité nécessaire pour la signature des ACAAs avec l'Union européenne et des accords de reconnaissance mutuelle régionaux ou internationaux.

Le projet vise également à mettre en place un Registre Central du Commerce (RCC), fiable, transparent et sécurisé, devant permettre l'accès aux informations légales, économiques et juridiques qu'il contient et répondre à l'attente d'une

transparence de la vie des affaires tunisiennes, tant des acteurs économiques tunisiens et internationaux que des administrations publiques.

#### **Description**

Le projet de jumelage est construit autour de quatre composantes travaillant principalement sur la mise à niveau des services de normalisation et de certification de l'INNORPI. Le projet vise également la modernisation du Registre central du commerce en Tunisie. Finalement, une composante transversale vise l'amélioration des structures de support de l'INNORPI, comme la communication / marketing et les systèmes informatiques.

#### **Les réalisations en 2012**

Les réalisations suivantes ont eu lieu durant l'année 2012 :

- 17 cadres ont été formés à l'élaboration d'un plan marketing pour l'INNORPI
- 3 cadres de l'INNORPI ont été formés en gestion de ressources humaines et management par projet
- 3 cadres de l'INNORPI ont effectué une visite d'étude à l'Association Espagnole de Normalisation et Certification (AENOR) pour s'inspirer de son mode de fonctionnement
- Etat des lieux de l'existant en matière de communication institutionnelle et définition des moyens nécessaires pour la mise en œuvre d'une stratégie de communication
- Diagnostic du centre d'informations de l'INNORPI et comparaison avec les

#### **Organisations bénéficiaires**

L'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle (INNORPI)

Organisation partenaire  
Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale

#### **Localisation géographique de l'action**

Tunis, Tunisie

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

24 mois – signé le 29/12/2011

#### **Contribution UE**

1 000 000 euros (Programme d'Appui à l'Accord d'Association)

#### **Coordonnées de contact du projet**

Catherine VINCENSINI  
Conseiller Résident du Jumelage

[catherine.vincensini@afnor.org](mailto:catherine.vincensini@afnor.org)

centres espagnol et français. Préparation d'un cahier des charges pour un nouveau centre d'appels à l'INNORPI et élaboration d'un plan d'action pour l'ouverture du centre

- Etat des lieux de l'existant en matière de base de données client et recommandations pour la mise en place d'une base de données client structurée

- Etat des lieux sur l'utilisation de la normalisation dans les secteurs du tourisme, des matériaux de construction et produits mécaniques/électriques

- Assistance à la mise en place d'une campagne de sensibilisation sur les normes promouvant l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la responsabilité sociétale

- Assistance à la réalisation d'un guide d'achat public faisant la promotion des normes de produits dans le cahier des charges

- Etablissement d'un plan de formation pour les gestionnaires et auditeurs chargés de développer les nouveaux services d'évaluation de la conformité à l'INNORPI

- Analyse comparative des législations françaises/européennes et tunisiennes dans le domaine du Registre du Commerce

- Réalisation des audits informationnel, organisationnel et sécuritaire du système d'information existant au niveau du Registre du Commerce Central

- Réalisation d'une visite d'étude pour deux cadres informaticiens de l'INNORPI en France et en Espagne pour étudier les systèmes informatiques des registres du commerce français et espagnol



## 14. Jumelage «Appui à l'Administration Tunisienne pour le renforcement du système national de métrologie»

### Contexte

Depuis son entrée en activité, l'Agence Nationale de Métrologie (ANM) a multiplié les initiatives visant à promouvoir la recherche dans le domaine de la métrologie (métrologie scientifique), à ancrer les pratiques de management de la mesure dans le domaine industriel (métrologie industrielle) et à consolider les activités visant la protection du consommateur et la préservation de ses intérêts (métrologie légale).

### Objectif

L'objectif du projet est la promotion et le renforcement de l'infrastructure de métrologie, permettant de répondre aux besoins nationaux et régionaux (Euro-méditerranéen, Intermaghrébin et Panafricain) en la matière et de disposer d'un système de métrologie reconnu à l'échelle internationale. Il permettra de renforcer les capacités institutionnelles de l'administration tunisienne principalement l'Agence Nationale de la Métrologie et les structures intervenant dans le domaine de la métrologie afin de promouvoir et consolider le système national de métrologie et l'infrastructure y afférente, ainsi qu'une meilleure contribution scientifique et technique au réseau international de métrologie.

### Description

Le projet de jumelage est construit autour de quatre volets.

**Le volet 1** porte sur l'harmonisation de la législation tunisienne régissant la

métrologie avec l'acquis de l'UE correspondant et les exigences des instances internationales et européennes, telles que les recommandations de l'Organisation Internationale de la Métrologie Légale (OIML) et les guides de la Coopération Européenne en Métrologie Légale.

**Le volet 2** vise la mise à niveau du Système National de Métrologie (SNM). L'ANM est chargée de piloter le SNM et de coordonner les programmes et activités des différents intervenants dans ce domaine. Le SNM couvre les secteurs de la santé et de la sécurité publique, de l'environnement, du commerce, de l'industrie, de la recherche, du sport, des nouvelles technologies de l'information et de communication, etc.

**Le volet 3** est consacré au renforcement de la capacité managériale de l'ANM, à savoir le développement d'une stratégie et d'un plan d'affaires ainsi que la mise en place d'un système de management de la qualité conformément aux normes et standards européens et internationaux. Il portera aussi sur l'appui à la mise en place des systèmes d'information et de comptabilité analytique.

**Le volet 4** porte sur la consolidation de la capacité d'intervention de l'ANM et des composantes du SNM. Il s'agit de définir un plan de communication et la définition des périmètres du système d'information ainsi que le développement d'une unité de recherche au sein de l'ANM et l'appui aux PME pour le développement de la fonction métrologique.

### Les réalisations en 2012

- Liste des textes réglementaires conformes aux pratiques européennes à transposer dans la législation nationale élaborée

#### Organisation bénéficiaire

Agence Nationale de Métrologie (ANM)

Organisation partenaire

Ministère du Commerce et de l'Artisanat (MCA)

#### Localisation géographique de l'action

Tunis, Tunisie

#### Date de signature

17/10/2011

#### Période de mise en œuvre opérationnelle

36 mois

#### contribution UE

1 350 000 euros

#### Coordonnées de contact du projet

Daniela Milanova

Conseillère Résident du

Jumelage

danielamilanova@yahoo.com

- Liste des catégories d'instruments de mesure identifiées
- Modifications de l'arrêté sur les produits préemballés proposées
- Modifications de l'arrêté sur les chronotachygraphes proposées
- Domaines métrologiques sectoriels inventoriés
- Méthodes et scénarios de contrôle métrologique légal précisés
- Modalités d'application de nouvelle législation/réglementation technique proposées, à savoir des méthodes et scénarios de contrôle métrologique légal, y compris le contrôle des dispositifs médicaux et des instruments de mesure
- Plus de 125 cadres des administrations et structures concernées familiarisés avec la législation/réglementation technique européenne
- Le Système national de métrologie esquissé

## 15. Projet d'Appui au Système de Recherche Innovation (PASRI)

### Contexte

Le secteur de la Recherche Scientifique et Technologique en Tunisie a connu une évolution notable depuis 1996 par la loi d'orientation relative à la recherche scientifique, la formalisation de l'Accord spécifique de coopération scientifique et technologique entre la Tunisie et l'UE (2003), la création de divers instruments financiers d'intervention, le développement du secteur financier privé et la création des pôles de compétitivité.

Cependant, les retombées socio-économiques du secteur restent relativement faibles par rapport aux ressources engagées et le Système Recherche & Innovation dans son entièreté souffre encore de différentes lacunes.

La Tunisie a adopté une nouvelle politique industrielle orientée vers la création et le développement des PME ainsi que le soutien à la Recherche et Développement (R&D) pour favoriser l'innovation technologique. Le soutien et le renforcement des clusters productifs (technopôles, pôles de compétitivité...) et d'innovation représente l'un des points focaux de cette nouvelle politique.

### Objectifs

Le projet PASRI se propose d'améliorer la contribution de la recherche et de l'innovation à la croissance et au développement de l'emploi en Tunisie, en renforçant le lien entre la recherche scientifique et les entreprises.

Le PASRI vise principalement à renforcer les mécanismes de gouvernance du Système de Recherche et d'Innovation (SRI), à dynamiser le milieu de la

recherche, le milieu économique et les structures relais entre ceux-ci et à développer les activités de «réseautage» au niveau national et international avec le renforcement de la capacité de la Tunisie à intégrer les programmes de recherche européens.

### Description

Il prend en compte la nécessité de renforcer la coordination entre les composantes du SRI, l'appui à la promotion de l'innovation et du développement technologique, le renforcement des activités de valorisation des résultats de la recherche, le soutien au développement des réseaux d'échanges et du dispositif de veille & d'intelligence économique et le renforcement d'une dynamique de coopération et de partenariat scientifique entre les structures de recherche tunisiennes et celles des pays de l'UE.

Les résultats s'articulent autour de 3 volets, à savoir la Gouvernance, l'Interfaçage et le Réseautage:

Le premier volet permettra d'améliorer la gouvernance du SRI et le renforcement des ressources humaines impliquées.

Le second volet, occupant la partie la plus importante du budget alloué, se propose d'instaurer un ensemble d'actions pilotes telles que la création de nouveaux métiers liés au SRI (managers de la recherche, du transfert, de l'innovation), le rapprochement des établissements de recherche du monde économique, l'installation d'un Système de Management de l'Innovation (SMI) dans un échantillon de 200 entreprises, l'accompagnement des porteurs de projets innovants dans la phase d'amorçage et l'instauration d'un système de bourses de thèses au sein des entreprises.

Quant au troisième volet, il vise à amé-

#### Organisation bénéficiaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANPR : Agence Nationale de Promotion de la Recherche scientifique) + Ministère de l'Industrie et de la Technologie (APII : Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation).

#### Organisation partenaire

GIZ (Agence de Coopération Allemande)

#### Localisation géographique de l'action

Le projet a vocation à couvrir l'ensemble de la Tunisie et une attention particulière sera portée à l'équilibre régional de ses activités

#### Période de mise en œuvre opérationnelle

36 mois

#### Date de signature

23/12/2010

#### Coût total

12.340.000 €

#### Contribution UE

12.000.000 €

#### Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)

Adresse : 50 Av. Mohamed V. 1001, Tunis

Téléphone./ Fax : +216 71 834 855

email : [contact@pasri.tn](mailto:contact@pasri.tn)

[www.pasri.tn](http://www.pasri.tn)

liorer la capacité de la Tunisie à intégrer les projets de recherche européens (7ème programme cadre de recherche européen) à travers un accompagnement au montage de projets, un renforcement des points de contacts et des études prospectives et d'impact en matière de R&I.

## **Les réalisations en 2012**

Démarrage de l'accompagnement des entreprises pour l'installation d'un SMI : sensibilisation, sélection et démarrage avec une soixantaine d'entreprises.

Démarrage de l'action MOBIDOC (bourses de thèses en entreprise) : mise en place du dispositif, évaluation des dossiers et démarrage (108 candidatures et 74 retenues pour cette première vague).

Mise en place effective du dispositif d'assistance technique internationale (4794 hommes-jours d'expertise prévus).

Démarrage du dispositif des BUTT (Bureau Universitaire de Transfert Technologique).

## 16. CBC COMPASS : Assistance des filières productives dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'agroalimentaire, entre la Sicile et la Tunisie

### Contexte

Dans le bassin méditerranéen, on peut identifier des secteurs économiques qui gagneraient, en termes de compétitivité mondiale, à une meilleure intégration Nord/Sud mais aussi Sud/Sud. Ce constat est à développer à travers le renforcement de partenariats transfrontaliers de bassin afin de promouvoir l'intégration de certaines chaînes productives en valorisant les ressources et les savoir-faire endogènes et en assurant le respect du principe de développement durable.

### Objectif

L'objectif de cette initiative est de soutenir le développement régional des zones transfrontalières à travers la création d'un réseau d'institutions travaillant pour l'accompagnement de certaines filières de production en Sicile et Tunisie. Les activités du projet se concentrent principalement sur les filières des secteurs agro-alimentaire, de la pêche, et du tourisme.

### Description

Le projet COMPASS vise la création d'un réseau de partenariat entre institutions et organisations locales et nationales dans le domaine de la création et du soutien d'entreprises. Les principales activités consistent en l'échange de compétences, méthodes et techniques entre les partenaires du projet. Ensuite, le projet accompagnera les institutions pour formaliser le réseau, définir les standards

de fourniture de services et valider le système de distribution des services du réseau.

Sur la base d'une étude de la situation et des potentialités économiques dans les régions-cible, le projet aidera à identifier les principaux bénéficiaires du réseau et à promouvoir auprès des entrepreneurs siciliens et tunisiens, les services offerts par les structures d'appui. Enfin, des rencontres d'entrepreneurs et promoteurs seront organisées pour la création d'initiatives entrepreneuriales conjointes en Tunisie et en Sicile.

### Les réalisations en 2012

- Mise en place du réseau dans les deux régions transfrontalières pour appuyer et accompagner le processus d'intégration des filières productives dans les secteurs de l'agriculture, pêche, agroalimentaire et tourisme entre Sicile et Tunisie.
- Finalisation d'un protocole d'accord avec les acteurs socio-économiques pour les impliquer dans le choix des contenus et des stratégies pour la fourniture de services aux bénéficiaires finaux du projet.
- Organisation d'un atelier de travail, qui a vu la participation des représentants de trois des cinq partenaires italiens du projet: M. Vincenzo Palazzolo, Président de l'Association Culturelle « Centro Studi Ibleo » de Ispica, M. Buscema – maire de Modica et M. Ammatuna – maire de Pozzallo. Dans le cadre de cette manifestation, COMPASS a invité les représentants de deux autres projets IEVP-CT Italie-Tunisie – Agromed Quality et Qualimed – à présenter leurs activités pour entamer un processus de rapprochement et créer des synergies entre les trois projets transfrontaliers.

### Organisation bénéficiaire

API – Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation  
Organisations partenaires

Associazione Culturale « Centro Studi Ibleo », Comune di Ispica, Comune di Modica, Comune di Pozzallo, Comune di Scicli

### Localisation géographique de l'action

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC Sicile-Tunisie):

Italie (Sicile, province de Raguse, Ispica, Modica, Pozzallo) et Tunisie

(Gouvernorats de Ariana, Beja, Ben Arous, Bizerte, Jendouba, Manouba, Nabeul et Tunis)

### Date de signature

07/11/2011

### Période de mise en œuvre opérationnelle

24 mois

### contribution UE

715 986 euros

### Coordonnées de contact du projet

Rue Abou Hamed El-Ghazeli, Résidence El-Misk, Apt. 7 – Bloc B, 1er étage – 1073 Montplaisir, Tunis, Tunisie

Tél. 00216 71 906 272

web: [www.projet-compass.eu](http://www.projet-compass.eu)

email: [compass.italietunisie@gmail.com](mailto:compass.italietunisie@gmail.com)

**Organisation bénéficiaire**  
 Le Ministère de  
 l'Investissement de la  
 Coopération Internationale  
 (MICI) - Unité de Gestion du  
 Programme d'Appui à l'Accord  
 d'Association et au Plan  
 d'Action Voisinage (P3A-II)  
**Organisations partenaires**  
 Principalement les  
 administrations des états  
 membres de l'UE mais  
 aussi des organisations  
 internationales et contractants  
 privés.

**Localisation géographique de  
 l'action**  
 L'UE et le territoire national  
 Tunisien.

**Période de mise en œuvre  
 opérationnelle**  
 96 mois (2009 – 2016)

**contribution UE**  
 30 millions euros

**Coordonnées**  
 Unité de Gestion du  
 Programme P3A-II  
 Salem Akrouf, Directeur  
 Tél.: 216.71.843.793/795.057/8  
 44.654/795.309  
 Fax: 216.71.794.541  
 Courriel: [directeur@ugp3a.gov.tn](mailto:directeur@ugp3a.gov.tn)  
 Site web: <http://www.ugp3a.gov.tn>

### 1.3. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

## 17. Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'action Voisinage (P3A II) – TAIEX - SIGMA

### Contexte

Le P3A2 représente un instrument essentiel d'appui au plan d'action voisinage (PAV) conclu entre la Tunisie et l'UE, pour que celui-ci devienne un cadre de référence aux réformes, au service des objectifs stratégiques de développement et d'intégration de la Tunisie avec l'UE. Il approfondit les réformes soutenues antérieurement et élargit son champ d'action aux domaines moins avancés du partenariat UE-Tunisie. Il vise à sensibiliser et stimuler les demandes émanant de l'ensemble des secteurs et institutions concernés par la PAV et peut fournir un appui à l'administration tunisienne dans des champs transversaux d'intérêt stratégique pour la gouvernance du pays.

### Objectif

Il s'agit d'appuyer l'administration et toutes les institutions publiques tunisiennes contribuant à la mise en œuvre de l'AA et du PAV en leur apportant l'expertise, l'assistance technique et les outils de travail nécessaires à la réalisation des objectifs qui y sont définis.

### Description

Le programme se divise en 4 axes prioritaires :

- Renforcement de l'intégration et consolidation de la compétitivité (environnement des affaires, gouvernance publique/gestion budgétaire, secteur

des services, standardisation, calibration, qualité des produits).

- Appui aux politiques sectorielles d'intégration (veille zoo-sanitaire, transport, innovation)
- Consolidation des acquis sociaux et développement durable (promotion de l'emploi, protection sociale, services sanitaires, protection de l'environnement et le développement durable),
- Consolidation de l'Etat de droit et appui au processus de transition démocratique (axe rajouté en 2011)

Les principaux résultats attendus sont les suivants:

- Le rapprochement des législations et réglementations tunisiennes avec l'acquis communautaire dans tous les volets couverts par l'Accord d'Association;
- L'amélioration de l'efficacité des administrations et institutions publiques tunisiennes;
- L'identification de nouveaux créneaux de coopération dans les domaines: économique, social, sectoriels et de gouvernance;
- L'identification et la formulation de solutions pour les difficultés (notamment sociales) auxquelles fait face la mise en œuvre de l'AA et le PAV

### Les réalisations en 2012

Les fonds ont été intégralement alloués (99,9 %), témoignant du succès de ce programme basé sur la demande des partenaires tunisiens. Le programme a permis la mise en œuvre de nombreuses activités à travers 43 projets.

En 2012, des actions ont aussi été entreprises pour appuyer la transition poli-

tique, notamment dans le domaine de la liberté d'expression, le pluralisme des médias, la gestion du flux migratoire et le soutien de l'Institut supérieur de formation des avocats.

Les projets de jumelage institutionnels entre administrations tunisiennes et celles des Etats membres représentent 85% des engagements. Les actions dans le cadre des jumelages suivants font aussi l'objet de fiches individuelles :

- Renforcement des capacités institutionnelles du Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation
- Renforcement des capacités institutionnelles de la Direction Générale de la Planification et des Etudes pour le pilotage et le suivi du secteur du Transport
- Amélioration de l'accès au financement des PME
- Appui institutionnel dans les domaines de la surveillance du marché, du contrôle de la qualité et de la protection du consommateur.
- Appui institutionnel dans le domaine de la normalisation, de la certification et du registre du commerce
- Renforcement des capacités institutionnelles des structures chargées de la réforme de la gestion budgétaire
- Renforcement des capacités institutionnelles de la Cour des Comptes de la République Tunisienne en matière de contrôle et audit des fonds publics
- Mise en place d'un cadre politique monétaire axé sur le ciblage de l'inflation à la Banque centrale de Tunisie
- Renforcement des capacités du Centre National de Veille Zoosanitaire
- Appui pour la mise en place d'un Système d'Information Céréalière de prévision des récoltes et d'alerte précoce
- Développement et mise en place d'un système d'information médico-économique des établissements de santé dans une filière pilote
- Appui à l'insertion socio économique des personnes handicapées
- Appui au plan national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Appui institutionnel au Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle en matière de promotion de l'emploi
- Appui institutionnel en matière de gestion et de contrôle des produits chimiques
- Appui institutionnel dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable
- Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction
- Appui à l'administration tunisienne pour le renforcement du système national de métrologie
- Appui à la modernisation du Tribunal Administratif

L'instrument TAIEX a connu essor notable en 2012 avec la participation de 952 cadres administratifs aux activités TAIEX, à savoir: 6 séminaires, 2 missions d'évaluation (Peer review dans le secteur des douanes et statistiques), 4 missions d'expertises, 8 visites d'étude et la participation de cadres tunisiens à 11 séminaires multi-pays (justice, marché intérieur, agriculture). Dans le cadre de la promo-

tion des instruments TAIEX et SIGMA auprès des administrations bénéficiaires tunisiennes, un séminaire de sensibilisation a été organisé au mois de novembre 2012 avec la participation de responsables de la Commission européenne et des administrations tunisiennes (96 participants).

Les séminaires organisés en Tunisie ont porté sur :

- L'accès à l'information administrative en collaboration avec la Banque Mondiale ;
- La protection des données à caractère personnel ;
- La lutte contre le blanchiment de l'argent ;
- Les techniques d'élaboration des règlements techniques en référence aux normes et procédures d'évaluation de la conformité
- L'avenir du développement régional et local en Tunisie
- La lutte contre la corruption : procédure disciplinaires et conflits.

Les missions d'expertise ont concerné notamment les secteurs de l'agriculture (Appui à la mise en conformité de deux laboratoires pour le contrôle des bio-toxines sur les mollusques bivalves) et de l'industrie (la transposition de la directive R&TTE inhérentes à la radio et aux équipements de télécommunication)

Par ailleurs, les visites d'études ont été organisées au profit de l'Assemblée Nationale Constituante (Commission Justice), du Ministère de la Justice (pôle d'investigation financier), du Premier Ministère, et le Ministère de l'Industrie et ont permis aux administrateurs tunisiens de s'enquérir des modes de fonctionnement des administrations homologues européennes.

Les activités SIGMA ont porté sur :

- La justice administrative avec l'organisation d'un séminaire en décembre 2012 sur le renforcement de l'indépendance et de l'efficacité de la justice administrative Tunisienne.
- Une mission d'évaluation du cadre d'intégrité dans le secteur public en Tunisie et dont le but est d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption et la malversation.



## 18. Programme d'Appui à l'Accord d'Association et à la Transition (P3AT)

### Contexte

A la suite de la révolution de janvier 2011, une nouvelle étape a été envisagée pour poursuivre l'appui à l'administration tunisienne dans des thématiques liées à la transition démocratique et à l'amélioration de la bonne gouvernance. La transition démocratique n'est qu'à son début et doit être accompagnée d'urgence par des actions visant à garantir les droits de l'Homme et libertés fondamentales, la liberté d'association, d'expression et des médias, la bonne gouvernance, l'efficacité et la transparence de l'administration publique, l'indépendance de la justice et le droit à un procès équitable, la lutte contre la corruption, la sécurité et l'organisation des forces publiques, l'égalité homme/femme, et la meilleure gestion des frontières et de la migration.

### Objectif

Il s'agit de renforcer la capacité des administrations et institutions publiques et des acteurs de la société civile, notamment les organisations professionnelles, pour la réussite de la transition démocratique, la mise en œuvre de l'Accord d'Association, du Plan d'Action de la politique de voisinage et du Plan d'Action du partenariat privilégié en conformité avec les objectifs du programme SPRING (Support for Partnership, Reforms and Inclusive Growth).

### Description

Les activités à réaliser portent notamment sur :

- L'appui institutionnel pour le

renforcement des capacités de l'administration, la formation des fonctionnaires, des activités de conseils institutionnels, juridiques et techniques principalement par le biais de jumelages institutionnels

- La fourniture ponctuelle de matériels/équipement en complément d'appuis institutionnels
- La réalisation d'études et de projets pilote
- La formation, en Tunisie ou en Europe, notamment à travers des séminaires, ateliers, conférences, voyages/visites d'études et stages)

Les résultats attendus sont principalement les suivants:

- Le rapprochement des législations et réglementations tunisiennes avec l'acquis communautaire dans tous les volets couverts par l'Accord d'Association, le Partenariat Privilégié et les conventions internationales auxquelles la Tunisie pourrait adhérer.
- L'amélioration de l'efficacité des administrations et institutions publiques tunisiennes et de leur capacité à fournir aux citoyens et aux entreprises des services de qualité et de proximité.
- Le renforcement des capacités des administrations tunisiennes dans la réalisation et le suivi des résultats et recommandations émanant des travaux des instances de suivi de l'Accord d'Association, du Partenariat Privilégié et du nouveau Plan d'Action

- Le développement de partenariats entre les institutions publiques/organisations de la société civile tunisiennes et européennes.

#### **Organisation responsable de la mise en œuvre**

Le Ministère de l'Investissement de la Coopération Internationale (MICI) - Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (P3A)

#### **Organisation partenaire**

Principalement les administrations des Etats membres de l'UE mais aussi des organisations internationales et contractants privés.

#### **Localisation géographique de l'action**

L'UE et le territoire national Tunisien.

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

48 mois (2012-2016)

#### **contribution UE**

25 Millions d'Euros (10 MEUR en avril 2012 et 15 MEUR en décembre 2012)

#### **Coordonnées**

Unité de Gestion du Programme P3A

Tél.: 216.71.843.793/795.057/844.654/795.309

Fax: 216.71.794.541

Courriel: [directeur@ugp3a.gov.tn](mailto:directeur@ugp3a.gov.tn)

Site web: <http://www.ugp3a.gov.tn>

- L'accompagnement de la transition démocratique par implication de l'ensemble des secteurs de la société civile

### **Les réalisations en 2012**

Depuis avril 2012 (date de la signature de la Convention de Financement du P3AT), près de 50% des fonds de la première enveloppe de 10 MEUR ont été absorbés en quelques mois afin de soutenir des priorités liées à la transition démocratique (projets présentés dans des fiches individuelles):

- La réforme constitutionnelle/ fonctionnement des organes législatifs (ANC)

- les médias (radio tunisienne)
- le respect des libertés et droits fondamentaux (lutte contre la torture, droits des migrants/réfugiés, lutte contre les violences faites aux femmes)

- lutte contre la corruption (séminaire sur la récupération des avoirs mal acquis)

- La gestion budgétaire par objectif.

Les projets en cours sont majoritairement des subventions mais 5 jumelages sont déjà en cours de formulation.

## 19. MEDSTAT III – Amélioration de la production et utilisation de données statistiques dans les pays du voisinage Sud

### Contexte

Le projet s'inscrit dans le processus d'appui au développement démocratique à travers l'amélioration de la production et l'utilisation de données statistiques.

### Objectifs

Ce programme vise à promouvoir un processus d'élaboration des politiques fondé sur des faits probants et à favoriser un développement démocratique grâce à l'utilisation de données statistiques. MEDSTAT III augmentera et améliorera la fourniture de données dans six domaines thématiques prioritaires : l'agriculture, l'énergie, les migrations, les statistiques sociales, les transports, le commerce et la balance des paiements – et encouragera une utilisation accrue de ces données. Les statistiques environnementales, qui constituent aussi une priorité, seront couvertes par un projet parallèle de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), qui assurera la coordination et participera aux activités statistiques relatives à l'agriculture, à l'énergie et aux transports.

### Description

Ce projet entend améliorer les capacités statistiques et renforcer la structure institutionnelle des instituts nationaux de statistiques et du système national de statistiques des pays partenaires méditerranéens afin de recueillir les données actualisées, adaptées, pertinentes et de grande qualité nécessaires aux prises de décisions politiques et à la bonne

gouvernance. De plus, il encourage la poursuite de l'harmonisation des données statistiques avec les normes européennes et internationales, ainsi que la consolidation du processus d'échanges de données entre les deux zones.

Les experts du programme MEDSTAT III travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues des pays partenaires pour réaliser les activités du projet et transférer du savoir-faire et des pratiques par le biais d'une assistance technique ciblée, d'un échange d'expériences, d'ateliers et de séminaires, de cours de formation et de visites d'étude. Le programme vise en outre à assurer une diffusion plus conviviale des statistiques et à mieux faire comprendre leur importance aux utilisateurs finaux (classe politique, gouvernements, administration, secteur privé, journalistes, universités, société civile, institutions européennes et internationales).

### Les réalisations en 2012

- 34 participants Tunisiens aux événements régionaux dans les domaines des statistiques sectorielles couvertes par le projet
- Assistance à la préparation de la stratégie nationale de développement des statistiques agricoles (phase de diagnostic terminée) dans le cadre de la Stratégie Globale promue par la FAO, Eurostat, Banque Mondiale et autres institutions internationales
- Assistance à l'amélioration de l'estimation des revenus agricoles
- Assistance à la production d'indicateurs de performance économique, technique et environnementale des transports

**Organisations bénéficiaires**  
ENP – South: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie, Tunisie  
**Organisation partenaire** Agence Européenne de l'Environnement  
**Localisation géographique de l'action**  
ENP – South: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie, Tunisie  
**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
36 mois  
**contribution UE**  
4 millions euros  
**Coordonnées de contact du projet**  
<http://ec.europa.eu/eurostat/medstat>

- Étude des asymétries des statistiques du commerce extérieur

- Organisation avec l'INS d'un évènement sous-régional : « Formation de formateurs : publication conviviale des statistiques et principes basiques de la publication et diffusion des statistiques agricoles (participants : Maroc, Algérie, Liban, Tunisie)

## 2. Développement durable

### 2.1 ENVIRONNEMENT

#### 20. Programme Environnement et Energie (PEE)

##### Contexte

La mise à niveau environnementale en Tunisie concerne les entreprises industrielles, ainsi que les gestionnaires publics et privés et les opérateurs du secteur agricole, en priorité dans les domaines des abattoirs, de l'élevage de volaille et des huileries. D'un point de vue institutionnel, cette approche implique une décentralisation de l'action environnementale, de manière à répondre d'une manière plus efficace aux exigences des acteurs au niveau local. L'avènement de la révolution du 14 janvier 2011 est de nature à consolider le rôle des différentes composantes de la société civile à travers une contribution effective à la définition des politiques environnementales et de maîtrise de l'énergie. Celles-ci connaîtront désormais une implication directe des citoyens tant au niveau de la conception que de la mise en œuvre et du suivi.

##### Objectifs

- Réduction de l'impact environnemental des entreprises industrielles, agricoles et touristiques par des actions de prévention et lutte contre la pollution, de renforcement de la sécurité industrielle ainsi que des actions de mise à niveau et des mesures de maîtrise de l'énergie
- Appui au développement institutionnel des services de l'administration tunisienne en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique environnementale et de l'énergie. Renforcement des capacités des acteurs de

l'environnement pour la préservation, l'exploitation durable et la valorisation des ressources y inclus l'énergie

- Sensibilisation des différentes catégories de la société tunisienne aux divers aspects liés à l'environnement, au développement durable et à la maîtrise de l'énergie et promotion des actions environnementales et de maîtrise de l'énergie

##### Description

Le projet vise à soutenir la politique environnementale et de développement durable de la Tunisie et à contribuer au développement et à la consolidation d'une stratégie soutenable en matière d'environnement et d'énergie par la promotion d'une bonne gouvernance environnementale. Il comprend une composante environnementale et une composante de maîtrise de l'énergie.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les pollutions relatives aux activités industrielles, agricoles et touristiques sont réduites
- La qualité des dossiers FODEP est améliorée
- La mise à niveau environnementale des entreprises est améliorée et les nuisances des entreprises sur l'environnement sont diminuées
- Les capacités techniques et organisationnelles des acteurs publics de l'environnement sont renforcées ; la décentralisation de l'action environnementale est favorisée et améliorée.
- L'intégration et l'action des acteurs gouvernementaux et de la société civile dans l'action environnementale sont renforcées.

**Organisations bénéficiaires**  
Ministère de l'Environnement,  
Centre International  
des Technologies de  
l'Environnement de Tunis  
(CITET), Agence Nationale de  
Protection de l'Environnement  
(ANPE), Agence de Protection  
et d'Aménagement du Littoral  
(APAL), Agence Nationale pour  
la Maîtrise de l'Energie (ANME)

**Organisations partenaires**  
Ministère de l'Investissement  
et de la Coopération  
Internationale (MICI),  
Ministère de l'Industrie

**Localisation géographique de l'action**  
Territoire tunisien

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
72 mois – Signé le 30/12/2008

**Contribution UE**  
33.000.000 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**  
Monsieur Slim Belkahia, Co  
CITET, slim.belkahia@meci.gov.  
tn, <http://www.pr-e-e.org/>

- L'intensité énergétique des produits et services est diminuée à travers l'augmentation des investissements dans les mesures de maîtrise de l'énergie dans l'industrie et le tertiaire hôtelier

- Les capacités techniques et organisationnelles des acteurs publics de la maîtrise de l'énergie sont renforcées.

### Les réalisations en 2012

L'année 2012 a coïncidé avec l'atteinte du rythme de croisière par le programme, du fait notamment du lancement des trois missions d'assistance technique prévues, respectivement au profit du Ministère de l'environnement, de l'ANPE et de l'APAL, du CITET et de l'ANME. Les réalisations par composantes se présentent comme suit :

- La fourniture de plusieurs équipements de mesure et suivi de l'environnement et de matériel roulant au profit du CITET, de l'ANPE et de l'APAL au Ministère de l'environnement

- Des activités de formation et de soutien à la mise à niveau environnementale au profit de 23 entreprises

- L'identification des principaux problèmes de pollution des unités d'élevage de volaille, des huileries et des abattoirs et la constitution d'une base de données industrielles s'y rattachant

- Des ateliers de travail pour l'intégration du développement durable dans les secteurs des transports, du tourisme, de l'industrie et de l'agriculture

- L'évaluation de l'efficacité du réseau des stations de mesures en mer et leur représentativité sur le littoral tunisien.

- L'identification et promotion de nouvelles mesures d'efficacité énergétique dans le secteur industriel

- Une étude au sujet de la restructuration du Fonds national de maîtrise de l'énergie (FNME)

- Le démarrage d'une action de soutien à l'ANME pour l'élaboration d'une stratégie de maîtrise de l'énergie

- Le taux d'avancement de l'appui budgétaire au FNME à fin 2012 était de 14% (décaissements d'environ 2,3 millions d'euros sur un total de 16 millions d'euros).

## 21. Bonification d'intérêt sur prêt de la Banque Européenne d'Investissement pour la mise à niveau environnementale des usines du Groupe Chimique Tunisien

### Contexte

Cinquième opérateur mondial dans le secteur des phosphates, le Groupe Chimique Tunisien (GCT) procède à la transformation de plus de 80% de la production en acide phosphorique et engrais chimiques phosphatés, et exporte vers plus de 50 pays. Cette activité de transformation est source de plusieurs polluants, de nature gazeuse (oxydes de soufre et d'azote, fluor et mauvaises odeurs), liquide (eaux gypseuses) et solide (phosphogypse avec ses impuretés). Aussi, le GCT a lancé un programme de mise à niveau environnementale de ses installations qui constitue, avec le projet de transport et mise en terril du phosphogypse à Gabès, la pièce maîtresse de sa politique environnementale.

### Objectif

L'objectif spécifique du projet est de réduire les risques sanitaires et autres effets liés à la pollution dans les régions concernées.

### Description

Le projet vise à contribuer à un meilleur équilibre environnemental dans les

zones touchées par les pollutions du GCT et à l'amélioration des conditions de vie de la population. Il se réalise par le biais d'un prêt de la BEI accordé au GCT pour la mise à niveau environnementale de certaines installations du GCT à hauteur de 55 millions d'euros assortis d'une bonification d'intérêt maximale de 3 % sur ledit prêt de la part de l'UE d'un montant maximum de 10 millions d'euros.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les risques sanitaires et autres effets liés à la pollution dans les régions concernées sont réduits
- La protection des nappes phréatiques est accrue, la charge organique polluante rejetée dans la Méditerranée est diminuée
- La qualité de l'air autour des sites de production est améliorée et les consommations en eau et énergie sont diminuées.

### Les réalisations en 2012

Composantes précédemment achevées :

- aménagement d'une nouvelle aire de stockage de phosphogypse pour l'usine TIFERT.

Composantes en cours de réalisation :

- alimentation de l'usine en gaz naturel en substitution du fioul (M'Dhilla) ; assainissement des stations de broyage

### Organisation responsable de la mise en œuvre

Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MICI)

### Organisation(s) partenaire(s)

Groupe Chimique Tunisien, Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Industrie, BEI

Localisation géographique de l'action Programme bilatéral: Skhira, M'Dhilla, Sfax, Gabès

### Période de mise en œuvre opérationnelle

84 mois – Signé le 30/12/2008

### Coût total de l'action

157.000.000 Euros

### Contribution par le prêt de la BEI

627,868.66 euros

### Contribution de l'UE

10.000.000 euros

### Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)

Monsieur Abdelwaheb Ajroud, GCT, [abdelwaheb.ajroud@gct.com.tn](mailto:abdelwaheb.ajroud@gct.com.tn), <http://www.gct.com.tn/>

- tamisage des unités TSP (M'Dhilla) ; étude de caractérisation environnementale des usines du GCT ; réduction des émissions d'ammoniaque des unités DAP à Gabès ; système de monitoring environnemental

Composantes au stade d'études :

- réalisation d'une décharge de phosphogypse par voie humide pour l'usine GCT (Skhira) ; retrofit des deux unités de production d'acide sulfurique pour la réduction des émissions de SO<sub>2</sub> par voie de double conversion / double absorption (Skhira et M'Dhilla)

Composantes en phase d'appel d'offres :

- construction de digues de protection et d'isolement de la plateforme de mise en terril du phosphogypse et installation de récupération et recyclage d'eau gypseuse (Skhira) ; Plantation de rideaux arborés.



## 22. Jumelage «Appui à l'Administration Tunisienne pour le développement de l'éco-construction»

### Contexte

La Tunisie a entrepris une politique globale dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable considérés comme des éléments clé pour un modèle de développement équilibré du pays. Cette politique se focalise sur plusieurs aspects stratégiques, comme la maîtrise de l'énergie, l'assainissement urbain, l'embellissement des villes, la conservation des ressources naturelles, etc. En matière d'aménagement des espaces urbains, la vision de la Tunisie porte sur l'édification de « la ville du futur » avec un aménagement moderne, un urbanisme évolué et la construction de logements économes en énergie et en eau, dans le cadre d'un environnement sain.

### Objectif

L'objectif spécifique du projet est le renforcement institutionnel et la promotion de l'éco-construction en Tunisie.

### Description

Le projet est articulé autour de quatre composantes:

- le renforcement de la sensibilisation à l'environnement de toute la filière construction (prise en considération de l'empreinte écologique des bâtiments pendant le cycle de vie)
- l'optimisation des ressources culturelles, des gisements du site, la gestion des déchets de chantiers et des dé-

chets de déconstruction des bâtiments en fin de vie

- la maîtrise de l'énergie dès la conception des bâtiments et la mise en œuvre des énergies renouvelables

- l'aménagement territorial urbain ainsi que l'accroissement de la qualité de vie.

Le projet se réalise dans le cadre du programme d'appui à l'accord d'association et à la mise en œuvre du plan d'action de voisinage entre l'UE et la Tunisie (P3A) et est mis en œuvre par des institutions publiques européennes, notamment françaises, portugaises et allemandes.

Les résultats attendus sont les suivants :

- La législation et la réglementation intégrant les aspects liés à l'éco-construction sont développés et harmonisés avec les acquis, les politiques et les pratiques de l'UE
- Le domaine de l'éco-construction est vulgarisé et promu
- Les capacités managériales de la Direction Générale des Bâtiments Civils (DGBC), nécessaires à la diffusion des pratiques de l'éco-construction, sont renforcées
- La capacité d'intervention de la DGBC en éco-construction est renforcée.

### Les réalisations en 2012

L'année 2012 a vu le démarrage du projet avec le déploiement des équipes de terrain, la prise de contact avec l'ensemble des partenaires, la définition des activités à réaliser et le lancement des premières activités marqué par un sémi-

#### Organisation responsable de la mise en œuvre

Ministère de l'Équipement,  
Direction générale des  
bâtiments civils (DGBC)

Organisation (s) partenaire (s)  
Ministère de l'Investissement  
et de la Coopération  
Internationale

#### Localisation géographique de l'action

Territoire tunisien

#### Période de mise en œuvre opérationnelle

24 mois - démarré le 1/03/2012

#### Coût total de l'action

1.200.000 euros

#### Contribution UE

1.200.000 euros (Programme  
d'Appui à l'Accord  
d'Association)

#### Coordonnées de contact du projet (adresse/email/ website)

M Sahbi Missaoui, DGBC,  
sahbi.missaoui@mehat.gov.tn,  
M Georges Debiesse, Ministère  
français en charge de  
l'écologie, georges.debiesse@  
developpement-durable.  
gouv.fr

naire de présentation qui a eu lieu à Tunis le 24 mai 2012.

Les réalisations du projet ont été les suivantes :

- Une synthèse des documents de référence de la législation tunisienne reliée à l'éco-construction a été réalisée et mise en perspective avec la réglementation européenne. L'élaboration de nouveaux textes de loi a commencé.

- Les premiers éléments devant servir à la définition d'un plan stratégique de communication ont été réunis. Un onglet jumelage a été créé sur le nouveau site du Ministère de l'équipement. Des propositions de critères de l'éco-construction spécifiques aux bâtiments

civils ont été élaborées en coordination avec les travaux menés par ailleurs (Ministère de l'environnement, CITET, ANME). Des actions de sensibilisation à l'éco-construction ont été engagées en direction des professionnels de la conception des bâtiments.

- Une première analyse visant à mettre en place une démarche qualité a été engagée, ainsi qu'un audit interne en parallèle, suivis d'un diagnostic concernant l'organisation de la DGBC

- Les premières formations au profit des cadres de la DGBC ont été réalisées. Deux projets de bâtiment en phase conception ont fait l'objet de prescriptions visant à améliorer la prise en compte de l'éco-construction.

## 23. Jumelage «Appui institutionnel dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable»

### Contexte

Suite à la révolution de janvier 2011, la Tunisie fait face à de nouveaux défis sociaux et économiques qui reflètent en bonne partie les déséquilibres de développement existants entre, d'une part les zones urbaines et côtières du pays, d'autre part les zones de l'intérieur restées à l'écart des opportunités de développement. L'environnement en souffre et la phase de transition actuelle de la Tunisie s'accompagne de phénomènes qui portent atteinte aux ressources naturelles (coupe d'arbres forestiers, occupation des sols, par la prolifération de dépotoirs sauvages et par l'affaiblissement des structures étatiques de contrôle).

Les relations UE-Tunisie dans ce domaine sont marquées par les objectifs fixés dans le plan d'action de voisinage, objectifs qui comprennent entre autres la promotion du développement durable et l'intégration de l'environnement dans les secteurs économiques du pays, la promotion d'une bonne gouvernance environnementale, tout en renforçant et dynamisant les mécanismes de coopération sur les questions environnementales.

### Objectif

L'objectif spécifique du projet est le renforcement institutionnel des structures du ME chargées de l'environnement.

### Description

Le projet se réalise dans le cadre du programme d'appui à l'accord d'asso-

ciation et à la mise en œuvre du plan d'action de voisinage entre l'UE et la Tunisie (P3A) et est mis en œuvre par des institutions publiques européennes, notamment françaises, finlandaises et hollandaises.

Il s'articule autour de trois composantes qui visent à :

- Rapprocher la législation et la réglementation environnementale nationale de celles de l'UE.
- Actualiser et renforcer la stratégie d'intégration du développement durable dans les politiques publiques et les pratiques de l'administration.
- Renforcer les capacités d'intervention opérationnelle et les capacités institutionnelles, managériales et organisationnelles des institutions bénéficiaires.

### Les réalisations en 2012

L'année 2012 a vu le démarrage du projet avec le déploiement des équipes de terrain, notamment d'un conseiller résident de jumelage français, la prise de contact avec l'ensemble des partenaires, la définition des activités à réaliser à travers le lancement des premières activités marqué par un séminaire de présentation à Tunis le 30 mai 2012.

Les principales réalisations ont été les suivantes :

- Les thématiques prioritaires à analyser ont été définies et validées, les premiers tableaux de correspondance ont été préparés sur les thèmes de la biodiversité et de la gestion et valorisation des déchets.

#### **Organisation responsable de la mise en œuvre**

Ministère de l'Environnement (ME)

#### **Organisation(s) partenaire(s)**

Organismes sous tutelle (OST) du ME, à savoir Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET), Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE), Agence Nationale d'Aménagement et de Protection du Littoral (APAL)

#### **Localisation géographique de l'action**

Territoire tunisien

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

24 mois – démarré le 1/03/2012

#### **Coût total de l'action**

1.200.000 euros

#### **contribution UE**

1.200.000 euros (Programme d'Appui à l'Accord d'Association)

#### **Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Mme Sabria Bnoui, ME, sd.cib@mineat.gov.tn

M Rouchdy Kbaier, Ministère français de l'écologie Rouchdy.Kbaier@developpement-durable.gouv.fr

- En attente de la validation de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD). Une première mission a toutefois permis, au travers d'une série de réunions, de présenter la première version de la SNDD aux principaux départements ministériels concernés ainsi qu'aux services du Premier Ministre et de recueillir leurs observations.

- Un diagnostic des contraintes et atouts du CITET a été engagé.

- Le travail sur le renforcement des capacités dans le domaine des études d'impact a été engagé et des premières recommandations ont pu être faites.

- Un audit institutionnel a été engagé. Des premières recommandations ont été élaborées.

- Une formation aux techniques de la gestion budgétaire par objectif (GBO) a été organisée pour les cadres du ME et des OST.

## 24. Jumelage «Appui institutionnel en matière de gestion et de contrôle des produits chimiques»

### Contexte

Depuis 2008, et en vertu des accords de libre échange signés avec l'Union Européenne, la Tunisie est devenue le premier pays de la rive du sud de la Méditerranée à libéraliser totalement ses importations de produits industriels en provenance de l'Europe. Pour profiter pleinement des opportunités offertes par cette libéralisation, l'Etat tunisien s'est engagé à multiplier les réformes et programmes pour répondre au mieux aux engagements découlant de cette libéralisation et lever les obstacles aux échanges commerciaux, notamment ceux liés à la préservation de la santé et de l'environnement.

Il devient donc impératif pour la Tunisie d'effectuer un rapprochement réglementaire qui amène ses produits au même niveau de sécurité sanitaire et environnementale que les produits européens. Le système législatif tunisien en matière de gestion et contrôle des produits chimiques, quant à lui, demeure incomplet notamment pour ce qui est de la classification et l'étiquetage ou encore l'évaluation du potentiel de nuisance.

### Objectif

L'objectif du projet est de préparer le tissu industriel aux mutations managériales, organisationnelles et technologiques liées à l'application des règlements européens REACH et CLP

### Description

Le projet se réalise dans le cadre du programme d'appui à l'accord d'association et à la mise en œuvre du plan d'ac-

tion de voisinage entre l'UE et la Tunisie (P3A) et est mis en œuvre par des institutions publiques européennes.

Il comporte trois composantes qui touchent à l'harmonisation réglementaire, au renforcement des capacités opérationnelles du Centre Technique de la Chimie (CTC) et à la mise en place d'une stratégie d'information et de communication dans ce secteur.

Les résultats attendus sont les suivants :

- La législation et la réglementation liées à la gestion et au contrôle des produits chimiques sont harmonisées avec l'acquis de l'UE
- Les missions des administrations, institutions et laboratoires concernés par les activités liées à l'application de REACH-CLP sont mises à jour et renforcées
- Les capacités d'intervention du CTC liées à l'application de REACH-CLP sont renforcées
- Les différentes parties prenantes (structures administratives, industriels, exportateurs,..) concernées par REACH-CLP sont informées et sensibilisées.

### Les réalisations en 2012

L'année 2012 a vu le démarrage du projet avec le déploiement des équipes de terrain, notamment d'un conseiller résident de jumelage, la prise de contact avec l'ensemble des partenaires, la définition des activités à réaliser à travers le lancement des premières activités. Un séminaire de lancement a eu lieu à Tunis le 6 juin 2012.

#### **Organisation responsable de la mise en œuvre**

Ministère de l'Industrie /  
Centre Technique de la Chimie (CTC)

#### **Organisation (s) partenaire (s)**

Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale, Ministère des Affaires Sociales

#### **Localisation géographique de l'action**

Territoire national

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

24 mois

#### **Coût total de l'action**

950.000 euros

#### **contribution UE**

950.000 euros (Programme d'Appui à l'Accord d'Association)

#### **Coordonnées de contact**

#### **du projet (adresse/email/ website)**

Madame Samira Ben Amara,  
CTC, [ctc@planet.tn](mailto:ctc@planet.tn)  
Monsieur Johannes Mayer,  
Agence Autrichienne de l'Environnement (AAE),  
[johannes.mayer@umweltbundesamt.at](mailto:johannes.mayer@umweltbundesamt.at)

Les principales réalisations du projet ont été les suivantes :

- Le cadre réglementaire existant a été analysé (recensement des textes réglementaires et normatifs tunisiens et comparaison avec la législation de l'UE); un groupe de travail sur la législation a été constitué et un schéma juridique du futur texte réglementaire a été élaboré.
- Le volume d'activités du CTC concernant la gestion des produits chimiques a augmenté de 7 % et le nombre de services proposés par le CTC sur cette thématique a augmenté de 33 %
- Le nombre d'entreprises ayant bénéficié de formation sur la gestion des produits chimiques a augmenté de 7 %.
- Une stratégie de communication a été définie.

## **25. Contribution à la mise au point d'un modèle intégré d'amélioration, d'aménagement et de gestion agro-sylvo-pastoral compatible avec les objectifs de conservation et orienté vers les communautés vulnérables des zones périphériques du Parc National de Bou-Hedma**

### **Contexte**

Créé en 1980, le parc National de Bou-Hedma est classé en réserve de la biosphère par l'UNESCO. Situé dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, d'une surface de 16.488 ha, il constitue un écosystème de transition entre la zone des hautes steppes et la dorsale pré-sahélienne. Dans le parc et sa périphérie habitent 941 familles, avec une population estimée à 5000 personnes. Au fil des années, il a subi une forte pression au détriment des espèces animales endémiques, notamment les antilopes sahélo-sahariennes. Par ailleurs, la création du parc a été accompagnée par l'interdiction du pâturage par le bétail domestique, ce qui a affecté négativement l'économie de subsistance des communautés locales. Dans cette situation, le parc a fait l'objet d'un commerce illicite des espèces animales et végétales protégées. Après la révolution, des dégâts considérables ont été enregistrés, suite à des actions anarchiques de parcours, de prélèvement de bois et de destruction des clôtures.

### **Objectif**

Le projet vise à faciliter la prise en compte des besoins des populations vivant à proximité, en concertation avec elles et en recherchant une implication directe des groupements de développement agricole et des autres acteurs territoriaux concernés.

### **Description**

Le projet est organisé en cinq composantes, qui permettront à terme :

- L'élaboration du plan de gestion et d'aménagement durable et amélioration des ressources agro-sylvo-pastorales du parc naturel de Bouhedma
- La création d'activités rentables : augmentation des revenus des populations et intégration des femmes et des jeunes à ces différentes activités
- Le renforcement des capacités d'organisation et d'interlocution des GDA locaux
- Le renforcement des capacités de transfert de techniques et de solutions de la recherche agricole tunisienne vers les bénéficiaires ruraux
- Le renforcement des capacités de coordination et d'interlocution des pouvoirs publics avec les acteurs concernés par les zones protégées et les populations riveraines.

### **Les réalisations en 2012**

Le projet a démarré en juillet 2012. Les équipes du projet sont en place, ont effectué des visites sur le terrain et ont pris contact avec les parties prenantes au niveau local. Les dispositifs de coordination avec les organismes internationaux qui sont intervenus, ou comptent intervenir, au niveau du parc national de Bou-Hedma, notamment la FAO et la Banque Mondiale sont en place. Une compilation des informations bibliographiques relatives au projet a été réalisée et constitue un outil primordial pour le travail dans les premières phases, notamment dans les volets pastoralisme, faune, socio-économique, écotourisme.

### **Organisation responsable de la mise en œuvre**

Centre Tecnològic Forestal de Catalunya (CTFC)

**Organisation (s) partenaire (s)**  
Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), Groupements de développement agricole (GDA) de la région

### **Localisation géographique de l'action**

Subvention :  
Parc National de Bou-Hedma et zones avoisinantes

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

36 mois – Signé le 1/07/2012

### **Coût total de l'action**

529.847,43 euros

### **Contribution UE**

397.385,57 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

M. David Alejandro Solano Grima, CTFC Espagne, david.solano@ctfc.es, www.ctfc.cat

**Organisation bénéficiaire**  
Ministère de l'Environnement  
(ME), Office national de  
statistiques

**Organisation (s) partenaire (s)**  
Composante «Investissements  
pour réduire la pollution»  
: Banque européenne  
d'investissement (BEI), WS  
Atkins, Pescares Italia, LDK  
(MeHSIP-PPIF)

Composante «Renforcement  
des capacités» : Université  
Nationale et Kapodistrienne  
d'Athènes (NKUA), Plan d'Action  
pour la Méditerranée du  
Programme des Nations Unies  
pour l'Environnement et ses  
Centres d'Activités Régionales  
et Programmes (MAP/PNUE et  
ses CAR), Agence Nationale de  
Gestion des Déchets (ANGed),  
Réseau Régional d'Echange  
d'Informations et d'Expertise  
dans le secteur des déchets  
dans des pays du Mashrek  
et du Maghreb (SWEENet),  
Agence Autrichienne de  
l'Environnement (AEA),  
Ministère Libanais de l'Energie  
et de l'Eau, Ministère Hellénique  
pour l'Environnement,  
l'Energie et les Changements  
Climatiques, Institut UNESCO  
pour l'Éducation relative à  
l'Eau (UNESCO-IHE), Bureau  
Méditerranéen d'Information  
sur l'Environnement, la Culture  
et le Développement Durable  
(MIO-ECSDE), Réseau Arabe  
pour l'Environnement et le  
Développement (RAED), Bureau  
Régional Méditerranéen  
du WWF (WWF MedPO),  
Association des Cités et Régions  
pour le Recyclage et la Gestion  
Durable des Ressources (ACR+),  
Association des Services Publics  
de l'Eau des Pays Arabes  
(Arab Countries Water Utilities  
Association - ACWUA)

Composante « Examen,  
surveillance et recherche »:  
Agence européenne pour  
l'environnement (AEE) avec le  
support du Plan d'Action pour  
la Méditerranée du Programme  
des Nations Unies pour  
l'Environnement et ses Centres  
d'Activités Régionales

## **26. Programme d'appui à l'initiative Horizon 2020 de dépollution de la Méditerranée.**

### **Contexte**

Malgré les efforts internationaux déployés pour protéger la mer Méditerranée, le bassin de la Méditerranée continue d'être soumis à une forte pollution d'origine humaine qui met en péril ses écosystèmes marins et côtiers, ainsi que les ressources naturelles qui en dépendent. Ainsi, on constate une perte de biodiversité croissante et une tendance inquiétante à une bétonisation des zones côtières. Conscients de ces enjeux, les ministres de l'environnement euro-méditerranéens et les autres autorités compétentes réunis au Caire en novembre 2006 se sont engagés à soutenir une initiative de dépollution de la Méditerranée à l'horizon 2020, dite Initiative Horizon2020 (H2020). Cette initiative est bâtie en bonne partie sur la communication de la Commission européenne intitulée «Établir une stratégie de l'environnement pour la Méditerranée» et est l'une des initiatives phare de l'Union pour la Méditerranée.

### **Objectif**

L'objectif est de réduire d'une manière sensible la pollution de la Méditerranée à l'horizon 2020.

### **Description**

L'initiative H2020 s'attaque en priorité aux sources de pollution majeures, à savoir les déchets municipaux, les eaux usées urbaines et les émissions industrielles. Ces sources contribuent à elles seules à près de 80% de la pollution en Méditerranée. Elle s'articule autour de trois composantes : «programme d'in-

vestissements pour réduire la pollution (MeHSIP)», «renforcement des capacités (CB/MEP)», «examen, surveillance et recherche (ENPI SEIS)». D'un point de vue organisationnel, l'initiative est coordonnée par la Commission européenne et comprend un comité directeur, un groupe de travail pour chacune des trois composantes et une feuille de route couvrant la période 2007-2013.

En Tunisie, la composante «investissements pour réduire la pollution» porte sur le projet de dépollution intégrée de la lagune de Bizerte.

La composante «renforcement des capacités» vise à améliorer les capacités des institutions et de la société civile à faire face aux problèmes de pollution. Elle s'intègre dans le cadre des politiques et accords régionaux existants (politique européenne de voisinage, convention de Barcelone) et permet de créer des synergies avec des programmes pertinents à l'échelle régionale et nationale.

La composante «examen, surveillance et recherche» se réalise dans le cadre du projet ENPI-SEIS (Système d'information partagé sur l'environnement) dans la région Sud du voisinage. Son objectif est de développer des systèmes d'informations nationaux et régionaux sur l'environnement en accord avec les principes européens d'un système d'information partagé sur l'environnement.

L'initiative vise quatre résultats principaux :

- identification de projets de réduction des sources de pollution les plus importantes
- identification des mesures de renforcement des capacités des administrations nationales concernées pour aider les pays voisins de l'UE à rendre plus efficace l'application des lois environnementales
- utilisation efficace du budget de



l'UE en matière de recherche en vue de développer et de partager les connaissances sur les questions environnementales relatives à la Méditerranée

- développer des indicateurs capables de renseigner sur l'avancement de l'initiative H2020.

## Les réalisations en 2012

Les principales réalisations au cours de l'année sont comme suit:

Composante «Programme d'investissements pour réduire la pollution (MeH-SIP)»

- La phase d'étude de faisabilité du projet de dépollution intégrée de la lagune de Bizerte a été achevée par un processus interactif et participatif ayant duré plus de deux ans. Elle a permis d'arrêter les points de pollution majeurs sur lesquels le futur projet pourra intervenir.

- Une charte de développement durable de la lagune de Bizerte a été signée par les autorités nationales et par plusieurs représentants de la société civile, acteurs économiques, chercheurs universitaire etc. de la région de Bizerte. Ce résultat a été atteint notamment avec le concours de CB/MEP.

Composante «Renforcement des capacités (CB/MEP)»

- Les formations ciblant des acteurs tunisiens se sont poursuivies, y compris à l'échelle nationale, sur des thèmes d'actualité tels que la gestion durable des activités industrielles, la responsabilité sociale des entreprises, le green banking, etc.

Composante «Examen, surveillance et recherche» :

- Réalisation d'un diagnostic et d'une analyse des besoins selon les aspects gouvernance - infrastructure

- contenu pour la mise en place du système d'information national, respectant les principes d'un système d'information partagé sur l'environnemental (SEIS).

- Identification et développement de 9 indicateurs permettant de fournir une base cohérente pour mesurer et comparer les progrès accomplis au sein de l'initiative

- Choix des axes d'intervention SEIS pour la Tunisie: 1) mise en place d'un registre des rejets et de transfert des polluants; 2) développement des comptes de dépenses de protection de l'environnement; 3) amélioration des comptes de l'eau, par le développement d'une comptabilité environnementale basée sur une approche «écosystème»; 4) renforcement des capacités du réseau national de surveillance de la qualité de l'air.

et Programmes (MAP/PNUE et ses CAR)

### Localisation géographique de l'action

Programme regional:

Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Territoires Palestiniens, Syrie, Tunisie (2009-2014), Libye (depuis 2012) Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro, Turquie (2010-2012).

### Période de mise en œuvre opérationnelle

60 mois – Démarré le

30/10/2009

### Coût total de l'action /

#### Contribution UE

6.200.000€ (composante investissements pour réduire la pollution)

9.250.000€ (composante renforcement des capacités)

5.750.000€ (composante examen, surveillance et recherche, appuyé par le projet ENPI-SEIS South)

### Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)

Composante «investissements pour réduire la pollution»

: Dhékra Gharbi (dhekra.

gharbi@yahoo.fr); Monica

Scatasta (m.scatasta@eib.org);

Tim Young (t.young@mehsip-ppif.eu);

Composante «renforcement des capacités» : Sabria Bnoui (sd.

cib@mineat.gov.tn); Michael

Scoullou (scoullou@mio-ecsde.

org) ;

Composante «Examen,

surveillance et recherche» :

Tayeb Tireche/ Oudina Amel (

; bent\_oudi@yahoo.fr); Rabah

Hammami (hammami@

ons.dz); Peter Jensen (peter.

jensen@eea.europa.eu)

Sites Internet : [http://ec.europa.eu/environment/enlarg/med/horizon\\_2020\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/enlarg/med/horizon_2020_en.htm) ; <http://www.h2020.net/> ; <http://coordination.h2020.net/> ;

<http://enpi-seis.ew.eea.europa.eu/> ;

<http://www.mehsip-ppif.eu> ;

<http://ec.europa.eu/environment/seis/index.htm>

**Organisation responsable de la mise en œuvre**

Région de Bruxelles-Capitale,  
représentée par l'Institut  
Bruxellois pour la Gestion de  
l'Environnement (IBGE)

**Organisation (s) partenaire (s)**

Tunisie : Municipalités de  
Sousse, Mahdia, Djerba,  
ANGeD

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional:  
Liban, Maroc, Tunisie

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

27 mois – Signé le 1/10/2010

**Coût total de l'action**

692 979 euros

**Contribution UE**

492 015,09 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Madame Barbara Dewulf,  
IBGE, IBGE, Gulledelle 100,  
B-1200 Bruxelles, bdewulf@  
environnement.irisnet.be,  
<http://www.acrplusmed.org/>  
accueil

## 27. Gestion Optimisée des Déchets en Méditerranée (GODEM)

### Contexte

Actuellement, dans les pays du Sud de la Méditerranée, la mise en décharge, peu contrôlée, reste pratiquement le seul mode d'élimination des déchets, (plus de 95%). Le recyclage ou le compostage interviennent seulement pour moins de 5%. La gestion des déchets n'est pas seulement un défi technique. Inventorier et comprendre les impacts environnementaux et sanitaire, les paramètres financiers et économiques, les aspects sociaux et culturels, ainsi que le cadre politique et légal sont des aspects cruciaux pour une gestion optimisée des déchets. Il faut aborder cette problématique dans un cadre plus large de développement durable, en intégrant des aspects connexes, comme les modes de production et de consommation, la lutte contre le changement climatique, le développement d'activités économiques et d'emplois et le tourisme durable.

### Objectif

L'objectif du projet est d'améliorer les capacités des acteurs locaux et des autorités régionales en matière de bonne gouvernance et de gestion optimisée et durable des déchets (GIDD) en Méditerranée par la mise en œuvre de projets concrets et en utilisant une approche participative et intégrée.

### Description

Le projet GODEM se réalise dans le cadre du programme CIUDAD (Cooperation in Urban Development and Dialogue). La composante tunisienne du projet capitalise sur l'expérience du

projet SHAMS "Sustainable Human Activities in Mediterranean Urban Systems" financé par l'UE au sein du programme MED-PACT. Les groupes cibles sont les municipalités des pays du sud du bassin méditerranéen, en coordination avec les autorités nationales. Le processus inclut d'autres acteurs concernés par la gestion des déchets (agences spécialisées, groupements, individus, etc.).

### Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- Des projets prioritaires de gestion intégrée de déchets entre pouvoirs locaux et régionaux sont élaborés et mis en œuvre
- Les capacités des pouvoirs locaux et régionaux dans la gestion intégrée des déchets (GIDD) sont renforcées
- Des échanges Sud-Sud entre les 4 projets pilotes au niveau régional sont organisés et les résultats d'expérience sont disséminés dans l'ensemble du bassin méditerranéen
- Des sources de financement possibles pour la réalisation sont identifiées et les capacités pour la formulation du dossier dans le format adéquat sont renforcées

### Les réalisations en 2012

L'année 2012 marquait la fin du projet. Un séminaire de clôture (Mahdia le 14 novembre 2012) a permis d'établir un bilan du projet et de consolider le partenariat entre villes du Sud et villes du Nord dans un but de durabilité et capitalisation.

Les réalisations au cours de l'année 2012 ont été les suivantes:

- organisation de séminaires régionaux, réunions de pilotage et visites d'experts et d'étude sur l'approche spécifique impulsée par le projet "déchets-produits-ressources".

- constitution d'un réseau d'autorités locales et régionales appelé ACR+MED, et l'organisation du travail en sous-groupes, chacun sous la coordination d'une municipalité.

- lancement des groupes de travail thématiques chacun animé par un membre du comité de pilotage de l'ACR+MED

- développement d'une base de données de bonnes pratiques de gestion de «déchets-produits-ressources» et création d'un guide Internet inclus dans un site du réseau

- achèvement de tous les projets pilotes locaux. Pour la Tunisie : 1) la déchetterie à Sousse qui permettra aux citoyens d'amener leurs déchets encombrants ; 2) le démarrage pour un certain nombre d'hôtels de Mahdia et de Djerba d'un système de tri des déchets, en vue de l'adoption pour certains d'entre eux d'un éco-label pour le tourisme.

Il est à noter que le réseau ACR+MED représente une extension du réseau ACR+ «Association des Cités et Régions pour le Recyclage et la gestion Durable des Ressources» ([www.acrplus.org](http://www.acrplus.org)), qui est l'un des partenaires du projet GODEM. Ce dernier est un réseau qui existe depuis une vingtaine d'années et qui regroupe environ 14.000 entités européennes. Il appuiera le réseau ACR+MED dans ses phases initiales.

**Organisation bénéficiaire**  
La chambre de commerce, de l'industrie et de l'agriculture de Beirut et le Mont Liban (Liban)

**Organisation(s) partenaire(s)**  
Association régionale des municipalités de Sardaigne (Italie), Chambre du Commerce de Tunis (Tunisie), SERVICORP (Liban)

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC MED)

Italie, Espagne, Egypte, Tunisie

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

36 mois

**Coût total de l'action**

4.126.872,64 euros

**Contribution UE**

3.714.185,38 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

MS. Diana Kobayer

Project Manager

+9611353390 ext. 164

projects@ccib.org.lb

## **28. CBC MED – Green Med Initiative (GMI) : développement d'un système de recyclage des déchets**

### **Contexte**

Le cadre légal du renforcement des techniques de recyclages est particulièrement en avance dans les pays de l'Union Méditerranéenne en comparaison avec les pays du Moyen-Orient et du Sud du Bassin Méditerranéen. Dans ce contexte, il semble nécessaire de favoriser le transfert de connaissances et de bonnes pratiques dans ces régions.

### **Objectif**

Le projet GMI vise à développer un système de recyclage en vue de promouvoir les pratiques de protection de l'environnement dans les écoles et les universités, à travers l'utilisation d'une plateforme technologique nationale et par la mise en place d'un programme de sensibilisation et de communication.

### **Description**

- Développement d'un guide sur les bonnes pratiques
- Mise en place d'un nouveau modèle écologique en vue d'intégrer une communauté plus large
- Cartographie des activités existantes des pays partenaires

- Inventaire des priorités de gestion concernant les politiques des pays partenaires

- Sensibilisation à l'art du recyclage

- Coordination, implémentation et administration de 200 machines de ventes dans un réseau incluant 200 écoles de 6 pays

- Formation technique dans les écoles et universités pour la formation à l'utilisation des machines

- Collecte de matériaux recyclables dans les écoles et universités

- Développement d'une campagne de sensibilisation et de communication

Les résultats attendus sont les suivants :

- Sensibilisation des jeunes à l'importance du recyclage et aux questions environnementales

- La participation des communautés de jeunes dans des activités de recyclage au niveau local est favorisée

- Un programme de recyclage aux niveaux local et transfrontalier est développé

- Une grande quantité de matériaux recyclables est collectée

- Une action législative à travers le renforcement du recyclage est engagée

## 29. CBC MED – JELLYRISK : gestion intégrée de l'éclosion de méduses sous les impacts anthropogéniques et climatiques dans la mer Méditerranée

### Contexte

Les côtes méditerranéennes font face à un phénomène de prolifération des méduses, qui résulte de l'importante activité humaine liée au transport maritime, à l'exploitation des ressources, ou encore au déchargement d'ordures dans un contexte de changement climatique. La multiplication des méduses représente une menace grandissante pour l'homme (avec plus de 2 millions de victimes de méduses chaque été), mais aussi pour les activités côtières (aquaculture).

Le projet MED-Jellyrisk vise à renforcer la lutte contre les impacts socioéconomiques de la prolifération des méduses. Il inclut la mise en place d'un réseau d'experts et de nouveaux protocoles en vue de quantifier les risques environnementaux et sanitaires associés aux méduses.

### Objectif

Promouvoir des actions dans 10 zones côtières méditerranéennes en vue d'atténuer l'impact des méduses qui nuisent à l'économie et à l'environnement naturel.

### Description

Le projet se compose des activités suivantes :

- Création de la Med jellyfish Society
- Analyse de la quantité de méduses dans les zones côtières européennes, mise en place d'une base de données concernant la dispersion des

méduses et réalisation d'une carte d'indicateurs de risques de prolifération des méduses

- Cours de sensibilisation aux risques induits par la présence de méduses destinés aux gestionnaires et aux opérateurs de la Zone Côtière Méditerranéenne

- Création de 20 zones de baignade accessibles au public à travers le déploiement de filets de protections de 2km distribués dans 10 zones côtières méditerranéennes

- Installation de 100 panneaux d'information et de 100 boîtes d'aides dans 20 régions touristiques clefs

- Développement d'une application Smartphone

Les résultats attendus sont les suivants :

- Un réseau d'experts de méduses est établi
- Des filets, des panneaux d'information, des mesures d'urgence sont déployés

- Un processus d'évaluation de la prolifération des méduses liées au climat est développé, mis à jour et appliqué par les parties prenantes

- Les parties concernées appliquent les protocoles de gestion intégrée et appuient les Task Forces d'Urgence Locales

- Des cours d'été sont octroyés dans le cadre de formations européennes

### Organisation bénéficiaire

Consorzio Nazionale Interuniversitario per le Scienze del Mare – CoNISMa (Italie, Lazio)

### Organisation(s) partenaire(s)

National interuniversity consortium for marine sciences (Italie)

Spanish Research Council (Espagne),

Faculté des sciences de Bizerte (Tunisie),

Institut National Tunisien d'Agronomie (Tunisie)

### Localisation géographique de l'action

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC MED)

Lazio (Italie), Andalousie

(Espagne), Malte (Malte),

Bizerte (Tunisie), Tunis (Tunisie)

### Période de mise en œuvre opérationnelle

36 mois

### Coût total de l'action

2.593.194,23 euros

### Contribution UE

2.333.874,80 euros

### Coordonnées de contact

du projet (adresse/email/website)

Veronica fuentes

vfuentes@icm.csic.es

+34-663838618

<http://www.icm.csic.es>

**Organisation bénéficiaire**  
Conférence Permanente de  
l'Audiovisuel en Méditerranée  
(Italie)

**Organisation (s) partenaire (s)**  
Arab States Broadcasting  
Union (Tunisie)  
Public Broadcasting services  
limited (Malte)

RAI-Radiotelevisione italiana /  
RAI Educational (Italie)

**Localisation géographique de  
l'action**

Programme régional de  
coopération transfrontalière  
(CBC MED)  
Lazio (Italie), Tunis (Tunisie),  
Malte

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
24 mois – Démarré le  
1/09/2011

**Coût total de l'action**  
497.044,93 euros

**Contribution UE**  
447.290,73 euros

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**

Mme Paola Parri  
Coordonnateur du Secrétariat  
Général – COPEAM  
pparri@copeam.org  
+ 39 06 368 62409  
[www.copeam.org/proj.aspx?ln=en&id=38&p=170](http://www.copeam.org/proj.aspx?ln=en&id=38&p=170)

### **30. CBC MED – JOUSSOUR : information du grand public du bassin méditerranéen sur les défis transfrontaliers liés à l'environnement**

#### **Contexte**

Le projet JOUSSOUR vise à soutenir la coopération dans les secteurs de l'audiovisuel et des médias à travers la réalisation conjointe de produits destinés à la diffusion télévisée et internet afin de mieux informer le grand public du bassin méditerranéen sur les défis transfrontaliers liés à l'environnement.

#### **Objectifs**

- Harmoniser les techniques de coproduction et d'échange entre les jeunes professionnels des télévisions publiques de la zone euro-méditerranéenne
- Impliquer les télévisions publiques dans le processus de sensibilisations à des thèmes tels que la préservation de l'environnement ainsi que dans la promotion des meilleures pratiques

- Sensibiliser le plus large public possible des régions et des pays concernés aux enjeux environnementaux communs

- Mettre en place une action durable en termes de reproduction de programmes TV similaires sur d'autres priorités régionales

#### **Description**

Le projet vise à favoriser l'harmonisation des pratiques de coproduction audiovisuelle aussi bien en termes de contenus que de techniques de réalisation. Les résultats attendus sont les suivants :

- Renforcement des compétences des professionnels des télévisions partenaires en matière de coproduction multilatérale
- Réalisation d'une série innovante de docu-mag
- Diffusion des pratiques d'excellence en termes d'environnement à travers plusieurs outils de communication.

## 31. CBC MED - ShMILE 2 : de l'expérimentation à la diffusion de l'Ecolabel en Méditerranée

### Contexte

La protection de l'environnement dans le domaine touristique est désormais une priorité pour tous les pays du bassin Méditerranéen. En vue de favoriser un tourisme soucieux des enjeux du développement durable, l'Union européenne et la Tunisie ont mis en place des labels de qualité environnementale pour les services d'hébergement touristique: les « Ecolabels ». Ces labels constituent des outils complémentaires à la législation, en vue d'améliorer les performances environnementales des entreprises, notamment dans les domaines de la consommation d'énergie et de l'eau, de la gestion des déchets et de l'utilisation de ressources renouvelables.

### Objectifs

- Mettre en place une forte coopération régionale afin d'offrir une garantie commune de qualité environnementale
- Promouvoir le tourisme durable en réduisant l'impact environnemental des services d'hébergement touristiques dans le bassin de la Méditerranée, à travers la diffusion des schémas de certification.

### Description

Promotion de l'écolabel européen et gestion environnementale auprès des services d'hébergement touristique du bassin méditerranéen.

Sensibilisation et accompagnement des professionnels du tourisme dans une démarche de certification environnementale. Les résultats attendus sont les suivants :

- Les Acteurs clés du secteur touristique sont informés et sensibilisés aux atouts de l'Ecolabel pour les services d'hébergement touristique
- Les Professionnels des hébergements touristiques sont sensibilisés à l'Ecolabel et s'engagent dans une démarche de certification
- Les Institutions publiques et parties prenantes sont informées et sensibilisées sur les instruments de diffusion et de mise en place de l'Ecolabel
- Le Grand public est sensibilisé à la question de l'Ecolabel
- Augmentation de 10% du nombre de certifications environnementales dans les territoires des pays impliqués.

### Les réalisations en 2012

La réunion de lancement du projet s'est tenue le vendredi 5 octobre 2012 à Nice (France)

#### Organisation bénéficiaire

Chambre de commerce et de l'Industrie territoriale Nice Côte d'Azur (France)

#### Organisation (s) partenaire (s)

Centre international des technologies de l'environnement de Tunis / CITET (Tunisie)

Institut National de la Normalisation et de la Propriété industrielle / INNORPI (Tunisie)

Unité Régionale pour la protection du littoral (Italie)

Unité régionale d'Halkidiki (Grèce)

Institut du Développement Touristique de la Macédoine (Grèce)

Ministère du tourisme et des antiquités (Jordanie)

Centre de services de promotion des entreprises – Agence spécialisée de la Chambre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat de Cagliari (Italie)

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC MED) : Provence-Alpes – Côte d'Azur (France), Amman (Jordanie), Sardaigne (Italie), Kentriki Makedonia (Grèce), Tunis (Tunisie), Egypte.

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

24 mois

**Coût total de l'action 1998**  
998,61 euros

**Contribution UE**  
1 799 098,75 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

M. Rémy-Antoine Conti  
Directeur Dispositifs Publics  
Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur  
Remy-Antoine.CONTI@cote-azue.cci.fr / +33 04.93.13.75.20

**Organisations bénéficiaires**  
Office national de  
l'assainissement (ONAS)

**Organisations partenaires**  
Agence française de  
développement (AFD),  
Ministère de l'environnement

**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie : Moknine, Sayada,  
Transfert Ksour Essef, El Jem,  
Sidi Bou Ali, Nefta, Kasserine,  
Mahdia, Hammamet Nord,  
Ouerdanine, Choutrana  
I Grombalia, Bouzelfa, Mahres,  
Gafsa, Sahline et Sidi Bouzid.

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
84 mois – Signé le 30/12/2008

**Coût total de l'action**  
132.000.000 euros

**Contribution UE**  
8.000.000 euros

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
Madame Tatjana Bruns, KfW  
Frankfort, tatjana.bruns@kfw.  
de, www.kfw.de  
Monsieur Nejib Abid, ONAS,  
dop@onas.nat.tn, http://www.  
onas.nat.tn

## 2.2. EAU ET ASSAINISSEMENT

### 32. ONAS IV - Assainissement Liquide

#### Contexte

Le secteur de l'assainissement demeure l'un des secteurs prioritaires de la politique sociale de la Tunisie. Les objectifs en sont l'amélioration de la santé publique et de la qualité de vie des citoyens et la protection de l'environnement. La stratégie nationale vise à généraliser les services d'assainissement à toutes les zones urbaines et à protéger le milieu naturel hydrique contre toute forme de pollution. L'ONAS compte ainsi parmi ses attributions la réhabilitation des infrastructures d'assainissement existantes, le développement de nouveaux projets destinés à améliorer le taux de raccordement au réseau public, l'assainissement des quartiers populaires et la construction et gestion de stations d'épuration des villes. L'ONAS a pour mandat de poursuivre les efforts dans la consolidation du taux de branchement au réseau public d'assainissement, notamment dans les petites et moyennes villes, de poursuivre la construction de stations d'épuration adaptées aux conditions locales et de procéder à la réhabilitation des anciennes en augmentant leurs capacités opérationnelles.

#### Objectif

L'objectif est de réduire les risques sanitaires et autres liés à la pollution dans les régions concernées. En outre, le projet accroîtra la protection des nappes phréatiques, diminuera la charge organique polluante rejetée en mer et contribuera ainsi à améliorer et à protéger l'environnement marin.

#### Description

Le projet comprend deux composantes : 1) une composante d'investissements soutenue par un prêt de la BEI à hauteur de 40 millions d'euros et par la subvention de l'UE à hauteur de 10 millions d'euros, 2) une composante d'assistance technique financée par l'UE à travers la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement pour le partenariat (FEMIP) pour un montant maximum de 8 millions d'euros.

#### Les résultats attendus sont les suivants :

##### Composante 1 :

- Réactualisation du plan directeur d'assainissement du Grand Tunis (horizon 2029)
- Elaboration de schémas directeurs d'assainissement dans six Gouvernorats du pays (Sousse, Mahdia, Sfax, Gabès, Médenine et Gafsa) ;
- Identification et la réalisation d'actions de formation et de renforcement des capacités.
- Assistance à la mise en œuvre du projet d'investissement «ONAS IV».

##### Composante 2 :

- Investissements dans le Grand Tunis et des investissements à l'intérieur du pays.

#### Les réalisations en 2012

##### Composante 1 :

- Diagnostic de la situation et établissement des données de base, des critères de conception, de dimensionnement et de coût ; présentation des diffé-



rents scénarii d'assainissement lors d'un atelier.

- Lancement d'un appel d'offres de services pour l'étude des schémas de cohérence dans 6 gouvernorats.
- Finalisation d'un plan général de formation (2011-2013) complémentaire à celui de l'ONAS décomposé en trois phases : diverses formations techniques, formations visant à moderniser le management de l'ONAS. Exécution de la phase 1 et démarrage de la phase 2 du plan de formation.
- Démarrage de la mise à jour des cahiers des charges techniques de l'ONAS.

#### *Composante 2 :*

- Lancement des appels d'offres pour la station d'épuration de Menzel Temime extension et réhabilitation de la station d'épuration d'Hammamet Sud et de Tazarka/Somâa/Mâamoura
- Poursuite des travaux relatifs à la réorganisation et renforcement du réseau primaire dans la zone de Tunis ouest ; système de transfert des eaux usées pour les localités d'Aouled Kacem, Aouled Yaneg et Sidi Fraj vers la station d'épuration de Kerkenah ainsi que la conduite du rejet en mer des eaux épurées.
- Extension des réseaux secon-

naires de la zone de Sidi Hassine.

- Mise en service de la station d'épuration d'Enfidha/Hergla.
- Continuité de l'étude du renforcement de la conduite pour le transfert des eaux usées entre les stations d'épuration de Charguia et de Choutrana (Grand Tunis).
- Continuité de l'étude pour la réhabilitation du canal des eaux épurées Elkhelij (région du Grand Tunis).

#### **Organisations bénéficiaires**

Office national de l'assainissement (ONAS)

#### **Organisations partenaires**

Agence française de développement (AFD),

Ministère de l'environnement

#### **Localisation géographique de l'action**

Tunisie : Moknine, Sayada, Transfert Ksour Essef, El Jem, Sidi Bou Ali, Nefta, Kasserine, Mahdia, Hammamet Nord, Ouerdanine, Choutrana Grombalia, Bouzelfa, Mahres, Gafsa, Sahline et Sidi Bouzid.

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

84 mois – Signé le 30/12/2008

#### **Coût total de l'action**

132.000.000 euros

#### **Contribution UE**

8.000.000 euros

#### **Coordonnées de contact**

du projet (adresse/email/website)

Madame Tatjana Bruns, KfW Frankfurt, tatjana.bruns@kfw.de, www.kfw.de

Monsieur Nejib Abid, ONAS, dop@onas.nat.tn, http://www.onas.nat.tn

### **33. Extension et réhabilitation des stations d'épuration et des stations de pompage**

#### **Contexte**

Depuis plusieurs années, l'ONAS englobe dans sa stratégie financière les appuis en provenance des partenaires internationaux de la Tunisie, y compris l'Union européenne, afin notamment de promouvoir les investissements nécessaires pour élargir le service public en matière d'assainissement liquide et de résoudre les problèmes constatés dans le secteur, à titre d'exemple les dépassements réglementaires en matière de normes sanitaires à cause des rejets des eaux résiduelles polluées et la gestion des boues d'épuration.

#### **Objectif**

L'objectif du projet est d'assurer une collecte et un traitement efficaces des eaux usées dans les zones couvertes par le programme.

#### **Description**

Le programme de mise à niveau de stations d'épuration (STEP) et des stations de pompage prévoit la réhabilitation des ouvrages d'assainissement et des installations devenus vétustes, l'extension des ouvrages d'assainissement et des installations devenus sous dimensionnés, l'amélioration des procédés d'épuration actuels et l'optimisation du fonctionnement des ouvrages d'assainissement.

#### **Les résultats attendus sont les suivants :**

- Le renouvellement et extension de 19 stations d'épuration (STEP) et de 130 stations de pompage, y compris les études d'ingénierie et l'appui à

la supervision des travaux, la réalisation des travaux de génie civil et la fourniture des équipements électromécaniques, ainsi que la construction de conduites de transport et la fourniture d'équipements nécessaires à l'entretien des stations.

#### **Les réalisations en 2012**

L'avancement des réalisations, notamment des travaux inhérents aux 19 STEP, à fin 2012 se présente comme suit :

##### **Composantes achevées :**

Réhabilitation du collecteur principal de transfert des eaux usées de la ville de Gafsa vers la station d'épuration de la ville de Gafsa ; travaux géotechniques pour l'émissaire en mer de Frina ; travaux géotechniques dans la lagune de Moknine.

##### **Composantes au stade préparation des APD/DAO (achevée / presque achevée):**

Moknine 1/2, Sayada, Transfert Ksour Essef, 31 stations de pompage (Sp)  
Lot 2.2 : El Jem, Sidi Bou Ali, Nefta, Kasserine, 19 SP  
Lot 3.1 : Mahdia, Hammamet Nord, Ouerdanine  
Lot 3.2 : Choutrana I

##### **Composantes au stade d'appel d'offres lancées :**

Lot 1.1 : Grombalia  
Lot de 80 SP: Lot 1-6 (20 SP)

##### **Composantes en phase de dépouillement des offres :**

Lot 1.1 : SE 4 Nabeul, Menzel Bouzelfa  
Lot 1.2 : Mahres, Gafsa, Sahline  
Mission ACTE/AMT pour le lot 1  
Lot 3.3 : Sidi Bouzid.

Au cours de la période, une formation sur la cogénération des boues a été donnée dans le cadre du renforcement des capacités en matière de gestion des boues.



**Organisation bénéficiaire**  
Office national de  
l'assainissement (ONAS)  
**Organisations partenaires**  
KfW, Banque européenne  
d'investissement (BEI),  
Ministère de l'environnement,  
Ministère de l'industrie, Union  
tunisienne de l'industrie, du  
commerce et de l'agriculture  
(UTICA), Agence de promotion  
de l'industrie (API)  
**Localisation géographique de  
l'action**  
9 zones industrielles  
tunisiennes  
**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
18 mois – Démarré le 1/09/2011  
**Coût total de l'action**  
1.600.000 euros  
**contribution UE**  
800.000 euros  
**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
Madame Tatjana Bruns, KfW  
Frankfort, [tatjana.bruns@kfw.de](mailto:tatjana.bruns@kfw.de), [www.kfw.de](http://www.kfw.de)  
Messieurs Ben Aissa et Ben  
Hmida, ONAS, <http://www.onas.nat.tn>

## **34. Etude d'assainissement hydrique des zones industrielles en Tunisie**

### **Contexte**

Au cours des dernières décennies, la Tunisie a connu un important développement industriel qui s'est accompagné d'une augmentation concomitante de la charge de pollution rejetée. Les infrastructures des zones industrielles existantes sont souvent en mauvais état, et à l'origine d'importantes nuisances ou connaissent d'importants déficits technologiques notamment dans le domaine environnemental.

Aujourd'hui, l'ONAS rencontre des difficultés dans la gestion des infrastructures d'assainissement publiques, à savoir les réseaux et les stations de pompage et station d'épuration, à cause notamment de la présence dans les eaux usées de polluants d'origine industrielle.

Dans ce contexte, l'ONAS s'est engagé depuis plusieurs années dans le secteur de la collecte et du traitement des eaux usées industrielles et a mis en service une première station d'épuration dédiée uniquement eaux usées industrielles à Ben Arous.

### **Objectif**

L'objectif du projet est la réalisation d'une étude de faisabilité pour identifier les solutions les plus appropriées sur les plans technique, institutionnel, juridique et économique pour le traitement des eaux usées rejetées à partir de 9 zones industrielles du pays, tel que préconisé dans une étude de préfaisabilité menée avec l'appui de la coopération allemande en 2008.

### **Description**

L'étude se centre sur l'amélioration de la collecte et du traitement des eaux usées des zones industrielles à travers une analyse approfondie et s'inscrit dans le prolongement de l'étude de «Faisabilité institutionnelle, juridique et financière de traitement des eaux usées dans les zones industrielles», réalisée entre 2006 qui avait pour objectif de définir une stratégie globale pour l'amélioration de la gestion des eaux usées dans les zones industrielles du pays.

L'étude est scindée en deux lots sur la base de la répartition des zones industrielles étudiées.

**Les résultats attendus sont les suivants :**

- Actualisation des données sur les structures industrielles, notamment sur la quantité et qualité des eaux rejetées
- Evaluation et recommandation des mesures techniques et institutionnelles pour une gestion rationnelle des eaux usées d'origine industrielle
- Evaluation des besoins en matière de renforcement des capacités, formations et assistance technique
- Elaboration et recommandation des options envisageables sur la base des standards environnementaux tunisiens et européens
- Identification des préalables à un programme d'investissement.

## Les réalisations en 2012

Démarrée en février 2012, cette étude à caractère technique, mais aussi institutionnel et de politique sectorielle, a terminé sa première phase diagnostique qui portait notamment sur la collecte et l'analyse des données de base et a permis de confirmer les zones industrielles pilotes. Les résultats de la deuxième phase de l'étude sont attendus au cours du deuxième trimestre 2013 en vue de

préparer un projet d'investissement d'envergure pour les zones étudiées.

Les bureaux d'études ont également été chargés de réaliser les diagnostics des réseaux existants et les analyses des eaux usées dans les zones industrielles sous revue.

**Organisations responsables de la mise en œuvre**

- Le Bureau de Conseils LDK Consultants Ingénieurs & Programmeur S.A. (Chef de file)
- Le Global Water Partnership - Mediterranean - GWP-Med (Directeur Technique)
- L'Association des Services d'Eau des Pays Arabes (ACWUA)
- Le Réseau Arabe pour l'Environnement et le Développement (RAED)
- Le Bureau de Conseils DHV B.V.
- Le Ministère Grec de l'Environnement, de l'Energie et du Changement Climatique
- Le Ministère Libanais de l'Energie et de l'Eau,
- Le Ministère Tunisien de l'Agriculture
- Umweltbundesamt GmbH
- L'Agence Autrichienne pour l'Environnement

**Organisations partenaires**

Bureau de la Planification et des Equilibres Hydrauliques du Ministère de l'Agriculture en Tunisie. La Direction de la Coopération Internationale du Ministère de l'Environnement assure la liaison avec le programme H2O20.

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Territoires Palestiniens occupés, Syrie et Tunisie

**Durée de mise en œuvre**

**opérationnelle**  
48 mois

**Date de signature**

Décembre 2010

**Contribution de l'UE**

21,7 millions d'euros

**Coordonnées de contact du projet**

info@swim-sm.eu  
<http://www.swim-sm.eu/>

## **35. PROGRAMME SWIM – Mécanisme de Soutien à la Gestion Intégrée Durable de l'Eau**

### **Contexte**

Dans un contexte de pénurie d'eau croissante, de pressions combinées sur les ressources en eau, de processus de désertification et de changement climatique, ce programme fait suite aux conférences Ministérielles euro-méditerranéennes sur l'Environnement (Le Caire, 2006) et l'Eau (Mer Morte, 2008). Il se base sur les résultats obtenus par les programmes régionaux SMAP (I, II et III) et le MEDA-Eau.

### **Objectif**

Soutenir les pays partenaires dans la conception et la mise en œuvre des politiques de gestion intégrée de l'eau aux niveaux national et local, par le renforcement institutionnel et le développement des compétences de gestion.

### **Description**

SWIM comporte deux composantes :

Le mécanisme de soutien : SWIM-Support Mecanism

- Ressources en eau non conventionnelles
- Évaluation économique des mesures d'atténuation de la pollution de l'eau,
- adaptation au changement climatique
- Gouvernance de l'eau au niveau local.

Les projets de démonstration : SWIM-Dé-

mo : 5 projets dont quatre impliquent la Tunisie : ACLIMAS, WADIS-MAR, Sustain Water MED et IMPROWARE

- Adaptation au changement climatique et amélioration de la gestion de la sécheresse et des inondations (SWIM-ACLIMAS, SWIM-WADIS-MAR)
- Promotion de la gestion de la demande d'eau et de l'efficacité, y compris les ressources non conventionnelles en eau (SWIM-Sustain Water MED et IMPROWARE)

Les résultats attendus sont :

- Une amélioration de la gouvernance de l'eau
- Une intégration efficace de l'eau dans les politiques, les stratégies et les plans de développement des autres secteurs.
- Un renforcement des capacités des institutions de l'eau
- Une application des plans de gestion durable de l'eau en renforçant le dialogue
- L'identification et la diffusion des bonnes pratiques et des expériences réussies dans la région Méditerranéenne
- La promotion d'activités de communication et de sensibilisation adaptées aux parties prenantes, régionales et nationales
- Le soutien technique à la mise en œuvre des projets de démonstration.

### **Les réalisations en 2012**

Lancement de cinq projets démonstration dont quatre en Tunisie. Mise en œuvre du Plan d'Action de la

première année approuvé par le Comité Directeur de SWIM avec 51 activités achevées dont les activités présentées ci-après :

- Les pays partenaires disposent de lignes directrices sur la façon d'intégrer les plans d'adaptation au CC dans les politiques de l'eau.
- Des responsables des questions de l'eau et de l'environnement ont été formés sur les mesures pour appuyer l'adaptation du secteur de l'eau au changement climatique
- Les pays partenaires disposent de lignes directrices et d'une méthodologie pour l'évaluation économique des projets de dessalement
- Les pays partenaires ont été informés des meilleures technologies disponibles pour le dessalement ainsi que

le traitement et la réutilisation des eaux usées dans les zones rurales.

- Les capacités de certains professionnels de l'eau et de l'environnement ont été développées dans l'administration publique
- Les défis et les contraintes en matière de gestion des Associations d'Usagers de l'Eau ont été identifiés et certains responsables des institutions publiques ont été formés
- La situation actuelle en matière de planification des ressources en eau dans la région a été évaluée
- Un dialogue a été établi entre les responsables chargés de l'eau, de l'environnement, de l'agriculture, des services d'eau potable et d'assainissement en vue de l'intégration de l'approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

**Organisation bénéficiaire**  
Municipalité de Reus (Espagne)  
**Organisation (s) partenaire (s)**

Centre d'Initiatives et  
Recherches Européennes  
en Méditerranée – CIREM  
(Espagne)

Municipalité de Sétif (Algérie)

Municipalité de Sfax (Tunisie)

Université de Sfax (Tunisie)

Institut Supérieur

d'Architecture – La Cambre

(Belgique)

**Localisation géographique de  
l'action**

Programme régional CIUDAD

(Coopération en matière de

Développement Urbain et de

Dialogue)

Sfax (Tunisie), Sétif (Algérie),

Beni Mellal (Maroc)

**Période de mise en œuvre**

**opérationnelle**

36 mois

**Contribution UE**

460 996 euros

**Coût total de l'action**

576 245 euros

### **36. CIUDAD - GEDUM : renforcer les capacités techniques des autorités locales pour une meilleure gestion intégrée et durable des déchets urbains**

#### **Contexte**

Au cours des dernières décennies, dans les pays du Maghreb comme partout ailleurs, les changements dans les modes de production et de consommation ont entraîné une croissance de la production de déchets solides. Pour les municipalités maghrébines, aux problèmes de pollution environnementale et de qualité de vie des habitants s'ajoute un potentiel manqué de valorisation des déchets. La gestion intégrée des déchets comporte des réponses techniques – la minimisation des déchets, le tri à la source, la collecte sélective et la valorisation des déchets recyclables – mais aussi des réponses publiques et politiques

#### **Objectif**

Le projet vise à améliorer et renforcer les capacités techniques des autorités locales, sensibiliser la population locale et appuyer l'intégration des récupérateurs informels pour une meilleure gestion intégrée et durable des déchets urbains.

#### **Description**

Le projet comporte quatre composantes :

- la réalisation, dissémination et discussion à l'échelle nationale d'une étude multidisciplinaire pour chacun des trois pays bénéficiaires
- dans les trois villes, la création

d'un comité multi-acteurs pour la gestion des déchets et la formation de tous les membres du comité

- la sensibilisation de la population locale à travers des actions pilotes de tri sélectif dans certains quartiers choisis par les municipalités, et moyennant des campagnes de sensibilisation
- l'identification des récupérateurs informels et de modalités pour les inclure dans le système productif.

#### **Les réalisations en 2012**

Le projet a mis en place une opération pilote de tri sélectif dans la ville de Sfax. Comme l'explique M. Riadh El Taieb, Directeur des Services Techniques de la ville de Sfax : « C'était d'abord un quartier pilote, l'arrondissement de El Bousten, et après d'autres arrondissements ont demandé de faire la même expérience. Je pense que l'avenir pour le recyclage et le tri sélectif dans la ville de Sfax est très favorable, et il y aura d'autres villes tunisiennes intéressées par notre démarche ».

Sur cette base, la ville de Sfax a organisé en mars et en juillet 2012 deux formations pour les acteurs, publics et privés, techniciens et éducateurs, entreprises et associations, impliqués dans la gestion des déchets.



### **37. CIUDAD - TOURMEDEAU : mise en place d'un modèle de « traitement tertiaire » de l'eau usée pour une réutilisation de l'eau ayant un faible impact sur l'environnement en Tunisie et au Maroc.**

#### **Contexte**

On observe un manque général de dialogue entre les autorités de chaque côté de la Méditerranée en matière de gestion durable de l'eau dans un contexte urbain, en particulier dans les zones touristiques où il n'existe pas de systèmes de gestion durables de l'eau, à même de faire face à la surconsommation engendrée par l'activité touristique. Ce défi est particulièrement intense dans deux secteurs majeurs : l'industrie et le tourisme. L'établissement d'une gestion durable de l'eau et de solutions de distribution dans les régions industrielles peut se faire par l'application de normes reconnues au plan international.

#### **Objectif**

Susciter l'introduction, dans les deux communes partenaires du Maroc et de la Tunisie (Al Hoceima et Ajim), d'un modèle de « traitement tertiaire » de l'eau usée pour une réutilisation de l'eau ayant un faible impact sur l'environnement.

#### **Description**

Développement de partenariats ; promotion des meilleures pratiques et des approches appropriées; préparation d'études de faisabilité ; création d'un cadre pour la mise en œuvre d'une station pilote de traitement des eaux en Tunisie ou au Maroc.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Amélioration de la connaissance des parties prenantes du projet qui disposeront d'un instrument leur permettant une connaissance des défis et des conditions pour le traitement des eaux usées dans les pays partenaires MED (Tunisie, Maroc).
- Promotion d'un traitement tertiaire pour la réutilisation des eaux usées via des activités de formation et de sensibilisation.
- Identification et soumission aux conseils locaux de projets pour le traitement tertiaire de l'eau usée
- A Ajim et Al Hoceima : les autorités locales et nationales sont mieux informées sur l'utilisation potentielle des eaux usées grâce au traitement tertiaire et plus déterminées à mettre en œuvre des mesures visant à améliorer les infrastructures et la gestion intégrée de l'eau.

#### **Les réalisations en 2012**

- Un atelier a été organisé le 18 mai à Tunis pour présenter le projet de traitement tertiaire des eaux de la municipalité de Djerba – Ajim
- La conférence finale du projet « TourMedEau, qui a eu lieu à Djerba-Ajim (Tunisie) les 29 et 30 juin 2012, visait à la diffusion des résultats au niveau local et national, mais aussi au renforcement du chemin pour la construction de la station de traitement tertiaire des eaux usées à Djerba-Ajim. La « Fête de la Palmeraie » a été organisée afin de promouvoir la réhabilitation des palmeraies et de l'agriculture locale par l'utilisation de l'eau recyclée.
- Le projet a continué ses activités de sensibilisation après sa fin : les 7 et 8

**Organisation bénéficiaire**  
Municipalité de Villasimius  
(Italie)

**Organisation (s) partenaire (s)**  
Municipalité d'Ajim (Tunisie)  
École Nationale d'Ingénieurs  
de Sfax (Tunisie)

Municipalité d'Al Hoceima  
(Maroc)

CIREM section Centre de  
recherches Nord-Sud Université  
des études de Cagliari (Italie)

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional CIUDAD  
(Coopération en matière de  
Développement Urbain et de  
Dialogue)

Ajim (Tunisie) et Al Hoceima  
(Maroc)

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**

36 mois

**Coût total de l'action (euros)**

404 941 euros

**contribution UE**

323 952 euros

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**

Salvatore SANNA, Maire de  
Villasimius

email: [torsanna@tiscali.it](mailto:torsanna@tiscali.it)

[www.tourmedeau.eu](http://www.tourmedeau.eu)

juillet 2012, le président de l'AMMT (Association Mémoire de la Terre de Tunisie) M. Messaoud Yamoun a pris part au premier forum des institutions et des associations de Djerba Ajim. Il a présenté les résultats du projet et a souligné l'importance que la mise en œuvre du projet de construction d'une station de traitement tertiaire de purification d'eau pourrait avoir pour l'avenir de la région. Les mêmes sujets ont été abordés lors de la première édition du Djerba Development Forum, qui a eu lieu le 5 et 6 octobre.

### **38. CBC MED : AQUAKNIGHT - Connaissance de l'eau et de l'innovation pour la préservation du bassin méditerranéen.**

#### **Contexte**

En Méditerranée, les ressources en eau sont extrêmement peu exploitées, en particulier dans les zones Sud et Est de la Région. En Jordanie, au Liban et en Tunisie, les besoins en eau sont en constante augmentation alors que la quantité d'eau exploitable demeure limitée. Ces deux facteurs nuisent au développement durable et à l'une des richesses les plus élémentaires de notre planète : l'eau. Dans ce contexte, des politiques doivent être mises en place en vue d'améliorer l'usage de l'eau et de réduire le gaspillage.

#### **Objectifs**

- Développement de projets pilotes parallèles en Egypte, en Jordanie, en Tunisie et en Italie pour la mise en place de réseaux de gestion de la distribution de l'eau
- Augmenter la capacité de construction des compagnies de gestion des eaux et des institutions publiques concernées par la gestion des eaux par la mise en place de techniques avancées pour la modération de la consommation en eau

- Mise en place d'un partenariat solide entre les acteurs des services des eaux de cinq pays.

#### **Description**

Le projet AQUAKNIGHT se base sur l'optimisation de la consommation et la minimisation de l'eau non-utilisable par les consommateurs à travers l'implémentation de cinq projets pilotes dans les villes de Limassol (Chypres), Genoa (Italie), Alexandrie (Egypte), Tunis (Tunisie) et Aqaba (Jordanie)

Les résultats attendus sont les suivants :

- Application des meilleures pratiques d'évaluation et de contrôle du gaspillage en eau dans les endroits sélectionnés
- Publication d'un manuel des meilleures pratiques pour la réduction du gaspillage de l'eau dans le cadre d'activités commerciales en Méditerranée
- Formation sur l'utilisation de l'eau et la capacité de réduction du gaspillage.
- Dissémination des meilleures pratiques en termes de contrôle et de gestion des pertes en eaux

#### **Organisation bénéficiaire**

*Institute of communication and computer systems (Grèce)*

*Organisation (s) partenaire (s)*

*SGI Studio Galli Ingegneria*

*S.P.A. (Italie)*

*COMETE ENGINEERING*

*(Tunisie)*

*Water board of Lemosos*

*(chypres)*

*IREN Acqua Gas SpA (Italie)*

*Compagnie des eaux*

*d'Alexandrie (Egypte)*

*Compagnie des eaux d'Aqaba*

*(Jordanie)*

*SignalGeneriX Ltd (Chypres)*

*Université de Palerme (Italie)*

**Localisation géographique de**

**l'action**

*Programme régional de coopération transfrontalière (CBC MED)*

*Sterea Ellada (Grèce),*

*Campania (Italie), Chypres,*

*Liguria (Italie), Tunis (Tunisie),*

*Iskandanyah (Egypte), Sicile*

*(Italie), Geona (Italie)*

**Période de mise en œuvre**

**opérationnelle**

*36 mois – Démarré le 7/2/2011*

**Coût total de l'action**

*1.999.129,50*

**Contribution UE**

*1.799.216,50 euros*

**Coordonnées de contact**

**du projet (adresse/email/**

**website)**

*Dr Angelos Amditis*

*Research Director – Institute of*

*Communication and Computer*

*Systems*

*a.amditis@iccs.gr*

*www.aquaknight.eu*

**Organisation bénéficiaire**

Institut pour la coopération universitaire – ONLUS (Italie)

**Organisation(s) partenaire(s)**

ACARE (Jordanie), Ministère de l'Agriculture Libanais (Liban), Ministère de l'agriculture Tunisien (Tunisie), ADBPO (Italie)

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC MED)

Tunisie, Liban, Italie

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

36 mois – Démarré le 21/12/2012

**Coût total de l'action**

4.998.952,50 euros

**Contribution UE**

4.498.152, 50 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Andrea Vigevani  
ICU Secretary General  
+39-06-93938367  
andrea.vigevani@icu.it

### **39. CBC MED – ACCBAT : Adaptation au changement climatique par l'amélioration de la gestion des besoins d'approvisionnement en eau dans l'agriculture irriguée**

#### **Contexte**

La majeure partie des pays du bassin méditerranéen souffrent d'aridité, en particulier dans les parties Sud et Est de la Région. La situation affecte les secteurs de l'agriculture, du développement industriel, de la croissance démographique et du changement climatique.

#### **Objectif**

L'objectif du projet est d'améliorer la gestion de l'eau et d'assurer la couverture des besoins en eau dans le secteur de l'agriculture à travers la limitation du gaspillage d'eau. Pour ce faire, le projet favorise le transfert de technologie et la formation aux meilleures pratiques agricoles en vue d'adapter les techniques de production au contexte de réchauffement climatique.

#### **Description**

- Développement d'une stratégie d'amélioration des capacités

- Formation d'un groupe de travail managérial

- Formation de fermiers à l'adoption des meilleures pratiques agricoles en termes de gestion de l'irrigation

Les résultats attendus sont les suivants:

- Des systèmes de restriction de l'utilisation de l'eau et d'irrigation sont mis en place

- Les capacités institutionnelles sont renforcées en termes d'agriculture

- Le savoir-faire des fermiers est amélioré

- La coopération régionale entre la Tunisie, le Liban, et la Jordanie en matière d'irrigation agricole

- La sensibilisation à la préservation de l'eau est améliorée

#### **Les réalisations en 2012**

Le contrat en question a été signé le 20 décembre 2012 et enregistré par l'autorité de gestion CBC Med au mois de janvier 2013.

## 40. CBC MED - MED-3R : Plateforme stratégique euro-méditerranéenne pour une gestion adaptée des déchets

### Contexte

Au cours des dernières années, le volume de déchets recyclables n'a cessé d'augmenter dans les régions méditerranéennes. Le traitement des déchets apparaît comme un enjeu majeur en particulier en ce qui concerne les déchets organiques et les emballages plastiques qui pourraient devenir des fléaux sur les plans environnemental et sanitaire. Or, dans les pays de la rive sud de la méditerranée, il n'y a souvent pas de tri préalable à la mise en décharge des déchets. Les solutions en termes de traitement des déchets sont peu connues et les autorités manquent de moyen pour les appuyer. Dans ce contexte, le projet vise à renforcer l'efficacité des politiques de gestion des déchets.

### Objectif

Le projet entend répondre à la nécessité d'impulser une gouvernance institutionnelle transfrontalière dans la région Méditerranéenne en matière de politique de gestion des déchets.

### Description

- Instaurer un système de gouvernance transfrontalière multi niveaux et

renforcer la gouvernance locale à travers de nouveaux plans de gestion

- Développer des outils communs en matière de gestion des déchets : Guide de qualité, outils de mise en réseau, etc.

- Définition des sites-pilotes

- Actions de sensibilisation à la gestion des déchets

- Formations visant à renforcer les capacités institutionnelles et les compétences des partenaires

Les résultats attendus sont les suivants :

- Développement d'une plateforme stratégique transfrontalière d'accompagnement des acteurs clés

- Renforcement des capacités, des compétences institutionnelles et de la gouvernance en matière de gestion des déchets

- Dissémination des meilleures pratiques et de l'expertise en matière de gestion des déchets au sein des réseaux existants

- Amélioration des plans de gestion des déchets en fonction des contextes propres aux territoires concernés

- Réalisation d'actions pilotes sur différents territoires

### Organisation bénéficiaire

Métropole Nice Côte d'Azur  
(France, Provinces-Alpes-Côte d'Azur)

Organisation (s) partenaire (s)  
Métropole Provence – Côte d'Azur

### Localisation géographique de l'action

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC MED)

Sousse (Tunisie), Sfax (Tunisie), Blat (Liban), Jbail-Byolos (Liban), Gênes (Italie), Hyères les Palmiers (France),

Période de mise en œuvre opérationnelle  
36 mois

Coût total du projet / Contribution UE

4.308.355,80 euros

Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)

Raeser Isabelle  
Ingénieur, Directrice de la collecte et la gestion des déchets

Tél : +33 (0)4.89.98.13.50

E-mail: [isabelle.raeser@nicecotedazur.org](mailto:isabelle.raeser@nicecotedazur.org)

**Organisation bénéficiaire**  
Région de Latium – Italie

**Organisation (s) partenaire (s)**

IRIDRA – Italie

SVI. MED – Italie

Malta Resource Authority –  
Malte

Ministry of GOZO – Malte

Palestinian Hydrology Group –

PHG- Autorité Palestinienne

CERTE - Tunisie

Palestinian Water Authority –

Autorité palestinienne

Coopération transfrontalière

CBC-MED

**Localisation géographique de  
l'action**

Programme régional de  
coopération transfrontalière

(CBC MED)

Lazio (Italie), Toscane  
(Italie), Sicile (Italie), Malte,  
Nabeul (Tunisie), Autorité  
Palestinienne

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**

36 mois – Démarré le 1-09-2011

**Coût total de l'action**

1.788.385,60 euros

**Contribution UE**

1.609.547,04 euros

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**

[www.swmed.eu](http://www.swmed.eu)

## **41. CBC MED – SWMED: Développement durable – utilisation d'eau potable dans les régions méditerranéennes**

### **Contexte**

L'ensemble du territoire méditerranéen nécessite la mise en œuvre de nouvelles pratiques permettant de fournir des services sanitaires en vue de réduire l'utilisation et le gaspillage de l'eau. Le projet a pour principal objectif l'optimisation de la consommation d'eau par habitant et par ménage au niveau urbain, à travers la mise en œuvre de conseils en termes de protection de l'eau, de traitement de l'eau et de gestion de l'eau de pluie, notamment par la mise en place d'un réseau de techniques de Gestion durable de l'eau.

### **Objectif**

Diffusion de l'approche et des technologies de gestion durable de l'eau pour améliorer le système sanitaire des citoyens par la réduction de la consommation d'eau par personne.

### **Description**

Diffusion de l'approche et des technologies de gestion durable de l'eau pour améliorer le système sanitaire des citoyens par la réduction de la consommation d'eau par personne.

**Les résultats attendus sont les suivants :**

- Mise en place d'un réseau national / local regroupant les parties prenantes
- Développement d'une base de données sur la gestion durable de l'eau pour établir les typologies à appliquer en matière de politique de gestion des eaux
- Répartition des résultats du projet selon différents groupes (citoyens, techniciens, autorités responsables de la gestion des eaux, etc.)
- Installation de maisons dédiées aux manifestations concernant le développement de la gestion durable des eaux.

## 2.3. ÉNERGIE

### 42. Etude de faisabilité pour une centrale à concentration solaire et pour une centrale photovoltaïque en Tunisie

#### Contexte

La consommation énergétique en Tunisie a atteint 14.004 GWh en 2010, avec une croissance annuelle moyenne de 4,5% depuis 2005. La capacité totale installée en 2010 s'élevait à 3.756 MW, affichant une croissance annuelle moyenne de 2,5% sur la même période. La production nationale d'électricité est presque entièrement basée sur les combustibles fossiles, notamment le gaz naturel.

Afin de répondre à la demande croissante en énergie, en particulier aux heures de pointe, et de diversifier le mix énergétique, le gouvernement tunisien s'est engagé dans une politique de maîtrise de l'énergie, basée sur le développement des énergies renouvelables d'une part et sur la promotion de l'efficacité énergétique d'autre part. Des objectifs chiffrés à moyen et long terme ont été définis en 2009 dans le Plan solaire tunisien (PST) en termes de part des énergies renouvelables dans la capacité totale installée, comme suit : 16% en 2016 et 40% en 2030 (revu à la baisse en 2012 et maintenant fixé à 30%). L'énergie solaire est appelée à jouer un rôle de premier plan dans cette stratégie, compte tenu de sa large disponibilité, en particulier dans le sud du pays.

#### Objectif

Réalisation d'une étude de faisabilité d'une centrale solaire CSP de 50 MW et d'une centrale solaire Photovoltaïque (PV) de 10 MW connectées au réseau afin d'élargir les connaissances en matière de production d'énergie solaire et comme

base de décision pour les autorités nationales pour investir dans les systèmes solaires.

#### Description

La construction d'une centrale solaire à concentration CSP de 50 MW et d'une centrale PV de 10 MW figurent parmi les projets inscrits au PST. Les objectifs de ces projets sont les suivants:

- sécuriser l'approvisionnement du pays en électricité en diversifiant les sources d'énergie
- augmenter la part d'énergie provenant de sources renouvelables
- permettre au gouvernement d'introduire et tester de nouvelles technologies en matière d'énergie solaire
- soutenir le gouvernement tunisien dans la mise en œuvre du PST
- contribuer à la protection du climat mondial par la production d'une électricité respectueuse de l'environnement permettant d'éviter l'émission de CO2 à des prix raisonnables

- développer une offre de services et des opportunités d'emploi autour de projets de centrales solaires de moyenne taille.

Ce projet s'inscrit dans le Plan solaire méditerranéen, à savoir l'une des initiatives phare de l'Union pour la Méditerranée ([www.ufmsecretariat.org](http://www.ufmsecretariat.org))

Les résultats escomptés de l'étude pour les deux centrales étudiées sont comme suit :

- Vérification des sites possibles et détermination du site

**Organisation responsable de la mise en œuvre**

KfW

**Organisation (s) partenaire (s)**

STEG, Ministère de l'industrie, BEI, AFD, Banque mondiale, Banque africaine de développement

**Localisation géographique de l'action**

Territoire national

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

60 mois – Signé le 23/12/2008

**Contribution UE**

1.000.000 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Madame Katharina Staerk, KfW Frankfurt, Katharina.Staerk@kfw.de

Monsieur Moncef Harrabi, STEG, [mharrabi@steg.com.tn](mailto:mharrabi@steg.com.tn), [www.steg.com.tn](http://www.steg.com.tn)

- Analyse approfondie du potentiel d'insolation du site retenu
- Conception approfondie de la centrale dans son ensemble et dans ses détails techniques
- Etude du rendement, y compris en termes d'économies de CO2
- Vérification des conditions d'acquisition des matériaux et de construction, y compris les besoins d'assistance au maître d'ouvrage pendant la phase d'exécution
- Préparation d'un calendrier d'exécution des travaux
- Identification des risques liés au projet et propositions pour les limiter ou les éviter
- Calculs de rentabilité et préparation d'un plan de financement
- Préparation des dossiers d'appel d'offres.

## Les réalisations en 2012

L'année 2012 a vu la finalisation de l'étude de faisabilité et le démarrage des mesures solaires au niveau du site retenu pour la centrale CSP, à savoir Akarit, à une vingtaine de kilomètres au nord de Gabès. La campagne de mesure du rayonnement solaire sur place se poursuivra jusqu'à mars 2013, ainsi que l'élaboration des dossiers d'appels d'offres des deux projets. Des études complémentaires sont prévues, notamment : une étude d'impact sur l'environnement et d'impact social; une étude géotechnique; une étude bathymétrique. Le site retenu pour la centrale PV est dans la région de Tozeur.

L'approbation de l'étude, sa présentation au public et l'accord des autorités pour le lancement de la phase de réalisation des deux centrales sont prévus en 2013.



## 43. Energy Efficiency in Construction Sector-Phase II (MED-ENEC-II)

### Contexte

La croissance démographique, l'urbanisation croissante et le développement économique au Moyen-Orient et en Afrique du nord sont à l'origine de la demande croissante d'énergie. En Tunisie, le secteur du bâtiment occupera à l'horizon 2020 le deuxième rang, puis le premier à l'horizon 2030, en termes de consommation d'énergie finale si aucune stratégie de maîtrise de l'énergie n'est mise en place.

### Objectif

Accélérer le développement, dans la région concernée, du marché de l'efficacité énergétique (EE) et des énergies renouvelables (RE), tant dans le secteur du bâtiment que dans les activités industrielles et des services connexes.

### Description

Le projet vise à promouvoir des mesures d'efficacité énergétique et des systèmes d'énergie renouvelable dans les bâtiments dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. L'amélioration des conditions cadre, le développement des affaires et l'appui aux grands programmes de construction nationaux sont les activités principales du projet.

Les composantes d'interventions sont :

- Le projet tirera parti des activités menées par d'autres projets (Paving the Way for the Mediterranean Solar Plan -PWMSP-, Euro-Mediterranean Energy Market Integration Project -MED-EMIP-, Mediterranean Renewable Energy Pro-

gramme -MEDREP-, etc.) financés par l'UE ou par d'autres donateurs

- Le projet s'efforcera d'étendre ou renforcer les partenariats avec les acteurs du secteur, à titre d'exemple les ministères et agences publiques concernés, les fournisseurs d'énergie, les organismes d'accréditation, les laboratoires d'essais, les représentants de l'industrie de la construction, etc.

- Des partenariats seront développés notamment avec la Banque européenne d'investissement (BEI), la KfW. Une aide sera également apportée pour la mise en place d'instruments économiques, EE / garantie des fonds, sociétés de services énergétiques (ESCO) et le développement des mécanismes d'ingénierie financière avec les banques commerciales, en collaboration avec la Facilité euro-méditerranéenne pour l'investissement et le partenariat (FEMIP).

- Le projet pourra intervenir par des campagnes de promotion ciblées sur les promoteurs immobiliers publics, les médias, les ONG, les universités et les municipalités, ainsi que sur les utilisateurs résidentiels, en étroite collaboration avec les agences de l'EE et les fournisseurs d'énergie.

Les résultats attendus sont les suivants :

- une collaboration avec les projets et institutions pertinents dans le domaine du dialogue sectoriel est établie

- le développement des affaires est favorisé, en utilisant les réseaux existants et en développant de nouveaux si nécessaire

- de nouveaux moyens financiers sont mobilisés

- la demande des utilisateurs est développée.

#### Organisation bénéficiaire

Ministère de l'Industrie,  
Agence Nationale de Maîtrise  
de l'Énergie

**Organisation (s) partenaire (s)**  
GIZ.

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional  
Voisinage Sud

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

36 mois – Signé le 18/01/2010

**Coût total de l'action**

4.992.500€

**Contribution UE**

4.992.500€

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**

Monsieur Kurt Wiesegart,  
e-mail : [kurt.wiesegart@giz.de](mailto:kurt.wiesegart@giz.de)  
Site Internet : [http://www.  
med-enec.com/](http://www.med-enec.com/)

## Les réalisations en 2012

Les principales réalisations, particulièrement pour la Tunisie:

- Soutien à la préparation d'un code national l'EE des bâtiments par le développement d'une feuille de route spécifique
- Réalisation d'une évaluation de la procédure actuelle de l'audit énergétique sur plan (AEP) dans le but d'améliorer l'efficacité du programme national.
- Volet «EE dans de grands bâtiments» : réalisation d'une étude pour définir les mesures les plus économiques et les envisageables pour améliorer la performance énergétique du siège de la Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de Sfax.
- Réalisation d'une étude sur les indicateurs d'EE
- Soutien à l'Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme.

## 44. Paving the Way for the Mediterranean Solar Plan

### Contexte

A l'horizon 2020, il est très probable que les pays du Sud de la méditerranée soient contraints face à un changement important dans leur bouquet énergétique: La demande d'énergie devrait doubler alors que la part des énergies renouvelables (ER) dans la consommation totale d'énergie devrait atteindre 3,3% au total. Cela constitue un défi pour ces pays, en raison notamment des coûts encore non compétitifs de ces types d'énergies. Par ailleurs, la plupart de ces pays n'ont pas encore de réglementation favorisant une forte implication des opérateurs privés dans le secteur des ER, bien qu'on observe l'émergence, timide, d'un certain nombre de producteurs indépendants.

### Objectif

L'objectif du projet est de contribuer de façon significative à la mise en place, dans les pays partenaires méditerranéens, de systèmes énergétiques durables basés sur les énergies solaire, éolienne et autres sources renouvelables, ainsi que sur l'efficacité énergétique.

### Description

Le projet se concentre sur quatre thématiques d'activités qui sont implémentées dans les 10 pays partenaires méditerranéens dont la Tunisie :

- Harmonisation du cadre juridique et réglementaire
- Transfert de connaissances
- Politiques énergétiques durables

- Soutien à l'investissement en vue des besoins en infrastructures pour le Plan Solaire Méditerranéen (PSM).

Le projet travaille en étroite collaboration avec les autorités nationales et les acteurs concernés pour améliorer la création d'un climat favorable aux investissements énergétiques durables et stimuler les réformes nécessaires. Le projet PWMSP apporte un soutien aux travaux que le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée a entrepris en vue de l'élaboration du Schéma Directeur du PSM.

### Les réalisations en 2012

Les réalisations en 2012 ont été les suivantes :

- La réalisation d'un document d'analyse dit de «benchmarking» permettant de mettre en évidence l'écart des pratiques et les standards du secteur énergétique tunisien par rapport à ceux de leurs homologues régionaux et européens.
- La préparation d'une feuille de route nationale de politiques énergétiques durables. Cette feuille de route nationale recommande un ensemble de modifications qui devraient contribuer au déploiement de politiques énergétiques durables et propose un calendrier de mise en œuvre de ces recommandations.
- Dans le cadre de la composante de transfert de connaissances et de formation, une analyse auprès de 37 centres dont 7 centres en Tunisie. Le projet vise à promouvoir la coopération entre ces centres.
- Dans le cadre de la composante d'analyse des besoins en infrastructures pour le MSP, la réalisation d'une étude nationale sur le réseau électrique et les

#### Organisation bénéficiaire

Projet régional, dont pour la Tunisie le Ministère de l'Industrie et du Commerce, & la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG)

#### Localisation géographique de l'action

Programme régional  
Voisinage Sud

#### Période de mise en œuvre opérationnelle

36 mois

#### Coût total de l'action

4.642.500 euros

#### Contribution UE

4.642.500 euros

#### Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)

Pour la Tunisie : El Habib El Andaloussi, e.elandaloussi@muvv-decon.com  
Chedli.Chakroun, chedli.chakroun@gnet.tn  
[www.pavingtheway-msp.eu/](http://www.pavingtheway-msp.eu/)

infrastructures en 2020. Cette étude analyse l'adéquation de l'infrastructure électrique par rapport au plan national d'extension des infrastructures, notamment celles de la production d'électricité basée sur les énergies solaire et éolienne.

- La préparation de plusieurs analyses sectorielles sur des aspects stratégiques, tels que l'électrification rurale, le potentiel d'exportation du système de production national, les infrastructures, les aménagements institutionnels nécessaires, sont en cours.

## 45. CBC MED – RELS : Rénovation énergétique des logements

### Contexte

La majeure partie des logements ayant été construits en région méditerranéenne pendant les 5 dernières décennies constituent des sources de dépenses énergétiques importantes et contribuent d'une façon significative aux émissions de gaz à effet de serre.

### Objectifs

- Connaître et faire connaître la situation actuelle en matière d'énergie et promouvoir les pratiques les plus avancées dans le domaine de la rénovation énergétique
- Développer un programme de formation fondé sur le partage des expériences des partenaires en vue de définir et de mettre en place des projets pilotes en Tunisie, Sardaigne et Catalogne
- Elaborer un schéma transfrontalier de rénovation énergétique des logements sociaux tant sur le plan technique que financier

- Construire les fondements du réseau euro-méditerranéen de rénovation énergétique.

### Description

Le projet RELS entend réduire la précarité énergétique et faciliter l'application des processus de rénovation énergétique des logements sociaux. Il vise notamment à fournir aux ménages méditerranéens un modèle de logement plus performant doté d'un confort thermique suffisant et à faible coût.

Les résultats attendus sont les suivants :

Création d'une base de données concernant les meilleures pratiques en matière de rénovation énergétique

- Elaboration d'un schéma directeur pouvant être adapté à différents contextes
- Elaborations de rapports d'études sur l'application du schéma directeur en matière de rénovation énergétique des logements sociaux
- Renforcement des compétences des autorités.

### Organisation bénéficiaire

Agence du logement de la Catalogne (Espagne)

### Organisation (s) partenaire (s)

Fédération italienne pour le logement (Italie)

Société d'études et d'aménagement des côtes Nord de la ville de Sfax – Tunisie

Université polytechnique de la Catalogne (Espagne)

Agence Nationale pour le Logement Social de la Sardaigne (Italie)

Société Royale scientifique, centre d'Aqaba (Jordanie)

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC MED) :

Espagne, Italie, Tunisie

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

40 mois Démarré le 22/10/2011

**Coût total de l'action**

1.991.590,00 euros

**Contribution UE**

1.792.431,00 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Mme Anna Mestre Massa

Responsable R+D+I – Agence du Logement de la Catalogne

Generalitat de Catalunya

Annemestre@gencat.cat / +34 932 147 123

**Organisation bénéficiaire**  
Université de Cagliari – Italie

**Organisation (s) partenaire (s)**  
Université de Cagliari (Italie),  
ASCAME (Espagne), Institut de  
Recherche Industrielle – Liban,  
Chambre de commerce et  
d'industrie de Tunis (Tunisie)

**Localisation géographique de  
l'action**  
Programme régional de  
coopération transfrontalière  
(CBC MED)  
Sardaigne (Italie), Catalogne  
(Espagne), Al Iskandanyah  
(Egypte), Liban, Al-Aqaba  
(Jordanie), Tunis (Tunisie)

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
36 mois

**Coût total de l'action**  
4.500.000,00 euros

**Contribution UE**  
4.050.000,00 euros

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
Mme Tiziana Cubeddu  
Head of International Research  
and Mobility Programs Office  
+39 070 6758442  
tcubeddu@amm.unica.it

## **46. CBC MED – FOSTER in MED : Renforcer la technologie solaire dans la région méditerranéenne**

### **Contexte**

Le bassin méditerranéen dispose de ressources renouvelables considérables, notamment en termes d'énergie solaire. La quantité d'énergie solaire disponible dans la Région est comprise entre 2650 et 3400 heures par an. Cependant, un grand nombre de barrières techniques, institutionnelles, financières et commerciales, limitent l'exploitation de ce potentiel.

### **Objectif**

L'objectif du projet est de favoriser le transfert du savoir-faire en matière d'exploitation l'énergie solaire, à travers l'échange de méthodologies efficaces et la promotion de technologies innovantes auprès de la société civile.

### **Description**

- Capitalisation des réalisations des projets liés à l'exploitation de l'énergie solaire
  - Analyse du contexte dans les régions participantes et transmission de savoir-faire en termes de gestion de l'énergie solaire
  - Mise en place d'une meilleure réglementation des standards
- Les résultats attendus sont les suivants :
- Analyse du contexte en termes de techniques de gestion de l'énergie solaire.
  - Promotion des techniques solaires
  - Promotion du design, de l'intégration architecturale et des technologies adaptées
  - Mise en place d'initiatives pilotes pour la mise en place d'installations destinées à diffuser l'énergie solaire
  - Réalisation d'activités transfrontalières

## 47. CBC MED - MED DESIRE : Développement méditerranéen pour le renforcement des initiatives solaires et des énergies renouvelables

### Contexte

Le marché des technologies solaires a connu une croissance rapide durant les dernières décennies dans la partie Nord du Bassin Méditerranéen. La région méditerranéenne bénéficie d'un potentiel solaire peu exploité. Le projet vise à supprimer les barrières liées au cadre légal, économique et organisationnel qui empêchent l'harmonisation des techniques de distribution de l'énergie solaire en Méditerranée.

### Objectif

Faciliter la mise en place d'un système de distribution de l'énergie solaire dans les régions concernées, à travers le renforcement de la coopération transfrontalière et la sensibilisation du public aux questions liées à la préservation de l'environnement.

### Description

- Analyse comparative des politiques nationales et régionales et des programmes liés à la gestion de l'énergie solaire
- Elaboration de plans d'action en termes de législation et de régulation

- Mise en place de procédures de test et d'analyse des composants solaires

- Création d'un cadre législatif, social et technique dans l'utilisation de l'énergie solaire

- Organisation de campagnes de sensibilisation

Les résultats attendus sont les suivants:

- Renforcement des capacités des administrations publiques et des institutions régionales

- Amélioration de la diffusion des compétences des techniciens et professionnels locaux

- Suppression des barrières qui nuisent à la bonne distribution de l'énergie solaire

- Mise en place de mécanismes financiers innovants

- Renforcement des approches participatives

- Sensibilisation des acteurs publics et privés

- Mise en place d'un réseau de coopération pour l'utilisation des technologies de l'énergie

### Les réalisations en 2012

Le contrat du projet a été signé le 31 décembre de la même année 2012.

#### Organisation bénéficiaire

Research and competitiveness service – industrial research and technological innovation office (Puglia, Italie)

#### Organisation (s) partenaire (s)

Ministère Italien de l'environnement (Italie), Agence Nationale de Conservation de l'Énergie (Tunisie), Autorité de l'énergie nouvelle et renouvelable (Égypte)

#### Localisation géographique de l'action

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC MED)

Puglia (Italie), Lazio (Italie), Andalousie (Espagne), Tunisie, Liban, Égypte

#### Période de mise en œuvre opérationnelle

36 mois – Signé le 31 décembre 2012

#### Coût total de l'action

4.655.007 euros

#### Contribution UE

4.191.306 euros

#### Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)

M. Francesco Clarizio

Tél: +390805405971

f.clarizio@regione.puglia.it

#### Organisations bénéficiaires

Société RFR Tunis

#### Organisations partenaires

Ministère du transport,  
Institutions financières  
européennes : AFD, BEI et KfW.

#### Localisation géographique de l'action

Tunis

#### Période de mise en œuvre

opérationnelle

48 mois

#### Date signature

26/12/2009

#### Coût total de l'action

550.000.000 €

#### contribution UE

28.000.000 €

#### Coordonnées de contact

du projet (adresse/email/  
website)

Société Tunisienne du Réseau

Ferroviaire Rapide (RFR)

Immeuble Yamama – rue du

lac Huron aux Berges du lac

VASSEUR Mathieu, AFD-

Bureau Tunis

VASSEURM@afd.fr

## 2.4. TRANSPORT

### 48. Réalisation du Réseau Ferroviaire Rapide de Tunis (RFR-Tronçons prioritaires)

#### Contexte

Le grand Tunis enregistre depuis plusieurs années une évolution permanente de la demande de déplacement sur les principaux corridors de la capitale et des problèmes de flux de circulation routière. Les évolutions projetées sur les plans démographique et urbain à l'horizon 2021 montrent un besoin urgent d'une maîtrise du développement du transport individuel par le biais d'un renforcement et d'une amélioration de la qualité du transport en commun. A ceci s'ajoute un besoin d'amélioration de la fluidité de la circulation, une optimisation de la consommation d'énergie, une réduction de la pollution et plus de protection des espaces publics.

#### Objectif

Le projet se propose de résoudre les problèmes des flux de circulation routière, d'améliorer les conditions de vie des populations, de maîtriser les coûts économiques et sociaux du transport urbain, de réduire la dégradation de l'environnement et la dépendance énergétique.

#### Description

Le projet, dans sa totalité, regroupe 5 lignes totalisant 86 km.

L'action actuelle consiste à la réaliser deux tronçons prioritaires d'une longueur cumulée de 18 kilomètres, à savoir les premières sections des lignes D et E, partageant un tronçon commun d'environ 2,3 km au départ de Tunis-Centre (Gare de Barcelone).

- Ligne D: Centre Ville (Barcelone) - Gobaâ : 12,2 Km

- Ligne E: Saida Mannoubia - Bougatfa : 6,3 Km

Le projet RFR offrira une vitesse commerciale de 35km/h à 40km/h

Le projet mettra en œuvre une nouvelle infrastructure permettant de répondre aux prévisions de trafic pour le sens le plus chargé (période de pointe) à la mise en service, à savoir :

- 17 000 voyageurs/heure/sens pour le tronçon le plus chargé de la ligne D

- 13 500 voyageurs/heure/sens pour le tronçon le plus chargé de la ligne E

- plus de 20 000 voyageurs/heure/sens sur le tronçon commun de la ligne D et E, tout en préservant des marges de manœuvre pour absorber la croissance du trafic sur le tronçon à l'avenir (extension du réseau RFR, croissance de la population et de la mobilité).

#### Les réalisations en 2012

L'état d'avancement à fin la 2012 se présente comme suit :

- Les contrats d'assistance technique au pilotage du projet et au contrôle technique des travaux sont affectés

- La situation de libération d'emprises (expropriations): 102 dossiers finalisés sur 239 à traiter

- Les études d'exécution sont en cours avec un avancement global de l'ordre de 46%

- L'avancement physique global des travaux est d'environ 20%.



## 49. Jumelage «Renforcement des Capacités Institutionnelles pour le pilotage et le suivi du secteur du Transport»

### Contexte

Le transport en Tunisie est détenu à près de 60 % par le secteur public. La tutelle de ce secteur est confiée au Ministère du Transport qui comporte des Directions sectorielles (transports terrestres, marine marchande, aviation civile et une Direction transversale pour la planification et les études (DGPE). Le secteur des transports comprend de plus de nombreux établissements et entreprises publiques et sociétés nationales. La tutelle en est partagée entre la DGPE (aspects financiers) et les Directions sectorielles (aspects techniques).

La libéralisation progressive mise en œuvre dans les années précédant la révolution devrait se poursuivre. Dans ce contexte, la Direction Générale de la Planification et des Etudes doit renforcer ses capacités de planification, de prévision et de suivi du secteur.

### Objectif

Ce jumelage se propose de renforcer les capacités de la DGPE dans l'élaboration de stratégies, la préparation et le suivi des plans de développement quinquennaux, la gestion de la tutelle des Entreprises Publiques (EP) et le pilotage des études techniques et économiques. Un ensemble d'outils seront développés tels qu'un dispositif d'information sur le secteur et un dispositif de diagnostic et de suivi de la logistique

### Description

Le projet de jumelage permet à la DGPE, durant toute la durée de mise en

œuvre, de bénéficier de 600 hommes/jours d'expertise sur place avec 35 experts des états membres impliqués.

Le projet est organisé en 5 volets d'intervention, comme suit :

- Le volet de Gouvernance, permettant de développer un système de gouvernance du secteur des transports ainsi que des outils de suivi et d'évaluation

- Le volet du suivi du secteur et la tutelle des entreprises publiques offre au ministère un ensemble de propositions d'ajustements législatifs et réglementaires et une amélioration de la qualité de suivi de la tutelle des entreprises publiques

- Pour le volet de pilotage de la coopération et des études techniques et économiques, le jumelage permettra à la DGPE une maîtrise des mécanismes de coopération et des différents instruments de financement et une amélioration du suivi des études et des projets

- Le volet du dispositif d'information offrira des propositions d'architecture des bases de données existantes et permettra de passer des conventions de collaboration avec les services nationaux de statistiques disposant d'une expérience pertinente. La DGPE disposera à la fin de son propre système d'analyse statistique

- Pour le dernier volet de logistique, le jumelage actuel permettra une amélioration du suivi et monitoring de la logistique et une définition des priorités dans son développement

### Les réalisations en 2012

- Un ensemble d'études, d'analyses et de diagnostic ont été réalisés dont principalement une Analyse SWOT/MOFF du secteur des transports, une

#### **Organisation bénéficiaires**

Directrice Générale de la Planification et des Etudes (DGPE) - Ministère du Transport

#### **Organisation partenaire**

Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale

#### **Localisation géographique de l'action**

Tunis, Tunisie

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

24 mois

#### **Date de signature**

24 Aout 2011

#### **Coût total de l'action**

1.150.000 €

#### **Contribution UE**

1.150.000 € (Programme d'Appui à l'Accord d'Association)

#### **Coordonnées de contact du projet**

Monsieur Charles-Alexis MOSSA

Conseiller Résident du Jumelage

charlesalexis.mossa@mt.gov.tn

[www.jumelage-transport.tn](http://www.jumelage-transport.tn)

évaluation de la gouvernance du secteur, un document de synthèse de la politique de transport, une stratégie et une feuille de route du secteur et ses sous-secteurs, et un diagnostic complet du secteur avec des propositions de réorganisation.

- Cet ensemble de résultats a permis de mobiliser 19 experts des états membres impliqués (France, Allemagne), 28 missions d'expertise réalisées et 2 visites d'études en Europe pour des cadres du ministère.

## 50. CBC MED – RAMUD : Réseau d'action en matière de mobilité urbaine durable

### Contexte

Les agglomérations du sud et de l'est de la Méditerranée sont confrontées à un phénomène de croissance démographique et à une augmentation du phénomène d'urbanisation. L'augmentation du nombre et des distances des déplacements risque à terme d'avoir des conséquences néfastes sur l'environnement, les autorités locales ne disposant pas des moyens techniques pour planifier de manière durable l'essor des villes. Il est donc indispensable que les pouvoirs locaux se dotent de l'expertise nécessaire pour faire face aux défis actuels en matière de mobilité urbaine.

### Objectif

Créer un réseau spécifique d'expertise sur les déplacements urbains ouvert à d'autres villes et institutions afin de sensibiliser les autorités locales de la région sur la nécessité d'adopter des politiques et stratégies durables en matière des déplacements urbains.

### Description

Le projet RAMUD entend favoriser l'échange de bonnes pratiques dans le domaine des politiques de transports contribuant ainsi à réduire les émissions de gaz à effets de serre.

#### Il est attendu de ce projet :

- La création d'un Observatoire des Déplacements Urbains Durables à Sousse
- L'avant-projet de station urbaine de taxis semi-collectifs (« services ») à Tripoli (Liban)
- L'augmentation des capacités des autorités locales/régionales en termes de définition, gestion et régulation des transports semi-collectifs
- La diffusion des bonnes pratiques pour optimiser l'efficacité de la mobilité urbaine (nouvelles technologies, Systèmes de Transports Intelligents)
- La consolidation de l'expertise en matière de déplacements urbains.

#### Organisations bénéficiaires

Municipalité de Barcelone (Espagne), Municipalité de Sousse (Tunisie), Communauté urbaine AL FAYHAA (Liban)

#### Organisations partenaires

Municipalité de Barcelone (Espagne), Municipalité de Sousse (Tunisie), Communauté urbaine AL FAYHAA (Liban)

#### Localisation géographique de l'action

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC MED)

Catalogne (Espagne), Lazio (Italie), Sfax (Tunisie), Tunis (Tunisie), Al-Aqaba (Jordanie)

#### Période de mise en œuvre opérationnelle

30 mois

#### contribution UE

747 197,06 euros

#### Coordonnées de contact

**du projet (adresse/email/website)**

M. Angel Lopez Rodriguez  
Directeur du Service Mobilité –  
Municipalité de Barcelone  
alopezro@bcn.cat  
+34 93 402 3372

**Organisation bénéficiaire**  
Gouvernements  
**Localisation géographique de l'action**  
Programme régional :  
Maroc, Algérie, Tunisie, Lybie,  
Égypte, Jordanie, Israël,  
Territoires Palestiniens, Liban  
et Syrie. La Turquie est associée  
au projet.  
**Date de Signature**  
Décembre 2011  
**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
36 mois  
**Contribution UE**  
2.000.000 €  
**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
M. Bruno Macedo  
Gestionnaire de programme du  
transport  
E-mail : Bruno.MACEDO@  
ec.europa.eu  
Adresse postale :  
Office de la coopération  
EuropeAid - AIDCO/B3 - B-1049  
Brussels  
Tél. +32 2 29 87856  
Fax +32 2 29 55665

## 51. EuroMed Transport Aviation II

### Contexte

Dans la région méditerranéenne, un dialogue intensif et continu a été établi à travers le Forum Euro-méditerranéen des Transports et ses groupes de travail sous l'égide du processus de Barcelone. Les Pays Méditerranéens ont mis en place, sur recommandation de la conférence ministérielle Euro-méditerranéenne de Marrakech, un Plan d'Action Régional de Transport (PART) pour la période 2007-2013.

Ce PART comprend une série d'actions (34 actions) dans différents secteurs du transport (maritime, routier, ferroviaire et aviation civile) et vise principalement la réforme de la réglementation (institutionnelle) ainsi que la planification et la mise en œuvre du réseau d'infrastructure.

Les actions du PART sont réparties en quatre axes :

- Infrastructure et questions réglementaires
- Aviation

- Système Global de Navigation par Satellite (GNSS)

- Politique Maritime, Ports et Navigation à Courte Distance

### Objectif

Son objectif est de soutenir les pays bénéficiaires dans la mise en œuvre de la feuille de route en vue de l'Espace Aérien Commun Euro-méditerranéen (EACEM).

### Description

Les activités de ce projet visent les aspects de l'accès au marché, la sécurité, la sûreté, la protection de l'environnement et la gestion du trafic aérien des pays partenaires.

### Les réalisations en 2012

- Conférence «Surveillance de Sécurité» : Allemagne octobre 2012
- Régulation économique indépendante dans le domaine de l'aviation : Bruxelles décembre 2012

## 52. EuroMed Transport Sécurité Routière

### Contexte

Dans la région méditerranéenne, un dialogue intensif et continu a été établi à travers le Forum Euro-méditerranéen des Transports et ses groupes de travail sous l'égide du processus de Barcelone. Les Pays Méditerranéens ont mis en place, sur recommandation de la conférence ministérielle Euro-méditerranéenne de Marrakech, un Plan d'Action Régional de Transport (PART) pour la période 2007-2013.

Ce PART comprend une série d'actions (34 actions) dans différents secteurs du transport (maritime, routier, ferroviaire et aviation civile) et vise principalement la réforme de la réglementation (institutionnelle) ainsi que la planification et la mise en œuvre du réseau d'infrastructure.

Les actions du PART sont réparties en quatre axes :

- Infrastructure et questions réglementaires
- Aviation

- Système Global de Navigation par Satellite (GNSS)
- Politique Maritime, Ports et Navigation à Courte Distance

### Objectif

Ce projet se propose de développer des stratégies régionales et subrégionales de sécurité routière, des structures, des partenariats et des interventions tout en supervisant la mise en œuvre de deux ou trois projets-pilotes dans les pays choisis.

### Description

L'intervention de ce projet vise principalement :

- Promotion et assistance à la création des partenariats multisectoriels pour améliorer la sécurité routière
- Conception et mise en œuvre des programmes multisectoriels complets et réussis de sécurité routière fondés sur des preuves

### Organisation bénéficiaire

Gouvernements

### Localisation géographique de l'action

Programme régional:

Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye (en attente), Maroc, Autorité Palestinienne, Tunisie, Syrie (en attente).

### Date de Signature

Octobre 2011.

### Période de mise en œuvre opérationnelle

36 mois

### Contribution UE

1.000.000 €

### Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)

M. Bruno Macedo

Gestionnaire de programme du transport

E-mail : Bruno.MACEDO@

ec.europa.eu

Adresse postale :

Office de la coopération

EuropeAid - AIDCO/B3 - B-1049

Brussels

Tél. +32 2 29 87856

Fax +32 2 29 55665

**Organisation bénéficiaire**  
Gouvernements  
**Localisation géographique de l'action**  
Programme régional:  
Maroc, Tunisie, Jordanie,  
Israël, Liban  
**Date de Signature**  
Octobre 2011  
**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
36 mois  
**Contribution UE**  
2.000.000 €  
**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**  
M. Bruno Macedo  
Gestionnaire de programme du transport  
E-mail : Bruno.MACEDO@ec.europa.eu  
Adresse postale :  
Office de la coopération  
EuropeAid - AIDCO/B3 - B-1049  
Brussels  
Tél. +32 2 29 87856  
Fax +32 2 29 55665

## **53. Euromed Transport MASC : Cellule Méditerranéenne de Sécurité Aérienne**

### **Contexte**

Dans la région méditerranéenne, un dialogue intensif et continu a été établi à travers le Forum Euro-méditerranéen des Transports et ses groupes de travail sous l'égide du processus de Barcelone. Les Pays Méditerranéens ont mis en place, sur recommandation de la conférence ministérielle Euro-méditerranéenne de Marrakech, un Plan d'Action Régional de Transport (PART) pour la période 2007-2013.

Ce PART comprend une série d'actions (34 actions) dans différents secteurs du transport (maritime, routier, ferroviaire et aviation civile) et vise principalement la réforme de la réglementation (institutionnelle) ainsi que la planification et la mise en œuvre du réseau d'infrastructure.

Les actions du PART sont réparties en quatre axes :

- Infrastructure et questions réglementaires
- Aviation
- Système Global de Navigation par Satellite (GNSS)
- Politique Maritime, Ports et Navigation à Courte Distance

### **Objectif**

Son objectif est d'aider les pays partenaires à incorporer dans leurs systèmes nationaux les règles de sécurité aérienne de l'UE.

### **Description**

Ce projet s'intéresse à la sécurité aérienne dans le bassin méditerranéen

### **Les réalisations en 2012**

Organisation d'un atelier SAF à Cologne en octobre 2012

## 54. Euromed Transport Global Navigation Satellite System II (GNSS)

### Contexte

Dans la région méditerranéenne, un dialogue intensif et continu a été établi à travers le Forum Euro-méditerranéen des Transports et ses groupes de travail sous l'égide du processus de Barcelone. Les Pays Méditerranéens ont mis en place, sur recommandation de la conférence ministérielle Euro-méditerranéenne de Marrakech, un Plan d'Action Régional de Transport (PART) pour la période 2007-2013.

Ce PART comprend une série d'actions (34 actions) dans différents secteurs du transport (maritime, routier, ferroviaire et aviation civile) et vise principalement la réforme de la réglementation (institutionnelle) ainsi que la planification et la mise en œuvre du réseau d'infrastructure.

Les actions du PART sont réparties en quatre axes :

- Infrastructure et questions réglementaires
- Aviation
- Système Global de Navigation par Satellite (GNSS)
- Politique Maritime, Ports et Navigation à Courte Distance

### Objectif

L'objectif du projet GNSS II est d'assurer la suite des actions entamées sous GNSS I en vue de permettre l'introduction des services EGNOS et Galileo dans la région méditerranéenne, avec la plus large participation des partenaires Euro-Med.

### Description

Ce projet se propose de :

- Compléter le cadre réglementaire et de prestation de service pour les services GNSS dans la région méditerranéenne avec une plus grande intégration de la Méditerranée dans le système communautaire GNSS en vue d'améliorer la sécurité et l'efficacité dans l'aviation, le transport maritime et multimodal.
- Soutenir le développement de l'exploitation opérationnelle des services GNSS dans le domaine de la sécurité de l'aviation
- Soutenir le développement d'un cadre de prestation institutionnel, réglementaire et de services adaptés
- Favoriser le maintien des activités de démonstration et de formation, en étroite coordination avec l'initiative MEDUSA dirigée par Telespazio

### Les réalisations en 2012

- Atelier National – Tunisie Novembre 2012

### Organisation bénéficiaire

Gouvernements

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional:

Pays du voisinage Sud

**Date de Signature**

36 mois

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

2012

**Contribution UE**

2.000.000 €

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

M. Bruno Macedo

Gestionnaire de programme du transport

E-mail : Bruno.MACEDO@

ec.europa.eu

Adresse postale :

Office de la coopération

EuropeAid - AIDCO/B3 - B-1049

Brussels

Tél. +32 2 29 87856

Fax +32 2 29 55665

**Organisations bénéficiaires**  
Gouvernements  
**Localisation géographique de l'action**

**Programme régional:**  
Algérie, Égypte, Israël,  
Jordanie, Liban, Maroc, Syrie,  
Autorité Palestinienne et  
Tunisie.

**Date de Signature**  
Octobre 2010.

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
36 mois

**Contribution UE**  
6.000.000 €

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

M. Bruno Macedo  
Gestionnaire de programme du transport

E-mail : Bruno.MACEDO@ec.europa.eu

Adresse postale :  
Office de la coopération  
EuropeAid - AIDCO/B3 - B-1049

Brussels  
Tél. +32 2 29 87856  
Fax +32 2 29 55665

## **55. EuroMed Transport Autoroutes de la Mer II (MedaMos)**

### **Contexte**

Dans la région méditerranéenne, un dialogue intensif et continu a été établi à travers le Forum Euro-méditerranéen des Transports et ses groupes de travail sous l'égide du processus de Barcelone. Les Pays Méditerranéens ont mis en place, sur recommandation de la conférence ministérielle Euro-méditerranéenne de Marrakech, un Plan d'Action Régional de Transport (PART) pour la période 2007-2013.

Ce PART comprend une série d'actions (34 actions) dans différents secteurs du transport (maritime, routier, ferroviaire et aviation civile) et vise principalement la réforme de la réglementation (institutionnelle) ainsi que la planification et la mise en œuvre du réseau d'infrastructure.

Les actions du PART sont réparties en quatre axes :

- Infrastructure et questions réglementaires
- Aviation
- Système Global de Navigation par Satellite (GNSS)
- Politique Maritime, Ports et Navigation à Courte Distance

### **Objectifs**

- Contribuer à l'achèvement de l'intégration technique et économique de la région Euro-méditerranéenne et du développement d'une zone de libre-échange Méditerranéenne
- Rendre efficace et faciliter les flux des marchandises, effectuer les suivis complets (de porte à porte) ainsi que l'interopérabilité entre les ports des deux côtés de la Méditerranée (connexions du transport maritime intermodal et plateformes logistiques)
- Examiner et améliorer le cadre réglementaire du transport maritime, des ports, et de la logistique, faciliter le secteur commercial, avec un intérêt particulier pour le renforcement et la mise en œuvre des systèmes environnementaux dans la gestion des ports.

### **Description**

Les activités de ce projet visent les aspects de l'accès au marché, la Sécurité, la Sûreté, la Protection de l'environnement et la Gestion du Trafic Aérien des pays partenaires.



## 56. Euromed Transport Route, Rail & Transport Urbain (RRU)

### Contexte

Dans la région méditerranéenne, un dialogue intensif et continu a été établi à travers le Forum Euro-méditerranéen des Transports et ses groupes de travail sous l'égide du processus de Barcelone. Les Pays Méditerranéens ont mis en place, sur recommandation de la conférence ministérielle Euro-méditerranéenne de Marrakech, un Plan d'Action Régional de Transport (PART) pour la période 2007-2013.

Ce PART comprend une série d'actions (34 actions) dans différents secteurs du transport (maritime, routier, ferroviaire et aviation civile) et vise principalement la réforme de la réglementation (institutionnelle) ainsi que la planification et la mise en œuvre du réseau d'infrastructure.

Les actions du PART sont réparties en quatre axes :

- Infrastructure et questions réglementaires
- Aviation
- Système Global de Navigation par Satellite (GNSS)
- Politique Maritime, Ports et Navigation à Courte Distance

### Objectif

Ce projet se propose d'assurer une amélioration de la mise en œuvre des actions du PART (Plan d'Action Régional du Transport), un affermissement du dialogue

régional, un renforcement de l'interopérabilité, une amélioration de la sécurité, de l'efficacité et de la professionnalisation et une amélioration de la durabilité

### Description

Les thèmes d'intervention du projet sont :

- Transport Routier de Marchandises
- Transport Ferroviaire
- Transport Urbain

### Les réalisations en 2012

- Atelier National RRU en Tunisie : Tunis Juin 2012
- Participation de la Délégation EuroMed au Forum CIVITAS Espagne septembre 2012
- Séminaire de Formation sur la Sécurité Ferroviaire : Bruxelles novembre 2012
- Formation sur les Accords & Conventions CEE-ONU : Bruxelles Décembre 2012

### Organisation bénéficiaire

Gouvernements

### Localisation géographique de l'action

Programme régional:

Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye (en attente), Maroc, Autorité Palestinienne, Tunisie

### Date de Signature

Décembre 2011

### Période de mise en œuvre opérationnelle

36 mois

### Contribution UE

4.000.000 €

### Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)

M. Bruno Macedo

Gestionnaire de programme du transport

E-mail : Bruno.MACEDO@ec.europa.eu

Adresse postale :

Office de la coopération

EuropeAid - AIDCO/B3 - B-1049

Brussels

Tél. +32 2 29 87856

Fax +32 2 29 55665

## 3. Agriculture et développement territorial

### Organisation responsable de la mise en œuvre

Ministère de l'Agriculture-Tunisie

Bureau de la Planification et des Equilibres Hydraulique – BPEH

### Organisations partenaires

Ministère de l'Environnement-  
Ministère des Finances-  
Ministère de l'Investissement  
et de la Coopération  
Internationale

Localisation géographique de l'action  
Tunisie

Durée de mise en œuvre  
opérationnelle

48 mois

Date de signature

Septembre 2011

Coût total de l'action

contribution UE

57 millions d'euros dont 50 en aide budgétaire et 7 en appuis complémentaires (assistance technique, formation)

Coordonnées de contact du projet

Mme Sondes Kamoun  
Directeur Général du BPEH

### 3.1. DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

#### 57. Programme d'appui aux politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole (PAPS)

##### Contexte

La Tunisie a mis en œuvre une politique active de mobilisation des ressources pour faire face à la croissance des besoins (agriculture irriguée, eau potable). Ces efforts ont permis d'atteindre une mobilisation quasi-complète des eaux de surface, tandis que les nappes souterraines restent fortement sollicitées et parfois surexploitées. L'agriculture consomme 80% de la ressource mobilisée. La croissance régulière des besoins conduit à situer entre 2015 et 2025 la date à laquelle la demande deviendra supérieure à l'offre en eaux conventionnelles, cette date étant très sensible à la rapidité des progrès attendus pour la maîtrise des consommations en agriculture irriguée. A partir de ce constat, la Tunisie s'oriente aujourd'hui vers une politique nationale basée sur une approche de gestion (GIRE) avec une ambition de portée modeste pour mettre en œuvre des réformes dont certaines, comme la remise à niveau du contrôle de l'Etat sur le domaine public hydraulique (DPH), peuvent être politiquement sensibles.

##### Objectif

Une meilleure prise en compte des problématiques de préservation de la ressource et de la gestion de la demande en eau dans une approche intégrée.

##### Description

Le projet accompagne via un appui budgétaire et de l'assistance technique spécifique la politique sectorielle du gouvernement. Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- Les ressources en eaux conventionnelles sont mieux gérées par: a) la mise à niveau des services de gestion du DPH et la modernisation du système de collecte des redevances ; b) la mise en œuvre de plans de gestion de nappes sensibles concertés avec les usagers ; c) l'optimisation de la gestion des grands ouvrages de stockage et de transfert des eaux de surface.

- L'efficacité dans la gestion de l'eau sur les parcelles agricoles est améliorée par: a) l'incorporation dans les programmes de vulgarisation agricole d'acquis de la recherche sur la valorisation optimale des eaux pluviales en agriculture et sur la maîtrise de l'eau sur les parcelles irriguées ; b) l'approfondissement de ces acquis à travers des actions de recherche appliquée.

- Les performances des Groupements de Développement Agricole (GDA) sont améliorées. Les principales actions à conduire portent sur l'approbation et la mise en œuvre d'un programme de pérennisation des GDA incluant un large volet de formation et d'appui aux GDA dans le domaine de la gestion technique et financière

- La lutte contre la pollution des eaux est renforcée par: a) la prise de décisions institutionnelles permettant la définition d'un programme d'action en matière d'assainissement en zone rurale ; b) la définition d'un programme d'action

pour le traitement des déchets solides en zone rurale; c) la définition d'une politique et d'une stratégie pour l'utilisation des boues des Stations d'Épuration de pompage (STEP); d) la réalisation d'une étude d'identification sur les problématiques des pollutions diffuses.

### **Les réalisations en 2012**

- Création d'un Comité Technique national de Gestion Intégrée des Ressources en eau (CTGIRE) : La société civile est membre de ce comité, qui est placé immédiatement au dessous du Conseil National de l'Eau et constitue l'organe technique du CNE. Il coordonnera et supervisera les travaux de tous autres comités actifs dans le secteur.

- Décaissement de la première tranche de l'appui budgétaire (10 000 000 euros) après satisfaction des conditions générales d'éligibilité aux appuis spécifiques. Cette étape met en évidence les progrès des services techniques dans l'amélioration de la gouvernance de la ressource au travers de politiques publiques axées sur les résultats.

- Planification et programmation des appuis complémentaires par la mobilisation d'un appui institutionnel : préparation d'un devis programme s'articulant autour des objectifs du PAPS (technique, communication). Il s'agit à ce niveau de renforcer les capacités de conception d'approches d'identification et de mise en œuvre de programmes et projets des services bénéficiaires.

**Organisation responsable de la mise en œuvre**  
Ministère de l'Agriculture  
(France Vétérinaire  
International) - France et  
Centre National de Veille  
Zoosanitaire (CNVZ)- Tunisie

**Organisation partenaire**  
Istituto Caporale di Teramo,  
Italie

**Localisation géographique de l'action**  
Tunisie

**Durée de mise en œuvre opérationnelle**  
24 mois

**Date de signature**  
Décembre 2011

**Contribution UE**  
1 100 000 euros

**Coordonnées de contact du projet**  
jumelage.cnvz@gmail.com

## **58. Jumelage «Appui à la mise en place d'un système d'information céréalière de prévision des récoltes et d'alerte précoce en Tunisie»**

### **Contexte**

En Tunisie, la production céréalière connaît de fortes variations d'une année sur l'autre. Améliorer l'estimation des productions et les prévisions dans ce secteur est de ce fait un enjeu important pour élaborer, adapter et conduire de nouvelles politiques publiques agricoles en Tunisie.

### **Objectif**

Elaborer et valider une méthodologie et la mise en place d'un système opérationnel d'estimation précoce des surfaces céréalières par télédétection.

### **Description**

Le projet de jumelage vise à renforcer les capacités du Centre National de Cartographie et Télédétection (CNCT) et du Ministère de l'Agriculture pour la mise en place d'un système opérationnel de prévision des productions des céréales par télédétection.

Le jumelage permet l'apport d'expertise française de haut niveau venant d'institutions associées dans les domaines suivants :

- Amélioration des compétences dans le domaine des statistiques agricoles avec la mise en œuvre de procédures de collecte et de traitement de données terrain

- Amélioration des compétences dans le domaine du traitement d'images satellitaires et du contrôle qualité dans les procédures de traitement

- Mise en place d'un Système d'Information pour le suivi des campagnes céréalières et la prévision des récoltes. Ce système est hébergé au CNCT et va être transféré au Ministère de l'Agriculture pour, à terme, couvrir l'intégralité du territoire tunisien

#### **Les résultats attendus sont :**

- Un cadre conceptuel et une méthodologie précisés et validés.
- Le renforcement des capacités par la mise en œuvre d'une opération test sur le gouvernorat de Siliana
- Un Système d'Information céréalière avec un prototype opérationnel au service de l'agriculture

### **Les réalisations en 2012**

Le choix du site pilote correspondant au gouvernorat de Siliana a permis de :

- décliner toutes les phases opérationnelles depuis l'élaboration de plans de sondages et les procédures d'observation sur le terrain jusqu'à l'organisation d'un chantier de traitement d'images satellitaires
- effectuer une estimation des surfaces céréalières
- réaliser des formations spécifiques bien adaptées aux besoins des institutions tunisiennes partenaires et aux particularités de l'agriculture tunisienne

Le système d'information céréalière, développé à partir de solutions «open source», est alimenté par les données numériques produites par une chaîne de traitement d'images satellitaires, et par les données des statistiques agricoles issues du terrain.

Outre la production des documents d'enquête pour les techniciens de terrain, le système d'information a permis d'éditer des bulletins pour le suivi des précipitations et de la campagne céréalière et pour l'estimation des surfaces céréalières et la prévision de rendements.

**Organisation responsable de la mise en œuvre**  
Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire,  
France

**Organisations partenaires**  
Centre National de Cartographie et Télédétection (CNCT) Ministère de la Défense et Ministère de l'Agriculture

**Localisation géographique de l'action**

Tunisie – Gouvernorat de Siliana

**Durée de mise en œuvre opérationnelle**  
6 mois

**Date de signature**  
Décembre 2011

**Contribution UE**  
250 000 euros (Programme d'Appui à l'Accord d'Association)

**Coordonnées de contact du projet**  
cnct@defense.tn

## **59. Jumelage «Renforcement des capacités du Centre National de Veille Zoosanitaire (CNVZ)»**

### **Contexte**

Le cheptel tunisien, facteur de développement agricole et de sécurité alimentaire, peut être fragilisé par certaines maladies transmissibles à l'Homme, mais également exposé à des risques de maladies contagieuses transfrontalières aux conséquences parfois graves pour l'économie et la santé humaine et animale.

Afin d'améliorer sa connaissance de la situation sanitaire et la maîtrise de ces maladies, la Tunisie souhaite bénéficier d'un dispositif de veille zoosanitaire performant, d'un appui à l'élaboration et de plans de surveillance et de lutte contre les maladies animales ainsi que d'un appui à l'évaluation scientifique des risques.

Le Centre national de veille zoosanitaire, sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, a été créé en 2007 pour répondre à ces besoins et développer une offre de formation continue en épidémiologie vis-à-vis des acteurs de la santé animale.

### **Objectif**

Renforcer l'expertise du CNVZ en matière de veille et de surveillance zoosanitaire et préparer les conditions de labellisation en tant que centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) dans ses domaines de compétences.

### **Description**

Le projet contribue à renforcer le rôle du CNVZ au sein des réseaux d'épidémiologie relatifs aux maladies animales prioritaires en Tunisie par l'élaboration d'une stratégie nationale de surveillance épidémiologique de ces maladies.

le positionnement du CNVZ comme acteur pertinent de veille zoosanitaire au niveau national et sa mise en réseau avec des organismes régionaux et internationaux; la mise à disposition d'une expertise pointue en épidémiosurveillance et en analyse des risques ; la mise en place d'un système d'information performant ; une offre de formation continue au CNVZ; une communication adaptée à la situation.

### **Les réalisations en 2012**

- Une étude de la problématique institutionnelle de l'épidémiosurveillance et sa politique nationale est disponible
- Un arrêté ministériel relatif à la mise en place des réseaux d'épidémiosurveillance a été construit avec toutes les parties prenantes de la santé animale et devrait être publié prochainement
- Les cinq maladies « prioritaires » ont été identifiées : brucellose, rage, tuberculose, fièvre aphteuse et clavelée
- Le plan stratégique pour le développement du CNVZ a été amélioré et décliné en processus «métier» et un plan de travail a été défini
- Le diagnostic de la situation sanitaire et des plans de surveillance en place a été posé
- Une évaluation qualitative a été réalisée pour les cinq maladies prioritaires retenues
- Une version initiale du prototype de système d'information a été développée et est en attente de phase de test.
- Une analyse de la situation en matière de communication externe est disponible et le personnel a été sensibilisé à la communication externe.

Les résultats attendus sont :

## 60. CBC Sicile-Tunisie : Programme de coopération transfrontalière 2007-2013

### Contexte

Le programme Italie-Tunisie s'inscrit dans le cadre de la politique européenne de voisinage, en particulier de la stratégie 2007-2013 pour la coopération transfrontalière (CT) de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)

### Objectifs

- Développement et intégration régionale – concentrée sur le développement et l'intégration des filières économiques clés, la promotion des flux de marchandises, la promotion de la recherche et de l'innovation, la coopération institutionnelle pour promouvoir le développement régional

- Promotion du développement durable – en particulier par un soutien à une gestion efficace des ressources naturelles, à la valorisation de l'héritage naturel et culturel et au développement des énergies renouvelables

- Coopération culturelle et scientifique, et appui au tissu associatif.

### Description

Pour atteindre les objectifs indiqués et en tenant compte de la nature du Programme ainsi que de ses finalités, il est envisagé de faire recours à deux types de projets :

- Projets résultant de l'émergence d'actions promues à l'initiative des acteurs locaux organisés en partenariat transfrontalier, en accord avec les objectifs et priorités du Programme

- Projets stratégiques, dont les thèmes à traiter en relation aux objectifs spécifiques du Programme sont préalablement identifiés par le Comité de Suivi Conjoint.

### Les réalisations en 2012

2012 a enregistré des succès dans le cadre du partenariat entre les acteurs siciliens et tunisiens. 13 projets, sélectionnés dans le cadre du premier appel à projets standards, ont démarré.

Ils ont aussi fait l'objet d'une mission de suivi et monitoring de la part de l'Union européenne en septembre 2012, qui a conclu que ces projets avaient une valeur ajoutée en termes de transferts de connaissance et recherche d'amélioration sur des thématiques partagées entre la Sicile et la Tunisie.

Le second appel à propositions pour les projets standards a été clôturé, avec la soumission de 154 propositions impliquant un nombre total de 800 partenaires lors de leur formulation.

Le Secrétariat du Programme a aussi réalisé des séances de formation et appuyé les demandeurs et bénéficiaires, dans l'identification, la formulation et la gestion des projets.

Le Programme a également participé à la Journée Européenne de Coopération, le 21 Septembre 2012.

**Organisations bénéficiaires**  
Tunisie : Ministère de l'Investissement et Coopération Internationale

Italie : Ministère des Affaires Etrangères, Autorité de Gestion est la Région Sicile

**Organisation partenaire**  
Ministère des affaires étrangères

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC Sicile-Tunisie):

Sicile : Provinces de Agrigento, Trapani, Caltanissetta, Ragusa, Siracusa.

Tunisie : Gouvernorats de Tunis, Ben Arous, Ariana, Manouba, Bizerte, Béja et Jendouba.

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

84 mois

**Contribution UE**

25 191 423 euros

**Coordonnées de contact du projet**

Antonio Piceno

agc@italietunisie.eu

www.italietunisie.eu

**Organisation bénéficiaire**  
Organizzazione per lo Sviluppo  
delle Energie Alternative,  
Rinnovabili, Cooperazione e  
Health (S.E.A.R.C.H. o.n.g.)

**Organisations partenaires**  
Partenaire 1 : Borj Cedria  
Science and Technology Park;  
Partenaire 2 : Consorzio di  
Ricerca "Gian Pietro Ballatore;  
Partenaire 3: Università  
di Palermo (Dipartimento  
DEMETRA).

**Localisation géographique de  
l'action**  
Programme régional de  
coopération transfrontalière  
(CBC Sicile-Tunisie);  
Sicile (Provinces de Palerme  
et Trapani) – Tunisie  
(Gouvernorat de Tunis)

**Durée de mise en œuvre  
opérationnelle**  
24 mois

**Contribution UE**  
449 000 euros

**Coordonnées de contact du  
projet**

**Siège social :** Via Sirene n° 2 –  
91025 Marsala (TP)

**Siège opératif:** Via Don Orione,  
65 – 90142 Palerme - 90142  
Italie

**Email :** search.ong@libero.it e  
searchong@pec.it

**Website :** www.searchong.it e  
www.prohuve.eu

## **61. CBC PRO.HU.V.E.: Evaluation technico-économique des sys- tèmes de culture pour la produc- tion d'huile végétale dans un but énergétique en Tunisie**

### **Contexte**

Le recours aux énergies renouvelables à grande échelle est le meilleur moyen de contribuer à la protection de l'environnement. Le développement de filières d'énergies renouvelables en Tunisie et en Italie peut avoir un impact considérable sur la création d'emplois, l'intégration économique et la croissance industrielle.

### **Objectif**

Permettre la mise en œuvre de nouveaux systèmes de production d'huile végétale à des fins énergétiques dans le nord de la Tunisie en vue de favoriser une meilleure distribution du produit fini (huile) au niveau international.

### **Description**

Les principales activités sont les suivantes:

- Evaluation technico-économique d'au moins deux systèmes de production d'huile végétale dans un but énergétique

- Evaluation de l'impact écolo-

gique des cultures énergétiques sur les agro-écosystèmes du nord de la Tunisie

- Evaluation analytique du marché mondial des huiles végétales en vue d'identifier les flux du marché actuel

- La diffusion des résultats obtenus lors de rencontres techniques, conférences et séminaires

Les résultats attendus de ce projet sont:

- Elaboration d'un rapport sur la culture d'oléagineux la plus appropriée

- Evaluation de l'impact écologique des cultures (élaboration d'un rapport final).

- Elaboration d'un rapport sur les meilleurs modes de commercialisation des huiles végétales.

Organisation de 2 rencontres techniques afin de diffuser les résultats.

### **Les réalisations en 2012**

La ferme expérimentale qui héberge le projet pilote a été sélectionnée.

La première année d'expérimentation sur la Brassica carinata ou moutarde d'Ethiopie a été finalisée

Un repiquage de *Jatropha curcas* a été réalisé

Une évaluation des systèmes de culture a été lancée



## 62. CBC - SERVAGRI : Développement de capacités de production agroalimentaires conjointes en Italie et en Tunisie

### Contexte

Le projet vise à développer conjointement des stratégies et actions pilotes pour contribuer à l'intégration des filières productives agro-alimentaires, capables, d'une part, de valoriser et de rendre plus compétitives les productions typiques et de qualité des deux zones ; d'autre part, d'augmenter les niveaux de qualité et de sécurité alimentaire, tout en respectant les principes du développement durable.

### Objectifs

Les objectifs spécifiques du projet sont : améliorer la qualité, les niveaux de sécurité et de durabilité environnementale des productions, accroître la valeur ajoutée et la compétitivité de la production, dans les territoires partenaires ; réaliser des projets sectoriels stratégiques qui peuvent contribuer à la détermination des politiques de programmation et à l'accès aux fonds européen, nationaux et régionaux ; développer des modèles et des partenariats de collaboration entre les entreprises et les sujets publics et privés.

### Description

Le projet offre une assistance technique en matière de :

- Planification détaillée des interventions

- Assistance pour la mise en œuvre des interventions

- Suivi et évaluation des interventions

Il accompagne des actions communes notamment :

- Études de faisabilité
- Création de l'Observatoire
- définition des plans de développement des productions de qualité
- Actions pilotes de valorisation et promotion de produits typiques de qualité

Les résultats attendus du projet sont :

- L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et plans de développement pour améliorer la qualité autour de quatre actions pilotes dans les filières huile d'olive, miel, fruits et légumes
- L'amélioration du savoir faire, le renforcement et la diffusion de pratiques innovantes pour les opérateurs et les acteurs du secteur, qui seront compilées dans un manuel de bonnes pratiques
- Création d'une banque de données permettant au consommateur final une recherche personnalisée
- Mise en œuvre d'une campagne promotionnelle et de sensibilisation
- Publication des résultats et mise en ligne d'un portail Web

**Organisation bénéficiaire**  
Observatoire italo-tunisien de SERVICE de l'AGRICULTURE de qualité.

**Organisations partenaires**  
GAL ELORO - Groupe d'Action Locale Eloro Soc. Coop. (IT)  
- Association Tenmya 21 (TN)  
- Association APEL (TN)  
- CIA Siracusa (IT)  
- EURISPES Sicilia (IT)  
- CISS ONG (IT)

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC Sicile-Tunisie):  
Italie (Province de Syracuse) ;  
Tunisie (Gouvernorats de Béja et Bizerte)

**Durée de mise en œuvre opérationnelle**  
24 mois

**Contribution UE**

719 730 euros

**Coordonnées de contact du projet**

M. Sergio CAMPANELLA  
(Coordinateur général)  
Via Ruggero Settimo, 9 – 96017  
Noto (SR) – Italie  
info@galeloro.it;  
studioeuropeoc@tin.it; www.servagri.eu

## **Les réalisations en 2012**

En 2012, les réalisations principales ont été :

- La définition d'un plan exécutif entre les partenaires italiens et tunisiens,
- La réalisation d'une étude de faisabilité.
- La création de l'Observatoire SERVAGRI en Tunisie
- La définition de projets pilotes dans les domaines de l'oléiculture, apiculture, agriculture biologique, filière courte, et la mise en œuvre de projets pilotes oléiculture et apiculture en Tunisie
- La mise en ligne du portail Web et de la page Facebook
- La publication de brochures et d'articles de presse

## 63. CBC - BioVecq : Biotechnologie marine vecteur d'innovation & qualité

### Contexte

Il y a actuellement une réticence pour la consommation des espèces aquacoles et la collaboration entre recherches/secteur productif est très insatisfaisante. Le secteur aquacole souffre entre autre d'un manque de valorisation et d'une faiblesse du système analytique des substances nocives (chimique et biologique) et de contrôle des produits aquacoles, pourtant très périssables et source de risques tant pour la santé publique que pour l'environnement.

Pour les deux régions, le projet s'inscrit de façon pertinente dans les prérogatives de l'UE et les Plans de Développement.

### Objectifs

Evaluer la valeur nutritionnelle et la sécurité des produits aquacoles (principalement loup et dorade) et établir une base de données épidémiologiques pour ces produits dans les fermes aquacoles en Tunisie et en Sicile.

Contribuer à développer une politique transfrontalière intégrée pour la valorisation, la promotion et la gestion de la qualité des produits d'élevage aquacole

### Description

Les activités du projet sont les suivantes :

- Etude et analyse sectorielle des secteurs halio-alimentaire et bioproduits en Sicile/Tunisie
- Harmonisation des procédures de

travail: détermination de la qualité, organisation d'un séminaire et d'un workshop

- Développement de nouvelles procédures : Technologie innovante de transformation, d'extraction-purification et de production
- Transfert : plateforme d'échanges et de services, transfert de projets pilotes en micro-projets en soutien aux PME, rédaction de manuels, création du laboratoire transfrontalier, organisation d'un séminaire

Les résultats attendus sont :

- Le renforcement de la coopération entre les centres de recherches siliens et tunisiens au profit du développement économique et social des régions concernées
- L'amélioration de la coopération transfrontalière en matière d'analyse et de contrôle des produits aquacoles
- La diffusion transfrontalière des résultats de recherches aux producteurs aquacoles grâce au partenariat établi entre les directions générales et les unités de recherche.

### Les réalisations en 2012

Le contrat de subvention a été signé le 28 Décembre 2012 et plusieurs réunions ont eu lieu avec l'antenne de l'Audit Gestion Comptable (AGC) à Tunis.

Le projet a procédé à la nomination de l'auditeur externe.

#### Organisation bénéficiaire

Institut National des Sciences & Technologies de la Mer

#### Organisations partenaires

Parc Scientifique et

Technologique de la Sicile

Consortium Universitaire de la Province de Trapani

Institut Zooprofylactique

Expérimental de la Sicile

(IZSSicile)

Département des Interventions

Pour la Pêche-Région Sicilienne

BiotechPole Sidi Thabet

Groupement Interprofessionnel

des Produits de la Pêche

Institut de la Recherche et de

l'Enseignement Supérieure

Agricole (IRESA)

#### Localisation géographique de l'action

Programme régional de

coopération transfrontalière

(CBC Sicile-Tunisie):

Sicile - Tunisie

Durée de mise en œuvre

opérationnelle

30 mois

Contribution UE

1.549791 euros

Coordonnées de contact du

projet

Institut National des Sciences

et Technologie de la Mer

Adresse: 28 Rue 2 Mars 1934,

Carthage Salammbô, 2025

Tunisie.

E-mail :salwa.sadok@instm.

rnrt.tn

**Organisation bénéficiaire**  
ANIMA Investment Network  
(France, Provence-Alpes-Côte  
d'Azur)

**Organisations partenaires**  
Institut agronomique  
méditerranéen de Montpellier  
(France), ASTER (Italie), Pôle  
Compétitivité de Bizerte  
(Tunisie)

**Localisation géographique de  
l'action**  
Programme régional de  
coopération transfrontalière  
(CBC MED)

Tunisie, Liban, Grèce, France,  
Italie

**Durée de mise en œuvre  
opérationnelle**  
30 mois

**Date de signature**  
Novembre 2012

**Coût total de l'action (euros)**  
€ 4.837.520

**Contribution UE**  
€ 4.353.768

**Coordonnées de contact du  
projet**

Jeanne Lapujade  
Anima Investment Network  
jeanne.lapujade@anima.coop

## **64. CBC MED – LACTIMED : Agro-clusters locaux pour des produits laitiers méditerranéens typiques et innovants**

### **Contexte**

Les politiques agricoles mises en œuvre durant les dernières décennies en Méditerranée ont entraîné une forte dépendance des pays du bassin maritime en matière d'importations. Le secteur agroalimentaire est devenu un élément central du développement de l'espace méditerranéen. Dans ce contexte, le projet LACTIMED vise à promouvoir le renforcement de la production et de la distribution des produits laitiers en Méditerranée par le développement de filières locales et la promotion des producteurs sur les marchés locaux et internationaux.

### **Objectif**

Création du réseau méditerranéen des groupes laitiers pour la valorisation commerciale des produits typiques et innovants, l'intégration des chaînes de valeur locales, le renforcement de la production et sa promotion sur les marchés nationaux et internationaux.

### **Description**

Les principales activités du projet sont :

- Séminaires régionaux de formation des autorités locales et les cadres des structures locales d'appui aux filières laitières
- Recensement des produits laitiers de chaque territoire et analyse des ressources et compétences locales exploitables

- Analyse des opportunités de débouchés des produits laitiers sur les marchés locaux et internationaux

- Lancement d'un projet pilote de groupes laitiers

- Lancement d'un concours régional de projets innovants pour la valorisation des produits laitiers typiques méditerranéens, durant les ateliers de sensibilisation

- Ateliers locaux de formation pour accompagner les producteurs sélectionnés dans leur projet de développement associant organisations locales d'appui et acteurs financiers

- Subvention de lancement aux 10 meilleurs projets de valorisation des produits laitiers typiques d'Alexandrie, de Bizerte, de Sicile, de Thessalie et de la Bekaa

- Promotion de «l'itinéraire des produits laitiers typiques de la Méditerranée» auprès des opérateurs touristiques et membres du réseau Slow Food

- Organisation à Alexandrie, en Thessalie, en Sicile, dans la Bekaa et à Bizerte de la «Semaine des produits laitiers typiques locaux».

- Organisation de «Semaines des produits laitiers typiques de la Méditerranée» en Egypte, en France, en Italie, au Liban et en Tunisie.

**Les résultats attendus sont les suivants :**

- Etat des lieux des filières laitières sur les territoires et adoption de stratégies locales de valorisation des produits typiques sur les marchés nationaux et internationaux

- Reconnaissance de l'identité des produits laitiers typiques de la Méditerranée et activation du réseau méditerranéen des clusters laitiers
- Intégration des chaînes de valeur laitières et création de clusters de producteurs locaux
- Développement d'une coopération solide et harmonieuse entre producteurs
- Soutien de la filière laitière et des acteurs financiers du secteur laitier
  - Promotion des projets exemplaires de valorisation des produits laitiers typiques
- Amélioration de la visibilité et de la distribution des produits laitiers typiques méditerranéens sur les marchés nationaux et internationaux

## **Les réalisations en 2012**

La réunion de lancement du projet a eu lieu à Marseille les 12 et 13 décembre.

**Organisation bénéficiaire**  
Institut des régions arides  
(Tunisie)

**Organisations partenaires**  
CIRAD (France), Centre de  
recherche sur le désert DRC  
(Egypte)

**Localisation géographique de  
l'action**  
Programme régional de  
coopération transfrontalière  
(CBC MED)

Languedoc-Roussillon (France),  
Médénine (Tunisie), Marsa  
Matruh (Egypte), Puglia (Italie)

**Durée de mise en œuvre  
opérationnelle**  
43 mois

**Date de signature**  
19 janvier 2012

**Contribution UE**  
1.716.246, 75 euros

**Coordonnées de contact du  
projet**  
Bernard Faye  
Coordinataeur du projet  
Bernard.faye@cirad.fr / [http://  
procamed.cirad.fr/](http://procamed.cirad.fr/)

## **65. CBC MED – PROCAMED : Pro- motion des systèmes camelins innovants et des filières locales pour une gestion durable des ter- ritoires sahéliens**

### **Contexte**

Le changement climatique entraîne les éléments suivants: une désertification des franges sahariennes, une raréfaction des ressources naturelles, la nécessité d'une gestion raisonnée des ressources en eau. Dans ce contexte, l'élevage camelien contribue à répondre aux grands enjeux sociétaux du bassin méditerranéen que sont: la lutte contre la désertification, la lutte contre la pauvreté dans les milieux ruraux, la promotion de la sécurité alimentaire dans les zones les plus fragiles et le maintien de la population dans les zones rurales marginales.

Le projet PROCAMED vise à mettre en valeur l'élevage camelien dans l'ensemble du bassin méditerranéen.

### **Objectif**

Promouvoir des systèmes d'élevage camelien innovants en vue de favoriser le développement durable des filières locales et la gestion du territoire

### **Description**

Les activités prévues incluent l'amélioration de la productivité caméline et l'innovation dans les systèmes d'élevage camelien

Les innovations techniques doivent déboucher sur une appropriation des innovations dans les filières camélines, par la mise en place d'un certain nombre d'activités

Ces innovations doivent pouvoir déboucher sur une gestion durable des territoires d'élevage camelins qui devra s'appuyer sur des activités intégratives

Enfin, une part importante du projet sera dédiée à des activités de communication et de diffusion.

### **Les résultats attendus sont :**

- l'approfondissement des connaissances
- la quantification des performances et des impacts économiques et écologiques
- le renforcement des compétences des partenaires et des groupes cibles
- le renforcement de la coopération régionale.

### **Les réalisations en 2012**

Une session de formation a été réalisée en France du 9 au 13 juillet 2012 sur les « Méthodes et outils pour stimuler la production des cheptels domestiques et collecter les données de production animale »

Deux stages scientifiques ont été réalisés dans le cadre du développement des biotechnologies de la reproduction chez le dromadaire

L'ensemble des activités prévues (reproduction, génétique, enquête santé, nouveaux produits à base de lait de chamelle, valorisation du cuir et de la laine,...) ont démarré et sont décrites dans le site web consacrée au projet (<http://procamed.cirad.fr>). Les protocoles d'observations pour l'année 2 du projet (enquêtes socio-économiques, enquêtes démographique) ont été mis en place également.



**Organisation bénéficiaire**  
Ministère du Développement  
Régional et de la Planification  
Ministère de l'Équipement  
Ministère de l'Intérieur

**Organisations partenaires**  
Agence française de  
Développement  
Banque Européenne  
d'Investissement

**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie, tout le territoire.

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
36 mois

**Date de signature**  
26/12/2012

**Coût total de l'action**  
217.500.000 euros

**Contribution UE**  
33.000 000 euros

**Coordonnées de contact du  
projet**  
Ministère du Développement  
et de la Coopération  
Internationale  
Ministère de l'Intérieur  
Ministère de l'Équipement

## 3.2. DÉVELOPPEMENT TERRITO- RIAL ET LOCAL

### 66. Programme prioritaire d'in- tégration des quartiers popu- laires (PPIQP)

#### Contexte

Le Programme Prioritaire d'Intégration des Quartiers Populaires (PPIQP) contribue à faire face au déséquilibre urbain que connaît la Tunisie aujourd'hui, qui se caractérise par une urbanisation élevée et une forte décentralisation de la population autour des grandes villes notamment côtières. Cela se manifeste plus particulièrement par l'existence de quartiers construits de manière anarchique autour des grandes villes.

Le problème de l'urbanisation incontrôlée trouve ses sources d'abord dans la répartition inégale des richesses entre les différentes régions de la Tunisie qui a poussé des populations des villes de l'intérieur ainsi que des milieux ruraux à un exode de plus en plus important notamment lors de la dernière décennie avec une accélération particulière au cours des années 2011 et 2012. Des quartiers entiers ont ainsi été construits de manière informelle et illégale autour des villes, sur des terrains à vocation plutôt agricole, acquis à bas prix et créant un phénomène d'urbanisation anarchique dans les périphéries des agglomérations.

L'objectif général du programme PPIQP est l'amélioration des conditions de vie des populations dans les zones urbaines défavorisées (accès aux services de base, intégration socioéconomique) et le soutien à la réforme de la Politique de la Ville.

#### Objectif

Le programme comporte trois objectifs spécifiques :

- Contribuer à l'effort de rattrapage en infrastructures urbaines de base en faveur de 119 quartiers populaires
- Favoriser des dynamiques de développement social et local par la réalisation d'équipements sociaux collectifs et locaux à vocation économique (artisanat par exemple) dans les quartiers
- Contribuer à la préparation d'outils et de dispositifs en vue d'une action globale et cohérente sur les dynamiques urbaines.

#### Description

Le programme sera exécuté en deux phases sur quatre ans :

- une première phase concerne 73 quartiers pour un coût de 133 millions d'euros, elle sera réalisée entre 2013 et 2015
- une deuxième phase qui concernera les 46 quartiers restant pour un coût estimé à 84.5 millions d'euros, sera réalisée entre 2014 et 2016.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Aménager et réhabiliter 119 quartiers et leur fournir les infrastructures de base.
- Mettre à la disposition des populations des espaces socio-collectifs, sportifs et culturels



- Mettre à la disposition des populations des espaces permettant la création d'activités économiques génératrices de revenus

- Améliorer les capacités techniques de l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine (ARRU) en matière de mise en œuvre de projets d'infrastructures prenant en compte les questions environnementales et de maîtrise de l'énergie

- Appuyer les acteurs urbains à mettre en place une politique de la ville et une stratégie pour de futures réformes portant sur le développement urbain.

### **Les réalisations en 2012**

Le programme démarrera réellement en 2013 avec la signature d'une convention de délégation avec l'Agence Française de Développement et le démarrage des chantiers de réhabilitation des quartiers populaires.

**Organisation bénéficiaire**  
Union Tunisienne de Solidarité  
Sociale - UTSS

**Organisations partenaires**  
Agence pour la Coopération  
Internationale et le  
développement local en  
Méditerranée – ACIM

Fondation Banque Populaire  
pour le Microcrédit du Maroc  
**Localisation géographique de  
l'action**

Tunisie et Maroc (dans les  
zones défavorisées)

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
36 mois

**Date de signature**  
16/12/2011

**Coût total de l'action**  
651.039 euros

**Contribution UE**  
585.935 euros

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**

UTSS - Rue 8451 N°.1 – 1003  
Cité El Khadhra – Tunis  
TUNISIE  
<http://www.utss.org.tn/>

## **67. Soutien à la création et pérennisation d'activité et développement solidaire en Tunisie et au Maroc**

### **Contexte**

En Tunisie, une des priorités des politiques publiques porte sur le développement des PME pour son effet d'entraînement sur l'économie. Cependant, le soutien au développement de l'esprit d'entreprise auprès des populations défavorisées reste marginal. Parallèlement, les dispositifs permettant l'émergence d'un tissu pérenne et structuré de micro-entreprises doivent s'appuyer sur un partenariat renforcé entre les acteurs non étatiques (ANE) et les autorités locales. La spécificité des actions d'aide à la création d'activités génératrices de revenu (AGR) dans les zones reculées nécessite une adaptation et une reconnaissance sur le plan administratif, organisationnel et institutionnel, ainsi qu'une ouverture à la gestion participative pour une meilleure promotion de l'entrepreneuriat et de l'initiative auprès des populations. De fait, les personnels en charge de l'accompagnement de la création d'activités pour les populations défavorisées ont besoin un renforcement de leurs capacités.

### **Objectif**

L'objectif spécifique est de contribuer à la réduction de la pauvreté des populations vulnérables dans les zones reculées de Tunisie et du Maroc en mettant en place des services d'accompagnement spécialisés leur permettant de créer et pérenniser des AGR, les rendant ainsi autonomes.

### **Description**

Les principales activités sont les suivantes :

- La capitalisation de pratiques et la création d'outils et de documents d'appui à la création et pérennisation d'AGR
- Le renforcement des capacités, par des formations adaptées, des ANE et des accompagnateurs à la création et pérennisation d'AGR au sein de l'UTSS et de la FBPMC.
- Partager la réflexion, échange des bonnes pratiques et création des partenariats publics/privés autour de l'aide à la création et pérennisation d'AGR.
- La coordination administrative et financière et l'évaluation des activités tout au long du projet

**Les résultats attendus sont les suivant :**

La création d'un environnement technique, pédagogique et financier favorable à la création et à la pérennisation d'emplois productifs et donc de revenus décents dans certaines zones rurales et urbaines très défavorisées, à travers:

- l'animation et la mise en réseau d'un partenariat Nord-Sud et Sud-Sud entre les ANE et les autorités locales
- l'appui, la formation professionnelle et le renforcement des capacités des ANE (structures de développement local)
- le renforcement des interactions et des échanges entre les acteurs étatiques et non-étatiques sur les questions de la reconnaissance des dispositifs réglementaires et institutionnels

- Le développement et la diversification des sources de revenus
- Le développement de l'esprit d'entreprise

## **Les réalisations en 2012**

Depuis décembre 2011, plusieurs activités ont été réalisées ou ont débuté :

- Études terrain en Tunisie et au Maroc et visites d'étude d'organismes français
- Mise en place d'une boîte à outils : recommandations d'outils et méthodes,
- Différents workshops de sensibilisation ont été réalisés au profit du personnel chargé de l'accompagnement au niveau des régions.

**Organisation bénéficiaire**  
Ministère du Développement  
Régional et de la Planification  
Ministère de l'Intérieur  
Ministère de l'Équipement  
**Organisations partenaires**  
Agence Française de  
Développement

**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
48 mois

**Date de signature**  
04/05/2012

**Coût total de l'action**  
76.000.000 euros

**Contribution UE**  
8.000.000 euros

**Coordonnées de contact du  
projet**  
Ministère du Développement  
et de la Coopération  
Internationale

## **68. Programme d'Appui aux Zones Défavorisées (PAZD) – Composante «Réhabilitation et rénovation des quartiers populaires en Tunisie»**

### **Contexte**

La quatrième génération des Programmes Nationaux de Réhabilitation des Quartiers Populaires (PNRQP4) qui doit s'achever en 2013 concerne 229 quartiers regroupant 600.000 habitants et 100.000 logements. Il s'agit de la composante principale du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) qui comprend également deux composantes pilotes de réhabilitation pour des zones urbaines défavorisées dans les centres anciens et en périphérie (5 projets) ; il fait l'objet d'un prêt de l'AFD de 50 millions d'euros à l'Etat Tunisien et d'un complément de financement local (Etat, commune).

Les projets du PNRU sont réalisés pour le compte des collectivités locales qui délèguent leur fonction de maître d'ouvrage à l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine (ARRU). Le schéma de financement des projets est variable selon les capacités financières de la commune, et est composé en grande majorité de subventions de l'Etat aux communes et complété par des crédits aux communes et d'une part d'autofinancement des communes.

En raison de leurs difficultés financières encore accrues par le ralentissement de l'activité économique qui a induit une diminution des recettes fiscales, les communes ne peuvent pas verser leur part d'autofinancement. Ainsi à travers la contribution de 8 Mio d'euros déléguée à l'AFD, qui couvrira l'autofinancement à la charge des collectivités, le programme AZD peut avoir un effet de levier immédiat en débloquant une action massive

de réhabilitation des quartiers défavorisés qui peut être estimée à la rénovation d'une bonne centaine de quartiers.

### **Objectifs**

- Améliorer l'intégration au tissu urbain de ces quartiers par la réalisation d'infrastructures de base (voirie, drainage, éclairage public)
- Améliorer le niveau d'équipement des quartiers en matière d'équipements collectifs, culturels et sportifs et d'espaces verts
- Favoriser la création d'activités économiques dans ces quartiers.

### **Description**

Le projet consiste à la réhabilitation et la rénovation des quartiers populaires objet du programme PNRQP 4

Les résultats attendus sont les suivants :

- L'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans les quartiers réhabilités
- La reprise des programmes de rénovation et équipement en infrastructure des quartiers défavorisés.

### **Les réalisations en 2012**

Plusieurs chantiers de réhabilitation de quartiers populaires suspendus en raison des événements de 2011 ont pu être relancés grâce à l'appui de l'UE. De nouveaux chantiers ont pu finalement démarrer et de nouvelles opérations de réhabilitation ont été lancées au profit de près de 140 quartiers.

## **69. Programme d'Appui aux Zones défavorisées (PAZD)– Composante «Création d'emplois et accompagnement à la réinsertion en complétant les dispositifs de l'Etat en Tunisie»**

### **Contexte**

Après la Révolution du 14 janvier 2011, la situation du chômage en Tunisie s'est aggravée. Le taux de chômage atteint 19% de la population active, contre 14% en 2010. L'augmentation de ce taux, en cette conjoncture, est due, selon le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MFPE), à l'arrivée sur le marché de l'emploi de nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur en juillet 2011 (80 mille), au retour des travailleurs tunisiens de Libye (30 à 35 mille), à la perte de 10 mille emplois depuis janvier 2011, à environ 80 mille emplois menacés et à une estimation du taux de croissance pour l'année 2011 ne dépassant pas 1%. Ce taux de chômage touche de manière particulièrement élevée : (i) les régions de l'intérieur, (ii) les personnes de la tranche d'âge 15 à 29 ans, (iii) les diplômés de l'enseignement supérieur et notamment les femmes.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement post révolution a mis en œuvre un programme économique et social visant à favoriser la transition politique, à booster la croissance économique, intensifier la création d'emploi, désenclaver les régions intérieures du pays et améliorer davantage les conditions de vie. Lors de cette période transitoire, l'objet principal de l'intervention du BIT dans cette composante est d'appuyer le gouvernement tunisien dans la mise en place de ses programmes ambitieux financés essentiellement sur fonds propres et appuyés, entre autres par l'Union Européenne. Le contenu et la stratégie appuyés par le BIT dans cette composante répond à la demande du

gouvernement d'agir rapidement afin d'obtenir des résultats tangibles favorisant la création d'emplois et l'accompagnement à la réinsertion complétant les dispositifs de l'Etat.

### **Objectifs**

Les objectifs du programme sont les suivants :

- Favoriser la création d'emplois temporaires et l'accompagnement à la réinsertion
- Appuyer les structures de ministères partenaires dans le domaine du suivi et de l'évaluation et de la planification participative.

### **Description**

Le projet sera mis en œuvre dans les régions concernées à travers la mise en place d'activités favorisant la création d'emplois et l'insertion des diplômés, d'une part, et le lancement d'activité de développement économique, d'autre part.

Une démarche participative sera adoptée afin de mobiliser les ressources locales, les populations locales et la société civile active dans ces régions autour de projets communs favorisant l'emploi.

L'appui technique qui sera mobilisé au profit des autorités tant au niveau central que local devrait permettre une capitalisation de cette expérience afin de la généraliser et la reproduire dans le futur en intégrant l'aspect encouragement à l'emploi dans les programmes et projets publics.

### **Les réalisations en 2012**

Mise en place de l'équipe de projet qui mettra en œuvre la composante liée aux travaux publics à haute intensité de main d'œuvre dans les régions de Sidi Bouzid, Siliana, Kasserine, Gafsa et le Kef

**Organisation bénéficiaire**  
Ministère du Développement Régional et de la Planification  
**Organisations partenaires**  
Bureau International du Travail-Nations Unies  
**Localisation géographique de l'action**  
Régions défavorisées: Gafsa, Sidi Bouzid, Kasserine, le Kef et Siliana  
**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
36 mois  
**Date de signature**  
30/03/2012  
**Coût total de l'action**  
6.476.777 euros  
**Contribution UE**  
6.476.777 euros  
**Coordonnées de contact du projet**  
Ministère du Développement et de la Coopération Internationale

**Organisation responsable de la mise en œuvre**  
Assemblée de Coopération pour la Paix - Espagne  
**Organisation partenaire**  
FEKDR, Fondation El Kef pour le Développement Régional  
**Localisation géographique de l'action**  
Communauté de Takrouna, Délégation de Saki et Sidi Youssef, Gouvernorat du Kef  
**Durée de mise en œuvre opérationnelle**  
24 mois  
**Date de signature**  
juillet 2012  
**Contribution UE**  
247 753 euros  
**Coût total de l'action**  
323 439 euros  
**Coordonnées de contact du projet**  
Assemblée de Coopération pour la Paix, Tunisie.  
acpptunez@hotmail.com  
www.acpp.com

## **70. Appui aux Initiatives de Développement Local et création d'emploi dans le contexte rural de la Délégation de Saki et Sidi Youssef, Gouvernorat du Kef**

### **Contexte**

L'enclavement de cette zone du Nord Ouest et son isolement rendent très difficile la vie des habitants qui ne jouent qu'un rôle secondaire dans l'exploitation des ressources disponibles, un rôle limité au pacage, l'exploitation du bois à usage familial avec une main-d'œuvre à bas prix.

Le contexte social de cette région s'est dégradé au long des années à cause de plusieurs facteurs :

- Perte de travail des jeunes et des hommes à cause de l'exode rural vers les grandes villes
- Manque de qualifications en vue d'un travail rémunéré
- Absence d'activités génératrices des revenus
- Faible participation des femmes et des jeunes dans les secteurs productifs
- Surexploitation des ressources forestières déjà rares, surpâturage  
Les femmes, vecteurs de développement et protagonistes de ce projet, dont le rôle est actuellement réduit aux occupations traditionnelles les plus ardues, prendront part à l'œuvre de développement local soutenue.

### **Objectif**

Encourager les capacités d'organisation, de gestion, production et commercialisation des associations locales en

valorisant les ressources naturelles existantes

### **Description**

Afin d'améliorer les conditions de vie dans la zone forestière de Takrouna et de promouvoir la création d'emploi en valorisant les ressources naturelles de la zone, le projet vise à soutenir des actions de développement local et de renforcement des capacités d'organisation, de gestion, de production et de commercialisation de la population et des organisations de base locales

Pour cela, les capacités des femmes seront renforcées en techniques de distillation de plantes aromatiques et commercialisation de produits dérivés, ainsi qu'en approche genre, droits humains et citoyenneté et en gestion et organisation communautaire. Les capacités des éleveurs et agriculteurs de la zone seront renforcées dans la production et la gestion d'unités apicoles et d'élevage caprin, bovin et ovin.

### **Les réalisations en 2012**

- Une unité de distillation a été équipée au centre du Groupe de Développement Agricole de Takrouna
- Les formations en distillation ont commencé avec 40 femmes de la zone de Takrouna
- Une plantation de 1000 pieds de lavande a été réalisée
- Un échange entre différents GDA a été réalisé
- Un échange entre différents groupes des femmes productrices a été réalisé.

## **71. Création et consolidation des Groupements de Développement des Oasis (GDO) de femmes et de jeunes de Gafsa pour la promotion d'activités génératrices de revenus par la valorisation des produits et des sous produits oasiens**

### **Contexte**

Le secteur primaire limité dans cette région à l'agriculture oasienne, souffre du peu de valorisation des produits de l'oasis et n'offre pas de réelles possibilités de maintien ou de création d'emplois. Il en résulte une précarité importante et une expatriation des ressources humaines, qui risquent d'hypothéquer l'avenir même de ces écosystèmes oasiens et leurs acquis séculaires. Ce projet ambitionne de développer des activités, aux fins de créer des filières-métiers génératrices d'emplois et de revenus, à travers la valorisation des produits et des sous-produits des oasis de Gafsa.

### **Objectif**

Contribution à l'amélioration durable des conditions de vie des femmes et des jeunes de Gafsa, en favorisant la création de l'emploi dans les oasis de Gafsa.

### **Description**

Le projet s'intéresse aux filières métiers génératrices de revenus, liées à la transformation des produits et des sous-produits oasiens, notamment en impliquant les jeunes et les femmes, afin de mieux valoriser la richesse de l'oasis

C'est pourquoi, il est nécessaire de structurer des organisations collectives adaptées et durables de production pour ces filières et de renforcer les capacités techniques et de gestion de leurs membres

Les résultats attendus sont :

- La population ciblée s'implique dans le projet de la valorisation des produits et sous produits de l'oasis, en vue de générer des revenus
- Des filières-métiers spécifiques à la valorisation des produits et sous produits de l'oasis sont décelées et valorisées
- Des Groupements de développement de l'oasis (GDO) structurant les filières métiers de l'oasis sont organisés et fonctionnels
- Les membres des GDO créés dans le cadre du présent projet sont organisés, formés, maîtrisent leurs outils de production et constituent une force de proposition et de négociation
- Le projet est mis en œuvre, suivi et évalué d'une manière efficace et en conformité avec la gestion des projets de l'UE.

### **Les réalisations en 2012**

L'ASM Gafsa a procédé à la mise en place des bases matérielles et organisationnelles du projet et l'a présenté aux parties prenantes pour validation des orientations stratégiques et des modalités de mise en œuvre.

Des sessions de formation en gestion du cycle des projets et en communication ont été organisées au profit de l'équipe du projet.

Un plan de communication du projet a été finalisé et sera un support pour consolider l'implication de la population cible au projet.

L'association a procédé à la préparation et la finalisation d'un système de suivi et d'évaluation du projet.

Réalisation d'une enquête terrain: «état des lieux» en termes de filières d'emplois traditionnels existants ou ayant existé dans les oasis de Gafsa.

### **Organisation responsable de la mise en œuvre**

*Association pour la Sauvegarde de la Médina de Gafsa (ASM Gafsa) - Tunisie*

### **Organisation partenaire**

*Bureau Méditerranéen d'Information pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable (MIO-ECSDE) - Grèce*

### **Localisation géographique de l'action**

*Gouvernorat de Gafsa*

### **Durée de mise en œuvre**

#### **opérationnelle**

*36 mois*

### **Date de signature**

*Juin 2012*

### **Contribution UE**

*300 000 Euros*

### **Coût total de l'action**

*322 050 Euros*

### **Coordonnées de contact du projet**

*asm.gafsa@planet.tn*

**Organisation partenaire**  
Cooperazione internazionale  
Sud Sud - CISS - Italie  
Association pour la Promotion  
de l'Emploie et du Logement  
- APEL

**Localisation géographique de  
l'action**

Gouvernorat de Jendouba,  
Délégation de Ain Draham,  
secteurs Atatfa, Oued Zeen et  
Tebaina dans les communautés  
rurales de Sra Rabah, dar  
Fatma, Debabsa, Frina, Alayet  
et El Ghdir

**Durée de mise en œuvre  
opérationnelle**  
24 mois

**Date de signature**  
Décembre 2009

**Contribution UE**  
199 357 euros

**Coût total de l'action**  
227 914 euros

**Coordonnées de contact du  
projet**  
a.sciortino@cissong.org

## **72. Renforcement des capacités locales à Atatfa, Oued Zeen et Tebaina**

### **Contexte**

La délégation de Ain Draham du gouvernorat de Jendouba fait partie de la région forestière du Tell septentrional près de la frontière avec l'Algérie. La zone souffre d'enclavement et d'une dynamique économique très faible. Les conditions sociales sont difficiles et engendrent des dynamiques d'exclusion et marginalisation qui affectent surtout les femmes et les jeunes. Le taux de chômage est accentué par le manque de formation et qualification. L'exode rural engendre l'abandon des cultures et amène la population à s'installer dans la banlieue des villes. Une bonne partie des activités agricoles sont gérées par les femmes: jardins familiaux, élevage de basse court, collecte du bois et de l'eau, mais elles n'ont pas de possibilité de travail formel et ne participent pas à la vie communautaire en correspondance avec leur rôle économique.

### **Objectif**

Renforcer les capacités d'autogestion des organisations de base de 665 familles qui habitent les communautés rurales de Sra Rabah et Dar Fatma (secteur de Atatfa), Debabsa (secteur de Oued Zeen), Frina, Alayet et El Ghdir (secteur de Tebaina).

### **Description**

Le projet soutient la réorganisation des Groupements de Développement Agricole et leur mise en réseau avec les autres structures locales notamment le Comité Local de Développement et l'Association de femmes de la délégation.

Il développe des actions de formation au profit des membres des organisations locales notamment des producteurs (éleveurs, agriculteurs, artisans, petites exploitations mixtes familiales), amenés à constituer des Groupements d'Intérêts Economique pour qu'ils puissent agir en tant que réseaux de solidarité et pour partager les expériences, les connaissances techniques, l'accès au marché, l'approvisionnement en matériel.

**Les résultats attendus sont :**

- l'optimisation des capacités organisationnelles et administratives du GDA intercommunautaire de El Ghdir,
- l'amélioration des capacité de gestion des producteurs agricoles et des éleveurs par leur organisation en Groupements d'intérêt économique et Comités de Développement Locaux,
- l'amélioration des revenus des activités rurales par un programme de formation et l'octroi d'un petit fonds de soutien,
- une augmentation de la participation des femmes et des jeunes aux relations communautaires.

### **Les réalisations en 2012**

Le projet a permis de réaliser l'extension et l'amélioration du siège du Groupement de Développement Agricole de El Ghdir, en le dotant d'une nouvelle salle, d'un bloc sanitaire, de meubles de bureau, d'équipements informatiques et d'équipements agricoles, ainsi que le branchement aux réseaux d'eau et d'électricité.

Un nouveau bâtiment a été réalisé et équipé pour accueillir l'Espace d'Activité Féminine et un comité a été créé pour sa gestion, constitué en association féminine avec son statut et sa personnalité juridique.



- 25 Groupements d'Intérêt Economique (GIE), dont 19 d'agriculteurs, éleveurs et apiculteurs et 6 pour les activités féminines, ont été créés.
- La structure fonctionnelle du groupement a été renforcée en favorisant les relations avec les GIE, ainsi le nombre d'adhérents au GDA est passé de 30 à 175 et le nombre de douars représentés de 3 à 6.
- Un Comité Local de Développement (CLD) de 16 membres (8 Hommes, 8 Femmes) qui représente tous les douars a été créé.
- Tous les membres de ces organisations ont participé à des formations sur le développement local, l'organisation communautaire, et la gestion administrative et financière.
- Un groupe de 30 femmes a suivi des formations en tissage, en couture et peinture sur différents supports et 30 personnes ont participé à un cycle d'alphabétisation.
- Les conditions pour la gestion d'un fonds de soutien à la micro entreprise ont été créés par la constitution d'une commission de 15 membres, doté d'un règlement intérieur et d'un règlement d'octroi des subventions; information des populations concernées ; 6 journées d'appui aux demandeurs ; évaluation de l'éligibilité des propositions ; formation des bénéficiaires sélectionnés (70 personnes dont 30 femmes). L'octroi des fonds n'a pas pu démarrer dans le cadre du projet à cause de la situation d'instabilité sociale liée aux événements de la révolution. Le projet s'est achevé en février 2012.

**Organisation responsable de la mise en œuvre**  
Coopération pour le Développement des Pays Emergents (COSPE) – Italie  
**Organisation partenaire**  
Association de Sauvegarde de l’Ancienne Ville de Kébili (ASAK)  
**Localisation géographique de l’action**  
Gouvernorat de Kébili. Oasis de Sabria, Rahmat, Mansoura, Telmine et Kébili  
**Durée de mise en œuvre opérationnelle**  
28 mois  
**Date de signature**  
Décembre 2009  
**Contribution UE**  
179 465 Euros  
**Coût total de l’action**  
199 405 euros  
**Coordonnées de contact du projet**  
[www.cospe.org](http://www.cospe.org)

### **73. Développement Durable, Participation et Gestion Intégrée des Ressources des anciennes oasis de Nefzaoua (Sud-Ouest de la Tunisie)**

#### **Contexte**

La région du Nefzaoua couvre une superficie de 22000 km<sup>2</sup>. Le climat est désertique au centre et à l’extrême Sud et semi-désertique au Nord et autour du Chott El Jérid, avec une pluviométrie faible, une amplitude thermique forte et une aridité accentuée par une longue saison sèche.

Le secteur agricole 34% de la population active, s’est progressivement orienté vers la « monoculture monovariétale » du palmier dattier pour la production presque exclusive des dattes de la variété Deglet Nour (65 % de la production nationale), qui demeure le principal moyen de subsistance dans certaines zones de la région. L’exploitation des nappes (eaux non renouvelables) a dépassé les ressources potentielles en provoquant des problèmes majeurs traduits par le rabattement des nappes, la disparition de l’artésianisme, l’augmentation de la salinité de l’eau, l’hydromorphie et la dégradation des sols.

#### **Objectif**

Renforcer au niveau technique et institutionnel les organisations de la société civile en appuyant leurs initiatives pour la sauvegarde de l’environnement et l’amélioration des conditions de vie pour la population dans les anciennes oasis du Nefzaoua

#### **Description**

Le projet mène des activités de :

- Renforcement associatif et organisationnel de l’ASAK et de soutien aux dynamiques associatives et de réseautage de la société civile locale.

- Valorisation du savoir faire local et du patrimoine oasisien

- Soutien aux activités génératrices de revenu

Les résultats attendus sont :

- Le partenaire ASAK à acquis les compétences gestionnaires et techniques concernant son domaine d’intervention

- La dynamique associative et communautaire oasisienne ainsi que le réseautage à niveau national et international sont améliorés

- La population a récupéré le savoir faire local et maîtrise des techniques agricoles visant la valorisation du patrimoine oasisien

- Les activités génératrices de revenu reliées au patrimoine oasisien sont développées

#### **Les réalisations en 2012**

- Formation à la gestion de projet, méthodologie de recherche/action et animation communautaire; Soutien de trois Actions pilotes génératrices de revenu;

- Ateliers de formation/information sur le patrimoine culturel, la sauvegarde environnementale et le tourisme responsable et mise en réseau des initiatives de tourisme responsable dans les territoire cible.
- Diagnostic socioéconomique et enquêtes d'identification des acteurs ressources tel que GDA, associations de base et comités locaux, institutions techniques et de recherche; Recherche/action sur le savoir faire traditionnel (utilisation des produits et sous produits du palmier dattier, du jonc ainsi que d'autres plantes utiles);
- Activités de réseautage au niveau local et échange d'expériences avec d'autres ONGs
- Recensement des espèces végétales oasiennes et création d'un jardin de la biodiversité ;
- Environ 350 acteurs appartenants aux différents groupes cible du projet : agriculteurs, jeunes chômeurs, jeunes sous-employés et femmes des 5 oasis ont participé aux différentes activités, dont :
  - 22 membres de l'Association de Sauvegarde de l'Ancienne Ville de Kébili (ASAK);
  - 50 représentants de la société civile et personnes ressource
  - 25 participants parmi les opérateurs touristiques, les responsables de l'Office National du Tourisme et les professeurs de l'ISET de Kébili

*Organisation responsable de la mise en œuvre*  
Coopération pour le Développement des Pays Emergents – COSPE - Italie

*Organisation partenaire*  
Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Développement - AFTURD - Tunisie

*Localisation géographique de l'action*

Gouvernorat de Jendouba

*Durée de mise en œuvre opérationnelle*

24 mois

*Date de signature*

Mai 2012

*Contribution UE*

352 744 euros

*Coût total de l'action*

453 554 euros

*Coordonnées de contact du projet*

[www.cospe.org](http://www.cospe.org)

## **74. Centre Femme Solidarité : soutien à l'inclusion et à l'économie sociale féminine dans le Gouvernorat de Jendouba**

### **Contexte**

Jendouba, le gouvernorat le plus peuplé du Nord Ouest avec 426.000 habitants, est la région du Nord avec le taux de chômage le plus élevé (24,1% moyen, 28,7% pour les femmes, avec un solde migratoire fortement négatif).

Cette région fournit aux grandes villes du nord le plus grand nombre d'employées de maison, généralement des jeunes filles mineures issues de familles paysannes pauvres.

Malgré les potentialités économiques, dans le gouvernorat de Jendouba coexistent des poches de pauvreté rurale et des conditions de dégradation sociale avec une culture traditionnellement patriarcale accordant un espace réduit, social, économique et public, à la femme.

### **Objectif**

Renforcer le rôle social et économique des femmes en condition de pauvreté et de précarité, à travers l'appui à l'associationnisme et à la micro entreprise féminine dans le secteur de l'économie sociale et solidaire - Gouvernorat de Jendouba

### **Description**

Les principales actions du projet consistent en :

- L'ouverture et l'équipement d'un espace polyvalent, public et collectif pour les femmes rurales de la région
- L'identification et la valorisation des potentialités économiques des femmes
- Le soutien aux initiatives économiques des femmes

Les résultats attendus sont :

- Un centre polyvalent ouvert et actif, en tant que pôle d'agrégation et lieux de rencontre, orientation et formation technique et professionnelle pour des femmes et groupes de femmes
- Les connaissances locales des potentialités économiques féminines par secteur économique sont accrues
- De nouvelles opportunités de travail pour les femmes sont créées et dynamisent le tissu économique régional

### **Les réalisations en 2012**

- Un séminaire de démarrage de 2 jours pour discuter du projet avec la participation de Cospe et d'Afturd dans lequel les lignes d'orientation du projet ont été discutées

- Installation du bureau et sélection du staff du projet
- Séminaire de 7 jours de formation du staff pour partager les contenus du projet et la planification
- Première identification et localisation des associations et des femmes actives au niveau social dans le gouvernement, qui seront la base du projet et du Centre Femmes
- Présentation officielle du projet dans le complexe culturel de Jendouba en la présence des associations et autorités
- Démarrage d'une recherche action comme outil de mobilisation des femmes de la communauté
- Formation durant 10 jours des membres du personnel qui réaliseront la recherche-action
- Formation de 3 jours du staff et du groupe ressource organisé par Afturd autour des questions de Genre et Stéréotypes

**Organisation responsable de la mise en œuvre**  
Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP)

**Organisation partenaire**  
Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole – (MSA) France

**Localisation géographique de l'action**  
Le Kef et Siliana

**Durée de mise en œuvre opérationnelle**  
33 mois

**Date de signature**  
Décembre 2009

**Contribution UE**  
190 990 euros

**Coût total de l'action**  
241 386 euros

**Coordonnées de contact du projet**

[http://www.utap.org.tn/fr/utap\\_content.php?section=4&item=285](http://www.utap.org.tn/fr/utap_content.php?section=4&item=285)

## **75. Renforcement des capacités de l'UTAP dans son rôle d'acteur du développement social local en milieu rural**

### **Contexte**

L'action propose de répondre aux enjeux et aux besoins de deux gouvernorats ruraux et agricoles du Nord-Ouest de la Tunisie, dont les indicateurs de développement et d'accès aux ressources sont inférieurs à la moyenne nationale : Le Kef et Siliana. Structurée autour des échelons de l'UTAP, l'action va se déployer sur les principes fondamentaux du développement social local (DSL)

### **Objectifs**

- Renforcer l'UTAP dans son rôle d'acteur du développement rural
- Initier une démarche participative reposant sur un diagnostic territorial
- Faire émerger des activités innovantes pour les groupes vulnérables
- Ancrer la démarche du développement social local et la promouvoir tout au long de l'action.

### **Description**

Les activités principales du projet sont :

- Mettre en place un dispositif de pilotage
- Perfectionner les agents de développement aux spécificités rurales du DSL et à l'accompagnement de projets locaux et au montage de projets
- Former les délégués des deux Unions Régionales et vingt-deux Unions Locales
  - Sensibiliser les acteurs associatifs et les représentants des autorités locales à l'action, et au DSL
- Préparer, réaliser, exploiter et présenter un diagnostic participatif sur les deux gouvernorats du Kef et de Siliana
- Organiser des ateliers de concertation thématique avec les acteurs locaux et les porteurs de projet
- Appuyer techniquement l'initialisation des projets émergents sur les territoires, évaluer et capitaliser les expériences menées au long de l'action

#### Les résultats attendus sont :

- Tous les échelons de l'UTAP concernés mènent à bien la démarche participative de DSL dans les deux gouvernorats
- Les acteurs associatifs locaux et les représentants des autorités locales décentralisées sont identifiés, sensibilisés et participent aux différents volets de l'action
- Les attentes des bénéficiaires finaux sont exprimées et les projets professionnels concrets et pertinents sont accompagnés
- Les dynamiques locales, capitalisées et promues, sont renforcées.

#### Les réalisations en 2012

- la recherche de partenariats auprès d'institutions de microcrédit au profit des bénéficiaires du projet
- l'appui à la mise en œuvre de 64 projets économiques portés par des jeunes et des femmes n'ayant pas de source de revenus préalable
- l'évaluation et capitalisation des expériences avec deux séminaires finaux au Kef et à Siliana
- la réalisation de la conférence finale et du 3ème et dernier comité de pilotage du projet.

**Organisation bénéficiaire**  
Province régionale de Syracuse

**Organisations partenaires**

UTICA (L'Ariana, Tunisie)

Confindustria (Syracuse,  
Tunisie)

CNR – ICTP (Catane, Italie)

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC Sicile-Tunisie): Province de Syracuse (Sicile, Italie) et Région de l'Ariana (Tunisie)

**Durée de mise en œuvre opérationnelle**

24 mois

**Contribution UE**

670 768 euros

**Coordonnées de contact du projet**

DOTT. Salvatore Mancarella,

Via Malta 106, SYRACUSE

Mancarella@provincia.

syracuse.it

polymedia@provincia.

syracuse.it

## **76. CBC POLYMEDA : Promouvoir l'intégration économique, sociale, institutionnelle et culturelle en Sicile et en Tunisie**

### **Contexte**

Le projet s'inscrit dans le Partenariat Euro Méditerranéen (PEM ou Euro-Med). Le projet a pour objectif principal de promouvoir l'intégration économique et sociale entre les territoires éligibles siciliens et tunisiens en favorisant un processus de développement durable conjoint autour d'un pôle de coopération transfrontalière.

### **Objectifs**

Promouvoir l'intégration économique, sociale, institutionnelle et culturelle entre les territoires siciliens et tunisiens en accompagnant un processus de développement durable conjoint autour d'un pôle de coopération transfrontalière.

Favoriser le déplacement technologique dans les secteurs de la production, de la transformation et du package agroalimentaire.

### **Description**

Activités de coordination: séminaire de coordination

- Analyse de l'espace transfrontalier: présentation des résultats de l'analyse

- Formation: recrutement, stages, monitoring et évaluation

- Activités spécifiques de transferts technologiques orientées vers la durabilité

Activités de diffusion et d'animation du système entrepreneurial:

- Séminaire informatif destiné aux PME en Italie et en Tunisie

- Dissémination et communication: séminaire d'ouverture en Italie, activation du projet, réalisation du matériel de communication et diffusion pour les entreprises.

### **Les résultats attendus sont :**

- Connaissance des propriétés statiques et dynamiques des systèmes socio-économiques

- Plateforme informative commune, connaissance des entreprises sur les technologies, soutien technique et spécialisé et service-conseil

- 100 entrepreneurs italiens et tunisiens (50/50) sensibilisés sur l'importance de la coopération transfrontalière, 80 entreprises tunisiennes participantes aux ateliers thématiques, connaissance du projet par 2000 ressortissants et par 80 entrepreneurs



## Les réalisations en 2012

- 1er comité de pilotage les 19 et 20 mars 2012 à Syracuse
- 2ème comité de pilotage les 11,12 et 13 octobre 2012 à Tunis
- Création du site web, du plan didactique, du programme et du calendrier de formation
- Analyse transfrontalière tunisienne
- Diffusion d'affiches par le partenaire UTICA
- Diffusion de 500 brochures lors du COUSCOUS Festival à Trapani le 27 septembre 2012
- Appel à candidature pour la formation dans le journal LA PRESSE du 20 mai 2012.
- Rencontre de partenariat italien.
- Séminaire d'ouverture prévu le 19 mars 2013 à Syracuse

**Organisation bénéficiaire**  
Région de Puglia, Ministère  
régional des politiques agro-  
alimentaires, département de  
la chasse et de la pêche (Italie)

**Organisations partenaires**  
Ministère de l'agriculture et  
des ressources hydrauliques  
(Tunisie)

Agricultural research center  
(ARC<sup>o</sup>) (Egypte)

Regione Sicilia (Italie)  
Hellenic Centre for Marine  
Research – Grèce

**Localisation géographique de  
l'action**

Programme régional de  
coopération transfrontalière  
(CBC MED)

Puglia (Italie), Sardaigne  
(Italie), Tunis (Tunisie), Al  
Buhavrah (Egypte), Liban, Sicile  
(Italie), Attiki (Grèce)

**Durée de mise en œuvre  
opérationnelle**

36 mois

**Contribution UE**

1 325 043 euros

**Coordonnées de contact du  
projet**

Mrs Anna Salierno  
Officer – Department for  
Hunting and Fishing of Puglia  
Region  
a.saliemo@regione.puglia.it

## **77. CBC MED - FISHINMED : Sou- tien des petites communautés de pêcheurs dans les zones mar- ginalisées du Bassin Méditerra- néen**

### **Contexte**

La pêche fait partie des secteurs stratégiques du bassin méditerranéen en termes de croissance économique et de création d'emploi. Cependant, certains problèmes semblent nuire à cet environnement sur le long terme, tels que la profitabilité et la compétitivité qui exercent une influence sur les zones marginalisées. Dans ce contexte, le projet vise à soutenir les petites communautés de pêcheurs qui se voient confrontées à une faible offre d'emplois et à l'absence de stratégie commune à l'échelle méditerranéenne.

### **Objectifs**

- Protéger et soutenir les petites communautés de pêcheurs
- Mettre en place un réseau méditerranéen rassemblant des institutions à la fois publiques et privées

- Définir des stratégies communes pour le développement économique et social des petites communautés de pêcheurs et de développer un système d'appui technique local

- Diversifier les activités économiques et augmenter les revenus des opérateurs participants.

### **Description**

Les activités du projet consistent à favoriser la création d'emploi en mettant en place des stratégies de prévention de l'exploitation sauvage des ressources maritimes.

Les résultats attendus sont :

- Définition de stratégies pour le développement économique des petites communautés de pêcheurs
- Mise en œuvre d'un système pour l'appui technique et l'assistance des petites communautés de pêcheur en vue de diversifier les activités et de renforcer la compétitivité des opérateurs en matière de pêche.

## **78. CBC MED – USUDS : Mise en place d’un réseau transméditerranéen qui assure l’encadrement et le suivi des activités de développement socioéconomique**

### **Contexte**

La croissance économique et démographique dans le bassin méditerranéen est actuellement concentrée dans les territoires urbains. La qualité de vie des populations urbaines est devenue un facteur déterminant pour la Région méditerranéenne. Afin de participer au développement du territoire méditerranéen, il semble nécessaire de renforcer le développement socioéconomique sur l’ensemble du bassin.

### **Objectifs**

- Créer un réseau de villes intéressées par les stratégies de développement durable en milieu urbain.
- Développer trois nouvelles stratégies de développement durable en milieu urbain

### **Description**

USUDS permettra de développer les villes par des stratégies basées sur le respect de l’environnement et le transfert d’information. Le projet inclut la mise en place de trois stratégies de développement dans les villes de Sousse, Saida et Laranca, mais il permettra également la création de trois centres de transfert de données dans les villes de Malaga, Sfax et Al Fayhaa.

### **Les résultats attendus sont :**

- Mise en place de trois nouvelles stratégies de développement durable en milieu urbain.
- Création d’un centre de transfert d’informations concernant la bonne pratique à adopter à Malaga.
- Création de deux antennes du centre de transfert d’informations pour mettre en œuvre de nouveaux plans.
- Création d’une plateforme technologique d’échange d’outils de management et des meilleures pratiques dans la zone méditerranéenne.

### **Organisation bénéficiaire**

*Metropolitan Area of Barcelona acting as Medcities general Secretariat (Espagne)*

### **Organisations partenaires**

*Area Metropolitana de Barcelona (AMB) (Espagne)*

*Sfax City Council (SFM) (Tunisie)*

*Sousse City Council (Tunisie)*

*Larnaca City Council (Chypres)*

*Communauté urbaine d’Al*

*Fayhaa (Liban)*

### **Localisation géographique de l’action**

*Programme régional de coopération transfrontalière (CBC MED)*

*Malaga (Espagne), Sfax (Tunisie), Al Fayhaa (Liban), Sousse, Saida (Liban) et Laranca (Espagne)*

### **Durée de mise en œuvre opérationnelle**

*24 mois*

### **Contribution UE**

*1.783.742 euros*

### **Coordonnées de contact du projet**

*Joan Parpal i Marfa*

*Delegated Urban Development*

*Programmes – General*

*secretary of Medcities Network*

*Metropolitan Area of*

*Barcelona*

*desurb@amb.cat*

**Organisation bénéficiaire**  
 Les villages concernés

**Organisations partenaires**  
 Centre international pour  
 l'environnement Alpin  
 ICALPE (France), Ministère de  
 l'Agriculture du Liban [Liban]  
 Juhoud pour les communautés  
 et le développement rural  
 [Autorité Palestinienne]  
 Agence Régionale LAORE  
 Sardaigne [Italie]  
 A.P.E.L. Association pour la  
 Promotion de l'Emploi et du  
 Logement [Tunisie]  
 RITSEC Centre Régional de  
 la technologie d'information  
 et d'ingénierie des logiciels  
 [Egypte]  
 Municipalité de Moratalla  
 [Espagne]  
 Région de Thessalie [Grèce]

**Localisation géographique de  
 l'action**  
 Programme régional de  
 coopération transfrontalière  
 (CBC MED):  
 Corse (France), Bekaa (Liban),  
 Birzeit et Tulkarem (Autorité  
 Palestinienne), Sardaigne  
 (Italie), Jendouba (Tunisie),  
 Al Ismailia (Egypte), Murcie  
 (Espagne), Thessalie (Grèce)

**Durée de mise en œuvre  
 opérationnelle**  
 36 mois à partir du 04/08/2011

**Date de signature**  
 Août 2011

**Coût total de l'action (euros)**  
 1.692.172 euros

**Contribution UE**  
 1.522.774 Euros soit 89,99%

**Coordonnées de contact du  
 projet**  
 Mme Michela RAVELLI  
 Chargée d'études – ICALPE  
 mravelli@icalpe.org

## **79. CBC MED – VILLAGES : Transfert du savoir-faire en Méditerranée pour le développement durable des communautés locales en zones rurales défavorisées**

### **Contexte**

Dans un monde méditerranéen marqué par des équilibres interculturels fragiles aussi bien au niveau transfrontalier qu'au sein des pays, le projet "VILLAGES" vise à promouvoir un dialogue entre les deux rives de la Méditerranée dans l'objectif de trouver des solutions à un problème commun qui est celui de l'abandon des zones rurales.

L'exode d'une partie des populations rurales à la recherche de situations socio-économiques meilleures vers le littoral et les zones urbaines est loin d'être une solution puisqu'il entraîne la perte irréversible du patrimoine culturel et environnemental, d'un côté, et accroît les problèmes économiques et les tensions sociales, de l'autre.

Pour que les populations soient motivées à rester dans des zones rurales, il faut qu'elles puissent améliorer leurs conditions de vie à travers un épanouissement économique et également social.

Le projet s'intéresse au problème de gouvernance locale dans des zones rurales défavorisées en prônant la participation citoyenne dans la conception des dynamiques de développement intégré des villages et l'amélioration des politiques publiques concernées.

### **Objectifs**

- Améliorer les conditions de vie des communautés rurales par le renforcement de leur capacité à mettre en place de systèmes de gouvernance pour le développement de leurs villages.

- Encourager l'amélioration des politiques publiques.

### **Description**

Les principales activités du projet sont :

- Echange des bonnes pratiques et renforcement du savoir-faire en matière de développement intégré des villages

- Application de la méthode de développement «Countryside Exchange» pour la première fois en Méditerranée dans les Pays Partenaires de la Méditerranée (Liban, Palestine, Tunisie, Egypte)

- Un village pilote par pays partenaire engagée dans une démarche de développement intégré par l'établissement d'un système de gouvernance approprié

- Une implication des institutions publiques régionales, nationales et internationales dans la discussion

- Des propositions d'amélioration de politiques aux instances publiques concernées sont formulées susceptibles d'encourager et d'encadrer ce type d'expériences, dans la durabilité.

- Un réseau de VILLAGES

## Les réalisations en 2012

- Réunions transfrontalières d'échange de bonnes pratiques sur le développement intégré de villages et préparation des missions du Countryside Exchange.
- Première mission du Countryside Exchange à Deir El Ahmar, Liban, au mois d'octobre 2012.
- Démarrage d'un système de gouvernance par la constitution d'un partenariat public-privé inclusif et démocratique et vers la définition d'une stratégie de développement des villages (dans chaque pays partenaire).
- Premières réalisations matérielles : travaux d'amélioration de l'habitat et création de jardins familiaux (Tunisie)

*Organisation responsable de la mise en œuvre*  
Ministère de la Santé  
*Localisation géographique de l'action*

*13 régions défavorisées du pays*  
*Période de mise en œuvre opérationnelle*  
36 mois

*Date de signature*  
10 novembre 2012

*Contribution UE*  
12.000.000€

*Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)*

*Abdelaziz.lyamouri@eeas.europa.eu*

## 4. Développement social

### 4.1. SANTÉ

#### **80. Appui à la réduction des inégalités sociales et aux services de soins de santé de première ligne et intermédiaires pour les régions défavorisées en Tunisie**

##### **Contexte**

Le projet d'appui à la réduction des inégalités sociales régionales et locales et aux services de soins de santé de première ligne et intermédiaires pour les régions défavorisées en Tunisie est conçu comme un programme d'urgence au bénéfice des 13 gouvernorats les plus défavorisés du pays. En effet, depuis plus d'une décennie, les services des soins de santé de base ont été très faiblement soutenus par les programmes d'investissement précédents dont les conséquences sont aujourd'hui très marquées tant du point de vue des infrastructures et équipements que du point de vue de la qualité de services de proximité en faveur des personnes démunies.

##### **Objectif**

Le projet consiste à améliorer la prestation des soins de santé de première ligne et intermédiaires des populations issues des gouvernorats défavorisés du pays.

##### **Description**

Les 3 activités du projet sont les suivantes:

- Une activité équipement la plus conforme possible aux normes et standards pour cette catégorie de soins, no-

tamment ceux fixés par la carte sanitaire en vigueur en Tunisie. Il s'agit de doter les centres en question d'un plateau technique moderne composé généralement de petit matériel et équipement adéquat pour assurer les consultations de dépistage et de diagnostic préalable et des soins de santé de base tant dans les domaines les plus courants du service ambulatoire que dans les domaines plus spécialisés tels que la pédiatrie, l'accouchement, les soins dentaires, l'ophtalmologie, etc.

- Une activité transport médical dont la première sous-composante se réfère à l'acquisition des moyens de transport par ambulance et la seconde renvoie au transport des équipes médicales mobiles sur le terrain, en particulier, entre les différentes structures sanitaires. Une réflexion doit être entreprise sur la place de ces équipes mobiles dans les régions les plus déshéritées et pour des soins autres que les campagnes traditionnelles de vaccination et de sensibilisation.

- Une activité renforcement de capacités dont première action se réfère à l'appui au renforcement du personnel des centres cibles en formation technique, de gestion et d'amélioration de la qualité. La seconde action consistera à appuyer le développement professionnel continu du personnel de la première ligne en matière d'ingénierie de la formation et l'élaboration de programmes spécifiques pour les différentes spécialités médicales nécessaires aux soins de santé de base. Un dernier volet de cette composante devra identifier des nouvelles pistes de réformes pour assurer une répartition plus équitable des ressources humaines tant au niveau de la motivation financière des médecins et du personnel soignant que de l'appui technique pour des problématiques complexes.

- Un appui sous forme d'assistance technique pour l'aide à la préparation et l'exécution des appuis complémentaires et des marchés prévus dans les 3 composantes de l'appui conformément aux règles et procédures de l'UE pourra être mobilisée en faveur du personnel de l'Unité de Gestion du projet (UGP).

Les résultats attendus sont les suivants:

- Elargir et augmenter la prestation de soins offerts dans les services de soins de base et intermédiaires et améliorer leur qualité ;
- Assurer une meilleure équité dans la répartition des moyens en particulier pour les plateaux techniques des laboratoires, de l'imagerie, de la dentisterie et des services de transports d'urgence;
- Améliorer la proximité des soins de santé de base pour la population et renforcer l'accès à des services d'ur-

gences mieux organisés dans les régions défavorisées;

- Améliorer le système de planification et de programmation des services de santé par la révision de la carte sanitaire et renforcer les capacités du personnel médical et para médical.

### **Les réalisations en 2012**

Le projet a été signé en novembre 2012 et a entamé la préparation des activités de démarrage et la désignation de l'équipe de gestion du projet y compris le régisseur et le comptable du projet.

**Organisation responsable de la mise en œuvre**

Le Service de Santé de la Communauté Autonome de Castilla-La Mancha (SESCAM) en collaboration avec :

Ecole Nationale de la Santé Publique (ENS)

Fondation Espagnole pour la Coopération Internationale, la Santé et la Politique Sociale (FCSAI)

Institut National de Gestion Sanitaire (INGESA) et la Fondation Internationale et pour l'Amérique Latine de l'Administration et des Politiques Publiques (FIIAPP) pour la gestion administrative et financière

**Organisations partenaires**

5 établissements hospitaliers pilotes au sein desquels le système d'information est mis en place: (Hôpital universitaire Habib Thameur de Tunis; Hôpital universitaire Sahloul de Sousse; Centre de maternité et de néonatalogie de Tunis; Hôpital régional de Bizerte et Hôpital de circonscription de Ras Jbel)

**Localisation géographique de l'action**

Bizerte, Tunis et Sousse

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

24 mois

**Date de signature**

16 décembre 2011

**Coût total de l'action (euros)**

1.300.000€

**Contribution UE**

1.300.000€ (Programme d'Appui à l'Accord d'Association)

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

FIIAPP

Madame Teresa Rodríguez  
18 Calle Beatriz de Bobadilla,  
4ème étage, 28040 Madrid  
(Espagne)

Tél.: +34 91 591 45 94 / +34

591 51 12

Fax: +34 91 533 52 36

trodriguez@fiiapp.org

## **81. Jumelage «Mise en place d'un système d'information médico-économique dans une filière pilote»**

### **Contexte**

Malgré l'amélioration du système d'information médico-économique, certaines limites ont été observées, inhérentes à l'approche de conception du système d'information actuel, aux ressources humaines (absence d'un cadre responsable), et à l'utilisation des résultats. Afin d'y pallier, une double approche médico-économique, centrée sur le dossier médical du patient, constitue le meilleur moyen pour une allocation plus rationnelle des ressources d'une part et permet de créer un langage commun entre les professionnels et les gestionnaires, et les aider à une politique cohérente pour l'avenir de l'hôpital. Elle doit favoriser la communication, l'échange et le partage d'informations, combiner l'information médicale et de soins ainsi que l'information économique, permettre le pilotage de l'activité de l'établissement hospitalier (médical et de soins, gestionnaire, évaluation des performances), constituer un outil d'aide à la décision au niveau de l'unité de soins, de l'établissement hospitalier, de la région et au niveau national. D'où la nécessité de disposer d'un système d'information intégré, partagé et partageable, d'une organisation performante ainsi qu'un personnel formé à l'utilisation de ce système, le tout fonctionnant sous un système de suivi et de responsabilisation des utilisateurs et des décideurs du système.

### **Objectifs**

- Renforcer les capacités de gouvernance de la santé publique et améliorer la qualité et l'efficacité des services dispensés par les établissements de santé,

- développer un modèle d'évaluation médico-économique des services hospitaliers par séjours cliniques et sa mise en place dans des sites hospitaliers pilotes.

### **Description**

#### **Etat des lieux et diagnostic**

- Evaluation de l'existant et identification du projet
- Définition de l'organisation et du système d'information de support
- Elaboration d'un plan d'action permettant la duplication du SIME adopté au niveau des structures hospitalières à l'échelle nationale

#### **Informations médicales**

- Mise à jour des nomenclatures et codifications médicales de référence
- Elaboration et mise en œuvre d'un guide méthodologique de production des résumés de séjour
- Production d'outils et d'instruments de classification des séjours hospitaliers

#### **Informations financières et administratives**

- Préparation de la mise en œuvre de la comptabilité analytique
- Elaboration et mise en œuvre d'un guide pour le calcul des coûts des séjours
- Standardisation des informations médico-administratives et d'identification du malade



- Amélioration du recueil de l'information au niveau des services médico-techniques et des services administratifs de support

### Traitement des données

- Conception d'une structure dédiée au traitement des informations médico-économiques
- Mise en œuvre de la classification des séjours et le traitement des données médico-économiques
- Renforcement de la capacité de régulation du financement de la santé publique

### Les résultats attendus sont les suivants :

- Un projet de mise en place d'un modèle d'évaluation médico-économique conçu et arrêté.
- Les références et méthodes de classification et de codage des données médicales actualisées et mises en œuvre
- Une comptabilité analytique nationale axée sur les coûts des séjours, mise en place
- L'information médico-économique pertinente collectée tout le long du parcours du malade
- Un dispositif fonctionnel de traitement des données médico-économique au niveau des sites pilotes et au Ministère

### Les réalisations en 2012

- Evaluation de l'existant et identification du projet :  
Diagnostic exhaustif des sites hospi-

taliers pilotes et production d'un rapport global faisant apparaître la situation de chaque site et les propositions pour la mise en place du système d'information médico-économique y compris les moyens nécessaires (infrastructures et matériels, humains et organisationnels) ainsi qu'un plan d'action pour la mise en œuvre du SI dans la filière pilote.

- Mise à jour des nomenclatures et codifications médicales de référence
- Mise en place et coaching d'un comité consultatif national fonctionnel pour la définition des données
- Un système d'ensemble minimal de données (ensemble minimal basique des données : CMBD) a été défini pour la gestion clinique et la collecte des données ; il a commencé à être utilisé dans les différents hôpitaux
- Adaptation de la normative Espagnole à l'environnement tunisien (Manuels et lois en cours) pour appliquer le CMBD dans les hôpitaux tunisiens
- Comptabilité analytique nationale axée sur les coûts des séjours
- Etude de l'existant en matière de calcul de coûts et une proposition d'une méthode de comptabilité analytique et élaboration d'un plan d'action pour sa mise en œuvre.
- Identification partielle des centres de coûts sous la dénomination de groupe fonctionnel homogène (GFH)
- Production d'outils de classification des séjours hospitaliers  
Début de formation d'une équipe de codificateurs sur les techniques et méthodes de codage et d'exploitation des résultats (la norme de codification CIM-10 a été adoptée)

**Organisation responsable de la mise en œuvre**  
Ministère des Affaires Sociales

**Organisations partenaires**  
GIP International, GVG,  
UGP3A-II

**Localisation géographique de l'action**

Tunis, Tunisie

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
24 mois

**Date de signature**  
26 décembre 2011

**Coût total de l'action (euros)**  
800.000€

**Contribution UE**  
800.000€

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/web site)**

Direction de l'Inspection Médicale et de la Sécurité au Travail (DIMST)

Conseiller résident: Mr Jerome Legrand,  
jerome.legrand@direccte.gouv.fr

56 rue de l'Atlas, 1076 Tunis  
Contact E-mail projet: proj.medtravail@rnas.gov.tn

## **82. Appui au plan national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles**

### **Contexte**

L'objectif du programme est de soutenir les efforts de l'administration et des institutions publiques tunisiennes dans la mise en œuvre de l'Accord d'Association et du Plan d'Action Voisinage établi entre la Tunisie et l'Union Européenne.

### **Objectif**

Renforcer les structures chargées de la sécurité et de santé au travail afin d'améliorer la compétitivité des entreprises tunisiennes

### **Description**

Les résultats attendus sont les suivants:

- Résultat A : Le dispositif de prévention pour la réduction des accidents du travail mortels et graves est développé.
- Résultat B : Politique de dépistage des maladies professionnelles améliorée.
- Résultat C : Politique de communication et de sensibilisation améliorée.
- Résultat D : Une démarche de rapprochement des réglementations en SST avec l'UE est mise en place.

### **Les réalisations en 2012**

*Composante A :*

- Elaboration par service d'un

diagnostic impliquant les différentes fonctions et compétences de chacune des institutions publiques concourant en Tunisie à la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques professionnels.

- Participation des acteurs principaux du plan national des accidents du travail et des maladies professionnelles à la modernisation de la stratégie nationale de réduction des accidents du travail.

- Standardisation des démarches d'inspection des conditions de SST avec mise en place de guides d'inspection par secteur : guide de l'industrie agro-alimentaire dans la région de Tunis, guide dans la région de SFAX où l'industrie chimique est importante et guide dans la région du Sahel où l'industrie textile est importante (ce dernier est en cours de finalisation).

- Elaboration du questionnaire, du protocole et du guide d'enquête dans le cadre de l'élaboration d'une cartographie des risques professionnels comme outil d'aide à la décision.

*Composante B :*

Dans le cadre de l'amélioration des prestations des institutions de santé et sécurité au travail, un diagnostic qualité selon la norme ISO 17025 est réalisé au profit du laboratoire de toxicologie de l'institut de santé et sécurité au travail.

*Composante D :*

Dans l'esprit de l'évaluation des risques par rapport à la réglementation européenne, une formation sur l'évaluation du risque lié à l'utilisation des équipements de travail en entreprise est réalisée pour le compte des experts de la direction de l'inspection médicale et de la sécurité au travail.

## **83. Programme conjoint EU-OMS de support au dialogue sur les politiques, stratégies et plans nationaux de santé.**

### **Contexte**

En Tunisie, depuis l'indépendance du pays, des acquis importants ont contribué à l'amélioration effective des indicateurs globaux de santé de la Tunisie. Mais l'accumulation de problèmes non résolus a entravé le bon fonctionnement du système et a affaibli sa performance. La défaillance du système de la santé a alimenté, dans le contexte d'aggravation de la crise sociale, économique et politique, le mécontentement de la population qui a conduit à la révolution du 14 janvier 2011.

Le secteur de la santé est appelé à promouvoir et développer les conditions pour l'exercice effectif du droit à la santé par tous les citoyens. Cette mission fondamentale implique des réformes à entreprendre et des défis à relever.

Les opportunités existent pour entreprendre les réformes et relever les défis en particulier, la mobilisation sociale et politique qui a accompagné la révolution avec son exigence de liberté, de dignité, de justice sociale, de participation citoyenne et de nouvelle politique de santé.

Le soutien international (OMS/UE) pour le renforcement du dialogue dans le secteur de la santé est basé sur les principes de l'efficacité de l'aide au développement adoptés par la Déclaration de Paris (2005) et du partenariat international pour la santé qui en a résulté pour promouvoir les principes dans le secteur de la santé (IHP+). Dans la perspective de l'accélération des efforts pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le projet prend bonne note de la nécessité d'améliorer les résultats du secteur santé et à cette

fin de la nécessité de renforcer la promotion de la santé et les systèmes de santé sur la base des principes encore valides des SSP: équité, solidarité et justice sociale. Enfin ce soutien s'inscrit dans le cadre de la recommandation de l'assemblée mondiale de la santé (AMS 64) appelant l'OMS à renouveler et à renforcer son rôle d'appui et de facilitation au niveau des pays pour le dialogue inclusif sur les politiques, stratégies et plans nationaux de santé. Dans ce cadre, l'Objectif du dialogue sociétal est de mener avec les citoyens, les associations, les syndicats, les professionnels et les décideurs tunisiens une réflexion de fonds sur leurs attentes et les moyens pour améliorer la performance et la réactivité du système de santé et réduire les inégalités en santé.

### **Objectifs**

Le dialogue doit amener à une réforme du secteur de la santé

- mieux conçue car appréhendant le vécu et les attentes des citoyens
- mieux acceptée car concertée
- et mieux mise en œuvre car développant la cohésion sociale et le sens civique des prestataires et des bénéficiaires.

Egalement, le dialogue devra faciliter la mise en place d'une nouvelle méthodologie décisionnelle, décentralisée et démocratique, en matière de santé. Il contribuera à développer une culture de la participation et à renforcer le rôle du citoyen dans le système de santé.

### **Description**

Le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la réforme se décompose en six phases :

#### **Organisation responsable de la mise en œuvre**

Organisation Mondiale de la Santé, bureau de Tunisie

#### **Organisations partenaires**

Ministère de la Santé

#### **Localisation géographique de l'action**

Couvre l'entièreté du territoire Tunisien.

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

2012-2014

#### **Date de signature**

01/11/2010

#### **Contribution UE**

867.000 US dollars

#### **Coordonnées de contact**

**du projet (adresse/email/website)**

OMS Tunisie

Dr Ann-Lise GUISSSET,

[GUISSSETA@tun.emro.who.int]

- Etape préparatoire
- Etat des lieux (diagnostic de la situation et identification de pistes pour l'amélioration du système)
- Conférences régionales et conférence nationale
- Nouvelle politique de santé
- Plan stratégique sur cinq ans et plans opérationnels correspondant aux spécificités du secteur et de la région
- Mise en œuvre et évaluation périodique

Ces phases se fonderont sur les mêmes principes de participation et d'inclusion. Les modalités et le niveau de participation seront adaptés à chacune des phases. Sur la période 2012-2014, le projet couvre les 4 premières phases.

Le dialogue se déroulera autour de quatre objectifs :

- L'accès universel à des services sanitaires de qualité
- La réduction de l'impact des inégalités sociales et la reconnaissance des déterminants sociaux et environnementaux de la santé à travers des approches conjointes
- L'amélioration de la gouvernance et de l'organisation du système de santé
- Le renforcement des capacités d'adaptation du système (ressources humaines, Les résultats et produits attendus sont les suivants :

#### **Phase 1 :** Etape préparatoire

Tous les acteurs concernés seront informés sur l'opportunité que représente le projet du dialogue sociétal. L'ancrage institutionnel sera assuré et la feuille de route sera élaborée.

#### **Phase 2 :** Etat des lieux.

La perception et les attentes de la population et des différents acteurs du système de la santé sont bien appréhendées par des méthodes adéquates.

Un ensemble de rapports thématiques, avec des analyses approfondies ainsi que des pistes suggérées pour la politique future, sur les différents aspects de l'état de santé de la population et sur le système national de santé seront disponibles.

#### **Phase 3 :** Conférence nationale de santé

La conférence nationale en santé produira une déclaration proposant des orientations et des pistes pour la nouvelle politique de santé en vue d'assurer l'exercice effectif du droit à la santé pour tous les citoyens. Les citoyens et autres acteurs du système de santé auront été sensibilisés, informés, et éduqués aux principaux enjeux et opportunités et participeront activement à l'élaboration de la déclaration, dans le cadre d'un dialogue soutenu.

#### **Phase 4 :** Politique nationale de santé

Il s'agit de faire bon usage des produits de la conférence nationale pour la formulation et l'adoption de la nouvelle politique de santé à travers un processus de dialogue politique impliquant les institutions concernées.

## Les réalisations en 2012

Les instances responsables de la mise en œuvre du dialogue sont en place : le point focal est nommé, le comité technique est identifié. L'ancrage institutionnel avec la nomination du comité technique et des groupes de travail thématique et la première réunion du comité de pilotage sera finalisé au premier trimestre 2013.

La feuille de route est élaborée après de larges consultations durant l'année 2012. Elle sera présentée au comité de pilotage pour validation en 2013.

Les associations sont informées et invitées à participer au processus. Elles sont organisées pour assurer leur représentation au sein du comité de pilotage et dans les différentes autres instances du programme.

Le Ministère de la Santé Publique a présenté le programme à l'occasion d'une conférence de presse à ce sujet.

Le dialogue sociétal est officiellement lancé le 8 octobre 2012 par le Chef du Gouvernement et le Ministre de la Santé. Plus de 600 personnes ont assisté à cet événement majeur. D'éminentes personnalités et de hauts cadres dont 6 ministres ont pris part à cette journée. Les professionnels de la santé – de l'administration centrale du ministère, les directeurs régionaux de la santé, des directeurs des hôpitaux, des inspecteurs de la santé, les services régionaux de soins de santé de base – étaient représentés en très grand nombre et ont manifesté leur intérêt pour l'initiative.

Cet appel a fait l'objet d'une bonne couverture grâce à la présence massive des médias nationaux et internationaux, de la presse écrite et audiovisuelle. Une grande dynamique d'interviews et de reportage a marqué cette journée dans le but d'informer le maximum de citoyens tunisiens et de les appeler à agir activement dans le cadre de ce dialogue.

**Organisation bénéficiaire**

Centre de gestion «Pôle didactique de Agrigente», Sicile, Italie – Province Régionale d'Agrigente

**Organisation (s) partenaire (s)**

Assessorato alla Sanita della Regione Sicilia, Palermo, Italie

Provincia regionale di

Agrigento, Italie

ASP-TP, U.O.C. di Patologia,

P.O. di Trapani, Italie

Laboratoire De Génétique,

Immunologie des Pathologies

Humaines, Université de Tunis

El Manar, Tunis, Tunisie.

Institut Pasteur, Tunis, Tunisie

Hôpital Charles Nicolle, Tunis,

Tunisie

Ministère de la Santé publique,

Tunis, Tunisie

**Localisation géographique de**

**l'action**

Programme régional de

coopération transfrontalière

(CBC Sicile-Tunisie) : Sicile-

Tunisie

**Période de mise en œuvre**

**opérationnelle**

30 mois

**Date de signature**

1 février 2011

**Contribution de l'UE**

1.530.000€

**Coordonnées de contact**

**du projet (adresse/email/**

**website)**

Université de Palermo – Centre

de gestion

«pôle didactique d'Agrigente»

Via U. La Malfa – Villa

Genuandi

92100 AGRIENTO

ITALIE, SICILE

Giuseppe.raso@unipa.it :

polididag@unipa.it

## **84. CBC Auto-immunité : diagnostic assisté par ordinateur (AIDA)**

### **Contexte**

Ce projet vise à utiliser des Techniques d'information innovantes pour améliorer le diagnostic des maladies auto-immunes (MAI).

Les MAI sont des maladies causées par les altérations du système immunitaire. Elles constituent un problème de santé publique. Les technologies numériques dans le domaine de l'imagerie diagnostique sont à l'origine de profonds changements dans la gestion des flux de travail dans les services hospitaliers et dans les capacités de diagnostic offertes aux médecins. Dans ce contexte, l'employabilité des entreprises qui s'occupent de technologies de l'information et la communication (TIC) appliquées à l'industrie médicale aura de grandes opportunités commerciales.

### **Objectifs**

- Apporter des améliorations aux processus organisationnels et de décision des politiques de santé publique dans les régions concernées.

- Améliorer les études et le diagnostic des MAI à travers l'application et la validation de systèmes informatiques

- Augmenter les opportunités d'emploi dans le secteur des TIC appliquées à la santé.

### **Description**

- Gestion (monitoring du projet, recrutement, mise en réseau des sites, définition des procédures de recrutement des patients)

- Communication (Portail web, diffusion, cours de formation, workshops)

- Gestion des équipements (acquisition, installation et maintenance)

- Activités scientifiques et technologiques (organisation des logiciels, utilisation des systèmes experts, études épidémiologiques, soutien scientifique et technologique)

- Validation et valorisation socio-économique (des résultats, des procédures d'outils de surveillance, réalisation d'études préalables à la mise en place d'une chaîne de production dans le domaine des TIC appliquées à la santé)

#### Résultats attendus :

- Construction d'un partenariat horizontal interinstitutionnel (entre les établissements de santé) et vertical (région/province/université/ASP)
- Base de données du test d'immunofluorescence indirecte IFI avec rapport
- Validation des systèmes informatiques experts pour le support au diagnostic IFI appliquées dans les hôpitaux impliqués  
Coopération entre la Sicile et la Tunisie dans la recherche et la formation dans le domaine de l'immunologie et de l'imagerie médicale.
- Réalisation des études épidémiologiques sur les MAI

- Nouvelles activités pour la distribution, la production et le service dans le domaine des TIC appliquées à la santé

#### Réalisations en 2012

- Réunion au département de la santé, région de Sicile
- Réunion à l'ASP et hôpital de Trapani
- Ouverture de la procédure de recrutement du personnel
- Ouverture des appels d'offres
- Nomination du comité de pilotage et du comité scientifique
- Nomination auditeur externe

**Organisation bénéficiaire**  
Union Camere (Lazio, Italie)  
**Organisation (s) partenaire (s)**  
UNIONCAMERE – Italie  
Special Agency Centre of  
Services for enterprises – Italie  
CEEBA – Egypte  
INRAT – Tunisie

**Localisation géographique de l'action**  
Programme régional de  
coopération transfrontalière  
(CBC MED)  
Lazio (Italie) – Sardaigne  
(Italie) – Al Iskandanyah  
(Egypte) – Ariana (Tunisie)  
– Liban – Toscane (Italie) –  
Catalogne (Espagne) – Tunis  
(Tunisie) – Peloponnisos  
(Grèce) – Marche (Italie) –  
Andalousie (Espagne) –

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
30 mois

**Date de signature**  
14 août 2008

**Coût total de l'action**  
4.996.972,82 euros

**Contribution de l'UE**  
4.500.000 euros

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**

Amedeo del Principe  
Head of policy for the sectors  
of Made in Italy  
+39 064704374  
progetti\_sistema@  
unioncamere.it

## **85. CBC MED – MedDiet : Régime méditerranéen et renforcement de l'alimentation traditionnelle**

### **Contexte**

D'une manière générale, les pays méditerranéens partagent des traditions d'alimentation communes qui se caractérisent par une forte consommation de légumes, de fruits, de céréales et de noix, une faible consommation de viande et une consommation de vin modérée. L'alimentation méditerranéenne est connue pour ses effets bénéfiques.

Cependant, durant les dernières décennies, des études ont démontré l'apparition d'importants changements dans le comportement alimentaire dans l'ensemble des pays méditerranéens, principalement dû à la consommation croissante de produits énergétiques issus de pays non-méditerranéens. Ces changements s'expliquent par la modification du cadre social dans la mesure où la mondialisation affecte les choix des consommateurs dans l'ensemble des pays méditerranéens.

Dans ce contexte, le projet MedDiet vise à sensibiliser les consommateurs (en particulier les jeunes et les enfants et les restaurants sur les avantages de l'alimentation Méditerranéenne.

### **Objectif**

Sensibiliser les consommateurs (en particuliers les enfants et les jeunes) et les restaurants sur les avantages de l'alimentation méditerranéenne en Egypte, en Grèce, en Italie, au Liban, en Espagne et en Tunisie.

### **Description**

- Sensibilisation à la sauvegarde du régime alimentaire méditerranéen
- Renforcement des compétences à travers la mise en place d'un régime méditerranéen authentique
- Augmenter la capacité des institutions dans la sauvegarde du régime méditerranéen

Les résultats attendus sont les suivants :

- Augmenter les capacités des écoles et des autorités locales des pays concernés en vue des initiatives visant à sensibiliser les enfants, les jeunes et autres groupes de consommateurs sur les effets positifs de l'alimentation méditerranéenne
- Améliorer la capacité de la chambre du commerce et de des organisations commerciales des pays concernés dans la stimulation des restaurants en encourageant la promotion d'aliments qui permettront de maximiser les chances de sauvegarde de l'alimentation méditerranéenne.
- Augmenter la capacité des institutions dans l'élaboration de politiques de sauvegarde du régime alimentaire méditerranéen.

### **Réalisations en 2012**

Le régime méditerranéen s'est vu décerné en 2012 plusieurs distinctions internationales, notamment par l'UNESCO La chambre de commerce et d'industrie de Tunisie a bénéficié de l'assistance fournie dans le cadre de l'appel à proposition lancé par le programme en vue de promouvoir l'usage de l'alimentation traditionnelle dans la région méditerranéenne.



## 4.2. ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI

### 86. Programme d'appui au système de l'éducation, formation, enseignement supérieur et employabilité des diplômés (PEFESE)

#### Contexte

Ce programme soutient l'effort du gouvernement tunisien à mettre en œuvre les réformes du système éducatif, en mettant l'accent sur l'enseignement à caractère technique, technologique et professionnel et un partenariat plus actif entre le système éducatif et le monde professionnel. Cela passe notamment par une plus grande coordination entre les différents secteurs du système éducatif, et une meilleure gouvernance des établissements de ce système. Les trois secteurs du système éducatif (éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur) associés à l'emploi, doivent s'inscrire dans le contexte socio-économique actuel et converger vers l'amélioration de l'employabilité et la réduction d'un taux de chômage très élevé, notamment chez les diplômés, en particulier dans les régions défavorisées.

#### Objectif

Améliorer le rendement et l'efficacité interne et externe des systèmes de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur en lien avec l'employabilité des diplômés.

#### Description

*Composante I : qualité et gouvernance*

- Un renforcement de la gouvernance par des dispositifs de pilotage et de coordination du programme

- Une augmentation des capacités d'accueil impulsée par l'effort de rénovation et de diversification des filières tant en amont qu'en aval du système éducatif

- Un renforcement de la formation des enseignants, des formateurs et des conseillers en information

- Une institutionnalisation de l'assurance qualité et de l'accréditation dans l'enseignement supérieur

*Composante II : système d'information et d'orientation*

- Des systèmes d'information et d'orientation renforcés et mieux articulés dans l'ensemble du dispositif

- des instruments, des méthodes d'observation et des informations collectées au niveau régional et central harmonisés et partagés

- des fonctions d'information et d'orientation renforcées

- des moyens humains d'appui à l'employabilité, à la planification et à la décentralisation mobilisés et formés

*Composante III : employabilité et partenariat*

- Un partenariat renforcé avec le milieu professionnel au niveau de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de l'emploi

- une approche régionale en matière d'emploi développée

#### **Organisation responsable de la mise en œuvre**

Ministère du Développement Régional et de la Planification

#### **Organisation (s) partenaire (s)**

Ministères de l'Éducation, L'Enseignement Supérieur, L'Emploi et la Formation Professionnelle avec l'implication du Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale et du Ministère des Finances.

#### **Localisation géographique de l'action**

Tunisie

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

48 mois

#### **Date de signature**

20 décembre 2010

#### **Contribution de l'UE**

65 millions euros

#### **Coordonnées de contact**

#### **du projet (adresse/email/ website)**

Ministère du Développement et de la Coopération Internationale

Monsieur le Ministre du

Développement et de la

Coopération Internationale

Place Ali Zouaoui

1069 Tunis

- des programmes renforcés de formations complémentaires ou de requalification des diplômés chômeurs de l'enseignement supérieur de longue durée en partenariat avec le secteur privé
- des filières professionnelles co-construites
- un partenariat systématisé entre les centres de formation professionnelle et les entreprises
- des cellules d'aide à l'insertion développées.
- Adoption du cadre commun européen de référence pour l'enseignement des langues par le Ministère de l'Education
- Plus de 5000 enseignants dans l'éducation ont été formés sur la base de ce cadre commun
- Adoption par les Ministères impliqués dans le programme d'un mécanisme de pilotage, de suivi et d'évaluation des performances du système éducatif
- Création des cellules d'information et d'orientation en faveur des jeunes diplômés tant au niveau des centres de formation professionnelle (45 cellules) que d'enseignement supérieur (40 cellules).

### **Les réalisations en 2012**

- Adoption d'un décret d'application pour la création de l'instance nationale d'évaluation et d'accréditation chargé d'assurer le suivi de la qualité des programmes d'enseignement au niveau des universités de Tunisie

## 87. Droits Sociaux et de Citoyenneté

### Contexte

La détérioration de la situation relative aux droits sociaux requiert un renforcement des capacités du syndicat tunisien dans l'analyse des problèmes, la prise de conscience de la part des travailleurs, la mise en œuvre de l'action de revendication, et la promotion du dialogue social - au niveau bipartite (avec les employeurs) et tripartite (en incluant les institutions publiques) - comme stratégie privilégiée pour la promotion des droits sociaux.

### Objectif

L'objectif du projet est la défense et la promotion des droits sociaux et de citoyenneté en Tunisie, à travers une stratégie de dialogue social et de démocratie participative, basée sur le rôle moteur du syndicat envers les travailleurs, le monde associatif, les employeurs et les institutions publiques.

### Description

Dans le but de renforcer les capacités du syndicat d'intervenir dans la défense et promotion des droits sociaux et de citoyenneté, dans une stratégie de dialogue social et de démocratie participative, l'action vise à améliorer les connaissances et les compétences du Groupe cible des 20 « animateurs de droits » à travers des activités de recherche-action/formation, avec l'assistance d'une équipe d'experts/formateurs tunisiens et internationaux. Ces activités se développent autour des cinq thèmes suivants : les droits sociaux, le dialogue social, les droits de citoyenneté y compris les « nouveaux droits », la démocratie participative, le renouveau syndical.

De plus, ces activités ont un effet en cascade sur le deuxième Groupe cible constitué par les 300 participants aux Groupes d'Initiative de Base, représentants syndicaux et d'organisations de la société civile.

Les capacités acquises par ces deux Groupes cibles sont capitalisées par l'UGTT et les associations impliquées au cours de l'Action aussi bien qu'après sa conclusion.

Les Initiatives de base, promues par les Groupes d'Initiative de Base, assistés par les « animateurs de droits » représentent, d'une part, une occasion de sensibilisation sur les droits sociaux et de citoyenneté pour environ 2000 participants, d'autre part un premier jalon pour l'implantation d'un système de dialogue social et de démocratie participative.

### Les résultats attendus sont les suivants :

Une connaissance approfondie de la situation des droits sociaux et de citoyenneté en Tunisie, acquise sur le plan normatif et, surtout, de l'effectivité de leur application, ainsi qu'une modélisation de la promotion de ces droits, effectuée sur la base des expériences réalisées.

Un partage des données et des réflexions de la recherche-action et un premier développement des plateformes, réalisés avec d'autres stakeholders, le patronat et les institutions publiques.

Une connaissance de l'Action, de ses objectifs, activités et résultats, répandue chez les associés du syndicat et des autres organisations de la société civile, chez les institutions publiques, les médias, les universités et centres de recherche, les travailleurs, le grand public, les organisations de la société civile euro-méditerranéenne, les Organisations Internationales.

### Organisation bénéficiaire

*Instituto per il Mediterraneo*

### Organisation (s) partenaire (s)

*UGTT – Union Générale*

*Tunisienne du Travail*

### Localisation géographique de l'action

*Toute la Tunisie*

### Période de mise en œuvre

*opérationnelle*

*36 mois*

### Date de signature

*14/12/2010*

### Coût total de l'action

*656.000€*

### Contribution de l'UE

*656.000€*

### Coordonnées de contact

*du projet (adresse/email/website)*

*Fabrizio Paloni – Project*

*Manager*

*fabrizio.paloni@imedweb.eu*

## Les réalisations en 2012

Les activités principales menées en 2012 sont les suivantes:

- Séminaire de clôture du Premier cycle
- Initiatives de bases, concernant le Premier cycle, promues par les GIB
- Recherche-desk sur le Deuxième cycle (Droits de citoyenneté et Dialogue civil)
- Séminaire de lancement du Deuxième cycle
- Recherche- action sur le terrain (Animateurs et GIB), concernant le Deuxième Cycle
- Forum «Travail et citoyenneté dans la Constitution»
- Séminaire de clôture du Deuxième cycle
- Initiatives de bases, concernant le Deuxième cycle, promues par les GIB
- Recherche desk sur le Troisième cycle (Renouveau syndical)
- Séminaire de lancement du Troisième cycle
- Recherche- action sur le terrain (Animateurs et GIB), concernant le Troisième Cycle

## **88. Programme Tempus IV - Appui à la modernisation de l'enseignement supérieur dans les pays partenaires de la région méditerranéenne**

### **Contexte**

Dans le contexte politique actuel des pays arabes, il est essentiel de promouvoir des réformes dans le secteur de l'éducation afin de lui permettre de mieux s'adapter aux nouveaux défis sociaux, politiques et économiques. Grâce à l'utilisation d'une approche décentralisée, Tempus permet d'établir des relations entre des institutions de formation et joue un rôle important dans l'amélioration de la compréhension interculturelle.

### **Objectifs**

Tempus contribue à la modernisation de l'enseignement supérieur dans les pays partenaires, notamment la région méditerranéenne. Il favorise la coopération institutionnelle en se concentrant sur la réforme et la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur. Il promeut également la convergence volontaire des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires avec les initiatives européennes.

Tempus favorise également les échanges entre personnes. Il soutient des consortia d'institutions composés principalement d'universités ou d'associations d'universités. Sa mise en œuvre est coordonnée avec le programme Erasmus Mundus qui propose des bourses d'étude aux étudiants des pays tiers.

### **Description**

*Composante I – Projets de jumelage:*  
Les projets de jumelage seront basés sur un partenariat entre les institutions de l'enseignement supérieur de l'UE et dans les pays du voisinage. Les projets de jumelages ont pour principal objet le transfert du savoir entre les universités européennes et les institutions des pays du voisinage.

#### *Composante II – Projets structurels :*

Les projets structurels permettront de contribuer au développement et à la réforme des institutions et systèmes d'éducation dans les pays du voisinage. Ils permettront également de soutenir leur qualité et leur convergence avec les mises en œuvre européennes. Ils ont pour but d'appuyer le développement de réseaux d'institutions de l'enseignement supérieur en incluant les administrations publiques aux niveaux national et/ou local. Les activités éligibles incluent notamment des études sur des questions précises, des recommandations sur des réformes ou politiques, l'organisation de conférences et séminaires nationaux, régionaux et thématiques, l'approvisionnement de la formation et la dissémination d'activités.

#### *Composante III : Mesures d'accompagnement :*

Les mesures d'accompagnement comprendront les meetings des parties prenantes de projets, la dissémination d'activités, mais aussi le support des bureaux nationaux Tempus dans les pays partenaires. La Commission européenne mettra en œuvre d'autres activités nécessaires à l'identification et à la dissémination des bonnes pratiques.

#### **Organisation responsable de la mise en œuvre**

Agence exécutive pour l'éducation, l'audiovisuel et de la culture (EACEA)

**Organisation (s) partenaire (s)**  
Universités tunisiennes

#### **Localisation géographique de l'action**

Programme régional:  
Zone ENPI

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

60 mois

**Contribution de l'UE**

59 500 000 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

EACEA - Tempus & Bilateral Cooperation with Industrialised Countries (Unit P10)

BOUR 02/03

Office Address: Rue Colonel Bourg 135-139, B-1140 Brussels

Postal Address: Avenue du Bourget 1, B-1140 Brussels

B-1140 Brussels - Belgium

Tel: +322 299 95 82; Fax: +322 299 45 30

E-mail: [eva.valle-casanova@ec.europa.eu](mailto:eva.valle-casanova@ec.europa.eu)

<http://eacea.ec.europa.eu>

Les résultats attendus sont les suivants :

- Développement, promotion et dissémination de programmes adaptés aux besoins du marché du travail
- Amélioration des méthodes de travail et du matériel d'enseignement
- Développement des ressources humaines
- Amélioration des systèmes de qualification et développement d'un système d'évaluation qualité
- Renforcement de l'interdisciplinarité et de la transdisciplinarité des activités entre universités entre recherche et industrie
- Renforcement de la transparence, de la validation et de la comparabilité des qualifications au sein des institutions de l'enseignement supérieur.

## Les réalisations en 2012

- De nombreuses universités tunisiennes participent en 2012 à 9 projets Tempus pour un montant de 3.64 millions d'euros dont 5 sous forme de projets conjoints de partenariat et 4 sous forme de mesures structurelles
- Les principales Universités bénéficiaires sont Tunis Al Manar, Sfax et Sousse
- Un appel à candidatures pour le recrutement du responsable du Bureau Tempus en Tunisie a été lancé et 8 candidats ont été retenus pour les interviews finaux prévus pour février 2013
- Réalisation d'une étude sur le système de l'enseignement supérieur tunisien
- 25 étudiants ont bénéficié d'une bourse Erasmus Mundus Action

## 4.3. MIGRATION ET MOBILITÉ

### 89. Agenda UE-Tunisie en matière de migration

#### Contexte

Au lendemain du 14 janvier 2011 et dans le contexte des négociations entre la Tunisie et l'Union européenne pour la mise sur pied d'un Partenariat de Mobilité, le besoin de définir une politique nationale en matière de gestion des migrations a débouché sur la formulation par les autorités tunisiennes d'une demande de soutien spécifique auquel répond le présent projet. Le projet vise à faciliter l'échange de connaissances et d'expériences et à préparer la formulation d'une stratégie abordant toutes les facettes d'une gestion des migrations cohérente et équilibrée en Tunisie.

#### Objectifs

- Développement des capacités : Appuyer les administrations tunisiennes concernées par des stages de formation dans les domaines essentiels de la gestion de la migration
- Fournir une assistance technique spécifique suivant les besoins des autorités tunisiennes
- Faciliter l'échange de connaissances et d'expertise entre praticiens et décideurs politiques tunisiens et européens en matière de gestion de la migration dans des domaines prioritaires
- Soutenir l'effort de l'Etat tunisien pour promouvoir et attirer les compétences tunisiennes à l'étranger (diaspora)
- Mettre en œuvre avec les associations locales et les autorités de trois régions sélectionnées, des projets pilotes locaux visant à appuyer le retour volontaire, ainsi que la réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens

- Soutenir la formulation d'une stratégie globale de gestion de la migration, selon une approche équilibrée et identifier / développer des idées concrètes de projets pour d'autres actions en ligne avec la stratégie nationale, ainsi que la formulation d'un plan d'action

#### Description

Les résultats attendus sont les suivants :

- Mobilité et Migration légale
- Sensibilisation et Développement des Communautés tunisiennes à l'Etranger
- Retour, Réadmission et Réinsertion économique et sociale
- Gestion des Frontières et Fraude documentaire
- Développement de projets pilotes dans les régions
- Développement d'une Stratégie de gestion de la migration

#### Les réalisations en 2012

- Etat des lieux et des besoins des autorités tunisiennes sur toutes les composantes de la gestion migratoire hormis la gestion des frontières et la migration irrégulière
- Préparation d'une «peer review» du système de gestion des frontières avec la participation de Frontex, Europol, OIM, UNHCR et ICMPD
- Atelier sur le retour et à la réinsertion des migrants (décembre 2012) ayant débouché sur la formulation de priorités concrètes à inscrire dans le document de stratégie
- Sélection de 4 associations régionales de développement économique local pour soutenir les projets pilotes.

#### Organisation responsable de la mise en œuvre

Centre International pour le Développement de Politiques Migratoires (ICMPD)

#### Localisation géographique de l'action

Tunisie

#### Période de mise en œuvre opérationnelle

18 mois

#### Date de signature

décembre 2011

#### Contribution de l'UE

20

800.000€ (Programme d'Appui à l'Accord d'Association)

#### Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)

Martin HOFMANN,  
Responsable de Programme  
ICMPD, 5th floor,  
Gonzagagasse 1, A-1010 Wien,  
Autriche

Email : martin.hofmann@  
icmpd.org / website : www.  
icmpd.org

**Organisation bénéficiaire**  
Association France, terre  
d'asile

**Localisation géographique de  
l'action**

Tunisie : Tunis, Sousse, Sfax,  
Jendouba

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
24 mois

**Date de signature**  
Le 30/09/2012

**Coût total de l'action**  
**Contribution UE**

246 638,88 euros (programme  
d'Appui à l'Accord  
d'Association)

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**

Pierre HENRY,  
directeur général de France  
terre d'asile

A l'attention de Pierre Henry  
24 rue Marc Seguin  
75018, Paris, France

phenry@france-terre-asile.org  
www.france-terre-asile.org

## 90. La maison tunisienne du droit et des migrations

### Contexte

En 2011, l'arrivée de milliers de réfugiés de la guerre en Libye a mis en lumière les difficultés d'un grand nombre d'africains-subsahariens en parcours de migration dans les pays du Maghreb. Si l'émigration des tunisiens est un fait connu, le sujet de l'immigration de transit comme à destination de la Tunisie a été occulté pendant le régime précédent en raison de la politique sécuritaire, de la censure en place et des non-dits politiques. Ce sujet continue d'être très peu abordé dans cette phase de transition démocratique.

### Objectifs

Développer les capacités d'intervention opérationnelle et de plaidoyer de la société civile tunisienne dans le domaine de la défense des droits des migrants, des réfugiés et enfants non accompagnés ainsi que de participer à l'émergence d'un débat public démocratique, éclairé et apaisé sur les questions migratoires en Tunisie.

Soutenir l'inclusion sociale, économique, culturelle et politique des personnes issues de groupes vulnérables en renforçant les compétences juridiques, sociales, analytiques et médiatiques des associations tunisiennes sur les questions migratoires, en améliorant les connaissances et les aptitudes des médias tunisiens à traiter des questions migratoires, en offrant un lieu d'échange et d'action pour les associations, en sensibilisant l'opinion publique sur les questions migratoires et à l'enjeu de l'accueil et en mettant en acte le vivre-ensemble

à travers un projet porté par trois associations française, tunisienne et africaine (de droit tunisien).

### Description

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes :

- recherche et ouverture des locaux
- récolte de ressources documentaires sur les migrations en Tunisie
- ouverture d'un site internet
- organisation de rencontres trimestrielles de la société civile
- réalisation de trois modules de formation à destination des organismes de la société civile tunisienne: le cadre juridique applicable aux migrations, agir pour les migrants en Tunisie et la Tunisie dans l'espace migratoire européen
- publication de matériel d'information à destination des migrants
- réalisation de cinq ateliers de travail sur le traitement des questions migratoires dans les médias
- rédaction d'une charte de déontologie journalistique sur le traitement des questions migratoires
- réalisation de trois rencontres-débats sur le thème des migrations dans l'espace méditerranéen
- concours de caricatures/dessin de presse sur le thème des migrations dans l'espace méditerranéen
- réalisation d'une exposition itinérante des dessins de presse/caricatures dans quatre villes de Tunisie



Les résultats attendus sont les suivants :

- Une Maison du droit et des migrations, lieu de référence et de rencontre sur les migrations en Tunisie pour la société civile et le grand public, des associations qui fonctionnent en réseau et de manière coordonnée
- Une dizaine d'associations de la société civile en capacité de fournir des services juridiques et sociaux aux migrants, réfugiés, enfants non accompagnés, et tunisiens de retour d'Europe et d'intervenir auprès des médias, des autorités et de l'opinion publique pour la défense des droits des migrants
- Des médias en capacité de sensibiliser l'opinion publique sur les questions migratoires R4. Des citoyens de quatre villes de Tunisie sensibilisés aux

questions de tolérance et de dialogue interculturel à travers la participation à des événements culturels et des débats thématiques

### Les réalisations en 2012

Septembre 2012 : création d'une section Tunisienne de l'association France terre d'asile, destinée à permettre la mise en œuvre du projet. Publication JORT au 26/09/2012

Le projet a effectivement démarré ses activités durant le dernier trimestre 2012 et s'est consacré essentiellement à l'implémentation à l'installation de la structure du projet, du centre des ressources et de la préparation du répertoire des associations.

**Organisation responsable de la mise en œuvre**  
International Centre for Migration Policy Development (ICMPD Belgique)

**Organisation(s) partenaire(s)**  
Institutions nationales des pays du Voisinage sud, notamment les ministères de l'Emploi, les ministères de l'Intérieur et les Directions générales de la sécurité nationale, les autorités de planification, les instituts de statistiques, les ministères des Affaires étrangères, ainsi que les Banques centrales/universelles.

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional:  
Pays du voisinage Sud

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
36 mois

**Date de signature**  
10 novembre 2011

**Contribution de l'UE**  
5.000.000€

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

ICMPD Brussels Mission  
Rue Belliard 159, 1st floor  
1040 Brussels, Belgium  
Tel: +32 2 233 1173  
Fax: +32 2 231 1430  
julien.simon@euromed-migration.eu

## **91. Programme EUROMED Migration III - Développer le dialogue régional en matière de gestion des frontières, de promotion des réseaux de migration légale et de mobilité des travailleurs dans l'espace euro méditerranéen**

### **Contexte**

En s'inscrivant dans la continuité avec les deux précédents programmes en matière d'échanges de bonnes pratiques sur le phénomène migratoire, de lutte contre la migration clandestine et de lien entre migration et développement, ce projet a pour vocation de développer un dialogue régional plus soutenu et de manière efficace en matière de gestion des frontières, de promotion des réseaux de migration légale et de mobilité des travailleurs dans l'espace euro méditerranéen tout en renforçant les synergies entre migration et développement.

### **Objectifs**

Promouvoir les voies d'immigration de la main d'œuvre et la mobilité des travailleurs;

- Promouvoir les synergies entre migration et développement dans les pays partenaires de l'IEVP-Sud;
- Soutenir la lutte contre l'immigration illégale, le renforcement de la capacité de gestion des frontières et l'amélioration des systèmes d'accueil et d'aide des groupes vulnérables.

### **Description**

Le projet est constitué de trois volets thématiques, conformément à la politique européenne en matière de migration à savoir migration légale, migration et développement et migration illégale, ainsi que d'un volet horizontal couvrant ces trois aspects. En-dehors des activités spécifiques à chaque volet, des activités transversales portent sur la consolidation des partenariats régionaux, la coopération interinstitutionnelle et la création d'outils de communication et de visibilité. Parmi ces activités figurent des missions dans les pays partenaires de l'IEVP-Sud et l'identification de points focaux nationaux.

**Les résultats attendus sont les suivants:**

- Des outils sont créés afin de mieux concevoir les politiques de migration, grâce à l'établissement de profils migratoires nationaux
- Des mécanismes sont développés pour améliorer la gestion de la migration légale
- La plupart des approches adéquates sont identifiées afin d'améliorer les législations nationales relatives aux transferts financiers transnationaux et à l'accès aux services financiers, ainsi que de faciliter l'utilisation optimisée des envois de fonds pour le développement
- Des mécanismes permettant la gestion efficace de la lutte contre la migration illégale et le renforcement de la capacité de gestion des frontières sont identifiés.

## Les réalisations en 2012

Une première réunion sur les profils de migration sur le thème de «l'intégration des connaissances dans l'élaboration des politiques migratoires» a rassemblé 29 représentants des pays partenaires du sud. A l'issue de cette réunion, un accord a été conclu pour travailler sur la base d'une feuille de route préétablie. Cet outil mettra l'accent sur le partage de l'information et permettra aux partenaires de suivre leurs progrès en ce qui concerne le projet et le contexte politique plus large de la migration.

Le second événement du projet a été la session de formation d'ouverture portant sur la migration clandestine, qui a eu lieu à Lisbonne du 16 au 19 octobre 2012, suivie par une formation sur la migration légale programmée du 6 au 9 novembre 2012 à Turin.

**Organisation bénéficiaire**  
Search for Common Ground  
**Organisation (s) partenaire (s)**

Centre Ofiya  
**Localisation géographique de l'action**

Tunisie : Villes de Nabeul, Sidi Bouzid, et Tataouine

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
18 mois

**Date de signature**  
4 novembre 2011

**Contribution de l'UE**  
190 182 €

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Abou El Mahassine Fassi-Fihri,  
Directeur régional MENA,  
SFCG: [afassifihri@sfcg.org](mailto:afassifihri@sfcg.org)  
et Steve Utterwulghe :  
[sutterwulghe@sfcg.org](mailto:sutterwulghe@sfcg.org) [www.sfcg.org](http://www.sfcg.org);  
Rue Belliard 205,  
1040 Brussels, Belgique

## 4.4. JEUNESSE

### 92. Renforcer la place des jeunes dans le débat démocratique en Tunisie à travers les médias

#### Contexte

L'action vise à relever deux défis majeurs.

Le premier défi concerne le faible degré d'implication des citoyens dans les débats publics en cours, qui sont souvent menés depuis la capitale. Etant donné la présente faiblesse des mécanismes formels et informels de participation des citoyens dans la vie publique, le soutien à la participation des citoyens reste un grand défi.

Le deuxième défi concerne le rôle de la jeunesse et le besoin d'accroître la participation des jeunes dans le processus démocratique à travers une plus grande transparence, responsabilisation, et interaction avec les institutions étatiques/gouvernementales mais aussi à travers la participation des jeunes à travers les médias.

#### Objectif

Soutenir l'émergence d'un débat démocratique, et en particulier la place des jeunes dans ce débat, à travers les médias (presse, internet, radio et télévision) à Nabeul, Sidi Bouzid et Tataouine.

#### Description

Le projet est composé des activités suivantes :

- Soutien à la mise en place de 3 Conseils de jeunes leaders
- Formations en techniques de reportage, écriture d'article d'opinion,

stratégies de communication, analyse des conflits en gouvernance locale, planification stratégique

- Sessions d'échange et de dialogue entre les conseils de jeunes et les autorités locales, médias et citoyens traitant des sujets prioritaires à l'échelle locale

- Organisation d'un programme de subventions au profit des Conseils de jeunes.

Les résultats attendus sont les suivants :

- La capacité des jeunes leaders à participer aux débats publics est renforcée;
- Les médias locaux sont les partenaires des conseils de jeunes dans leur campagne de plaidoyer pour le changement local;
- La capacité des responsables locaux à ouvrir le dialogue avec les citoyens - les jeunes en particulier - et les médias est renforcée

#### Les réalisations en 2012

- Mise en place des trois conseils de jeunes
- 19 modules de formation (5 modules à Tataouine, 7 à Nabeul, 7 à Sidi Bouzid)
- 8 événements publics (5 à Sidi Bouzid, 2 à Nabeul et 1 à Tataouine)
- Les pages Facebook des trois conseils ont 712 fans au total (au 31 décembre 2012)
- Une formation « Common Ground Media » au profit de 10 journalistes des 3 villes cibles. Discussion sur

l'importance du rôle des médias locaux dans l'accompagnement des campagnes de plaidoyer menées par les jeunes à Sidi Bouzid, à Tataouine et à Nabeul en assurant une visibilité, faire connaître leurs actions à l'échelle locale, et leur donner un espace afin de s'exprimer et partager leur visions et leurs propositions avec les décideurs.

#### *Nabeul*

- Le 23 septembre 2012, le conseil de jeunes de Nabeul a organisé une table ronde sur « La promotion du patrimoine archéologique à Nabeul: Cas du site Néapolis ».

- 14 janvier 2013: événement public artistique pour sensibiliser le public sur l'importance de la culture de dialogue à Nabeul.

#### *Sidi Bouzid*

- Le 9 août 2012: « Café Citoyen », à Sidi Bouzid.

- Le 1 octobre 2012, table ronde sur « L'importance de la sécurité dans la transition démocratique. »

- table ronde le 13 octobre 2012 sur « La violence scolaire : les causes et les solutions. »

- Le 14 octobre 2012, sensibilisation sur le problème de la violence scolaire dans une école

- Le 20 décembre 2012: troisième table ronde et concert de musique sur la culture de dialogue

#### *Tataouine*

- Le 29 septembre 2012: table ronde sur « Le tourisme saharien à Tataouine ».

**Organisation bénéficiaire**  
Ministère de la Jeunesse,  
des Sports et de l'Éducation  
physique

**Organisation(s) partenaire(s)**  
Ministère de la Jeunesse,  
des Sports et de l'Éducation  
physique

**Localisation géographique de  
l'action**  
Programme régional:  
Tunisie

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
60 mois

**Date de signature**  
05/07/2010

**Coût total de l'action**  
420 000€

**Contribution de l'UE**  
420 000€

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
Monsieur Mohsen Hakiri  
Directeur, Chef de l'Unité  
Euromed Jeunesse  
Avenue 10 décembre 1948  
Immeuble Saadi-Bloc D  
1er étage  
El Menzah I - 1004 Tunis  
Fax 71 750 523

## 93. Programme régional Euro-Med Jeunesse Phase IV

### Contexte

Les études concernant les politiques de jeunesse dans les pays méditerranéens partenaires, menées lors de la phase III du Programme ont montré que les situations divergent fortement d'un pays à l'autre mais que la plupart d'entre eux présente les points communs suivants :

- les politiques nationales en faveur des jeunes ne sont pas encore totalement mises en œuvre dans tous les pays méditerranéens partenaires
- certaines tendances peuvent être identifiées concernant la population jeune: ouverture aux autres cultures, utilisation des nouvelles technologies, intérêt pour l'éducation et le développement personnel
- le nombre d'organisations de jeunesse augmente, mais elles souffrent pour la plupart de faibles moyens pour mener à bien leurs projets
- leur rôle actif dans la vie sociale et politique doit donc être encouragé et soutenu, afin que les jeunes deviennent des acteurs permanents du développement de la société et de la démocratie.

### Objectifs

Stimuler et encourager la compréhension mutuelle entre les pays de la région euro-méditerranéenne et lutter contre les stéréotypes et les préjugés

Encourager la pratique active de la citoyenneté de la part des jeunes et renforcer leur esprit de solidarité

Contribuer au développement de politiques des jeunes dans les différents pays partenaires

### Description

Le Programme Euro-Med Jeunesse Phase IV a été conçu pour faciliter les rencontres, les partenariats et les réseaux de jeunes au sein de la région euro-méditerranéenne. Il repose sur deux composantes essentiellement :

- Encourager la mobilité des jeunes, en privilégiant des activités en faveur de l'éducation non formelle, l'apprentissage interculturel, la compréhension mutuelle et la citoyenneté active parmi les jeunes.
- Consolider l'appropriation du Programme par les pays méditerranéens partenaires et renforcer les capacités des Unités Nationales Euromed Jeunesse

### Les réalisations en 2012

- 13 associations de jeunes provenant de régions différentes du pays bénéficient de subventions pour financer des projets d'échanges avec des associations méditerranéennes
- 5 associations sont sélectionnées et bénéficieront de subventions pour le même type de projets
- 15 jeunes associatifs ont participé à des stages SALTO
- Des journées d'études sur la participation citoyenne des jeunes ont été organisées par l'Unité Euromed Jeunesse avec la participation active de plusieurs représentants des bureaux nationaux européens Jeunesse en Actions.

## 4.5. INCLUSION SOCIALE

### 94. Jumelage «Appui à l'insertion socio-économique des personnes handicapées» (AISEPH)

#### Contexte

Ce programme vise à améliorer le cadre stratégique et juridique institutionnel de la Tunisie en ce qui concerne l'insertion des personnes handicapées. Ce projet inclut l'élaboration d'une stratégie nationale basée sur un plan d'action et une série de projets pilote qui concernent l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

#### Objectifs

L'objectif général est de promouvoir et améliorer l'intégration sociale des personnes handicapées en Tunisie à travers des politiques de l'éducation et d'insertion professionnelle.

Les objectifs spécifiques consistent à faciliter l'intégration scolaire et l'employabilité des personnes handicapées à travers l'adoption d'une stratégie nationale permettant l'amélioration de l'encadrement des personnes handicapées (PH) et le développement des capacités cognitives et professionnelles du personnel des centres d'éducation spéciale.

#### Description

- Préparer et présenter une stratégie nationale d'intégration des per-

sonnes handicapées

- Améliorer l'encadrement dans les centres d'éducation spécialisés pour les PH

- Améliorer le processus d'intégration scolaire des enfants handicapés au système éducatif ordinaire

- Améliorer l'employabilité des PH dans les entreprises tunisiennes

- Instaurer un système de suivi et de veille d'informations relatives au handicap

Les résultats attendus sont les suivants :

- Une stratégie nationale en matière des PH est adoptée

- L'encadrement dans les centres d'éducation spéciale est amélioré

- L'intégration sociale est améliorée

- L'employabilité des entreprises est améliorée

#### Les réalisations en 2012

- Achèvement de la phase de diagnostic de l'existant

- Préparation du guide méthodologique destiné à améliorer l'éducation spécialisée;

- Identification des entreprises qui seront engagées dans le projet pilote d'insertion professionnelle

#### Organisation responsable de la mise en œuvre

consortium Espagne-  
Allemagne: FIIAPP (Espagne)-  
Ministère de la Santé, Services  
Sociaux et Egalité (Espagne)  
GVG (Allemagne) Ministère des  
Affaires Sociales (Tunisie)

#### Organisation (s) partenaire (s)

Fondation ONCE (Fondation  
de l'Organisation National des  
Aveugles Espagnols)  
CERMI: Le Comité Espagnol des  
Représentants des Personnes  
Handicapées

#### Localisation géographique de l'action

Tunisie

#### Période de mise en œuvre opérationnelle

24 mois

#### Date de signature

19 décembre 2011

#### Contribution de l'UE

1 100 000€ (Programme  
d'Appui à l'Accord  
d'Association)

#### Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)

Chef du projet tunisien :

Ahmed Belazi

Be.ahmed@yahoo.fr

tél. : + 216 71 892 590

Conseiller resident Jumelage :

Diego Blázquez Martin

dbmartin72@gmail.com

proj.hand@rnas.gov.tn

tél. : + 216 71 892 590

**Organisation bénéficiaire**  
Fédération Handicap  
International (FHI)

**Organisation (s) partenaire (s)**  
L'Association Générale des  
Insuffisants Moteurs (AGIM)  
de Douz  
L'Union Tunisienne d'Aide aux  
Insuffisants Mentaux (UTAIM)  
de Gabès

**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie, Gouvernorats de  
Gabès et Kebili

**Date de signature**  
15 mai 2012

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
36 mois

**Contribution de l'UE**  
401 250€

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
Handicap International  
3bis rue du Brésil 1002 tunis.  
Handicap-international.tun@  
tunet.tn

## **95. Vie Autonome et Participa- tion sociale : vers une nouvelle prise en compte des personnes en situation de handicap dans les dynamiques locales de déve- loppement**

### **Contexte**

Dans un contexte opportun à la mobilisation de la société civile, les personnes handicapées (PH) peuvent aussi bénéficier de cette nouvelle dynamique mais elles nécessitent d'être accompagnées dans leur démarche. Ce contexte est aussi ouvert au développement d'espaces de concertation - notamment au niveau local - permettant un dialogue constructif et la définition de solutions concrètes portées par l'ensemble des acteurs. Enfin, le contexte post-révolution semble favorable à un changement du regard porté sur les personnes handicapées, pour passer d'une approche charitable ou médicale à une approche basée sur un égal accès aux droits. Concrètement, personnaliser les services et individualiser l'accompagnement, sont des conditions nécessaires à l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes handicapées.

### **Objectif**

La qualité des services à destination des personnes en situation de handicap dans les gouvernorats de Kebili et Gabès est améliorée à travers une participation renforcée de celles-ci et un développement des mécanismes de coordination des acteurs

### **Description**

Le projet prévoit de sensibiliser les personnes handicapées et de former des leaders et des groupes représentatifs, capables de communiquer et de sensibiliser les acteurs locaux sur le handicap, le droit des personnes handicapées et le développement inclusif. Un diagnostic sur la situation des personnes handicapées et leur accès aux services permettra d'identifier les axes d'amélioration et de lancer un appel à initiatives. D'un autre côté les structures spécialisées bénéficieront de formation sur l'accompagnement social personnalisé en vue de favoriser l'autonomie et la participation sociale des personnes handicapées.

Les expériences réalisées dans le cadre du projet seront capitalisées et diffusées au niveau national.



Les résultats attendus sont les suivants :

- Les mouvements émergeant auto-représentatifs de PSH et de leurs familles dans les deux gouvernorats participent aux dynamiques locales de développement, et de sensibilisation
- Les structures publiques et associatives agissant directement ou indirectement auprès des PSH ainsi que les mouvements auto-représentatifs développent de manière concertée des initiatives garantissant une meilleure qualité des services
- La qualité des services en direction des PSH est renforcée par la mise en œuvre des principes et outils de l'accompagnement social personnalisé

## Les réalisations en 2012

- 80 personnes handicapées et parents d'enfants handicapés ont été identifiés et 20 ont bénéficié de formation sur les concepts du handicap, sur l'approche juridique et sur l'animation et la sensibilisation.
- Les acteurs locaux et les autorités locales ont été informés sur le projet et sensibilisés sur leur rôle dans sa mise en œuvre
- Les coordinateurs chargés de développer l'accompagnement social personnalisé ont été recrutés et leur formation initiée

**Organisation responsable de la mise en œuvre**  
Santé Sud

**Organisation(s) partenaire(s)**  
Association des Parents et Amis des Handicapés de Tunisie (APAHT) au niveau national et à Ghardimaou  
Union Tunisienne d'Aide aux Insuffisants Mentaux (UTAIM) section de Sidi Bouzid

Union Tunisienne d'aide aux Insuffisants mentaux (UTAIM) section de Testour

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional:  
TUNISIE

Testour (gouvernorat de Béjà)  
Ghardimaou (gouvernorat de Jendouba)

Sidi Bouzid (gouvernorat de Sidi Bouzid)

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
36 mois

**Date de signature**  
15 mai 2012

**contribution UE**  
309.000€

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Marc Lescaudron  
marc.lescaudron@santesud.org  
www.santesud.org  
200 boulevard National Le Gyptis, bâtiment N  
13003 Marseille - France

## **96. Projet Handicap mental : pour une meilleure participation sociale et économique des personnes souffrant de handicap mental**

### **Contexte**

Dans le cadre de la loi 2005, les associations pour personnes handicapées se donnent pour rôles d'assurer l'éducation spéciale, de favoriser une formation professionnelle et de faciliter l'insertion professionnelle. Sur 290 centres d'éducation spécialisée et de réadaptation professionnelle, on en compte 127 pour handicapés mentaux. Ces derniers sont estimés à plus de 44 000 en Tunisie. Certaines associations ont choisi d'exploiter des espaces agricoles en tant que fermes thérapeutiques et lieux de formation.

### **Objectif**

Renforcer les capacités de 3 fermes thérapeutiques pilotes à promouvoir l'insertion sociale et économique des handicapés mentaux.

### **Description**

Les résultats et activités sont comme suit:

- L'organisation des fermes thérapeutiques est optimisée par :
  - L'élaboration d'un projet d'établissement pour chacune des fermes
  - La formation des équipes au management, à la gestion et à la valorisation des espaces agricoles :

- La mise en œuvre d'un projet individualisé d'insertion en lien avec l'espace agricole pour chaque usager est élaborée à travers la formation des équipes à la démarche du projet indivi-

dualisé, à la prise en charge du handicap mental et à la médiation thérapeutique spécifique aux espaces agricoles

- Les fermes thérapeutiques et des acteurs du développement agricole sont mis en réseau, au niveau local et national par :

- La création et la mise en place de 3 comités de pilotage locaux mixtes public/privé

- La mutualisation des expériences nationales d'insertion sociale et économique à travers des ateliers régionaux et nationaux

- La capitalisation et la diffusion des expériences nationales d'insertion, de médiation thérapeutique et de gestion agricole.

### **Réalisations 2012**

- Réalisation d'une étude socio-sanitaire auprès des équipes des 3 fermes pilotes

- Validation des rapports d'enquête avec les parties prenantes (comité, direction, professionnels)

- Planification des activités avec chaque partenaire et mise en place des comités de pilotage et de suivi du programme

## **97. CIUDAD – GOSPEL : Améliorer la capacité des autorités locales à promouvoir les activités sportives en tant que facteur d'intégration sociale**

### **Contexte**

Les villes d'Erevan et de Mahdia jouissent toutes deux d'une certaine renommée pour leurs activités de sport et de loisir. Ces deux villes disposent certes d'équipements sportifs et récréatifs, mais pas assez pour satisfaire aux besoins de leurs populations. De plus, un grand nombre de ces équipements ne sont pas ouverts et accessibles à tous, en particulier aux femmes et aux jeunes.

### **Objectif**

Ce projet vise à promouvoir l'échange de meilleures pratiques dans le domaine de la gestion des sports et des loisirs ; aider l'établissement des sites et équipements sportifs ; étudier des modèles de financement, exploitation et de gestion de l'énergie ; considérer des modèles de promotion de l'égalité des femmes et des défavorisés sociaux pour accéder aux sports et aux loisirs, et développer une politique de communication événementielle et de marketing urbain liée au sport.

### **Description**

Les actions du projet portent sur les sports et activités de proximité accessibles facilement par tous et répondant à un objectif d'intégration sociale par la pratique sportive, au bénéfice notamment des femmes, des jeunes et des personnes socialement défavorisées.

Les résultats attendus sont les suivants :

- De nouvelles pratiques sportives pour tous, quels que soient le genre, le handicap et la condition sociale, sont développées, promues et établis.
- De nouveaux sites à vocation sportive sont aménagés ou rénovés.
- Des méthodologies et expériences en matière de financement, exploitation, gestion des sites et des équipements du sport dans le respect du développement durable ont été partagés entre tous les partenaires.
- Des partenariats se créent et se consolident aux niveaux local et international.

### **Les réalisations en 2012**

- Les 23 et 24 février 2012, des délégations de Marseille, Hambourg et Split ont été accueillies à Mahdia pour des ateliers de travail avec quatre étudiants de l'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU) de Tunis et deux étudiantes à l'école du paysage de Sousse. Ces étudiants en fin d'études, encadrés par une mahdoise professeur de l'école et un jeune architecte chargé par le partenariat GOSPEL d'assurer le suivi technique du projet, ont présenté l'état d'avancement de leurs études concernant le projet pilote de Mahdia dans le cadre de GOSPEL. Il s'agit, dans le respect des contraintes du lieu qui sont d'ordre géographiques, patrimoniales, floristiques, spirituelles, etc., d'aménager un espace sportif et de détente à dimension sociale et pour tous les publics, au cap Africa de Mahdia situé en marge de sa médina. Une mission de validation des pistes proposées par les études des étudiants a eu lieu en mai 2012.

#### **Organisation bénéficiaire**

Ville de Marseille (France)

#### **Organisation (s) partenaire**

(s) Villes de Mahdia (Tunisie), d'Erevan (Arménie), de Hambourg (Allemagne) et de Split (Croatie)

#### **Localisation géographique de l'action**

Programme régional CIUDAD (Coopération en matière de Développement Urbain et de Dialogue): Mahdia (Tunisie) et Erevan (Arménie)

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

36 mois

#### **Contribution UE**

423 560€

#### **Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Anne de Maximy, chef de projet, Affaires internationales et européennes de la ville de Marseille (France)  
ademaximy@mairie-marseille.fr

- Fait marquant : alors que les études étaient tout juste terminées, le site pilote a fait l'objet d'un débroussaillage massif, incompatible a priori avec les aménagements planifiés ; après quelques mois de discussion, la municipalité de Mahdia a cherché et obtenu de nouveaux cofinancements et les partenaires du projet ont obtenu l'assurance que le site pilote sera revégétalisé avant aménagement en 2013.
- Aperçu des activités à Erevan : le projet pilote de réalisation d'un site ludico-sportif situé dans une école et ouverte au quartier défavorisé est en cours (travaux démarrés en octobre 2012)

## 5. Bonne gouvernance

### 5.1. TRANSITION DÉMOCRATIQUE

#### **98. Renforcer le rôle de la société civile dans la promotion des droits de l'homme et des formes démocratiques: observation domestique des élections**

##### Contexte

L'organisation des élections crédibles dans des pays qui sortent d'une situation révolutionnaire a souvent été un processus difficile et périlleux. Elle exige à la fois, tact, délicatesse, savoir-faire et bonne foi des acteurs en présence. Outre les conditions sécuritaires et politiques de leur organisation, l'on doit, parmi tant d'autres points d'évaluation, vérifier si l'éducation civique et électorale de la population avait été correctement assurée. Cette éducation est un enjeu majeur pour que l'on reconnaisse que les élections se sont déroulées dans des conditions acceptables. Le cas de la Tunisie s'insère dans ce cadre.

##### Objectifs

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- Contribuer au renforcement de la confiance du public vis-à-vis du processus électoral et des résultats auxquels il aboutit
- Impliquer les composantes de la société civile dans l'observation du processus électoral et consolider leur participation dans l'enracinement de l'état de droit et l'instauration de la démocratie
- Intégrer l'approche genre dans

les règles d'observation afin de mesurer le degré de participation des femmes dans le processus électoral

- Réaliser un monitoring des médias à travers l'observation de la couverture médiatique (public, privé) de la campagne électorale
- Contribuer à l'éradication des tentatives de fraudes électorales et d'intimidation et de violences
- Mettre en place un dispositif permanent durable, impartial et transparent d'observation et d'évaluation des élections en Tunisie.

##### Description

- Sélection, formation des formateurs des observateurs électoraux
- Sélection, formation et déploiement de 5 000 observateurs des élections appartenant aux différentes associations partenaires et représentatifs de la société tunisienne dans les bureaux des 24 gouvernorats
- Etablissement d'une carte électorale, délimitant les régions à risque
- Elaborations des différents outils d'observation (guides, manuels, etc)
- Observation, supervision et contrôle de l'ensemble des étapes du processus électoral
- Elaboration et diffusion d'un rapport sur la transparence du processus électoral
- Elaboration et diffusion d'un rapport sur la transparence du processus électoral.

##### **Organisation bénéficiaire**

*La Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme*

##### **Organisation partenaire**

*Association Tunisienne des Femmes Démocrates*

##### **Localisation géographique de l'action**

*Toute la Tunisie*

##### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

*24 mois*

##### **Date de signature**

*09/08/2011*

##### **contribution UE**

*300 000 euros*

##### **Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

*M. Mokhtar TRIFI*

*Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme*

*21, rue Baudelaire – El Omrane*

*1005 Tunis*

*moktrifi@gmail.com*

Les résultats attendus au niveau opérationnel sont les suivants :

- Evaluation du processus électoral
- renforcement des capacités des associations partenaires
- mise en œuvre d'un observatoire permanent des élections.

### **Les réalisations en 2012**

Suite à l'observation des élections de l'assemblée constituante le 23 Octobre 2011 la LTDH a finalisé son rapport d'observation domestique des élections, mis en place un Observatoire Permanente des Elections et formé des équipes d'observateurs.

## 99. Suivi et contribution au processus de transition démocratique en Tunisie

### Contexte

Soutenir la transition démocratique en Tunisie

### Objectifs

- Contribuer au renforcement de la transparence et la qualité/fiabilité du processus constitutionnel relevant des droits et des libertés politiques, y compris ceux relatifs aux futures élections.
- Améliorer la compréhension du public tunisien du processus constitutionnel, en particulier des volets relatifs aux droits et libertés politiques

### Description

Par ce projet, et en tant qu'acteur du tissu associatif tunisien, l'ATIDE se place en force de contribution susceptible d'aider les élus dans leur volonté d'aboutir à une Constitution conciliant démocratie politique et démocratie sociale. Forte de ses 2500 adhérents aux profils sociaux diversifiés et aux horizons professionnels variés, l'ATIDE se veut une force efficace, neutre et indépendante en matière de représentation de la société civile auprès des institutions et administrations locales, régionales et nationales et des acteurs publics directement concernés par la vie politique que connaîtra la Tunisie durant les dix huit prochains mois.

Les résultats attendus sont les suivants:

- Le travail de l'ANC est observé, analysé et documenté (analyse, études, diffusion, archivage)
- Une contribution est apportée en vue de l'amélioration des textes sur les droits et libertés politiques, y compris ceux relatifs aux élections
- Le public tunisien a une meilleure compréhension des droits et libertés politiques
- Le public tunisien contribue aux débats relatifs au processus de démocratisation du pays et plus particulièrement à ceux relatifs aux droits et libertés politiques
- Les citoyens tunisiens participent activement à la vie publique.

**Organisation bénéficiaire**  
Association Tunisienne pour l'Intégrité et la Démocratie des Elections ATIDE  
**Organisation partenaire**  
DRI (Democracy Reporting International)  
**Localisation géographique de l'action**  
Tunisie / les 24 gouvernorats  
**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
18 mois  
**Date de signature**  
19/08/2012  
**contribution UE**  
261 672,771 euros  
**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**  
Moez BOURAOUI  
boumoez@yahoo.fr  
Lilia REBAI  
lilia\_rebai@yahoo.fr

### Les réalisations en 2012

- Organisation de 18 forums publics répartis sur plusieurs régions. L'objectif de ces forums visait la diffusion de la culture démocratique dans le cadre de débats publics rapprochant les élus à leurs électeurs sur l'évolution du processus constitutionnel. Organisés par l'ATIDE, ces forums ont été régulièrement introduits et encadrés par des experts neutre et indépendant de différents profils et divers horizons (constitutionnalistes, enseignants universitaires, etc.).
- Proposition d'un projet de constitutionnalisation de l'ISIE. Soumis et discuté dans le cadre d'une séance d'audition officielle par le conseil des commissions constitutionnelles de l'ANC. Cette proposition a suscité l'intérêt du

conseil susmentionné et le texte proposé a été presque entièrement retenu.

- Proposition d'un projet de loi fondamental portant création de l'ISIE. Parrainée par un groupe de parlementaires de toutes les couleurs politiques, ce projet a fait l'objet d'une séance d'audition officielle présentée par l'ATIDE à la commission de législation générale de l'ANC.

- Etude, analyse et critique de la proposition du projet de loi Gouvernemental portant création de l'ISIE et propositions de modifications en collaboration avec d'autres associations- Mourakiboun et Awfiya ». Etude critique présentée à la commission de législation générale de l'ANC.

- Suivi des activités de l'ANC, analyse et critique

- Tenue de 4 conférences de presse, propre ou en collaboration avec d'autres organisations de la société civile, sur l'évolution de processus constitutionnel, en général, et la préparation du prochain système électoral, en particulier. Ces conférences ont été systématiquement accompagnées d'un travail de communication intense sur le plan médiatique (télévisions nationales et étrangères, radios nationales et régionales, presse écrite, etc.).



## **100. Renforcer les éléments constitutifs d'une démocratie: appui aux partis politiques**

### **Contexte**

Pour le moment, les partis politiques en Tunisie sont sous-développés ou absents particulièrement dans les zones rurales. L'établissement organisationnel, la démocratisation interne et la professionnalisation est impérative pour un appui à la préparation des partis politiques en vue des élections futures.

### **Objectifs**

Les partis politiques sont bien informés sur le concept d'un processus électoral afin d'y participer activement dans le futur; les droits et libertés civils et politiques sont connus par les différents-représentants et membres; particulièrement le leadership des partis connaît son rôle et les responsabilités dans un système démocratique

Des forums de dialogue entre les partis politiques et la société civile comme avec les autres acteurs clés, la Commission Électorale, les médias sont établis.

### **Description**

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes :

- Forum de formation et interaction avec la Commission Électorale au niveau national
- Forums thématiques pour la promotion du dialogue entre les partis politiques et les ONGs
- Séminaires sur le concept d'un processus électoral et les droits civils et

politiques pour les partis politiques aux gouvernorats

- Cours de Marketing Politique avec 8 modules
- Séminaires d'information et formation pour les cadres des partis politiques sur le rôle d'un parti et sa structure organisationnelle dans une démocratie.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Le flux des informations entre la Commission Électorale et les partis politiques est amélioré
- Un dialogue est institutionnalisé entre les partis politiques et les acteurs de la société civile, les ONGs
- Aux Délégations/Gouvernorats les partis politiques sont informés sur le concept d'un processus électoral et leurs droits civils et politiques
- Un consensus est discuté parmi les partis politiques sur l'élaboration d'un Code de Bonne Conduite
- Les partis politiques ont augmenté leurs connaissances sur les instruments et éléments de marketing politique
- Des valeurs démocratiques dans la structure organisationnelle des partis sont connues et discutées par des membres des parties politiques.

### **Les réalisations en 2012**

- Forum de formation et interaction avec la Commission Électorale au niveau national
- Réalisation de 6 forums de discussion sur des sujets d'actualités qui se présentent ainsi :

**Organisation bénéficiaire**

*Konrad-Adenauer-Stiftung*

**Organisations partenaires**

*L'Institut Arabe des Droits de*

*l'Homme (IADH)*

*L'Institut de Presse et des*

*Sciences d'Information (IPSI)*

**Localisation géographique de l'action**

*Tunisie : le Grand Tunis et les*

*différentes régions du pays*

**Date de signature**

**18/07/2011**

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

*24 mois*

**contribution UE**

*299 986, 794 euros*

**Coordonnées de contact**

**du projet (adresse/email/website)**

**Dr. Hardy OSTRY : Directeur**

**du projet et Représentant**

**Permanent de la Konrad-**

**Adenauer-Stiftung, Bureau**

**Tunisie, Algérie, Libye.**

- Besoins des partis politiques en matière de renforcement de capacités
- Médias et partis politiques: quelle relation ?
- Le financement des partis politiques
- Les régimes politiques et les garanties de la démocratie
- Participation de la femme dans la vie politique et publique
- Conférence de presse et présentation du bilan qualitatif de toutes les interventions du projet.
- Réalisation de 8 séminaires régionaux sur le thème de la démocratie locale, la démocratie participative et la transition démocratique. Ces huit séminaires ont été organisés dans les gouvernorats de Zaghouan, Médenine, Tozeur, Kairouan, Nabeul, Grand Tunis, Jendouba, Mahdia
- Elaboration d'un projet de charte sur les relations pacifiques entre les partis politiques et le rejet de la violence. Ce projet de charte a été présenté, discuté et développé en étroite collaboration avec les partis politiques. Cette charte sera publiée prochainement
- Réalisation de 4 sessions (3 jours chacune) de formation au profit de cadres et militants de différents partis politiques et de différentes régions de la Tunisie sur les techniques de la communication et du marketing politiques (décembre 2011-mars 2012/137 participants/responsables communication)
- Réalisation de 2 sessions (5 jours chacune) de formation de formateurs sur les techniques de la communication et du marketing politiques (avril – mai 2012/ 28 multiplicateurs). Thèmes de cette formation: Analyse du besoin d'électorat et réponse programmatique, analyse des résultats des élections d'une Assemblée Constituante et adaptation de la stratégie politique/programmatique, interaction avec les médias, éléments de la campagne électorale, médiation de conflit, formation des alliances électorales et des coalitions
- Elaboration d'un guide du formateur en marketing et communication politique. Il s'agit d'un outil de travail destiné à tous les cadres de partis qui pourraient être sollicités pour assurer en interne une telle formation
- Réalisation de 3 sessions (3 jours) de formation sur « La structure des partis, la démocratie au sein des partis et les élections" (juin-juillet/67 représentants de partis politiques)
- Réalisation de 3 sessions (5 jours) de formation de formateurs sur « La structure des partis, la démocratie au sein des partis et les élections" (septembre- octobre-novembre/46 multiplicateurs)
- Thèmes de formation : la sélection des candidats, le processus de prise de décision, les femmes en politique et au sein d'un parti, les députés et les cadres du parti en contact avec l'électorat.

## 101. Tous les tunisiens aux urnes

### Contexte

Après la révolution du 14 janvier 2011 et face aux enjeux du vote pour une Assemblée Nationale Constituante, la compréhension des principes de Constitution, référendum, régimes politiques était primordiale. La diffusion de spots télévisés et radio se présente comme un moyen d'informer sur le vote et les principes de l'appareil démocratique de façon ludique et pédagogique, en intervenant auprès des citoyens tunisiens dans leur quotidien.

### Objectif

Compréhension des concepts politiques pour le plus grand nombre de citoyens

### Description

- Réalisation de 15 spots TV d'animation, expliquant chacun un concept politique, en arabe dialectal tunisien et en langage des signes
- Développement d'un graphisme spécifique visant à faciliter la reconnaissance du programme lors des diffusions de grande audience

- Diffusion des spots dans les régions
- Organisation de débats par des associations et partis politiques dans les endroits les plus reculés du pays.

### Les réalisations en 2012

L'action a été menée de manière très efficace sur les chaînes de radios et télévision nationales et privées, qui ont diffusé les spots plusieurs fois par jour et à des heures de grande audience.

Par ailleurs, ces spots ont également été diffusés à grande échelle par les associations et les ONG qui les ont distribués dans les banlieues et les régions.

Des formations ont notamment été réalisées sous l'égide de l'UNESCO à Tozeur et à Kasserine, en vue de sensibiliser les jeunes filles issues de milieux ruraux à la démocratie participatives. Ces rencontres ont donné lieu à des discussions politiques dont la série de spots TV faisait partie intégrante.

Le succès de cette série s'est notamment révélé dans les cafés disposant de télévisions, où les spots ont parfois donné lieu à des débats intéressants.

#### **Organisation bénéficiaire**

*Société de Production DPRODS*

#### **Organisation(s) partenaire(s)**

*Association Tunisienne de Droit*

*Constitutionnel*

#### **Localisation géographique de l'action**

*Tunisie*

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

*24 mois*

#### **Date de signature**

*13/7/2011*

#### **Coût total de l'action (euros)**

*75000€*

#### **contribution UE**

*50 000€*

#### **Coordonnées de contact**

**du projet (adresse/email/website)**

*Mohamed Ali El Okby / Société*

*DPRODS, Immeuble Raoudha*

*, escalier 1 bureau 212. Les*

*Berges du Lac.*

*Mail / Dprods.tn@hotmail.fr*

**Organisation bénéficiaire**  
Democracy Reporting  
International gGmbH

**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie, Tunis

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
10 mois

**Date de signature**  
25/5/2011

**Coût total de l'action**  
200.000€

**Contribution UE**  
200.000€ (Programme  
d'appui à l'accord  
d'association)

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**

Geoffrey Weichselbaum:  
g.weichselbaum@democracy-  
reporting.org,

Evelyn Maib: e.maib@  
democracy-reporting.org

## **102. Jumelage «Appui à la démocratisation en Tunisie et aux organisations de la société civile en préparation à l'observation domestiques des élections»**

### **Contexte**

Après la chute du régime de Ben Ali en janvier 2011, l'amélioration de la compétence et de la crédibilité des organisations de la société civile (OSC) a été un élément crucial dans le processus de démocratisation, d'autant que les OSC faisaient face à de nombreux défis après 20 ans de répression politique. Les OSC avaient besoin de soutien pour le renforcement de leurs capacités organisationnelles et d'expertise dans le domaine électoral et de l'observation électorale. De même, elles avaient besoin de soutien au niveau du développement des compétences en matière constitutionnelle.

### **Objectif**

Le projet développé par DRI en Tunisie a poursuivi à travers toutes ses composantes l'objectif principal d'accompagner les organisations de la société civile et d'autres acteurs politiques, comme des membres de l'Assemblée nationale constituante (ANC), dans les défis imposés par la transition démocratique. En 2012, l'activité de DRI s'est orientée vers la promotion du consensus et du dialogue entre les membres élus de l'ANC et les acteurs de la société civile. En 2012, le projet a également œuvré à la participation de la société civile dans le processus constitutionnel et les réformes électorales.

### **Description**

DRI a répondu aux besoins des OSC partenaires actives dans le domaine électoral et constitutionnel et ce en fournissant de l'expertise en la matière, des formations à la demande ainsi que l'organisation de tables rondes.

Le projet a également produit des publications sur les thèmes constitutionnels et électoraux en langues française et arabe

DRI a également été approchée par des membres de l'ANC à la recherche d'expertise constitutionnelle comparée. Jusqu'à la fin du projet en mars 2012, DRI a donc continué à soutenir la transition en Tunisie en mettant en place des activités avec les OSC et les acteurs politiques sur des questions techniques relatives à la rédaction de la constitution et liées à la gouvernance démocratique. Ces questions incluent les particularités des régimes politiques, le rôle de l'opposition et de la société civile dans le processus constituant etc.

### **Les résultats attendus sont les suivants :**

En 2012, DRI a poursuivi ses activités avec les bénéficiaires du projet afin de promouvoir la participation des OSC dans le processus constituant et les réformes électorales mais aussi de créer des opportunités de dialogue entre ces acteurs.

Les OSC appuyées par DRI tout au long de ce projet, ont développé une capacité d'analyse et d'adaptation au contexte légal et ont apporté une contribution

considérable au débat politique par la multiplication d'apparitions médiatiques et de consultations publiques. A titre d'exemple, la stratégie conjointe de plaidoyer élaborée par les OSC ATED-Mourakiboun, Ofiya et ATIDE dans le cadre de la réforme électorale en 2012, y compris la conférence de presse conjointe organisée le 1er août 2012 pour présenter des propositions alternatives au projet de loi sur l'instance des élections, ou encore le plaidoyer sur ces questions à l'ANC attestent des résultats à long terme du projet.

## **Les réalisations en 2012**

Le renforcement des capacités des OSC en leur fournissant de l'expertise et de l'analyse sur des sujets liés à l'observation électorale et au cadre légal des élections ainsi que la rédaction constitutionnelle est une des principales réalisations du projet. Les OSC partenaires de DRI sont actives de manière de plus en plus autonome sur des questions de fond mais aussi des questions techniques.

Une deuxième réalisation importante est la communication plus fluide entre les membres de l'ANC et certaines OSC.

**Organisation bénéficiaire**  
Association Tunisienne pour  
l'Eveil Démocratique

**Organisations partenaires**  
Association Culturelle  
Citoyenneté  
Association Culture et  
Développement

**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie ; 24 gouvernorats de  
la Tunisie

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
28 mois

**Date de signature**  
05/09/2011

**Contribution UE**  
267.000€

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
Adresse : Rue 8300 Imm.  
LUXOR 2 MB4 Montpalaisir  
Tunis  
Site Web : [www.mourakiboun.org](http://www.mourakiboun.org)  
Pages Facebook : Mourakiboun  
/ ATED

### **103. TRANSPROCESS : Vers une transparence du processus Electoral- Bilatéral (Mourakiboun)**

#### **Contexte**

L'Association Tunisienne pour l'Eveil Démocratique (ATED) a visé, à travers ce projet à sélectionner et former 5000 observateurs électoraux nationaux, représentatifs de la société tunisienne.

En plus de la formation, l'ATED a assuré le déploiement de 2 500 observateurs, formés, dans les bureaux de vote des 24 gouvernorats lors des premières élections de la phase transitoire.

Ces citoyens, Hommes et Femmes, issus de la société civile ont eu la possibilité de devenir des acteurs actifs dans la vie sociopolitique tunisienne et constituer une véritable force de changement positive qui aidera le pays à réussir la phase de transition démocratique et le passage délicat de son histoire contemporaine.

Le projet s'est axé sur une participation des jeunes, des deux sexes, avec un accent sur les régions rurales et celles du Centre Ouest de la Tunisie, berceau de la Révolution du 14 janvier.

Ces jeunes ont eu la possibilité de «protéger» le fruit de « leur » révolution, de renforcer leur conscience politique et concrétiser les principes des droits de l'homme et de lutter contre les abus et contre toute sorte de discriminations. Une attention particulière a été donnée à la participation des Femmes et plus précisément celles vivant dans les régions Rurales.

#### **Objectifs**

Assurer le suivi et la surveillance du processus électoral par des citoyens tunisiens

La sélection, la formation de 5 000 observateurs électoraux nationaux, représentatifs de la société tunisienne et le déploiement de 2 500 observateurs formés dans les bureaux de vote des 24 gouvernorats lors de la première Election de la phase transitoire.

#### **Description**

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes :

- Conception et validation de la méthodologie pour l'observation
- Sélection et formation de 54 Formateurs (au niveau des souscriptions)
- Sélection et formation de 528 superviseurs (au niveau des délégations) :
- Sélection et formation de 5280 : 2\*2640 des contrôleurs (au niveau des bureaux de vote)
- Observation de la campagne électorale (3 semaines) au niveau des 24 gouvernorats
- Recueil, transmission et analyse de l'information des résultats au niveau des bureaux de vote et des réclamations
- Tenue d'une conférence de Presse dans un délai de 48-72h après la tenue du scrutin
- Réalisation et diffusion d'un Rapport sur la supervision des premières Elections de la phase transitoire
- Activités de plaidoyer pour l'amélioration du cadre législatif et des procédures reliés aux opérations électorales en Tunisie.

## Les réalisations en 2012

- Le réseau Mourakiboun est l'un des acteurs les plus actifs sur la scène de la société civile tunisienne, et ce grâce aux efforts de chaque membre qui a contribué au succès de ce projet, partout en Tunisie

- Le projet a été le plus large réseau d'observation domestique en Tunisie et le seul qui a réussi à assurer la couverture des 24 gouvernorats.

- Le réseau Mourakiboun a tissé un fort réseautage au niveau national

et international. 12 jeunes volontaires (Hommes et Femmes) issues des associations formant le réseau ont pu participer à des événements à l'international reliées aux thématiques électorales et de renforcement de la Démocratie

- ATED / Mourakiboun est devenu un partenaire principal pour le Carter Center et le National Democratic Institut (NDI) au niveau de l'observation des élections au niveau régional

- Sur le plan national, un grand effort de plaidoyer a permis l'amélioration du texte de loi relatif à la future Instance électorale.

**Organisation bénéficiaire**  
Instance Supérieur  
Indépendante pour les  
Elections ( ISIE )  
**Organisation partenaire**  
Electoral Reform International  
Services (ERIS)  
**Localisation géographique de  
l'action**  
Toute la Tunisie  
**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
20 mois  
**Date de signature**  
19/04/2011  
**contribution UE**  
1.605.386 €  
**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
Andrew Bruce  
Directeur ERIS  
6, Cancel Street , London  
info@eris.org.uk  
www.eris.org.uk

## **104. Assistance électorale à la Tunisie**

### **Contexte**

L'organisation des élections crédibles dans des pays qui sortent d'un régime dictatorial est un processus difficile et périlleux. N'ayant pas une expérience dans la conduite d'élections transparentes, les autorités tunisiennes se sont retrouvées devant une tâche assez importante. Cette tâche comprenait plusieurs défis, notamment l'adoption de la législation pertinente, la création d'une administration électorale indépendante, la conception d'un système électoral et la création d'un registre fiable des électeurs.

C'est dans ce contexte que, suite à une invitation du Gouvernement tunisien, l'UE a mis en place un projet d'assistance électorale qui a fait l'objet d'un protocole d'accord entre le Ministère des Affaires étrangères, l'ISIE et la Délégation de l'UE. L'assistance électorale est arrivée à son échéance le 31 décembre 2012.

### **Objectif**

Fournir un soutien technique spécialisé dans le domaine électoral à l'Instance Supérieur Indépendante pour les Elections.

### **Description**

Sur demande de l'ISIE, l'assistance électorale a préparé des documents de présentation, des analyses juridiques,

des propositions de chronogrammes opérationnels. L'équipe électorale a également supporté la création d'une unité de supervision des médias et soutenu l'ISIE dans les activités de sensibilisation et de relations extérieures.

Avant les élections du 23 octobre 2011, l'assistance électorale a soutenu les différents départements de l'ISIE dans des domaines différents tels que logistique, formations du personnel technique, mécanismes électoraux et plaintes.

Après la tenue des élections, l'assistance électorale a assuré des consultations techniques avec les acteurs politiques, le monde académique, les médias et les représentants de la société civile et joué le rôle de trait d'union entre la Délégation de l'UE et les instances nationales. Le but de ces consultations publiques était d'éclairer les choix sur différentes questions du processus électoral par la présentation et la compréhension des divers systèmes électoraux dans le monde.

### **Les réalisations en 2012**

L'assistance électorale a fourni son soutien pour la tenue régulière des élections de l'Assemblée Nationale Constituante le 23 Octobre 2011. Elle a ainsi garanti le renforcement des capacités de l'instance électorale. Suite aux élections, l'équipe a également continué à assurer en 2012 (comme prévu dans les conditions du contrat) des actions d'accompagnement, de formation et de support technique aux acteurs principaux impliqués dans le processus électoral.



## 5.2. DROIT DE L'HOMME

### **105. Appui à la restructuration de la Ligue Tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme**

#### **Contexte**

Si le départ du dictateur a signé la première étape vers une Tunisie démocratique, la situation actuelle du pays en termes de Droits de l'Homme est encore loin d'être satisfaisante. Nombreux sont les défis, notamment dans le domaine des droits économiques et sociaux, des droits de la femme et de la justice.

L'action ici décrite prend donc comme point de départ l'urgent besoin de la société civile de se structurer pour pouvoir faire face de manière effective à tous les défis de la transition démocratique, afin d'assurer une surveillance contre la répétition des violations des droits de l'homme et des libertés publiques, qui ont caractérisé le régime de Ben Ali.

#### **Objectif**

Promotion des Droits de l'Homme en Tunisie et réponse aux besoins de la population à travers la restructuration de la Ligue Tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme

#### **Description**

Le projet s'articule selon les actions suivantes :

- Organisation de congrès des sections de la LTDH : avant de pouvoir mettre en place le programme de restructuration, ma MTDH doit porter à terme la réalisation des congrès des sections locales.
- Réorganisation du siège central de la LTDH : il est nécessaire de renforcer le staff existant en y ajoutant un(e) directeur (-rice), quatre secrétaires, et une personne chargée de la communication pour le siège central.
- Renouvellement des sections régionales et création de nouvelles sections : l'activité qui aura le poids le plus important en termes budgétaires est sans doute l'acquisition des locaux et de l'équipement nécessaire pour la mise en place des sections dans les différentes régions du pays.

#### **Organisation bénéficiaire**

Ligue Tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme

#### **Organisation partenaire**

Ligue Française des Droits de l'Homme

#### **Localisation géographique de l'action**

Tunisie (Nord, Centre, Sud)

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

24 mois

#### **Date de signature**

5/7/2011

#### **Coût total de l'action**

300.000€

#### **Contribution UE**

300.000€

#### **Coordonnées de contact du projet**

Pour le bénéficiaire

M. Mokhtar Trifi

LTDH

21, Rue Baudelaire, El Omrane,

Tunis, Tunisie

[moktrifi@gmail.com](mailto:moktrifi@gmail.com)

<http://ltdh-tunisie.org>

#### **Les réalisations en 2012**

La LTDH a entamé le processus de réorganisation en 2012. Elle a pu réaliser son congrès national, l'ouverture des sections de la Ligue dans les gouvernorats accompagné du recrutement et la formation du personnel.

Une nouvelle campagne d'adhésion a été lancée pour cibler surtout les femmes et les jeunes.

**Organisation bénéficiaire**  
Alliance  
**Organisation (s) partenaire (s)**  
Association culturelle Afrique  
Méditerranée  
**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunis et la région de Thala  
**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
20 mois  
**Date de signature**  
2/8/2011  
**Coût total de l'action (euros)**  
167320 euros  
**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
Vincent Mercier,  
115 rue Saint Dominique,  
75007 Paris, France  
vincent.mercier@alliance-cine.  
org  
www.festival-droitsdelhomme.  
org

## **106. Journées du cinéma des droits et des libertés de Tunis-Thala-El Kef**

### **Contexte**

Suite à la chute du gouvernement de Ben Ali, l'action s'inscrit dans le processus de sensibilisation aux libertés et droits civiques par la formation des citoyens, des médias, des décideurs et des officiels d'institutions nationales et locales.

### **Objectif**

Le projet permettra d'instaurer un espace de dialogue et de débats démocratiques, et promeut l'éthique et l'indépendance des médias en mettant en valeur les réalisations audiovisuelles des professionnels des médias et en leur offrant un nouvel espace de diffusion.

### **Description**

Le projet inclut les activités suivantes:

- Renforcement des capacités du partenaire pour la mise en œuvre de l'Action
- Etablissement d'une méthodologie et d'un plan de travail rigoureux entre le partenaire et le demandeur
- Mise en œuvre d'un plan de relations publiques donnant un rayonnement médiatique national à l'action
- Réalisation d'une campagne de publicité efficace

- Réalisation d'une campagne de promotion terrain pour mobiliser la population de Tunis

- Association des organisations de défense des droits de l'Homme à l'organisation de l'action

- Mobilisation du public universitaire : enseignants & étudiants

- Mobilisation des professeurs et des élèves des établissements scolaires de l'enseignement secondaire.

**Les résultats attendus sont les suivants :**

- Bâtir les fondations d'un développement durable de l'Action

- Constituer un des points culminants de l'actualité culturelle nationale du pays bénéficiaire

- Devenir un temps fort de mobilisation de la société civile autour de la thématique des droits de l'Homme.

### **Les réalisations en 2012**

Le festival, qui devait originellement avoir lieu en septembre 2012, a été reporté de quelques mois en raison du contexte politique.

Les actions en cours de préparation sont les suivantes :

- Programmation de films et activités
- Recherche de soutiens complémentaires pour pérenniser l'action au delà de la première édition du festival.

## **107. Renforcement de l'action des défenseurs des droits de l'Homme et des acteurs de la société civile tunisienne, notamment des acteurs émergents, dans le contexte de transition démocratique**

### **Contexte**

En dépit de la ratification de plusieurs conventions et protocoles internationaux par les trois gouvernements successifs qui ont précédé les élections du 23 octobre 2011, certaines pratiques, contraires aux droits humains, continuent en Tunisie, affectant particulièrement l'action des forces sociales ainsi que les groupes vulnérables. L'exercice des libertés d'expression, de conscience, de réunion et de manifestation pacifique reste menacé et ces dernières ne sont encore ni acquises, ni assurées.

### **Objectif**

Le projet a ainsi pour objectif d'accompagner et de soutenir l'action des défenseurs et des acteurs de la société civile tunisienne - agissant principalement dans les régions enclavées - afin de leur permettre de développer leurs activités en faveur de la promotion et de la protection de tous les droits humains (civils, politiques, économiques, sociaux et culturels) dans le contexte de transition démocratique.

### **Description**

- Identifier, orienter et accompagner les initiatives portées par des acteurs

émergents de la société civile - agissant principalement dans les régions reculées - par le biais d'un conseil de proximité, de l'analyse et d'une orientation stratégique concertée visant à accompagner la mise en œuvre, le développement organisationnel et à renforcer les capacités et stratégies d'intervention de ces derniers sur le long terme

- Octroyer - le cas échéant - des appuis financiers, dans les conditions adéquates de délais et de flexibilité, en réponse à des besoins momentanés exprimés par ces acteurs et en renforcement de leurs capacités à mettre en place et réaliser des programmes et des projets dont les thématiques sont prioritaires au regard du contexte national et de la situation relative aux droits humains dans le pays.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Mise en place d'une mission exploratoire ayant pour objectif de rencontrer des acteurs de la société civile dans les régions enclavées, de dresser un bilan et des orientations circonstanciées sur la mise en œuvre, le développement, la qualité et la durabilité de leur action en concertation avec des acteurs clés au niveau national, régional et international
- Octroi d'environ 11 appuis financiers aux défenseurs et acteurs de la société civile tunisienne afin de leur permettre de poursuivre leur action et/ou de renforcer leurs capacités organisationnelles à mettre en place et développer des projets novateurs et sensibles au regard du contexte national et régional.

#### **Organisation bénéficiaire**

Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme (FEMDH/EMHRF)

#### **Organisation (s) partenaire (s)**

Association INSAF – justice pour les anciens militaires  
Association Citoyenneté et Culture Numérique Menzel Bouzaïene (@CCUN)

Réseau National Anti-Corruption (R'NAC)

Union des Diplômés Chômeurs (UDC)

Association Tunisienne de Soutien aux Minorités (ATSM)  
Association Thala Solidaire (ATS)

Réseau Doustourna

Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR)

Espace El Teatro

#### **Localisation géographique de l'action**

Tunisie

#### **Période de mise en œuvre**

##### **opérationnelle**

18 mois

##### **Date de signature**

8/7/2011

##### **Coût total de l'action (euros)**

141.733€

##### **Contribution UE**

100.000€

##### **Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Anne-Sophie Schaeffer,  
Directrice des programmes  
(Vestergade 16, 1456

Copenhague K – Danemark ;

asc@euromedrights.net)

Rami Salhi, Représentant

régional (20 rue d'Angleterre,

appartement 310, 2100 Tunis –

Tunisie ; rsa@euromedrights.net)

Site internet : www.emhrf.org

## Les réalisations en 2012

La mission de la Fondation en Tunisie a rencontré des représentants de la société civile œuvrant dans différentes villes et régions marginalisées, dont Kasserine, Cap Bon, Jendouba, Ras Jdir, Dhiba, Zarzis, Tataouine, Remada, Menzel Bouzayen, Sidi Bouzid, Sfax, Siliana, Le Kef, Gafsa, Moulares, Metlaoui et Redeyef. Ces visites ont permis d'effectuer un travail d'exploration et de rencontrer des représentants de plus de deux cent ONG. Dans l'ensemble, ces visites de terrain avaient pour but d'engager un dialogue sur les problèmes vécus dans les régions enclavées et de repérer les associations émergentes, à fort potentiel, pour répondre à leurs besoins en termes de développement et d'accompagnement.

Dans le cadre de sa mission exploratoire, la Fondation a ainsi accompagné et accordé des appuis leviers à neuf associations agissant principalement dans des régions enclavées de la Tunisie au cours de la période allant de janvier à octobre 2012 pour un montant total de 57.339€

Les actions entreprises avaient pour but de consolider les capacités organisationnelles de ces acteurs pour mener à bien des actions de sensibilisation à la lutte contre l'impunité, à la lutte contre la corruption, de promotion des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, de promotion et de défense des droits des femmes, des minorités, des migrants et des réfugiés.

Les résultats sont particulièrement positifs et encourageants. L'ensemble de ces associations ont en effet pu mettre en place et consolider les assises de nouvelles actions qui englobent des secteurs et des projets adaptés aux différentes phases de la transition, grâce au soutien accordé par la Fondation et au suivi attentif qu'elle a assuré par la suite.

Enfin, grâce au rôle d'intermédiaire et aux conseils prodigués par la Fondation ainsi qu'à la crédibilité, l'engagement et la réputation de quatre de ces nouvelles ONG (45% des bénéficiaires en 2012), celles-ci ont pu obtenir dans l'année des financements supplémentaires d'autres bailleurs de fonds renforçant la visibilité et la viabilité de leurs activités à l'avenir.

## **108. Périphérie active : support à la société civile du Gouvernorat de Sidi Bouzid dans sa capacité de participation, travail en réseau et expression libre ainsi que d'inclusion des instances des groupes vulnérables**

### **Contexte**

Le gouvernorat de Sidi Bouzid, lieu principal de l'action, est parmi les 5 les plus marginalisés et enclavés de la Tunisie. La région est aussi marginalisée au niveau des infrastructures, et notamment de l'accès à Internet. Concernant la condition de la femme, selon le «Global Gender Gap Report 2011» publié par le Forum Economique Mondial, sur 135 pays analysés, la Tunisie se situe bien au fond de la liste à la 108ème place avec un index presque stable depuis 2006 et des commentaires qui concernent surtout la faible participation économique et politique des femmes.

La société civile postrévolutionnaire de Sidi Bouzid est composée d'associations, plus ou moins formalisées et structurées, nées après la révolution. Leur défi est de se structurer et de contribuer aux nouveaux chantiers de réflexion sur les politiques et au processus de démocratisation à partir du niveau local.

### **Objectifs**

- Promouvoir une citoyenneté active, diverse et tolérante à travers le soutien au droit à l'information et à la capacité d'expression libre de la société civile tunisienne, de la région périphérique défavorisée de Sidi Bouzid et sa mise en réseau au niveau local et national.

- Soutenir l'inclusion sociale, économique, culturelle et politique des personnes issues de groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, à travers la diffusion des technologies de communication et d'information et la promotion de leur participation au sein de la société civile organisée.

- Faciliter l'inclusion des femmes et leur rôle actif dans la société civile organisée.

### **Description**

Le projet se divise en trois volets:

**Volet 1:** Coordination, travail en réseau et citoyenneté active

**Volet 2 :** Formation, renforcement des capacités et sensibilisation

**Volet 3 :** Support à participation et citoyenneté active des femmes

#### **Organisation bénéficiaire**

*Gruppo di Volontariato Civile*

#### **Organisation (s) partenaire (s)**

*Associazione ya Basta, Accun (Association Citoyenneté et Culture Numérique)*

#### **Localisation géographique de l'action**

*Tunisie – Gouvernorat de Sidi Bouzid – Délégations de: Sidi Bouzid, Menzel Bouzaiane et Regueb*

#### **Date de signature**

*Octobre 2012*

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

*30 mois*

#### **Coût total de l'action**

*258,720 €*

#### **Contribution UE**

*206.480€*

#### **Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

*Gruppo di Volontariato Civile,  
Via dell'Osservanza, 35/2 –  
40136 Bologna – Italie –  
stefania.piccinelli@gvc-italia.org  
Tel.: + 39 051 585604 ;  
fax : + 39 051 582225*

Les résultats attendus sont les suivants:

- La diffusion des technologies de la communication et de l'information indépendante comme outils de participation à la vie démocratique nationale est augmentée, échangée et mise en réseau à travers l'expérience pilote des Centres Médiatiques.
- Les capacités des jeunes tunisiens et tunisiennes (et de leurs associations) à participer à la construction d'une citoyenneté active et inclusive capable de contribuer au processus de transition démocratique dans les régions défavorisées sont renforcées.
- La participation des femmes dans la société civile et dans la construction de l'action culturelle locale est accrue.

## Les réalisations en 2012

Le projet, démarré début octobre 2012, est dans sa phase initiale. Pendant le premier mois le volet d'activité 1 « Coordination, travail en réseau et citoyenneté active » a été programmé et mis en place. Le premier workshop résidentiel de trois jours de coordination externe avec la société civile locale a été organisé fin novembre avec la participation de 13 associations locales à la Maison de la Jeunesse de Sidi Bouzid.

## 109. En quête d'autres regards : Réfléchir les images de la prison

### Contexte

Le projet «En quête d'autres regards» se veut une dynamique citoyenne ouvrant un espace de dialogue démocratique autour de la citoyenneté par le prisme de la prison, et un renforcement du rôle que peut jouer la société civile pour améliorer les relations entre le surveillant et le surveillé.

Par-delà l'activité citoyenne de veille sur le respect des droits de l'homme, le projet apporte un cadre culturel et relationnel susceptible de rendre possible un nouveau rapport entre la prison et la cité, entre le personnel pénitentiaire et la personne détenue, entre les personnes détenues et la société, entre ceux, dedans, qui se rendent disponibles pour penser et créer et ceux qui, dehors, inventent dans leur quotidien de l'intelligible ou des représentations sensibles du monde.

### Objectifs

- Insérer la question de la prison dans la cité et dans le « souci démocratique » que connaît la Tunisie depuis le 14 janvier 2011
- Produire un dialogue avec la société
- Introduire de la culture là où elle ne pénètre habituellement pas
- Rendre fertile le temps de la peine
- Permettre aux personnes détenues de s'envisager hors les murs
- Ne pas laisser l'image télévisuelle envahir le temps de l'incarcération

### Description

Mise en place de deux ateliers audiovisuels dans deux prisons afin d'aider la

société civile à mettre en forme des vidéos-lettres destinées aux membres des deux ateliers et dont l'objet se cristallisera à partir d'une lecture ou histoires à travers le temps ou histoires au sein de La République de Platon. La République de Platon sera un chantier fertile où personnes détenues et participants de la société civile dialoguent, inventent des formes d'écritures cinématographiques et des dispositifs de mise en scène. La République de Platon servira à la réalisation d'un documentaire expérimental de (et non sur) cette expérience. Des étapes de ce travail seront montrées et ouvriront un débat avec le public.

Le travail des ateliers et la réalisation du documentaire seront conduits, entre autres professionnels, par Kamel Regaya, cinéaste et universitaire tunisien qui apporte son concours à L'Association culturelle Afrique-Méditerranée (Tunisie) depuis sa création, et qui collabore avec l'Association Les Yeux de l'Ouïe (France) depuis 2005 en tant qu'artiste en résidence à la prison de Paris-La-Santé.

Les résultats attendus sont les suivants:

- Contribuer à la refondation d'un nouveau contrat social basé sur le respect du droit et la participation active d'un citoyen conscient de ses droits et devoirs.
- Sensibiliser les médias nationaux et internationaux.
- Mettre en place une action avec les travailleurs sociaux et l'administration pénitentiaire.
- favoriser la réinvention de nouveaux rapports entre l'état et le citoyen réalisation d'un documentaire

### Les réalisations en 2012

Début de l'action en 2013

#### Organisation bénéficiaire

LES YEUX DE L'OUÏE (France)  
ASSOCIATION CULTURELLE  
AFRIQUE-MEDITERRANEE  
(Tunisie)

#### Organisation (s) partenaire (s)

L'Association culturelle  
Afrique-Méditerranée (Tunisie),  
l'association Cultures, Publics  
et Territoires (France), et  
en association avec la Ligue  
tunisienne des Droits de  
l'Homme.

#### Localisation géographique de l'action

Tunisie

#### Période de mise en œuvre opérationnelle

36 mois

#### Date de signature

Octobre 2012

#### Coût total de l'action (euros)

304 462 €

#### Contribution UE

289.000 €

#### Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)

LES YEUX DE L'OUÏE  
90 avenue Simon Bolivar,  
75019 Paris, France  
lydelo@free.fr

**Organisation bénéficiaire**  
Organisation Mondiale Contre  
la Torture (OMCT)  
**Organisation partenaire**  
Organisation Contre la Torture  
en Tunisie (OCTT)  
**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie (Sidi Bouzid, Kef)  
**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
24 mois  
**Date de signature**  
24/07/2012  
**Coût total de l'action (euros)**  
438.593€  
**Contribution UE**  
438.593€(Programme d'Appui  
à l'Accord d'Association)  
**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
Gabriele Reiter  
Directrice, Bureau de l'OMCT  
en Tunisie  
2, ave de France (Apt. 325),  
1000 Tunis  
Tel : +216 71 321 561, GSM :  
+216 52 32 57 50, Email : gr@  
omct.org

## 110. Lutte contre la torture

### Contexte

Des pratiques pouvant être qualifiées de torture et de mauvais traitements ont été courantes et systématiques sous le régime de Ben Ali et ont systématiquement été marquées par le sceau de l'impunité. Malgré l'éviction de l'ancien président et le changement de régime survenu en 2011, on observe une poursuite de certaines de ces pratiques.

A ce jour, la capacité des victimes à accéder à la justice pour bénéficier de voies de recours et d'une réparation dans des affaires impliquant la torture et les mauvais traitements demeure limitée.

Il faut donc que ce processus soit soutenu par un plaidoyer fondé sur les standards internationaux et que les meilleures pratiques d'autres pays soient réellement appliquées au système tunisien, que les auteurs soient poursuivis et que les victimes soient rétablies dans leurs droits.

### Objectifs

Les objectifs du projet sont de contribuer à améliorer l'accès à la justice pour les victimes d'actes de torture et de mauvais traitements et de favoriser la création d'un système offrant une prévention et une protection efficaces contre la torture et les mauvais traitements.

### Description

Pour atteindre ces objectifs, l'OMCT suivra une approche holistique, dont les

résultats attendus sont les suivants :

- Développement d'une assistance pour les victimes de torture et d'un accès aux voies de recours :
  - Amélioration de l'accès à une assistance spécialisée pour les victimes par la mise en place de structures et l'extension des capacités de soutien aux victimes dans des régions du pays dûment sélectionnées
  - Amélioration de l'aptitude des acteurs locaux à documenter et à défendre des cas impliquant la torture sur le plan national et international sur la base de la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et des standards internationaux en matière de droits de l'homme
- Sensibilisation et plaidoyer en faveur de réformes juridiques et politiques en vue de prévenir la torture et les mauvais traitements :

- Contribution à la réforme judiciaire, notamment au niveau national, afin de garantir un cadre efficace permettant des enquêtes, des recours et l'instauration de garde-fous pour éviter les actes de torture et les mauvais traitements en cas d'arrestation et de détention

- Sensibilisation accrue du public en partenariat avec des organisations locales, afin de favoriser le rejet de la torture et des mauvais traitements par l'opinion publique (y compris par des actions le 26 juin et le 10 décembre).



Les résultats attendus au niveau opérationnel sont les suivants :

- Renforcement du conseil et de l'assistance aux victimes de torture et de mauvais traitements
- Amélioration du professionnalisme et de la capacité des avocats à représenter et à assister les victimes de torture et de mauvais traitements dans l'accès aux voies de recours et l'obtention de réparations
- Meilleure application des décisions internationales rendues par les mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme, en particulier le Comité des Nations Unies contre la torture

Les résultats suivants sont attendus au niveau politique

- Bonne information des décideurs et des législateurs en matière de standards internationaux et de meilleures pratiques et flux accru d'informations entre les échelons national et régional
- Sensibilisation accrue du public quant à l'établissement et renforcement de l'État de droit et à la mise en œuvre concrète des droits de l'homme sur la base des standards internationaux
- Amélioration du cadre préventif, notamment l'accès à des avocats, des juges et des procureurs formés aux

standards internationaux en matière de droits de l'homme et entraînés à leur usage, et des réformes visant à ce que les auteurs soient poursuivis et à ce que les structures chargées de l'application de la loi et le système pénitentiaire respectent les droits de l'homme.

### Les réalisations en 2012

Le projet a officiellement démarré en septembre 2012. La première phase du projet jusqu'à la fin de l'année 2012 a été consacrée :

- au recrutement d'une chargée de projet
- à l'identification et à la sélection des emplacements pour les centres d'orientation (au Kef et à Sidi Bouzid)
- à l'identification des locaux pour les centres d'orientation
- à la rédaction et à la diffusion des offres d'emploi pour les postes d'assistants sociaux et de conseillers juridiques
- au développement d'un réseau d'avocats
- à l'échange avec les autorités tunisiennes dans les régions
- à l'identification des organisations de la société civile qui fournissent des services dans les régions.

**Localisation géographique de l'action**

Tout le territoire Tunisien

**Période de mise en œuvre**

**opérationnelle**

60 mois

**Date de signature**

Octobre 2012

**Coût total de l'action (euros)**

25.000.000€

**Contribution UE**

25.000.000€

**Coordonnées de contact**

**du projet (adresse/email/**

**website)**

Mr. Jelloul Chelbi, Responsable

National du Programme,

Ministère de la Justice, Bab

Bnet, Tunis

Tel: 98 658 588

<http://www.e-justice.tn>

Unité de Gestion du

Programme P3A

Mr. Salem Akrouf, comptable

Tél.: 216.71.843.793/795.057/8

Fax: 216.71.794.541

Courriel: [directeur@ugp3a.](mailto:directeur@ugp3a.gov.tn)

[gov.tn](mailto:directeur@ugp3a.gov.tn)

## 5.3. JUSTICE

### 111. Programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ)

#### Contexte

Ce Programme a été formulé sur la base de plusieurs consultations, études, leçons tirées du précédent Programme d'Appui à la modernisation du système judiciaire (PAMSJ, 2007-2010). La Mission UE de diagnostic du système judiciaire et pénitentiaire (Peer Based Review) a joué un rôle essentiel dans la préparation du PARJ.

Les principaux problèmes identifiés sont les suivants: faible indépendance du Conseil supérieur de la Magistrature et des Magistrats; centralisation au Ministère de la Justice (MJ) et lacunes dans les instruments de suivi statistiques, taux d'appel et de pourvoi trop élevé ( $\geq 80\%$ ); faible informatisation, problèmes dans la tenue d'archives; publications insuffisantes (dont la jurisprudence); aide judiciaire inadaptée aux besoins réels; décisions non exécutées; formations des professionnels de la justice insuffisamment pratiques, conditions de détention précaires, nombre élevé de personnes en préventive (60% des détenus en attente de procès), peu voire pas de mesures alternatives à l'emprisonnement....

#### Objectif

L'objectif général du PARJ est «le renforcement de l'Etat de droit et l'appui à la transition démocratique en soutenant le processus de réforme de la justice et du système pénitentiaire, conformément

aux normes européennes et internationales.» Ses Objectifs spécifiques sont: (1) Renforcer l'indépendance et l'efficacité de la justice; (2) Améliorer l'accès à la justice et au droit; (3) Moderniser le système pénitentiaire.

#### Description

La législation sera revue et adaptée aux normes internationales en vue de garantir une réelle indépendance, impartialité et efficacité de la justice. Le cadre institutionnel pénitentiaire et la législation pénale seront revus selon les standards internationaux principalement à travers des jumelages institutionnels. Enfin des travaux de rénovation des tribunaux et centre pénitentiaires endommagés pendant la révolution seront effectués.

La société civile a été associée au développement de ce programme et continuera à être associée à sa mise en œuvre via des appels à propositions.

Le programme de l'UE est ambitieux et ne sera couronné de succès que si la volonté politique de rendre indépendante la justice se traduit dans la constitution, les lois mais aussi par l'élaboration d'une stratégie et un plan d'action pour la réforme de la justice auxquels les partenaires de la société civile seront systématiquement associés.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Renforcement de l'indépendance et de l'efficacité de la justice :
  - Harmonisation du cadre juridique et institutionnel avec les standards

internationaux;

- Renforcement des capacités des professionnels du droit

- Amélioration de l'administration de la justice (gestion, efficacité, rapidité, performance, archivage, informatisation);

- Protection des mineurs en conflit avec la loi;

- Trois tribunaux sont rénovés (Nabeul, Sfax, Gabès).

- Accès à la justice et au droit

- Garantie du respect du procès équitable et d'accès à la justice avec une amélioration de l'aide juridictionnelle;

- Meilleure participation des organisations de la société civile dans le processus de réforme de la justice, la recherche, l'analyse, la rédaction législative, la fourniture de services aux groupes vulnérables, la surveillance de la diffusion de l'information

- Modernisation du système pénitentiaire

- Cadre législatif, réglementaire et institutionnel du système pénal et pénitencier revu en fonction des standards

internationaux

- Développement de projets pilotes pour un système de probation, de libération conditionnelle et aussi de processus de réinsertion;

- 2 centres de détention sont rénovés (Messadine, Gabès)

## Les réalisations en 2012

La convention de financement a été signée en Octobre 2012.

Les conventions de contribution avec l'UNICEF (Projet sur la justice des mineurs) et l'UNOPS (projet d'infrastructures et équipements pour 3 tribunaux et 2 prisons) étaient en cours de négociation fin 2012. Une assistance technique au programme était en cours de mobilisation.

**Organisation bénéficiaire**  
Institut Supérieur de la  
Profession d'Avocats (ISPA)  
**Organisation partenaire**  
Avocats Sans Frontières France  
(ASF-France)  
**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie  
**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
24 mois  
**Date de signature**  
Décembre 2011  
**Coût total de l'action (euros)**  
629 965€  
**Contribution UE**  
629 965€ (Programme d'Appui  
à l'Accord d'Association)  
**Coordonnées**  
Institut Supérieur de la  
Profession d'Avocats (ISPA)  
13, rue Arbi Kabadî -1005 El  
Omrane- Tunis - Tunisie  
Téléphone: 216.71.957.250  
Fax: (+ 216) 71 957.137  
Avocats Sans Frontières France  
(ASF-France)  
Courriel : [direction@  
avocatsansfrontieres-france.  
org](mailto:direction@avocatsansfrontieres-france.org)  
Unité de Gestion du  
Programme d'Appui à l'Accord  
d'Association et au Plan  
d'Action Voisinage (P3A-II)  
Tél.: 216.71.843.793/795.057/8  
44.654/795.309  
Fax: 216.71.794.541  
Courriel: [directeur@ugp3a.  
gov.tn](mailto:directeur@ugp3a.gov.tn)

## **112. Renforcement des capacités institutionnelles de l'Institut Supérieur de la Profession d'Avocat (ISPA)**

### **Contexte**

La profession d'avocats a été réformée par un décret-loi en juillet 2011 et certaines des nouvelles compétences attribuées aux avocats chevauchent celles des autres professions juridiques (notaires, experts comptables, etc).

### **Objectif**

Contribuer à l'amélioration de la performance du système judiciaire, notamment en consolidant l'Etat de droit et le respect des droits de l'homme notamment à travers : 1) la mise en place d'une nouvelle organisation de l'ISPA répondant au contexte actuel de transition démocratique et de passage vers un état de droit. 2) la consolidation du dispositif de formation (initial et continu) de l'ISPA.

### **Description**

Le projet répond particulièrement bien aux besoins de formation pratique des avocats qui jusqu'alors, ne bénéficiaient que d'une formation universitaire théorique. Il met en particulier l'accent sur la formation continue et les stages en cabinet d'avocats, aussi bien en Tunisie qu'à l'étranger.

### **Résultats attendus**

- L'organisation administrative et financière de l'ISPA (décret de 2007) est revue, la gestion de l'ISPA est améliorée, l'indépendance pédagogique de l'ISPA par rapport au Ministère de la Justice est garantie et la participation du Barreau est renforcée

- Un dispositif de sélection des formateurs et de formation de formateurs est instauré. De nouveaux outils/supports pédagogiques sont développés. Des actions de formation, séminaires, visites d'études sont réalisées

- Une révision complète du programme de formation initiale est effectuée en vue de rendre la formation plus orientée vers la pratique. Des actions de formation, séminaires, visites d'études sont réalisées

- Un plan d'action visant le développement de la formation continue est élaboré et mis en œuvre. Des actions de formation pilotes, séminaires, visites d'études sont réalisés

- Des axes de coopération internationale entre l'ISPA et d'autres instituts de formation des avocats devraient être institutionnalisés, afin de permettre l'échange de bonnes pratiques et l'organisation de stages à l'étranger.

### **Les réalisations en 2012**

Le séminaire de lancement s'est tenu le 31/05/2012. Il a réuni une centaine de participants (ISPA, membres de ministères, UGP, DUE, barreau, association des jeunes avocats, juristes de la société civile, acteurs de la coopération internationale). Cette réunion a permis des débats de qualité sur le rôle de l'avocat dans le procès équitable.

Les 10 stagiaires pressentis pour effectuer un stage auprès des écoles d'avocats du consortium (ERAGE et HEDAC) sont parties pour 3 semaines de stage en France.

Une plateforme informatique pour l'ISPA a été développée afin de permettre à l'administration et aux étudiants d'avoir un meilleur accès à l'information pédagogique.

## 113. Appui de l'Union européenne au processus constitutionnel et parlementaire en Tunisie

### Contexte

Le projet s'inscrit dans la stratégie d'appui à la transition démocratique mise en œuvre par l'Union européenne depuis la révolution tunisienne, et dans la perspective d'instauration d'un partenariat privilégié entre l'UE et la Tunisie.

En Tunisie, le processus de transition s'appuie en premier lieu sur le processus constitutionnel, dont la tâche a été confiée à une Assemblée Nationale Constituante (ANC) élue le 23 octobre 2011. En tant que parlement de transition, cette assemblée se voit de plus conférer des compétences législatives et de contrôle de l'exécutif. Elle occupe donc un rôle essentiel dans le cadre de la réforme institutionnelle et administrative du pays, et son efficacité sera déterminante pour la réussite de la transition démocratique.

### Objectif

L'objectif global est d'appuyer la mise en place d'institutions démocratiques efficaces, à travers une assistance technique et logistique à l'ANC. Le PNUD, en relations avec d'autres bailleurs internationaux (Japon, Belgique, Norvège, Suède et Danemark) qui ont accepté de verser leur contribution dans un «basket fund», a élaboré un programme de soutien au processus constitutionnel. L'Union européenne concentre ainsi sa contribution au programme du PNUD sur le volet relatif à l'assistance technique et logistique à l'ANC dans le cadre de l'exercice de ses fonctions parlementaires.

### Description

Le projet de l'UE vise à :

- Créer un partenariat durable entre l'ANC et le Parlement européen
- Fournir à l'ANC et à la future assemblée parlementaire les bonnes pratiques issues de l'expérience européenne et internationale en matière de mise en place et de fonctionnement des instances représentatives
- Renforcer les capacités des élus et des groupes parlementaires et les doter des outils et des connaissances techniques, et des capacités de planification stratégique nécessaires pour mener à bien leur mission
- Jeter les bases d'un parlement à même de remplir efficacement ses missions, grâce à des services administratifs compétents et efficaces et disposant des moyens nécessaires pour soutenir le travail des élus, des commissions, et des groupes parlementaires

### Les réalisations en 2012

- Deux visites d'étude ont eu lieu. L'une a permis à un groupe de parlementaires et de membres de l'administration de se familiariser avec le Parlement européen et ses structures responsables du développement parlementaire, en vue de la collaboration à venir. La seconde a permis au groupe de parlementaires en charge du dialogue avec la société civile de venir échanger sur les bonnes pratiques et expériences avec les structures équivalentes au sein du Parlement européen et du Parlement belge.
- Deux fonctionnaires du secrétariat de l'Assemblée Constituante, travaillant au sein de secteurs essentiels de son administration, ont bénéficié d'un séjour d'étude de trois semaines au Parlement européen en décembre 2012.

#### Organisation bénéficiaire

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)

#### Localisation géographique de l'action

Toute la Tunisie

#### Période de mise en œuvre opérationnelle

32 mois

#### Date de signature

13/09/2012

#### Contribution UE

1.809.778 €

#### Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)

Jean Raphael Giuliani

[jrgiuliani@web.de](mailto:jrgiuliani@web.de)

[www.tn.undp.org](http://www.tn.undp.org)

*Organisation responsable de la mise en œuvre/bénéficiaire*

*Tribunal Administratif*

*Organisation (s) partenaire (s)*

*Conseil d'Etat français*

*Localisation géographique de*

*l'action*

*Tunisie*

*Période de mise en œuvre*

*opérationnelle*

*6 mois (janvier -juillet 2012)*

*Cout total de l'action (euros)*

*235.554€*

*Contribution UE*

*235.554€(Programme d'Appui*

*à l'Accord d'Association)*

*Coordonnées*

*Tribunal Administratif*

*Rue Borjine - Montplaisir Tunis,*

*Tel. : +216 71 344 866,*

*Fax :+21671 800 922,*

*E-mail : mourad.belhajali@*

*email.ati.tn*

*Conseil d'Etat*

*1, place du Palais-Royal -75100*

*Paris cedex*

*Tel : 00 33 1 40 20 82 35, Fax :*

*00 33 1 40 20 81 60,*

*E-mail : jacques.leger@juradm.fr*

## **114. Jumelage d'Appui à la modernisation du Tribunal Administratif**

### **Contexte**

La justice administrative a un rôle essentiel, afin de garantir la démocratie et le respect des principes de l'Etat de droit, car toute personne concernée doit pouvoir contester les décisions illégales des autorités publiques. Le droit administratif n'est pas exempt d'interprétations divergentes et parfois des décisions administratives peuvent – et doivent – être contestées quand elles sont contestables et quand elles dérogent au principe de transparence et de respect de l'équité. Les exemples de décisions arbitraires et non conformes au droit et les dérives enregistrées sous le régime d'avant la Révolution ne sont heureusement plus conformes avec le souhait du politique d'assurer les principes de l'Etat de droit et l'égalité de tous devant la loi. La justice administrative se doit notamment de montrer l'exemple pendant la période de transition; cela a été démontré par exemple par les cas de contentieux électoraux traités par le Tribunal Administratif après les élections d'octobre 2011. Le TA (3 niveaux de juridictions) est donc la juridiction qui offre au justiciable un recours contre les décisions de l'administration et peut compenser les dommages que celle-ci aurait pu créer.

La justice administrative a aussi un impact décisif sur le développement économique de la Tunisie. Les investissements que ce soit dans des centres commerciaux, des usines ou des réseaux routiers doivent se plier aux règles sur les concessions couvertes par le droit administratif. Le Tribunal Administratif contrôle aussi les décisions rendues par diverses autorités en matière de régulation de certains secteurs économiques comme par exemple: les décisions de la

Commission Bancaire, du Conseil de la Concurrence, du Comité Général des Assurances, de la Commission de Services Financiers;

### **Objectifs**

Le renforcement des capacités humaines au sein du Tribunal Administratif et la mise en œuvre d'une stratégie de leur développement

L'appui au renouvellement organisationnel des structures de recherche et à la modernisation de l'infrastructure informationnelle du TA

### **Description**

- Mise en place d'une méthodologie de fonctionnement d'une unité de documentation
- Etablissement d'une méthodologie de préparation des plans annuels de formation
- Constitution d'un noyau de formateurs au sein du TA, l'élaboration du plan de formation des magistrats et des greffiers
- Conception de l'étude relative à la mise en place d'un système d'information approprié au TA
- Développement des capacités professionnelles des magistrats du TA notamment à travers les stages, les visites d'études et les sessions de formation

### **Réalisations en 2012**

Le Soutien de l'UE dans la modernisation du TA a commencé en 2009 sous un premier projet de jumelage avec le Conseil

d'Etat français et s'est poursuivi dans une 2ème phase qui a démarré en 2012. Les activités réalisées dans le cadre du jumelage européen ont permis de moderniser le fonctionnement du TA :

- L'unité de documentation juridictionnelle est opérationnelle ainsi que le classement de la jurisprudence dans les différents domaines du contentieux administratif. Le programme de formation des formateurs et le programme de formation initial a été créé, permettant aux 24 magistrats nommés en septembre prochain de suivre une véritable formation continue
- Les nombreux séminaires et visites d'études ont aussi permis d'approfondir la compétence des magistrats dans des domaines spécifiques
- Une réflexion sur les devoirs du juge a été entamée en ce qui concerne les droits de la défense, impartialité, la présomption d'innocence)
- En complément de ce projet, il a été procédé à l'acquisition d'équipements informatiques (ordinateurs pour les magistrats et greffiers) pour un montant de 60.000 EUR au profit du Tribunal Administratif

#### **Organisations bénéficiaires**

Le bénéficiaires sont les pays du sud de la méditerranée (Tunisie, Algérie, Maroc, Israël, Egypte, Jordanie, Libye, Liban, Syrie, autorité Palestinienne)

#### **Localisation géographique de l'action**

Programme régional : L'UE et la Tunisie, Algérie, Maroc, Israël, Egypte, Jordanie, Libye, Liban, Syrie, Autorité Palestinienne

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

2011-2014

#### **Coût total de l'action**

5.000.000€

#### **Contribution UE**

5.000.000€

#### **Coordonnées**

M. Andrés Salcedo Velasco,  
Chef d'équipe  
andres.salcedo@euromed-justice.eu

Mme Dania Samoul,  
Coordinatrice du programme  
Dania.Samoul@euromed-justice.eu

<http://euromed-justice.eu/fr/content/projet-team>

## **115. EUROMED Justice III**

### **Contexte**

Poursuivre des précédents projets EuroMed Justice I et II, ayant eu un impact dans le développement d'un espace euro-méditerranéen de coopération dans le domaine de la justice, tout en soutenant le renforcement de la capacité des partenaires et en promouvant la modernisation de la justice, y compris un meilleur accès à la justice.

### **Objectifs**

- Moderniser les systèmes et les procédures judiciaires pour une meilleure gouvernance
- Renforcer la coopération civile et pénale
- Promouvoir la communauté interprofessionnelle des juges, procureurs et autres agents de droit des partenaires et par la même occasion renforcer les liens avec les réseaux existants à l'U.E. (comme Eurojust, le Réseau judiciaire Européen, etc.)
- Renforcer le contact entre les Centres de formation judiciaire des pays partenaires Sud
- Développer le rôle des magistrats de liaison.

### **Description**

La première composante se penchera sur la nécessité de soutenir le développement de la capacité institutionnelle et administrative et la bonne gouvernance en matière de justice ainsi que la modernisation des systèmes de justice dans les pays partenaires du Voisinage Sud, et accordera une attention particulière à

la simplification/accélération des procédures judiciaires et à l'utilisation des nouvelles technologies, à un meilleur accès à la justice et à l'aide judiciaire, ainsi qu'à la qualité de la justice en général.

La deuxième composante du projet s'attachera à développer la coopération judiciaire en matière civile, en particulier en apportant un soutien en matière de droit de la famille, et elle mettra l'accent sur la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale.

La troisième composante du projet renforcera, quant à elle, la coopération judiciaire et soutiendra les initiatives lancées afin de réformer le droit pénal et le droit pénitentiaire dans les pays partenaires du Voisinage Sud, en vue de faciliter la transposition des conventions internationales pertinentes en droit interne et assurer leur mise en œuvre.

Les principaux résultats attendus : sont la tenue d'une série de réunions de Groupes de travail et de sessions de formation ainsi que des visites d'étude dans les trois composantes du projet. Par ailleurs, il y aura des rapports de recherche, des manuels et des modules de formation.

### **Les réalisations en 2012**

*Composante 1: accès à la justice et aide légale*

- Manuel décrivant les approches possibles et les bonnes pratiques pour améliorer l'accès à la justice et à l'aide légale
- Manuel sur les meilleures pratiques en matière d'utilisation de la technologie pour la gestion administrative des dossiers, la gestion de l'information dans le domaine légal, ainsi que la communication de la jurisprudence au public



- 6 visites techniques sur la simplification des procédures dans les pays du voisinage sud.

*Composante 2 : résolution de conflits familiaux transfrontaliers*

- Rapports de recherche "Situation dans les pays du voisinage sud et expérience comparative dans la résolution des conflits transfrontaliers"
- Manuel sur les bonnes pratiques en matière de résolution de conflits familiaux transfrontaliers: droit de garde et de visite.

*Composante 3 : Procédures pénales*

- Groupe de travail sur la procédure pénale visant à préparer un instrument équivalent aux dites «fiches belges».
- Conférence d'ouverture (Bruxelles)
- 9 réunions de groupes de travail
- 2 réunions de lancement de rapport de recherche
- 12 visites techniques dans les villes de Tunis, Ramallah, Amman, Alger

**Organisations bénéficiaire**  
Tunisie et Maroc  
**Organisation partenaire**  
Conseil de l'Europe  
**Localisation géographique de l'action**  
Programme régional :  
Région Sud de la Méditerranée  
et l'UE

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
36 mois (1er janvier 2012 - 31 décembre 2014)

**Coût total de l'action (euros)**  
EUR 4 800 000

**% de contribution UE**  
100%

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Bureau en Tunisie:  
Mr. William Massolin, [william.massolin@coe.int](mailto:william.massolin@coe.int)  
<http://south-programme-eu.coe.int>

## **116. Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional (Programme Sud)**

### **Contexte**

Suite aux changements intervenus dans les pays de la rive sud de la Méditerranée en 2011 (« Printemps arabe »), l'UE et le Conseil de l'Europe ont décidé d'intervenir dans la région à travers une initiative conjointe, dont le but est d'accompagner ces pays dans le processus de réforme démocratique. Le Conseil de l'Europe s'appuie sur son expertise unique de coopération avec les pays en transition démocratique, en fournissant notamment de l'assistance dans les domaines des droits de l'homme, l'Etat de droit et la démocratie.

### **Objectif**

sécifique Renforcer le processus de réforme politique et démocratique dans les pays de la région, conformément aux normes européennes et internationales et sur la base d'une approche ciblée et axée sur la demande.

### **Description**

Le programme comporte quatre composantes :

- Renforcer l'efficacité et l'indépendance de la justice
- Promouvoir la bonne gouvernance par une meilleure prévention de la corruption et du blanchiment d'argent
- Contribuer au renforcement et à la protection des droits de l'homme, en particulier à travers le contrôle de la traite d'êtres humains (NB Composante

mise en œuvre, pour le moment, uniquement au Maroc)

- Promouvoir les valeurs démocratiques par le biais d'une approche régionale.

Les résultats attendus sont les suivants :

- L'indépendance et l'efficacité de la justice sont améliorées à travers un meilleur fonctionnement des tribunaux, par l'adaptation de la législation, l'évaluation du fonctionnement du service public de la justice au quotidien et le développement de programmes ciblés pour l'amélioration de la gestion des tribunaux, à partir des normes et outils du Conseil de l'Europe

- Les normes principales du Conseil de l'Europe et de l'UE et leurs meilleures pratiques, instruments et mécanismes de contrôle et lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont introduites dans les politiques-cadre des pays bénéficiaires et dans leur structure institutionnelle. Les capacités pertinentes du système judiciaire et des agences et forces de sécurité de l'état sont renforcées.

- Les droits de l'homme sont renforcés et mieux protégés, en particulier par le biais de l'amélioration de la prévention et du contrôle de la traite d'êtres humains, dans le cadre des dispositions des normes internationales et du CdE dans le domaine

- Les valeurs démocratiques dans les pays bénéficiaires sont largement promues à travers les réseaux de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), de la Commission de Venise, du Département de la Jeunesse, des Ecoles d'Etudes Politiques, du Centre

Nord-Sud et du Groupe Pompidou.

## Les réalisations en 2012

L'année 2012 a été essentiellement consacrée à lancer/compléter des évaluations sectorielles afin de définir les vrais besoins du pays et d'identifier les interlocuteurs sur place. Une série de consultations bilatérales aussi bien à haut niveau qu'au niveau technique ont eu lieu. Depuis le mois de juillet 2012, le Conseil de l'Europe a une présence opérationnelle à Tunis (un Mémoire d'entente entre le Conseil et les autorités tunisiennes a été signé à Tunis en janvier 2013).

Au mois de novembre 2012, une délégation de la CEPEJ a visité le pays pour effectuer une première évaluation du fonctionnement du système judiciaire en Tunisie.

Une première évaluation dans les domaines de la lutte contre la corruption et du blanchiment de capitaux a eu lieu en septembre 2012, avec une mission à Tunis. Ceci a permis : d'établir des contacts avec la contrepartie nationale (y compris la société civile), les bénéficiaires et les groupes cibles ; de définir les besoins du pays. Une deuxième mission a eu lieu au mois de décembre : le but a été de présenter les méthodes, les principes et les instruments du CdE dans les domaines concernés de finaliser le plan de travail.

Dans le cadre de la Composante 4 (renforcement de la démocratie), les activités suivantes ont été réalisées :

- Commission de Venise : assistance dans la réforme constitutionnelle et électorale ; participation de la Commission de Venise dans une conférence organisée par IFES sur « Le cadre législatif pour les élections en Tunisie : perspectives nationales et internationales » ; visite d'une délégation de l'ANC au CdE, à la Cour Suprême et à la Cour Constitutionnelle d'Allemagne (mars)
- Organisation d'un échange de vues sur le développement de la législation relative aux élections et aux référendums ainsi que les principes constitutionnels et législatifs relatifs aux partis politiques (octobre) ; Table ronde sur le Conseil Constitutionnel (décembre)
- Centre Nord-Sud : organisation d'un symposium sur « Le printemps arabe : la participation des jeunes dans la promotion de la paix, les droits de l'homme et les libertés fondamentales », qui servira de base au lancement du projet pilote « Université méditerranéenne de la jeunesse » (août) ; atelier national sur les droits des femmes et la participation politique (novembre) ; une délégation tunisienne a participé au Forum de Lisbonne 2012 sur le thème « La saison arabe : du changement aux défis » (décembre) .

**Organisation bénéficiaire**  
Fondation CIDEAL de  
Coopération et de Recherche  
**Organisation partenaire**  
Association Des Femmes  
Tunisiennes pour la Recherche  
et le Développement (AFTURD)  
**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie, Gouvernorat du Kef et  
de Béja  
**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
24 mois  
**Date de signature**  
08/08/2011  
**Coût total de l'action (euros)**  
222.440 €  
**Contribution UE**  
198.600€  
**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
web site)**  
Francisca Segundo  
Blasco de Garay 94 – 28003  
Madrid  
fsegundo@cideal.org  
www.cideal.org

## 5.4. QUESTIONS DE GENRE

### **117. Promotion de l'égalité à travers le renforcement de la société civile et la participation des citoyennes et citoyens au processus démocratique dans le nord ouest tunisien.**

#### **Contexte**

Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail de l'AFTURD et de CIDEAL qui a débuté en 2009 avec l'exécution du projet « Renforcement des associations Tunisiennes par leur formation en approche genre » (projet financé par AECID). Il s'inscrit également dans la stratégie de l'AFTURD d'étendre ces activités dans les régions et transférer son expérience dans le domaine de la promotion de l'égalité et défense des droits des femmes, ce qui lui était interdit sous le régime précédent. Cette action se réalise dans un moment historique et déterminant qui est celui de l'élaboration d'une nouvelle constitution, dans lequel la société civile tunisienne est amenée à jouer un rôle de premier ordre.

Afin de pouvoir agir avec toute l'envie nécessaire et de répondre aux défis qui entourent cette période, un travail de structuration, coordination, renforcement des capacités ainsi qu'un dialogue ouvert entre les organisations de la société civile et les institutions publiques est indispensable. Tout comme l'est la participation des citoyennes qui doivent être à même de pouvoir exercer leurs droits et participer de manière active dans le processus démocratique.

#### **Objectif**

Contribuer au développement d'une culture politique et associative démo-

cratique et favorable à l'égalité entre les hommes et les femmes dans le Nord-Ouest tunisien à travers l'empowerment des femmes, le renforcement des Organisations de la Société Civile et la sensibilisation des citoyennes et citoyens et des autorités publiques.

#### **Description**

Le projet s'articule autour de 4 axes. Le premier axe vise la création d'un espace démocratie citoyenneté et égalité au Kef. Il fournira des services d'appui et d'encadrement aux organisations de la société civile émergentes en leur mettant à disposition les moyens techniques nécessaires à leurs activités. De plus, il offrira à travers le guichet d'orientation juridique, économique et sociale un soutien à aux moins 100 femmes en situation de difficulté afin d'augmenter leur connaissance et leur capacité d'action en ce qui concerne l'affirmation de leurs droits fondamentaux. Il proposera à travers son programme d'activité culturelle, la possibilité pour au moins 100 personnes de se sensibiliser, de s'exprimer librement et d'échanger. L'espace, qui sera fonctionnel à partir du 4ème mois du projet contribuera à la dynamique sociale et culturelle de la ville.

Le second axe du projet vise le renforcement des compétences des membres des organisations de la société civile émergentes ou fragiles à travers la réalisation d'un programme de formation qui intègre le genre en : gestion administrative et financière des associations, genre et citoyenneté, communication et gestion du cycle du projet.

Le troisième axe vise la mise en pratique des compétences acquises par les organisations de la société civile émergentes ou fragiles des deux régions. Il prévoit le financement, le suivi et l'évaluation de 4 projets. Un appel à proposi-

tion dirigé aux organisations qui auront participé aux programmes de formation sera élaboré et diffusé. Il financera des actions de sensibilisation, information et formation, etc. d'une durée de 6 mois d'un montant de 5000€, qui intègre l'approche genre.

Enfin le dernier axe se dirige à la sensibilisation des citoyens, citoyennes et institutions locales sur les droits et la citoyenneté des femmes et l'égalité dans les deux régions. Une campagne de sensibilisation sur les droits et la citoyenneté des femmes sera réalisée. Elle s'articulera autour de conférences et de séances de sensibilisations et visera 100 citoyennes et citoyens ainsi que 270 femmes de zones marginalisées. Enfin dans le but de favoriser la coordination et l'échange d'expérience entre les organisations de la société civile, ces dernières et les institutions locales, 2 rencontres d'associations seront réalisées, ainsi que 6 ateliers de concertation, qui permettront de sensibiliser 160 citoyens et citoyennes et 40 responsables locaux des deux régions. Ces activités contribueront également à la diffusion du projet, à la visibilité de l'UE et à favoriser la dynamique associatives.

## Les réalisations en 2012

- Mise en place d'un guichet d'orientation économique, sociale et juridique pour femmes à El Kef

- Mise en place d'un service d'appui, d'encadrement et de suivi technique des associations en création au Kef ;

- Répertoire des Organisations de la société civile des Gouvernorats du Kef et de Béja

- Réalisation d'une formation accompagnement en gouvernance interne et en gestion administrative et financière des associations pour 6 associations du gouvernorat du Kef et 2 du gouvernorat de Béja

- Réalisation d'une formation en Genre et citoyenneté pour 6 associations du gouvernorat du Kef et 2 du gouvernorat de Béja

- Réalisation d'une formation en Gestion du cycle de projet qui intègre le genre pour 6 associations du gouvernorat du Kef et 2 du gouvernorat de Béja

- Réalisation d'un appel à proposition pour le financement de 4 actions dans les domaines de la démocratie, de la citoyenneté, des droits humains, des droits des femmes et de la liberté d'expression pour toutes les associations participant au programme de formation

- Réalisation d'une formation - accompagnement en formulation de projets.

**Organisation responsable de la mise en œuvre**  
ONU Femmes

**Organisations partenaires**  
Associations des Femmes Tunisiennes pour la recherche et le développement (AFTURD) et Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD)

**Localisation géographique de l'action**  
Tunisie

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
18 mois

**Date de signature**  
25/05/2011

**Cout total de l'action (euros)**  
364.464€

**Contribution UE**  
364.464€

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

UN Women Tunis – Hela Skhiri  
[hela.skhiri@unwomen.org]

## **118. Appui d'urgence au renforcement des capacités de plaidoyer de la société civile pour une transition démocratique sensible au genre en Tunisie**

### **Contexte**

Dans le contexte particulier de la Tunisie où la société civile n'a pas pu s'épanouir et développer suffisamment ses compétences institutionnelles et organisationnelles, le programme s'appuiera sur les stratégies visant à améliorer l'efficacité de certaines ONG, notamment par le renforcement des capacités de la société civile en matière de gestion de projet, de plaidoyer pour la prise en compte des droits des femmes, de production de données et d'éducation. Sa valeur ajoutée consiste à s'appuyer sur les bonnes pratiques au niveau régional dans les thématiques précitées et de capitaliser afin d'être rapidement en mesure d'agir pour accompagner l'agenda actuel de la transition démocratique en Tunisie.

### **Objectifs**

- Reconnaissance institutionnelle du Genre et des Droits Humains des Femmes par les institutions nationales, transitoires ou permanentes, et dans les recommandations des Commissions thématiques pour la transition démocratique et le processus de réforme politique et électorale.
- Production de données, connaissances, pratiques sur les violations des droits humains des femmes qui ont été perpétrées pendant la révolution.

- Education, mobilisation, et promotion de la culture de l'égalité auprès des populations, dans les régions et au niveau national.

- Renforcement des capacités de gestion de projet et des structures de l'ATFD et AFTURD.

### **Description**

Fort de sa longue collaboration avec le mouvement démocratique des femmes tunisienne, le programme est bâti sur la Stratégie pays de l'UNIFEM (faisant partie de l'ONU Femmes et s'inscrit dans le cadre de la programmation en cours de l'ONU Femmes). Il répond à une demande d'accompagnement des avocats de l'égalité dans leur plaidoyer pour une recevabilité institutionnelle en matière de Genre et Droits Humains des Femmes dans les recommandations des commissions thématiques et leur suivi ainsi que dans le processus de réforme électorale en cours. Enfin, le projet répond aux besoins de l'ATFD et l'AFTURD en termes d'appui technique aussi bien pour la gestion de projet que pour leur participation au processus de justice transitionnelle et l'accueil et l'orientation des femmes au niveau local.

**Les résultats attendus sont les suivants :**

- Les réformes institutionnelles et juridiques prennent en compte les Droits humains des femmes,
- La vérité sur les violences subies par les femmes et les hommes pendant la révolution est fiable et disponible,

- La population, notamment dans deux régions du pays dispose de l'information et est sensibilisée à la question de l'égalité et des droits humains des femmes.

### **Les réalisations en 2012**

- Simulation d'une assemblée constituante fictive pour la rédaction d'un projet de constitution « de la citoyenneté et de l'égalité à travers le regard des femmes »

- Organisation de réunions de plaidoyer auprès de la commission « Investigation et violences de l'ATFD » sur

les abus durant les événements liés à la révolution

- Une série de conférences a été organisée par l'AFTURD sur les thèmes du quota à la parité, la justice transitionnelle, la laïcité et la démocratie sociale.

- Mise en place d'un centre d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des familles ayant subi des dégâts matériels et des violences psychologiques et morales à Kasserine

- Formation des différents intervenants en matière d'écoute, d'accueil, de communication psychologique et juridique.

**Organisation bénéficiaire**  
Pays du voisinage Sud  
**Organisations partenaires**  
services de police des pays méditerranéens partenaires  
**Localisation géographique de l'action**  
Programme régional:  
Pays du Voisinage Sud  
**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
2011-2014  
**Date de signature**  
10/12/2008  
**Coût total de l'action (euros)**  
5.000.000€  
**Contribution UE**  
5.000.000€  
**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**  
M. Pierre Antonmattei  
Pierre.antonmattei@euromed-police3.eu  
<http://www.french.euromed-police3.eu/index.php/contactgauche>

## 5.5. SÉCURITÉ

### **119. Euromed Police III - renforcement de la coopération entre les forces de police de l'UE et des pays partenaires méditerranéens**

#### **Contexte**

Le projet s'inscrit dans le processus de renforcement de la coopération entre les forces de police de l'UE et des pays partenaires méditerranéens ainsi que les forces des pays méditerranéens eux-mêmes.

#### **Objectif**

Ce projet a pour but de renforcer la coopération sur les questions policières entre les pays partenaires de l'IEVP Sud et l'UE, et entre les pays partenaires de l'IEVP Sud eux-mêmes, contribuant ainsi à soutenir le dialogue politique et de sécurité et à renforcer les services de sécurité/de police ainsi que la coordination opérationnelle policière dans la région. Il se concentre sur la coopération accrue dans la lutte contre le terrorisme, le trafic d'êtres humains, le blanchiment d'argent, le trafic de drogues, les crimes financiers, le trafic d'armes et les menaces CBRN (menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires) ainsi que la cybercriminalité et les autres types d'infractions criminelles, en développant des liens plus étroits entre les politiques et le système judiciaire au sein de l'UE et des pays partenaires méditerranéens.

#### **Description**

Ce projet soutient la coordination opérationnelle de la police par le biais de réunions entre les Directeurs géné-

raux des services de police, de douane et de sécurité. Il organise des sessions d'information spécialisées consacrées aux aspects pratiques de la coopération policière, dispense des formations en coopération policière aux officiers supérieurs des services spécialisés et des unités spéciales d'intervention dans les pays partenaires, et organise des conférences pour les Directeurs des académies, collèges et centres de formation policiers. Il vise également à créer un site intranet actualisé et sécurisé à l'intention des officiers supérieurs des services de police des pays méditerranéens partenaires afin de faciliter l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre eux et leurs homologues des états membres de l'UE.

#### **Les résultats attendus sont les suivants:**

- Renforcement de la coopération policière internationale
- Organisation de trois réunions pour les Directeurs généraux des services de police, de douane et de sécurité et création d'un réseau structuré d'Officiers de liaison
- Tenue de dix-huit sessions de formation pour les Chefs ou les officiers supérieurs des services spécialisés et des unités spéciales
- Conduite de six sessions spécialisées d'information destinées aux Chefs des unités spéciales d'intervention
- Organisation de cinq conférences à l'intention des Directeurs des académies, collèges et centres de formation policiers
- Organisation de trois conférences régionales importantes pour le développement de la coopération policière et le soutien au progrès réalisé par le projet



- Création d'un site intranet à l'intention des participants au projet dans le but de faciliter l'échange d'informations et de renforcer la coopération

## **Les réalisations en 2012**

- Organisation de la conférence d'ouverture régionale à Bruxelles en janvier 2012

- Organisation de la première réunion de Directeurs généraux des services de police à Madrid en juillet 2012 sur les questions de lutte contre le trafic de drogue et le blanchiment d'argent

- Mise en place de 10 séances de formation sur thématiques comme la gestion des crises, la lutte contre le cyberterrorisme, la gestion des événements sportifs, la lutte contre le trafic d'être humains et contre la corruption internationale.

- Conduite de deux sessions spécialisées destinées aux Chefs des unités spéciales d'intervention sur la prise d'otages et sur la réaction rapide aux événements non planifiés.

- Organisation d'une conférence à l'intention des Directeurs des académies, collèges et centres de formation policiers.

**Organisation bénéficiaire**  
Fondation Hironnelle Media for  
Peace and Human Dignity  
Grand-rue 25, 1204 Genève,  
Suisse

**Organisation (s) partenaire (s)**  
Partenaire opérationnel  
principal : Radio Tunisienne,  
2 avenue de la Liberté, Tunis  
– Tunisie

Autre partenaire technique:  
Assemblée Nationale  
Constituante

Autres partenaires financiers :  
Direction du développement et  
de la coopération Suisse (DDC )  
The Ministry of Foreign Affairs  
of Denmark

The Swedish International  
Development Cooperation  
Agency (Sida)

**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
Durée : 20 mois

**Date de signature**  
Juillet 2012

**Coût total de l'action**  
1.734.137€

**Contribution UE**  
306.530€ (17.7%)

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**

Caroline Vuillemin  
Directrice des opérations  
av. du temple 19c  
CH 1012 Lausanne  
+41 21 654 20 20  
cvuillemin@hironnelle.org  
www.hironnelle.org

## 5.6. LIBERTÉ D'EXPRESSION ET MÉDIAS

### **120. Renforcement des capacités de la Radio Tunisienne pour une couverture des travaux de l'Assemblée Nationale Constituante et des prochaines élections générales, en jouant pleinement son rôle de service public et de proximité**

#### **Contexte**

La Radio Tunisienne a entamé une transition notoire dans son identité, sa mission, sa gestion et ses pratiques professionnelles depuis la révolution de janvier 2011. Elle souhaite se confirmer comme institution médiatique de service public et mobiliser ses ressources au service des citoyens tunisiens.

La Radio Tunisienne souhaite remplir cette mission d'information et d'interactivité comme média de service public. Son réseau existant constitue un atout considérable pour une diffusion large et auprès de toutes les tranches de population de la société tunisienne.

#### **Objectifs**

- Assurer au citoyen tunisien où qu'il soit, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, son droit à une information libre, équilibrée, exacte et pluraliste.
- Produire et diffuser une information indépendante et de qualité pour

les populations les plus marginalisées, et plus particulièrement dans les zones du Kef, de Tataouine, et de Gafsa.

- Assurer une couverture des activités de l'Assemblée Nationale Constituante, pour améliorer la compréhension aux citoyens tunisiens.
- Offrir une couverture efficace des prochaines élections générales, en permettant à l'ensemble de la population tunisienne de participer aux débats sur les enjeux nationaux et régionaux. Relayer les préoccupations des citoyens installés dans les régions et les relayer au niveau national.
- Favoriser le rapprochement entre élus et citoyens tunisiens, en stimulant le débat interactif et garantir le des différents acteurs de la vie politique, dans le respect de toutes les opinions et la préservation de l'intérêt général.

#### **Description**

- Créer un pool rédactionnel, composé de journalistes et animateurs spécialisés, dédié à la couverture des travaux de l'Assemblée Nationale Constituante et à la couverture des élections générales.
- Renforcer la couverture régionale et le réseau de production de la Radio Nationale dans les zones les plus marginalisées et les plus exposées, en installant 5 bureaux régionaux à Jendouba, Béja, et Siliana pour la région du Nord Ouest, et à Medenine et Gabes pour la région du Sud.

Les résultats attendus sont les suivants :

- La Radio Tunisienne accompagne la transition démocratique en Tunisie et renforce ses capacités dans son mandat de service public et de proximité.
- Pool rédactionnel dédié : Les citoyens tunisiens disposent d'une couverture équilibrée des débats politiques (Assemblée Nationale Constituante (ANC), campagnes électorales, travaux parlementaires).
- Collaboration entre pool rédactionnel et chaînes régionales: Les citoyens tunisiens participent à des débats interactifs avec les élus
- Renforcement des chaînes régionales : Les citoyens tunisiens en régions disposent d'une information

équilibrée, de qualité, diffusée sur des supports variés.

### Les réalisations en 2012

- Renforcement des stations du Kef et de Tataouine : Les 5 sites d'implantation des bureaux régionaux ont été identifiés, réhabilités et aménagés en studios de radio. Le recrutement des correspondants est en cours et ils devraient émettre à partir de janvier 2013.
- Pool ANC : Le démarrage et la mise en place du Pool rédactionnel à l'ANC sont en cours. Les émissions devront commencer à partir de 2013, une fois que les termes de collaboration entre l'ANC et la Radio Tunisienne seront fixés.

**Organisation bénéficiaire**  
Fondation Hironnelle Media for  
Peace and Human Dignity  
Grand-rue 25, 1204 Genève,  
Suisse

**Organisation (s) partenaire (s)**  
Radio Tunisienne, 2 avenue de  
la Liberté, Tunis - Tunisie

**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**

20 mois

**Coût total de l'action**  
233.289€

**Contribution UE**  
233.289€ (Programme d'Appui  
à l'Accord d'Association)

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**

Caroline Vuillemin  
Directrice des opérations  
av. du temple 19c  
CH 1012 Lausanne  
+41 21 654 20 20  
cvuillemin@hironnelle.org  
www.hironnelle.org

## **121. Création d'une Commission Mixte de Consultation pour la Radio Tunisienne**

### **Contexte**

La Radio Tunisienne, comme l'ensemble du pays durant la période de transition et d'enjeux électoraux, a été affectée dans l'ensemble de son organisation et de ses équilibres internes. La Direction de la Radio Tunisienne a décidé de s'appuyer sur ses ressources internes en primant le principe de concertation élargie pour faire évoluer l'Institution vers un service public indépendant, de qualité, en quête de standards professionnels. La Radio Tunisienne et la Fondation Hironnelle ont décidé d'associer au maximum les représentants des 9 chaînes et les comités de rédaction à toutes les phases de décisions et d'actions pour que l'adhésion soit la plus large possible, en créant une Commission interne Mixte Consultative.

### **Objectif**

Créer une commission mixte consultative de la Radio Tunisienne pour faciliter le processus de concertation et de coordination entre tous les acteurs en vue d'optimiser la couverture politique.

### **Description**

La Commission Mixte est présidée par le PDG de la Radio Tunisienne et composée des 4 Directeurs de chaînes nationales, des 5 Directeurs de chaînes régionales, accompagnée par la Fondation Hironnelle.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Instaurer une gestion participative, un processus de concertation et de coordination au sein de la Direction de la Radio Tunisienne.
- Promouvoir un climat de confiance dans l'adoption et la transposition créative des nouvelles orientations, par les différents corps professionnels des différentes radios.
- Assurer une meilleure coordination entre tous les corps de métiers radiophoniques.

### **Les réalisations en 2012**

• 9 Commissions Mixtes ont été organisées par la Radio Tunisienne. Un plan de réforme global de la Radio Tunisienne a été entériné par un Comité interne réunissant les différents corps de métiers de la radio. La Commission Mixte a également approuvé le projet d'étendre l'expérience de Radio Gafsa

aux stations du Kef et de Tataouine et un projet de couverture des travaux de l'Assemblée Nationale Constituante.

- Dans le cadre du plan de réforme, une approche participative et consultative a été privilégiée. Des ateliers thématiques ont été réalisés en impliquant les cadres des 9 chaînes de la Radio Tunisienne.

- Les activités au sein de la Radio Gafsa ont abouti à une nouvelle grille de programme. La méthode appliquée a consisté, dès le mois de janvier 2012, à travailler en dix étapes logiques pour préparer au mieux le lancement de cette nouvelle grille. Certains volets ont été initiés simultanément.

- La Commission Mixte a évalué la nouvelle grille et constaté l'impact positif depuis son lancement. Les deux études

d'audience réalisées à 6 mois d'écart (avant et après le lancement de la nouvelle grille de programmes) révèlent une hausse de plus de 7% des auditeurs dans les 5 gouvernorats couverts par Radio Gafsa. Les pics d'audience sont très nets sur les plages d'actualités et de débats de société interactifs. « Un véritable pas dans le futur et dans les standards professionnels » selon les cadres de Radio Gafsa qui apprécient l'évolution et la réorganisation de leurs habitudes de travail et des outils de management. La Commission Mixte a décidé que l'expérience pilote de Radio Gafsa devait se répliquer sur les autres chaînes de la Radio Tunisienne. La priorité est donnée sur les chaînes régionales de Tataouine et du Kef. Le PDG de la Radio tunisienne a demandé à la Fondation Hirondelle de répliquer la méthode de travail auprès de la première chaîne, la radio Nationale.

**Organisation bénéficiaire**  
 Index on Censorship (Writers and Scholars International)  
 l'IFEX (TMG de l'IFEX).

**Organisation (s) partenaire (s)**  
 Arabic Network for Human Rights Information, Association mondiale des journaux et des éditeurs de médias d'information, Journalistes canadiens pour la liberté d'expression

**Localisation géographique de l'action**  
 Tunisie

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
 36 mois  
 Décembre 2012

**Coût total de l'action**  
 730.428€

**Contribution UE**  
 585.343€ (80%)

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**  
 Rohan Jayasekera, Index on Censorship (jusqu'au 8 février 2013)  
 rj@indexoncensorship.org, <http://www.indexoncensorship.org/>  
 et IFEX-TMG Project  
 Manager: Kristina Stockwood, [stockwood@ifex.org](mailto:stockwood@ifex.org), IFEX, 555 Richmond Street West, Suite 1101 P.O.B. 407, Toronto, ON M5V 3B1 CANADA [www.ifex.org](http://www.ifex.org)

## 122. Observation et plaidoyer pour le soutien aux défenseurs indépendants des droits de l'homme en Tunisie

### Contexte

Sous le régime de l'ex-Président Ben Ali, la Tunisie avait développé une réglementation de l'Internet parmi les plus exhaustives et sévères de la région. Cependant, dès l'année 1999, Internet est investi par les jeunes et les dissidents qui y trouvent une fenêtre sur le monde et un espace alternatif où la parole citoyenne peut librement s'exprimer. Ils faisaient ainsi face à la propagande et la censure, qui avaient pour objectif de dissimuler la réalité en Tunisie. Les journalistes qui critiquaient le gouvernement ou dénonçaient des faits de corruption étaient harcelés, menacés et même incarcérés.

Deux ans après la révolution, le paysage médiatique tunisien a subi de nombreux changements et est en pleine transformation. De nouvelles voix ont émergé dans les médias et sur l'Internet et luttent pour encore plus de liberté, le besoin d'un cadre juridique réglementaire qui garantit l'éthique journalistique et l'indépendance des médias.

### Objectif

Le projet vise à aider les organisations professionnelles et de la société civile en Tunisie à participer le plus pleinement possible à une initiative internationale à grande échelle pour que la Tunisie respecte ses engagements concernant les normes internationales relatives aux droits de la personne, plus particulièrement au chapitre de la liberté d'expression.

### Description

Le projet s'attaque à différentes questions à travers une série d'activités de surveillance, de reportage et de campagne. Il s'est penché sur trois questions :

- La détention de prisonniers d'opinion tunisiens, le recours aux sanctions administratives pour punir les opinions dissidentes et l'obstruction faite à l'émergence d'une magistrature indépendante
- Les restrictions à la liberté d'association à des fins pacifiques et le droit de tous les groupes de la société civile d'avoir une existence légale et de se réunir en Tunisie
- La censure de l'Internet, des arts, des livres et des périodiques par des moyens juridiques, administratifs et extrajudiciaires en Tunisie.

### Les réalisations en 2012

- Le TMG de l'IFEX et ses partenaires tunisiens ont rencontré le 24 janvier 2012 des membres élus de l'Assemblée nationale constituante (ANC) représentant sept formations politiques.
- Les membres du TMG de l'IFEX se sont réunis à Tunis à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse afin de marquer le lancement de quatre initiatives d'appui aux droits des Tunisiens à la liberté d'expression.
- Le troisième rapport « Du printemps à l'hiver ? Des réalisations précaires et des défis exceptionnels pour les défenseurs tunisiens de la liberté d'expression » a été présenté en juillet

2012 lors de rencontres avec le Ministre des Droits de l'homme et de la Justice transitionnelle et les membres de l'ANC.

- En septembre, le TMG de l'IFEX demande à la Tunisie d'adopter sans retard les recommandations concernant la liberté d'expression lors de l'Examen périodique universel (EPU) de la Tunisie aux Nations Unies à Genève.

- En décembre 2012, deux caricaturistes tunisiens ont rejoint un formateur égyptien et des représentants du TMG de l'IFEX au Caire pour un événement organisé par l'ANHRI afin de promouvoir le travail des caricaturistes politiques en Egypte et en Tunisie.

**Organisation bénéficiaire**  
Association Ness El Fen  
**Localisation géographique de l'action**  
Tunis, Tunisie  
**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
16 mois  
**Coût total de l'action (euros)**  
210 476 euros  
**Contribution UE**  
199 510 Euros (94.7%)  
**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**  
Syhem Belkhdja  
2 Rue Mohamed Ikkal, Menzah  
5, Tunis  
nesselfen@gnet.tn  
www.nesselfen.org

## **123. TUNISIE 4.0 réalisation d'un web documentaire sous la forme de films d'anticipation**

### **Contexte**

La révolution de janvier 2011 fut possible grâce à la cyber activité. Cette dernière reste prépondérante dans la mise en place d'une nouvelle ère en Tunisie et c'est aussi à travers elle que la Démocratie pourra se développer dans ce pays.

L'utilisation du Web documentaire interactif, comme mode d'expression peut sensibiliser la population tunisienne, et particulièrement les jeunes, à l'importance de leur participation au débat démocratique.

### **Objectif**

Dans la continuité de la révolution en Tunisie (janvier 2011) et dans un contexte de transition politique, il s'agit d'offrir un espace interactif à travers un Web documentaire par épisodes qui permette aux tunisiens de se projeter dans l'avenir et d'imaginer le visage de la Tunisie de demain en fonction des choix politiques qu'ils prennent dès aujourd'hui

### **Description**

TUNISIE 4.0 est un Web documentaire sous la forme de films d'anticipation.

TUNISIE 4.0 retrace les événements politiques depuis la révolution. Plusieurs chemins possibles sont proposés: Comment la démocratie va se mettre

en place? Quels sont les partis qui vont émerger? Il s'agit de raconter l'après, d'imaginer l'avenir, de se placer dans le futur.

Il y a 4 choix proposés aux internautes, quatre chemins possibles : Islam, Démocratie, Nouvelles Technologies et Ingénierie. Chaque voie présente un projet de société sous forme de documentaire réel et de fiction.

Ces 4 grands chapitres se divisent en deux sous-chapitres chacun, soit un total de 24 films d'une durée de 3 à 5 minutes chacun.

De plus, il y a un espace interactif pour que les internautes puissent faire des commentaires et proposer leur vision du futur, en envoyant leur film.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Développement d'un premier Web documentaire futuriste sur la vie politique, sociale et économique tunisienne
- Développement d'un espace de débat public indépendant
- Un éveil civique à travers la participation de la population tunisienne
- Formation et emploi de jeunes tunisiens

### **Les réalisations en 2012**

39 films ont été réalisés au lieu de 24 films. Le contenu et la pertinence des films ont dépassé les attentes.

Le projet a permis d'employer plus de 50 jeunes artistes qui se sont découvert des talents insoupçonnés ; notamment



dans le théâtre, la danse et la réalisation d'effets spéciaux.

Ce projet a inspiré la compagnie de danse de Ness El Fen, par une création chorégraphique intitulée « Turbulences ». Cette pièce qui a été présentée à Aix-en-Provence, a été suivie d'une projection des films de TUNISIE 4.0.

Les films ne laissaient personne indifférent. A chaque projection, les commentaires fusaient et les débats sur la situation politique, artistique ou sociale de la Tunisie n'en finissaient pas. Une chaîne de télévision locale a proposé de diffuser les films de TUNISIE 4.0.

**Organisation bénéficiaire**  
AMIS – Agenzia Multimediale  
di Informazione Sociale

**Organisation (s) partenaire (s)**  
Coopération au  
Développement avec les Pays  
Emergents COSPE

Association Liberté et  
Développement ALD  
Les acteurs non étatiques et les  
autorités locales

**Localisation géographique de  
l'action**  
Regueb (Région de Sidi Bouzid)  
- Tunisie

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
24 mois

**Date de signature**  
Mai 2012

**Coût total de l'action (euros)**  
179.458 euros

**Contribution UE**  
134.593 euros (75%)

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**

Mme Lara Panzani,  
Responsable COSPE de projets  
en Tunisie  
panzani@cospe-fi.it  
+39 329 806 876  
www.cospe.org

## **124. RADIO 3R «Regueb, Révolution, Renouveau» Soutien à l'information, l'insertion sociale et la valorisation des jeunes tunisiens dans la région de Sidi Bouzid**

### **Contexte**

La centralisation du pouvoir politique et économique caractérisant la Tunisie a amené depuis plusieurs années à une stagnation de l'économie locale des zones internes du pays. l'un des indicateurs de cette situation est le taux de chômage réel des jeunes diplômés, dans le Gouvernorat de Sidi Bouzid, qui dépassait les 40% en 2011. La limitation d'opportunités d'emploi et d'initiatives touche surtout la catégorie la plus vulnérable des jeunes avec une conséquente marginalisation de leur rôle social qui, pour les jeunes filles, est aussi liée aux fondements culturels et religieux caractérisant la société tunisienne. Les jeunes filles et garçons de la région de Sidi Bouzid, sont les couches les plus touchées par le problème de manque d'opportunités de travail, notamment à cause de l'absence de valorisation des ressources humaines et culturelles. L'une des difficultés principales des citoyens est un manque d'accès à l'information libre et aux moyens de communication, centralisés dans la capitale, ainsi que le manque de partage des informations. La région souffre de l'absence de moyens de communication locaux.

### **Objectif**

Soutenir la participation et la création d'opportunités d'emploi des jeunes de la région de Sidi Bouzid dans les secteurs de l'information, de la communication et de la culture.

### **Description**

Les composantes de l'action principale sont les suivantes:

- Valorisation et renforcement des compétences des jeunes sur la gestion associative et les médias
- Réalisation d'une station radio FM communautaire et indépendante à diffusion régionale en réseau.
- Soutien aux initiatives juvéniles dans le domaine de l'art, de la culture et de l'information.

### **Les résultats attendus sont les suivants :**

- Les jeunes de la région de Sidi Bouzid acquièrent des compétences institutionnelles et d'organisation au niveau régional
- Les jeunes de la région acquièrent instruments et capacités techniques de communication

- Les jeunes sont soutenus par la mise en œuvre de nouvelles activités liées au monde de l'art, de la culture et de l'information.

## Les réalisations en 2012

- Le projet a réalisé le premier Répertoire des associations de la société civile de Regueb et créé une plateforme d'associations qui sont impliquées dans la radio communautaire.

- Plusieurs séminaires et formations ont été organisés avec les associations et les citoyens de Regueb, concernant le forum social mondial et le rôle des médias communautaires dans la

mobilisation citoyenne. D'autres formations ont été réalisées sur la gestion associative et la mise en place d'une radio communautaire.

- Suite à l'installation des équipements et studios radiophoniques, la Radio web communautaire 3R «Radio Regueb

- Revolution» a démarré avec une programmation de cinq heures journalières et un staff composé de deux animatrices et un d'technicien, incluant la participation d'une vingtaine de jeunes volontaires de Regueb. Par ailleurs, la radio participe au réseau national de plaidoyer pour la reconnaissance du statut des radios communautaires.

**Organisation bénéficiaire**  
Groupe Radio France  
Internationale – Monte Carlo  
Doualiya

**Organisation (s) partenaire (s)**  
Express FM et France24

**Localisation géographique de l'action**  
Tunis et ses régions : Sfax,  
Gafsa, Monastir, Tataouine,  
le Kef

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
12 mois

**Date de signature**  
Juin 2011

**Coût total de l'action (euros)**  
125 000 euros

**Contribution UE**  
116 300 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**  
Dora JAFFEL-JOUMAR  
Chargée des partenariats  
européens à Radio France  
Internationale, Monte Carlo  
Doualiya et France24  
80 rue Camille Desmoulins  
- 92 130 Issy les Moulineaux -  
France  
dora.jaffel@rfi.fr

## 125. Décryptages : du droit d'informer au droit d'être informé

### Contexte

L'action proposée visait à aider les journalistes tunisiens à revenir aux fondamentaux de leur métier afin de leur permettre de retrouver rapidement une crédibilité dans cette période cruciale de l'histoire du pays. De plus, grâce à la professionnalisation des médias, la population tunisienne pourra bénéficier d'une information de qualité dans les différentes régions.

### Objectif

Crédibiliser l'espace médiatique tunisien pour qu'il soit en mesure d'accompagner la transition démocratique par une couverture équilibrée de l'information, en région notamment.

### Description

Durant un an, Radio France Internationale (RFI), sa filiale Arabophone Monte Carlo Doualiya (MCD) et France24 ont mené les formations suivantes :

- 5 formations sur la couverture des élections, l'animation d'émissions interactives, de débats et d'interviews politiques au sein des antennes régionales de la Radio nationale au Kef, à Tataouine, à Gafsa, à Sfax et à Monastir
- 2 formations sur la couverture

des élections, l'animation d'émissions interactives, de débats et d'interviews politiques au sein d'Express FM à Tunis

- 2 formations sur la pose de la voix et la préparation du pool de journalistes couvrant les élections au sein de la Radio Nationale à Tunis
- 1 séminaire de réflexion et d'échanges pour 11 des 12 nouvelles radios tunisiennes afin de les aider au démarrage de leurs stations
- 5 formations sur la couverture des élections, l'animation d'émissions interactives, de débats et d'interviews politiques au sein des antennes régionales de la Télévision nationale au Kef, à Tataouine, à Gafsa, à Sfax et à Monastir
- 1 formation au sein de la TV privée Elhiwar Ettounsi à Tunis.

### Les réalisations en 2011 et 2012

Après 12 mois de mise en œuvre, environ 140 journalistes ont été formés par RFI, MCD et France24 :

- Formation au sein de l'antenne régionale de la Radio Nationale au Kef à Tataouine, SFAX, Gafsa, Monastir, Tunis
- Formation pose de la voix à la Radio Nationale à Tunis pour 10 journalistes ;
- Formation à Express FM pour 21 journalistes

- Séminaire pour 11 des 12 nouvelles radios tunisiennes à Tunis

- Formation au sein de l'antenne régionale de la Télévision Nationale à Monastir au, Kef Tataouine Gafsa

- Formation au sein de la Télévision privée Elhiwar Ettounsi pour 16 journalistes et techniciens à Tunis

Les formations ont porté sur les thématiques suivantes :

- Apprendre à transmettre une information neutre et pluraliste

- Animer des émissions interactives impliquant la société civile

- Animer un débat politique en direct

- Travailler les techniques de l'interview politique.

Le projet a donc permis de former les professionnels des médias tunisiens, en arabe, à la réalisation d'émissions dont le format favorise l'implication de la société tunisienne, encourageant ainsi les médias à jouer pleinement leur rôle de contre-pouvoir.

En 2012, seule la formation au sein de la TV privée Elhiwar Ettounsi à Tunis a été organisée. Toutes les autres activités ont été réalisées en 2011 car elles visaient à préparer les journalistes tunisiens à la couverture équilibrée des élections de l'Assemblée Constituante le 23/10/2011.

**Organisation bénéficiaire**  
Le Syndicat National des  
Journalistes Tunisiens (SNJT)  
**Organisation (s) partenaire (s)**  
L'Institut Panos Paris (IPP)  
**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie  
**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**

**Date de signature Lancé en  
mai 2011 et prévu initialement  
jusqu'en novembre 2012, le  
projet a été prolongé jusqu'en  
mai 2013.**

**Coût total de l'action (euros)**  
200 000 euros  
**Contribution UE**  
200 000 euros

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**

Charles Autheman,  
Responsable Programme à  
l'IPP: Charles.autheman@  
panosparis.org +33 1 40 41  
13 31

## **126. Renforcement du Syndicat National des Journalistes Tunisiens et formation de journalistes pour la promotion et la production de l'information en période de transition électorale**

### **Contexte**

Longtemps résignés à la censure voire acculés à l'autocensure, les médias et les journalistes doivent réapprendre à exercer leur métier librement pour produire une information honnête, impartiale et responsable. Par ailleurs, les associations professionnelles de journalistes constituent des acteurs fondamentaux du paysage médiatique. C'est par le biais de telles structures collectives que les professionnels peuvent marquer leur solidarité autour d'enjeux aussi cruciaux que la défense de la liberté de la presse, le statut et les conditions de travail du personnel des médias, etc. Le Syndicat National des Journalistes Tunisien a joué un rôle essentiel pour la défense et la protection des journalistes et fait aujourd'hui face à de très nombreuses attentes. Il a besoin d'être guidé pour se recentrer sur son cœur de métier et privilégier une action efficace s'inscrivant dans la durée.

### **Objectifs**

Renforcer la position du SNJT comme acteur clé dans le secteur des médias

Faire du SNJT l'interface légitime entre les autorités, les responsables des médias et les journalistes. Permettre aux médias de jouer un rôle plus efficace en matière de promotion de l'information citoyenne dans le cadre de la transition démocratique et des élections à venir.

### **Description**

Activités liées au renforcement des activités

- Etablissement d'un pré-diagnostic des besoins du SNJT
- Accompagnement de l'équipe dirigeante
- Appui spécifique dans le renforcement des techniques de communication
- Accompagnement et formation dans la préparation et la mise en œuvre des différentes activités
- Activités liées à la Formation des journalistes dans la couverture des élections:
- Formation à la couverture médiatique des élections
- Réalisation de reportage d'investigation
- Production et diffusion gratuite en arabe et en français du « Journal du Citoyen »
- Organisation de deux débats publics.

**Les résultats attendus sont les suivants:**

- Les journalistes associés au projet avec le SNJT bénéficient d'une spécialisation reconnue.
- Les médias participant au projet disposent de journalistes mieux formés ce qui entraîne un effet d'émulation pour leurs confrères au sein des salles de

rédaction.

- Les auditeurs, lecteurs, internautes et téléspectateurs auront accès à une information plus claire, transparente, équilibrée et pratique
- L'ensemble des composantes de la classe politique constitueront une source d'information et participeront aux reportages réalisés
- Les différents acteurs politiques auront la possibilité de présenter les programmes ainsi que les résultats et impacts attendus
- Enfin, au terme du projet, un minimum de 400 reportages et productions médiatiques seront publiés et diffusés dans les médias des 48 journalistes participant aux ateliers de formation.

## Les réalisations en 2012

- Un séminaire réunissant une partie des membres du bureau exécutif s'est tenu les 11 et 12 février à Hammamet pour développer le cadre stratégique du SNJT pour l'année 2012.
- Une session de formation de journalistes s'est tenue du 6 au 10 février à Tunis, réunissant 19 journalistes tunisiens. Production de 6 numéros du journal du citoyen (JDC) - en français et en arabe.
- La journée mondiale de la liberté de la presse a vu la publication d'un numéro spécial du JDC sur la liberté de la presse en Tunisie et production d'un documentaire sur les agressions de journalistes depuis la révolution.
- Organisation d'un débat public à Tunis

**Organisation bénéficiaire**  
Association Tunisie Bondy Blog  
**Organisation (s) partenaire (s)**  
Canal France International  
(France), Association Zalab  
(Italie)  
**Localisation géographique de  
l'action**  
GAFSA, Sidi Bouzid, Kasserine  
**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
36 mois  
**Date de signature**  
Septembre 2012  
**Coût total de l'action (euros)**  
319 747 euros  
**Contribution UE**  
236 964 euros  
**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
Mradya 2 El Mouala, Gafsa  
tunisiebb@gmail.com  
tunisiebondyblog.com

## **127. Tunisie Bondy Blog : Favoriser les jeunes issus des territoires marginalisés en les inscrivant dans un réseau professionnel destiné à faciliter l'accès aux métiers du journalisme et de la communication.**

### **Contexte**

L'inégale représentation médiatique de toutes les régions de la Tunisie est évidente. La majorité des grands médias est basée à Tunis où le long de la côte sahélienne. Les médias traditionnels interviennent souvent lors d'événements graves et violents (émeutes, manifestations...) éclipsant dès lors le quotidien de la vie des habitants des régions de Gafsa ou encore Sidi Bouzid. Ils véhiculent dès lors une image négative de ces régions. Le projet du Tunisie Bondy Blog, par la formation à l'écriture, à la vidéo, par des professionnels, encourage la volonté de participer à cette reconstruction, permet à des citoyens de s'exprimer enfin sur le quotidien de leurs concitoyens, d'une manière journalistique et prometteuse.

### **Objectifs**

Favoriser les jeunes issus des territoires populaires et marginalisés en les inscrivant dans un réseau professionnel afin qu'ils trouvent un emploi dans les métiers

du journalisme et de la communication.

Garantir la continuité du projet par la mise à jour régulière des compétences acquises par les jeunes blogueurs en formation.

Travail en réseau avec les associations locales de terrain

### **Description**

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes:

- Formation d'une équipe d'encadrement capable de former les futurs étudiants de l'école.
- Mise en place de cours en alternance et d'un programme d'étude qui doit privilégier l'apprentissage par la pratique du métier de journaliste.
- Création de partenariats avec les entreprises de presse afin qu'elles puissent accueillir les élèves-stagiaires.
- Rapprochement avec les institutions publiques tunisiennes
- Définition de critères de sélection (concours plus entretien) dans le recrutement des jeunes issus des régions populaires qui feront partis de premiers élèves.



Les résultats attendus sont les suivants :

- Permettre aux jeunes formés de trouver un emploi dans le journalisme ou la communication.
- Mettre en relief les réalités du quotidien sans stigmatisation mais sans non plus éclipser les problèmes sociaux très importants dans ces territoires.
- Montrer les initiatives citoyennes. Peut-être cela changera-t-il l'image négative et poussera les Tunisiens du nord à mieux connaître leurs concitoyens du sud ?
- Témoigner des atteintes aux libertés et aux droits dans un contexte de transition démocratique.
- Développer des partenariats avec des médias tunisiens et européens.

## Les réalisations en 2012

- Ouverture du blog (décembre 2011)
- Réalisation de plus de 200 publications
- Organisation de 5 sessions de formation en vidéo et écriture
- Formation de 42 jeunes sur trois gouvernorats
- Adhésion et soutien des Tunisiens au projet dès le début (régions du centre et du sud) et institutionnel (à Tunis)
- Facilité d'adaptation et accueil chaleureux de la part des Tunisiens
- Envie d'aller plus loin et de créer des liens entre nord et sud
- De nombreux Tunisiens (tunisois) connaissent mieux leur propre pays

**Organisation bénéficiaire**  
Deutsche Welle Akademie,  
Deutsche Welle

**Organisation (s) partenaire (s)**  
IPSI (Institut de Presse et des  
Sciences de l'Information)

**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunis, Le Kef, Gafsa, Tataouine

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
24 mois

**Date de signature**  
Juillet 2011

**Coût total de l'action (euros)**  
300.554 euros

**contribution UE**  
198 996 euros

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
Deutsche Welle, Kurt-  
Schumacher-Str. 3, 53113 Bonn,  
Allemagne  
www.dw.de, johann.mueller@  
dw.de

## **128. Une expression de la liberté: Soutenir les médias démocratiques en Tunisie**

### **Contexte**

Dans la mise en place d'une société pluraliste et démocratique, les médias peuvent aider les citoyens à participer activement à la discussion civique. Cette discussion civique doit donner la parole non seulement aux dirigeants et aux puissants, mais surtout aux minorités et aux groupes marginalisés. Les élections en Octobre 2013 et à venir sont l'opportunité de démontrer, au niveau tant national qu'international, que le pluralisme en Tunisie n'est pas qu'un « vœu pieux », mais qu'il se manifeste par la participation de nombreux groupes de la société civile.

### **Objectifs**

- Améliorer les compétences de couverture politique et électorale
- Renforcer les capacités institutionnelles et de professionnelles de l'IPSI
- Aider des journalistes tunisiens à définir et remplir leur rôle dans l'actuelle consolidation de la future démocratie tunisienne
- Instaurer un dialogue public apte à améliorer la compréhension et

l'appréciation des valeurs démocratiques

- Professionnaliser et sensibiliser les journalistes locaux à une couverture plus élaborée des futures élections

### **Description**

Le projet comprend les phases suivantes:

- Une Phase dédiée aux élections à l'Assemblée constituante comprend une formation de base au journalisme politique et des mesures d'établissement de capacités
- Organisation de séminaires contribuant à la préparation et à l'organisation publique d'élections présidentielles et législatives démocratiques, visent à approfondir les compétences professionnelles en matière de comptes-rendus électoraux et de contact avec le public par des organes de presse appropriés
- Organisation de modules de formation des instructeurs organisés à l'IPSI se poursuivront et seront étendus, pour déboucher finalement sur un nouveau cursus reprenant et résumant les activités du projet
- Organisation de deux ateliers initiaux de journalisme conclus par une formation des instructeurs de l'IPSI (FdF) et de trois séminaires de suivi et des ses-

sions de soutien de cursus, afin d'aider l'IPSI à élaborer le nouveau cursus.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les standards journalistiques dans les médias tunisiens sont améliorés
- Couverture plus professionnelles, variée, équilibrée et factuelle des questions politiques
- L'accès du peuple tunisien à des informations électorales impartiales et approfondies dans les médias est amélioré, ainsi que la communication sur ces informations
- La formation journalistique de l'IPSI est renforcée et adapté aux besoins

## Les réalisations en 2012

Deux formations «compte-rendu politique» télé (16-20 janvier 2012) et radio (23-27 janvier 2012)

Deux formations des formateurs à Tunis en mars 2012

Formation presse écrite «politique/électorale», Le Kef, du 21 au 25 mai 2012

Formation des techniciens de l'IPSI au sein du consulting, du 3 au 7 septembre 2012 à Tunis

Deux formations « compte rendu politique », presse écrite à Gafsa (3-7 septembre 2012) et radio à Tataouine (10-14 septembre 2012)

## 6. Culture, patrimoine et communication

**Organisations bénéficiaires**  
Opérateurs du secteur audiovisuel, Centres, Associations, Universités en lien avec le secteur audiovisuel dans des pays du Voisinage

**Localisation géographique de l'action**  
Programme régional Euromed Audiovisuel III :

Tous les pays de la zone de Voisinage (dont Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Territoires palestiniens occupés, Syrie, Tunisie)

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
60 mois

**Date de signature**  
Novembre 2011

**Coût total de l'action (euros)**  
11 millions d'euros

**Contribution UE**  
11 millions d'euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Unité Régionale de Monitoring et de support  
M. Valerio Caruso  
Chef d'équipe  
vcaruso@euromedaudiovisuel.net

### 6.1. AUDIOVISUEL

#### **129. Programme EuroMed Audiovisuel III : renforcer le secteur du film dans le sud de la région méditerranéenne**

##### **Contexte**

Ce programme contribue à renforcer le secteur du film dans le sud de la région méditerranéenne.

Il encourage un secteur cinématographique créateur d'emplois grâce au partage de technologies et de savoir-faire, à la promotion de la coopération entre producteurs, distributeurs et autres intervenants au niveau euro-méditerranéen et soutient l'harmonisation des cadres législatifs et des pratiques professionnelles.

Il entend aussi préparer le terrain pour mettre en place un mécanisme de soutien financier régional.

##### **Objectifs**

Ce programme vise à contribuer au dialogue interculturel et à la diversité culturelle en soutenant le développement des capacités cinématographiques et audiovisuelles dans les pays partenaires. Il encourage la complémentarité et l'intégration des secteurs cinématographiques et audiovisuels de la région, tout en visant à harmoniser les politiques

et législations du secteur public.

Développé sur la base de la Stratégie pour le Développement d'une Coopération Audiovisuelle Euro-méditerranéenne, il s'appuie sur les réalisations d'EuroMed Audiovisuel I et II pour exploiter le potentiel du marché de l'audiovisuel en développement dans la région et pour aider les films méditerranéens à se tailler une place sur la scène mondiale.

##### **Description**

- Création d'un réseau de distribution afin d'améliorer la circulation des films dans la région
- Amélioration de la formation des professionnels du secteur et encouragements à la création de réseaux
- Mise en place par trois écoles de la région de pôles d'excellence dans le transmédia
- Collaboration active de six diffuseurs publics de la région pour proposer un contenu audiovisuel à leurs publics respectifs (vidéo à la demande, satellite, etc.)
- Fourniture d'un soutien technique et des outils régionaux aux systèmes de financement et de production
- Plus de 60 documentaires et long-métrages en cours de développement

## 130. Euromed Audiovisuel III ACCESS : accès aux marchés dans l'ère numérique

### Contexte

Access est un projet de formation qui profitera à 50 producteurs méditerranéens dans les domaines du financement, du marketing, de la distribution et de la législation audiovisuelle. Access s'appuiera sur les nouvelles technologies appliquées à la formation de l'audiovisuel, mettant ainsi en œuvre deux ateliers résidentiels et un module de formation en ligne, y compris, entre autres, des podcasts faits par des experts et des professionnels.

Mis en œuvre par Fundación Cultural Medias - Espagne

### Objectifs

Promouvoir la professionnalisation des producteurs audiovisuels méditerranéens dans les domaines de la finance, de la coproduction, de la législation audiovisuelle, du marketing, de la distribution et des medias.

Renforcer les opportunités de réseau de communication entre les producteurs audiovisuels Méditerranéen

### Description

Access s'intéresse à tous les aspects de la production audiovisuelle à travers des conférences, des ateliers, des modules de formation virtuels et un suivi en ligne. Le projet sélectionne 25 professionnels avec projet et organise deux cycles de formation. Chaque cycle a une durée de 14 mois.

#### 1er module :

développement, financement, co-productions et aspects légaux. Les derniers outils numériques pour filmer et post-produire son projet

#### 2ème module (module de formation virtuel) :

financement, co-production et aspects légaux (2) et développement d'un site web

#### 3ème module :

techniques de marketing et de distribution à l'ère numérique

#### Suivi :

Entre chaque module avec le support d'un tuteur, les participants mettent en œuvre les enseignements et réalisent des exercices pratiques.

Après la fin de chaque cycle, le directeur du cours, les tuteurs et le staff de la MBS attribueront un prix aux deux meilleurs projets afin qu'ils puissent participer à deux festivals internationaux pour un développement ultérieur de leur projet.

#### Les résultats attendus sont les suivants:

- Offrir les compétences requises pour 50 producteurs en termes de finance, coproduction, droit, marketing, distribution et média
- Les projets de films sont développés, bénéficient d'un support technique pour aboutir à des financements ou des accords de coproduction
- Des mécanismes concernant les producteurs audiovisuels de la région sont développés

#### Organisations bénéficiaires

Fundacion Cultural Media (Espagne)

#### Localisation géographique de l'action

Programme régional-partenariat

Euroméditerranéen Euromed Audiovisuel III: Tous les pays du Voisinage.

#### Période de mise en œuvre opérationnelle

30 mois

#### Date de signature

30/12/2010

#### Coût total de l'action (euros)

700 000 euros

#### Contribution UE

660 000 euros

#### Coordonnées de contact

#### du projet (adresse/email/website)

Fundacion Cultural Media euromed.mediaschool.org

Isabel Calle i.calle@

mediaschool.org

<http://euromed.mediaschool.org/>

c/ Antonio Acuna, 19-Esc.

Drcha.-1º Izda.

28009 Madrid, Spain

## Les réalisations en 2012

Access 2012 est divisé en trois modules qui ont donné lieu à plusieurs actions en 2012:

- Premier module résidentiel: 20-25 mars 2012, Tunisie (article, vidéo, photos)
- Deuxième module: juillet 2012, en ligne
- Troisième module résidentiel : 27/11– 02/12/2012, Jordanie (article 1, article 2, photos)

Les participants tunisiens :

- Gharsallah/The return de Kamel Laaridhi
- The Factory and Me de Sara Labidi et Amel Bouzid
- Tous brûlés de Leïla Chraïbi et Julien Hecker

## **131. Euromed Audiovisuel III - DIA SUD MED : développement de l'Industrie Audiovisuelle Sud-Méditerranéenne par des formations d'excellence et des rencontres professionnelles**

### **Contexte**

Le programme vise à contribuer à la consolidation d'une véritable industrie de l'audiovisuel au Sud de la Méditerranée, créatrice d'emplois pérennes et de croissance, dans une logique de soutien au dialogue interculturel.

### **Objectif**

Poursuivre et renforcer la professionnalisation du secteur audiovisuel selon une logique industrielle, d'excellence technologique, et d'ouverture à l'international et à la collaboration interrégionale

### **Description**

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes:

**Activité 1 :** Organiser 7 ateliers et rencontres de développement de projets transmédia et transnationaux au sein des cycles de masters 2 des trois écoles (20 étudiants par an et par école, 180 étudiants sur trois ans). 2 éditions

**Activité 2 :** Organiser deux sessions de formation des enseignants des trois écoles partenaires

**Activité 3 :** Organiser un colloque de trois jours dans une trois écoles partenaires sur la formation de formateurs

**Activité 4 :** Organiser des modules de formation au management de l'industrie de l'audiovisuel (six séminaires de 2 jours

sur un an, 10 participants par formation et par pays pour un total de 90 bénéficiaires). Création de 3 bureaux de conseil à la création d'entreprises dans les trois écoles

**Activité 5 :** Définir et préparer le lancement des futures formations certifiantes de spécialisation du pôle d'excellence dans chacun des trois pays. Trois réunions de deux jours et missions d'étude de trois jours plus une réunion de validation de l'étude pour un positionnement stratégique et complémentaire des pôles d'excellence au niveau régional et international.

**Activité 6 :** Organiser trois rencontres professionnelles de l'audiovisuel méditerranéen - (30 professionnels du secteur audiovisuel issus des 3 pays qui hébergent une école partenaire - Liban, Maroc et Tunisie - des représentants institutionnels méditerranéens (10) et de l'Europe (20)

**Activité 7 :** Mettre en réseau les professionnels de l'audiovisuel marocains, tunisiens et libanais entre eux et à l'international par la création d'un site web  
Les résultats attendus sont les suivants:

Les résultats attendus sont les suivants

- **Résultat 1 :** compétences des futurs professionnels renforcées dans le montage de projets transmédiés et transnationaux et suivant une approche industrielle

- **Résultat 2 :** Compétences des formateurs nationaux des pays du Sud de la Méditerranée renforcées et adaptées à l'évolution du secteur audiovisuel selon une logique industrielle.

- **Résultat 3 :** compétences des jeunes professionnels et des professionnels en activité en management de l'industrie audiovisuelle renforcées

**Organisations bénéficiaires**  
École Supérieure des Arts Visuels (Marrakech, Maroc)  
**Localisation géographique de l'action**  
Programme régional  
– partenariat  
Euroméditerranéen Euromed Audiovisuel III:  
Liban, Maroc, Tunisie, Espagne  
**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
36 mois  
**Date de signature**  
30/12/2010  
**Coût total de l'action (euros)**  
1.102.733 euros  
**Contribution UE**  
88.2186 euros  
**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**  
Ecole Supérieure des Arts Visuels de Marrakech  
Vincent Melilli  
Vincent.Melilli@esavmarrakech.com  
B.P. n°4006 40002 Marrakech-Amerchich, Maroc  
www.diasudmed.com  
www.esavmarrakech.com

- **Résultat 4** : positionnement des jeunes professionnels et des professionnels en activité en management de l'industrie audiovisuelle renforcé

- **Résultat 5** : mise en réseau interprofessionnelle et internationale encouragée

## **Les réalisations en 2012**

Activité Ateliers de projets transmédias,

### **1ère édition**

*Session 2* : 2-3 février 2012, Tunis (vidéo, article)

*Session 3* : 7-11 mai 2012, Tunis  
Activité Ateliers de projets transmedias,

### **2ème édition**

*Session 1* : 1-3 octobre 2012, Tunis

Activité Formation des formateurs

*Session 1* : 20 février – 3 mars 2012, Tunis  
Activité Création de pôles d'excellence  
4-5 juin 2012



## 132. Euromed Audiovisuel III - DOCmed : formation de professionnels arabes du secteur documentaire

### Contexte

DOCmed est un projet de formation destiné aux professionnels arabes du secteur documentaire porteurs d'un projet spécifique de coproduction internationale. Chaque année, 10 professionnels sont sélectionnés pour participer à trois ateliers de formation professionnelle. Ces sessions sont consacrées à l'analyse des projets en vue de leur développement, de leur production et de leur diffusion dans les pays du Sud et dans les pays européens.

### Objectifs

- Développement du secteur de documentaire dans les 8 pays arabes éligibles
- Encourager la création de réseaux entre les professionnels de l'industrie dans les pays partenaires méditerranéens.

### Description

DOCmed est un programme de formation pour des professionnels du documentaire du Maghreb et du Moyen

Orient. Au cours de trois sessions de formation sur 12 mois, les participants sont amenés à développer leur projet documentaire. Dix professionnels sont sélectionnés chaque année. Le programme se divise en trois modules:

*1er module (ouvert aux producteurs et réalisateurs) :*

analyse des projets des participants en termes d'écriture et de développement;

*2ème module (ouvert uniquement aux producteurs) :*

financement et budgets, mode de production, packaging, coproduction et identification de partenaires. Ce module est réalisé en parallèle à la session de formation Eurodoc (programme de formation financé par le programme MEDIA et destiné aux professionnels européens)

*3ème module (ouvert aux producteurs) :* session de pitching à des décideurs (commissioning editors).

Les résultats attendus sont les suivants :

**Résultat 1 :** Développer les compétences des producteurs (30 professionnels + 30 jeunes professionnels)

**Résultat 2 :** Projets de films développés, obtention total ou partielle de financement ou de contrats de coproduction

**Organisation bénéficiaire**

DOCMED

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional-partenariat  
Euroméditerranéen Euromed  
Audiovisuel III : Tous les pays du Voisinage.

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

36 mois

**Date de signature**

30/12/2010

**Coût total de l'action (euros)**

1.082.756 euros

**% de contribution UE**

860.033 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Jad@beiturdc.org ; jad@

docmed.me

www.docmed.me

**Résultat 3 :** Renforcement des réseaux et de la visibilité des producteurs

### Les réalisations en 2012

Le projet se divise en trois modules dont deux se sont déroulés en 2012.

Groupe DOCmed 2012 :

*1er module :* 19-24 mars 2012, Tunis, Tunisie (programme, article, vidéo, photos)

*2ème module :* 2-8 juin 2012, Gera, Allemagne (article, photos)

*Le 3ème module, devrait a lieu du 18 au 24 mars 2013 au Liban)*

Groupe DOCmed Local 2012 :

*Module unique :* 19-24 mars 2012, Tunis, Tunisie

Groupe DOCmed 2011 :

*3ème module :* 19-24 mars, Tunis, Tunisie

DOCmed 2012 – projets et participants tunisiens :

I am Atheist – Hamza Ouni, Lyes Besrou

### **133. Euromed Audiovisuel III - GREENHOUSE : développement de films documentaires des diplômés des écoles de cinéma du sud de la Méditerranée et jeunes professionnels**

#### **Contexte**

GreenHouse est un projet de formation destiné à des professionnels du secteur documentaires visant les diplômés d'écoles méditerranéennes et les cinéastes émergents. 10-12 projets sont sélectionnés chaque année. Les cinéastes sélectionnés participent à trois séminaires. L'idée est de développer un paquet de production internationale et une bande-annonce professionnelle, qui seront présentés lors d'un forum de pitching en face d'éditeurs internationaux, de directeurs de fonds de soutien, de producteurs et de distributeurs en provenance du marché international du documentaire.

#### **Objectifs**

Encourager les diplômés d'écoles de cinéma et les jeunes réalisateurs émergents à développer leur projet documentaire.

Encourager les échanges culturels entre les diplômés d'écoles issus de différents pays afin de contribuer à une compréhension mutuelle en soulignant à la fois les valeurs communes et la diversité culturelle.

#### **Description**

Greenhouse est un projet de développement de projets documentaires destiné aux diplômés des écoles de cinéma et jeunes professionnels des pays de la rive sud de la Méditerranée. Greenhouse est un projet annuel qui sélectionne 10-12 projets par an. La formation est constituée par trois séminaires au cours desquels les participants développent une bande annonce professionnelle et un dossier de production complet. Au terme de la formation, les projets développés sont présentés à des commissioning editors, directeurs de fonds, producteurs et distributeurs de documentaires.

1er séminaire : narration, écriture du scénario et personnages principaux ;

2ème séminaire : développement du projet, finalisation du synopsis et du traitement, préparation d'une bande annonce et de la session de pitching ;

3ème séminaire : comment présenter son projet, finalisation de la bande annonce.

Les résultats attendus sont les suivants:

- **Résultat 1** : Développement des capacités
- **Résultat 2** : Développement de projets cinématographiques financés totalement ou partiellement par les accords de coproduction
- **Résultat 3** : Développement d'un réseau entre les participants

**Organisations bénéficiaires**  
The New Israeli Foundation for Cinema and Television  
**Localisation géographique de l'action**  
Programme régional  
– partenariat  
Euroméditerranéen Euromed Audiovisuel III - Tous les pays du voisinage.  
**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
36 mois  
**Date de signature**  
à partir du 1er janvier 2011  
09/12/2010  
**Coût total de l'action (euros)**  
874.966 euros  
**Contribution UE**  
6 699 972 euros  
**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**  
The New Foundation for Cinema and Television  
Sigal Yehuda - 112, Hazarkon Street - Tel Aviv 61030 - Israel  
sigal@ghfilmcentre.org  
www.ghfilmcentre.org

## Les réalisations en 2012

Edition Greenhouse 2012 :

Deux des trois séminaires prévus se sont déroulés en 2012:

*1er séminaire* : du 29 août au 3 septembre 2012 (Aqaba, Mer Rouge, Jordanie) (article, photos)

*2ème séminaire* : du 1 au 5 novembre 2012 (Marrakech, Maroc) (article)

Le *3ème séminaire* a eu lieu du 8 au 14 janvier 2013 à Marrakech, Maroc (programme, article 1, article 2)

Projets tunisiens de l'édition 2012 :

Beyond the curfew de Zeineb Khalfaoui et Majri Jouda

The Factory and me de Sara Labidi et Amel Bouzid

Women of the Pseudo Spring de Khedija Lemkecher et Moslah Kraiem

### **134. Euromed Audiovisuel III - Mediterranean Film Factory (Med Film factory) : formation de professionnels arabes à la réalisation de longs métrages**

#### **Contexte**

Med Film Factory un projet de formation qui s'adresse à des équipes de réalisateurs et de producteurs arabes (8 à 10 équipes sélectionnées par an) travaillant sur leur premier ou deuxième projet de long métrage. L'objectif est de faire progresser leurs compétences créatives et professionnelles et de les soutenir dans la réalisation de leurs projets. Un autre but est d'encourager la coopération régionale, la participation et le financement des voix créatrices indépendantes à travers les étapes de la production cinématographique ; aidant ainsi à soutenir l'industrie cinématographique de la Méditerranée.

#### **Objectifs**

- Développer les capacités de l'industrie audiovisuelle
- Encourager la création de réseaux entre les professionnels de l'industrie dans les pays Méditerranéens partenaires.

#### **Description**

MFF est un programme de formation

constitué de trois séminaires sur une période d'un an avec un suivi entre chaque session.

Le premier séminaire est destiné aux réalisateurs uniquement: le «Directors Workshop» permet aux participants de développer leurs compétences en réalisation

Le deuxième séminaire est destiné aux réalisateurs et producteurs. Ensemble, ils peuvent participer à la «Independent Film Assembly», qui rassemblera des professionnels de tous horizons qui apporteront leur soutien au développement des projets sélectionnés.

MFF assiste les binômes réalisateur/producteur grâce à un suivi personnalisé entre les sessions. Une assistance est garantie même après la fin du cursus de formation, pour permettre aux projets réalisés d'accroître leur visibilité sur les marchés internationaux.

Les résultats attendus sont les suivants:

- Développement des compétences en termes de réalisation et de production de 36 participants lors des sessions de formation
- Développement de projets cinématographiques, financés par les accords de coproduction
- Promotion d'un réseau entre les producteurs audiovisuels de la Région
- Amélioration de la coproduction Sud-Sud

#### **Organisations bénéficiaires**

Tunisie (La Marsa)  
Sud Ecriture Scenario  
Ireland (Galway): Huston Film and Digital Media National University of Ireland  
Dubai International Film Festival

#### **Localisation géographique de l'action**

Programme régional-partenariat  
Euroméditerranéen Euromed Audiovisuel III-Pays du voisinage Sud

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

36 mois

#### **Date de signature**

à partir de janvier 2011  
30/12/2010

#### **Coût total de l'action (euros)**

826.621 euros

#### **Contribution UE**

650 054 euros

#### **Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Deema Azar  
Mediterranean Film Factory (Med Film Factory)  
The Royal film Commission – Jordan  
Building number 5, Omar Bin Al-Khatib Street  
Ast Circle, Ammam, Jordan  
Deema.azar@film.jo  
www.medfilmfactory.com

## Les réalisations en 2012

- Med Film Factory 2012/2ème cycle :

*1er séminaire* : 11-18 juillet 2012 (atelier des réalisateurs) - Amman, Jordanie (programme, article, photos)

*2ème séminaire* : 30 novembre – 5 décembre 2012 (programme de coaching des producteurs) – Tunis, Tunisie (vidéo, photos)

*3ème séminaire* (assemblée indépendante du film au Liban) a eu lieu les 22 et 23 mars 2013

- Med Film Factory 2011/1er cycle:

*1er séminaire* : 2-7 décembre 2011 (programme de coaching des produc-

teurs) – Tunis, Tunisie (vidéo, photos)

*2ème séminaire* : 7-14 janvier 2012 (atelier des réalisateurs) – Amman, Jordanie (article, photos, vidéo)

*3ème séminaire* : 14-15 avril 2012 (assemblée indépendante du film) – Mer Morte, Jordanie (article, vidéo, photos)

- Projets et participants tunisiens:  
Med Film Factory 2011/1er cycle : Retrieval, de Dhafer El Abidine, Majdi Smiri et Riadh Ghariani, Toura Fourra, de Bahri Ben Yahmed et Asma Chiboub

- Med Film Factory 2012/2ème cycle : Full Moon Night de Fares Naanaa, Nadia Khammari et Sarra Ben Hassen  
The Late Life de Youssef Chebbi et Melik Kochbati

### **135. Euromed Audiovisuel III - TERRAMED PLUS : promouvoir les œuvres audiovisuelles méditerranéennes auprès du grand public de la région euro-méditerranéenne**

#### **Contexte**

Terramed Plus est un projet qui vise à promouvoir les œuvres audiovisuelles méditerranéennes auprès du grand public de la région euro-méditerranéenne. Le projet s'articule en deux volets : 1. production d'un magazine hebdomadaire, diffusé par satellite, promouvant les émissions des partenaires ; 2) création d'une plateforme vidéo-à-la-demande proposant 130 heures de programmes (films, documentaires, courts métrages, d'animation et de fiction) disponibles avec des sous-titres en arabe (pour les productions non arabes) et en français et anglais (pour les productions arabes). Mis en œuvre par la RAI Radiotelevisione Italiana SpA avec 5 autres partenaires.

#### **Objectif**

L'objectif du projet Terramed Plus est la mise en réseau de six télévisions méditerranéennes d'Italie, France, Espagne Algérie et Maroc. Les programmes promus sont des documentaires, des œuvres de fiction, des court-métrages, des longs métrages et des films d'animation. La finalité du projet est de rendre accessibles les programmes des télévisions partenaires à un public plus large et de contribuer au développement d'une audience Euro-Méditerranéenne.

#### **Description**

- Terramed Plus produit une émission hebdomadaire qui est diffusée

par satellite. Toutes les semaines, chaque télévision partenaire prépare une bande annonce de 2'30 qui fait la promotion d'un ou plusieurs programmes diffusés à l'antenne au cours de la semaine suivante. La sélection d'images suit une charte technique et graphique précise. Avec le matériel collecté, RAI, le chef de file du projet, compose une bande annonce de 15 minutes diffusée sur Rainews par satellite;

- Création d'une plateforme Internet qui est structuré en deux sections: a) section promotionnelle, destinée au projet Terramed et à ses partenaires; b) section vidéo-à-la-demande qui diffuse des programmes libres de droit des partenaires (documentaires, courts et long métrages, fictions, animation);

- Deux sessions de formation sur le développement de la plateforme VOD à Rabat. Une première session dédiée au Système de Gestion du Contenu (Content Management System) et une deuxième session destiné à la distribution numérique ;

- Un atelier de formation à Berrouth sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.

- Les activités prévues par le projet, lancé le 1er mars 2011, seront réalisées sur une période de 30 mois. Terramed Plus réunit six partenaires radiodiffuseurs des rives nord et sud de la région euro-méditerranéenne : RAI/Italie (initiateur du projet), ARTE/France, EPTV/Algérie, France Télévisions, RTVE/Espagne, SNRT/Maroc.

- La COPEAM (Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen) est en charge de la coordination internationale, Skylogic est partenaire technologique.

#### **Organisation bénéficiaire**

R.A.I. RadioTelevisione Italiana S.p.A.

#### **Organisation (s) partenaire (s)**

TéléLiban

SNRT - Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision  
EPTV – Etablissement Public de Télévision (DZ)

RTVE - Corporation de Radio y Televisión Espanola (ES)

COPEAM (IT)

Skylogic (IT)

France Télévisions (FR)

ARTE France (FR)

#### **Localisation géographique de l'action**

Programme

régional-partenariat

Euroméditerranéen Euromed

Audiovisuel III: Italie (Rome,

Turin), France (Paris), Espagne

(Madrid), Algérie (Alger),

Maroc (Rabat). La diffusion

satellite et le site Web

s'adressent à tous les pays du bassin méditerranéen

#### **Période de mise en œuvre**

**opérationnelle**

30 mois

#### **Date de signature**

à partir du 1er mars 2011

Le 31/12/2010

#### **Coût total de l'action**

1.146.364 euros

#### **Contribution UE**

787.895 euros

#### **Coordonnées de contact**

**du projet (adresse/email/website)**

Bruno Iovenitti (RAI, head of

project)

[b.iovenitti@rai.it](mailto:b.iovenitti@rai.it)

[www.rai.it](http://www.rai.it)

- Terramed Plus propose un teaser hebdomadaire de 20 minutes, diffusé sur la chaîne satellitaire RaiMed/RaiNews (du vendredi au dimanche) et sur le site Terramed Plus, afin de faire la promotion des documentaires, films et séries TV diffusés par les chaînes partenaires, dressant ainsi un portrait de la méditerranée sous forme d'une programmation-mosaïque partagée.

- Outre les teasers hebdomadaires, le projet Terramed Plus prévoit la réalisation d'un catalogue de vidéo à la demande, depuis lequel plus d'une centaine d'heures de documentaires, courts-métrages, longs-métrages et séries TV des télévisions partenaires seront accessibles en streaming gratuit et en version sous-titrée en arabe, en français et en anglais.

## **Les réalisations en 2012**

- Lancement du site internet de Terramed Plus lors de la réunion annuelle de la COPEAM, 29/03-01/04 2012 (article 1, article 2)

- Mise en ligne et diffusion de 33 bandes-annonces de l'émission hebdomadaire Terramed Plus



## 6.2. CULTURE

### **136. De l'histoire orale à Youtube : récits de la province tunisienne et générations face à face**

#### **Contexte**

Douz est une ville connue en Occident pour ses dunes au sable fin et son Festival International du Sahara. Une zone touristique moderne et bien équipée s'est développée pour accueillir un nombre grandissant de touristes, à la recherche de paysages et d'aventures enivrantes. À côté de cette ville/carte postale, esquissée comme « la porte du grand Sahara », la vie citadine n'offre pas beaucoup d'opportunités pour les jeunes. Le projet permettra à ces derniers de jouer une part active dans la redécouverte et la promotion de l'histoire locale et nationale.

#### **Objectifs**

- Ouvrir un espace de débat entre les diverses composantes de la société (personnes âgées, jeunes, hommes et femmes) sur l'histoire cachée des régimes précédents
- Transmettre/réactiver la mémoire concernant l'apport donné par les acteurs locaux à la construction de la nation
- Faciliter l'apprentissage des éléments techniques de base de la documentation audio-visuelle
- Réélaborer la mémoire historique à travers un langage innovateur et insérer ce patrimoine dans des circuits touristiques alternatifs
- Stimuler les opérateurs culturels à créer des réseaux (networking) et encourager les jeunes à la vie associative.

#### **Description**

12 lycéens, dont 5 garçons et 7 filles, entre 16 et 20 ans, sont les participants des activités suivantes :

- ateliers de vidéo-documentation coordonné par deux documentaristes (une italienne et un tunisien)
- atelier d'histoire locale/nationale coordonné par des historiens (une italienne et un tunisien)
- recueil de témoignages oraux de la part d'une équipe mixte
- réalisation d'une vidéo par le groupe cible et analyse des résultats par les chercheurs, qui seront montrés au public dans la fête finale.

**Les résultats attendus sont les suivants :**

- Transfert de connaissances des techniques de la vidéo-documentation et de l'usage de la Toile
- Sensibilisation à la redécouverte des ressources locales et à leur valorisation dans le contexte national et international
- Collaboration des documentaristes et des historiens italiens et tunisiens
- Mise en contact des jeunes de Douz avec les acteurs culturels.

#### **Les réalisations en 2012**

La première partie du projet a pris fin en décembre. L'atelier organisé a connu un grand succès, avec plus de 20 demandes d'inscription.

#### **Organisation bénéficiaire**

ARCI Nuova Associazione  
Comitato Territoriale di Catania

#### **Organisation(s) partenaire(s)**

MARBED Centre d'études et de recherches

#### **Localisation géographique de l'action**

Douz-Kébili- Tunisie

#### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

12 mois

#### **Date de signature**

Septembre 2012

#### **Coût total de l'action (euros)**

37 122 euros

#### **Contribution UE**

29 698 euros

#### **Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

[federica.bonifacio@hotmail.it](mailto:federica.bonifacio@hotmail.it)

[arci.marbed@gmail.com](mailto:arci.marbed@gmail.com)

[arci-marbed.blogspot.it](http://arci-marbed.blogspot.it)

[https://www.facebook.com/pages/Arci-](https://www.facebook.com/pages/Arci-Marbed/460437690666275?fref=ts)

[Marbed/460437690666275?](https://www.facebook.com/pages/Arci-Marbed/460437690666275?fref=ts)

[fref=ts](https://www.facebook.com/pages/Arci-Marbed/460437690666275?fref=ts)

[fref=ts](https://www.facebook.com/pages/Arci-Marbed/460437690666275?fref=ts)

**Organisation bénéficiaire**

Assadakah Sardegna –  
Centro Italo Arabo e del  
Mediterraneo - Italie ([www.assadakahsardegna.com](http://www.assadakahsardegna.com))

**Organisation(s) partenaire(s)**

Centre technique de Création,  
d'Innovation et d'Encadrement  
dans le Secteur du tapis de  
Tissage – Tunis, Tunisie ([www.citt.nat.tn](http://www.citt.nat.tn))

**Localisation géographique de l'action**

Tunisie (régions de  
Kairouan, Sidi bouzid, Gassrine, E  
lkef, Gafsa, Gabes, Medenin)

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

6 mois

Signature Septembre 2012

**Coût total de l'action (euros)**

50.000 €

**Contribution UE**

40.000 €

**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**

Assadakah Sardegna  
Viale Bonaria 98 – 09125  
Cagliari (Italie)

Tel. 0039 070 5435166/ fax

0039 070 5436280

Email: [assadakahsardegna@gmail.com](mailto:assadakahsardegna@gmail.com)

Website du projet: <http://diart.assadakahsardegna.com/>

## **137. Le dialogue Interculturel à travers l'Art du Tapis (DIART)**

### **Contexte**

DIART vise à renforcer les relations culturelles entre l'Italie et la Tunisie à travers l'échange des connaissances mutuelles de l'art du tissage traditionnel des tapis avec des artisans des zones rurales en Tunisie.

### **Objectif**

Développer la connaissance mutuelle de l'art du tissage traditionnel des tapis, à travers la comparaison et l'échange des techniques, des méthodologies et des connaissances millénaires des artisanes des zones rurales de la Tunisie (régions de Kairouan, Sidi bouzid, Gassrine, El Kef, Gafsa, Gabes, Medenine) et de la Sardaigne (région de Ulassai, Ogliastra)

### **Description**

A travers le renforcement du dialogue interculturel et des connaissances

mutuelles, le projet vise à améliorer les compétences des tisseuses et des jeunes. Cela permettra de transférer un savoir-faire centenaire concernant les techniques anciennes de fabrication et le patrimoine culturel qu'elles représentent, tout en cherchant à les remettre aux goûts du jour et à s'adapter aux exigences actuelles en termes de qualité et design

Un concours sera organisé afin d'impliquer les tisseuses les plus agiles des zones de l'intérieur de la Tunisie et la région d'Ogliastra en Italie; Ces tisseuses créeront aussi un tapis qui réunit motifs et traditions des deux régions impliquées; Un court-métrage sur l'histoire et les méthodes de la tradition du tissage sarde et tunisien sera réaliser.

### **Les réalisations en 2012**

Le projet ayant été lancé fin 2012, il n'y a pas encore d'événements importants à signaler. Cependant, la première phase de préparation du concours de tapis a permis la présélection de tapis sardes qui seront exposés à Carthage en mars 2013.

## **138. CIDEAL Projet Culture : soutenir l'accès aux arts et à la découverte de leur patrimoine des jeunes de quartiers défavorisés**

### **Contexte**

En dépit d'un patrimoine archéologique, historique et humain exceptionnel, la ville du Kef, qui fut au début du siècle dernier la troisième du pays, n'a cessé de périr tout comme la région où elle est implantée. Son déclin est notamment le fait d'une concentration exclusive de l'économie et du tourisme sur le littoral tunisien. Le gouvernorat du Kef fait partie des régions les plus défavorisées du pays. La moitié de sa population vit en zone rurale, son taux de chômage et d'analphabétisme sont plus élevés que la moyenne nationale, notamment au détriment des femmes.

Le projet permettra d'initier des jeunes venant de zones marginalisées aux arts, à leur culture et leur histoire, leur montrer que leur accès constitue un droit accessible à tous et non seulement réservé aux élites et peut contribuer à leur développement personnel et bien être.

### **Objectif**

Soutenir l'accès aux arts et à la découverte de leur patrimoine des jeunes de quartiers défavorisés et zones rurales du Gouvernorat du Kef à travers leur participation à des activités artistiques et culturelles et le renforcement associatif local.

### **Description**

Le 1er axe s'articule autour d'activités dont la finalité est le renforcement des compétences de l'association. Il prévoit la réalisation d'un atelier dirigé, une formation en scénographie événementielle et une autre en animation culturelle. Entre autres, des étudiants de l'Institut

Supérieur d' Art Dramatique du Kef participeront.

Le 2ème axe a pour but d'initier les jeunes de quartiers défavorisés aux arts et à la découverte de leur culture et histoire. Il est prévu de réaliser, un atelier de conception de documentaire destiné aux jeunes de quartiers défavorisés qui leur permettra d'être initiés à cette technique et à la culture et histoire de leur région.

Le projet se terminera par une journée des arts et de la culture durant laquelle l'expérience du projet sera présentée à travers la diffusion du documentaire sur la culture et histoire du Kef réalisé par les jeunes et du documentaire retraçant le chemin parcouru par la Caravane des Arts.

**Les résultats attendus sont les suivants :**

- L'association des Arts pour la Culture et le Cinéma du Kef a renforcé ses compétences artistiques et techniques en faveur de la promotion des Arts au niveau local.
- Des élèves des zones rurales du Gouvernorat du Kef et des quartiers défavorisés de la ville du Kef ont été initiés aux arts et ont découvert leur culture et histoire locale.

### **Les réalisations en 2012**

Un atelier de démarrage pour la planification, le suivi et la gestion du projet a été organisé, auquel 15 membres de l'association et sympathisants ont participé. Après identification des formateurs et des bénéficiaires, différentes formations ont été données, notamment en techniques d'animation et en scénographie événementielle. La caravane des arts débutera en 2013 dans les écoles et municipalités de la région du Kef.

### **Organisation bénéficiaire**

Fondation CIDEAL de  
Coopération et Recherche

### **Organisation partenaire**

Association des Arts pour le  
Cinéma et le Théâtre

### **Localisation géographique de l'action**

Tunisie, Gouvernorat du Kef,  
Ville du Kef

### **Période de mise en œuvre opérationnelle**

11 septembre 2012 – 10 mars  
2013

Signature 10/09/2012

**Coût total de l'action (euros)**  
35.500 €

### **Contribution UE**

28.400 €

### **Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Francisca Segundo

Blasco de Garay 94 – 28003  
Madrid

fsegundo@cideal.org

www.cideal.org

**Organisation bénéficiaire**  
Association culturelle sans but  
lucratif, non gouvernementale  
**Organisation (s) partenaire (s)**  
Association 24 heures pour  
l'Art Contemporain  
**Localisation géographique de  
l'action**  
Tunisie: Sidi Bou Said,  
takrouna, Chénini  
**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**  
6 mois  
**Signature** Septembre 2012  
**Coût total de l'action (euros)**  
80 000 euros  
**contribution UE**  
40 000 euros  
**Coordonnées de contact  
du projet (adresse/email/  
website)**  
Christiane Bohrer, Directrice  
Goethe-Institut, Rue du Lac de  
Constance  
Immeuble Carthage, 1053 Tunis  
Les Berges du Lac, Tunisie  
Tél: (00216) 71 965100/  
christiane.bohrer@tunis.  
goethe.org / www.goethe.de/  
tunesien

### **139. Collines Perchées - Art et Citoyen: favoriser la créativité et l'accès des tunisiens à la culture, aux arts virtuels, arts plastiques et arts de la scène**

#### **Contexte**

Au regard des changements et des transformations politiques, économiques et sociales en Tunisie dans cette période de transition, la culture revêt plus que jamais une importance particulière. Elle joue un rôle important dans le développement humain, économique et social de la population. Elle favorise les échanges, le partage et la compréhension mutuelle entre les peuples de l'espace euro-méditerranéens.

#### **Objectifs**

L'objectif général du projet est de favoriser la créativité et les compétences artistiques et l'accès des tunisiens à la culture, aux arts virtuels, arts plastiques et arts de la scène moyennant une approche participative incluant les citoyens et les collectivités locales.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants:

- Favoriser le contact et l'échange, entre des artistes tunisiens et des artistes étrangers, la compréhension mutuelle et le dialogue interculturel
- Stimuler l'accès des tunisiens à leur culture et patrimoine à travers les arts visuels, plastiques et de la scène dans une démarche participative
- Renforcer la créativité et les compétences artistiques dans le secteur des arts visuels, plastiques, et de la scène et stimuler leur diffusion et accessibilité à un public plus large.

#### **Description**

Le projet se compose des activités suivantes:

- Constitution d'un groupe de 30 artistes tunisiens et étrangers
- Mise en place de 3 workshops-débats dans trois régions du pays, incluant un minimum de 100 participants
- Manifestations artistiques: 3 expositions d'œuvres pluridisciplinaires et interactives de 24 heures dans trois régions du pays, incluant la participation de 300 à 500 personnes

Les résultats attendus sont les suivants:

- Meilleure compréhension et promotion du dialogue entre les cultures
  - Augmentation de la participation des artistes des deux rives de la méditerranée à des événements et manifestations culturelles dans le pays
  - Intérêt croissant des citoyens aux arts visuels, arts plastiques et arts de la scène
  - Intérêt des citoyens d'assister et participer à des manifestations culturelles à l'intérieur du pays
  - Augmentation des capacités artistiques et techniques des acteurs culturels en Tunisie
- Augmentation du nombre de tunisiens et de touristes qui assistent à des manifestations culturelles en Tunisie
  - Effet de levier sur les pays de la zone Euromed de créer et participer à des projets similaires

### Les réalisations en 2012

Les artistes participants ont réalisé des repérages et travaillé avec les populations de Sidi Bou Saïd, Takrouna et Chenini afin d'assurer une participation des habitants des collines et d'explorer la géographie qui permettra de donner vie aux expressions artistiques qu'inspire chacune de colline. La réalisation des 24 heures d'art contemporain aura lieu en mars 2013.

**Organisation bénéficiaire**  
Université de Palerme - «Pôle didactique d'Agrigento» – Agrigento

**Organisation(s) partenaire(s)**  
Polo Universitario della Provincia di Agrigento - (C.U.P.A.)  
Institut National du Patrimoine, Tunis (I.N.P.)  
Agence Nationale de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle de Tunisie

**Localisation géographique de l'action**  
Programme régional de coopération transfrontalière (CBC Sicile-Tunisie) : Sicile (Quartier hellénistique - romain d'Agrigento, Province d'Agrigento) ; Tunisie (Tunis)  
Tunisie : Kerkouane et Utique

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
24 mois

**Coût total de l'action (euros)**  
752.783 euros

**Contribution UE**  
677 504 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**  
Prof. Lucio Melazzo.  
Via Ugo La Malfa -Villa Genuardi - 92100 Agrigento.  
poldidag@unipa.it ; lmelazzo@unipa.it, www.unipa.it

## **140. CBC APER : Architecture Domestique Punique, Hellénistique et Romaine: Sauvegarde et mise en valeur**

### **Contexte**

Le projet découle des résultats d'une étude réalisée dans les sites archéologiques et qui a montré la persistance des difficultés, d'obstacles et d'inconvénients plus ou moins graves qui nuisent à la mise en valeur des sites archéologiques en Italie et en Tunisie.

### **Objectif**

Amélioration de la conservation, de la mise en valeur et de la connaissance du patrimoine archéologique et architectural des sites sélectionnées, où se superposent les cultures punique, hellénistique et romaine.

### **Description**

Les actions du projet sont les suivantes:

- Recherches, études et formations par 5 chercheurs tunisiens et 5 chercheurs italiens
- Vérification et élaboration de graphiques, animations virtuelles
- Protocoles et lignes directrices pour l'administration, la conservation et la gestion des sites
- Mise en valeur à travers des itinéraires intégrés et des exemples d'anastylose
- Communication et diffusion des actions et résultats du projet

### **Les réalisations en 2012**

Le projet a démarré en 2012 et le Comité de Pilotage réalisé en octobre 2012 a permis de dénoter un certain avancement quant à la création des réseaux entre les partenaires italiens et tunisiens du projet. Les activités de formation des chercheurs ont débuté et ceux-ci travaillent à l'identification des études à mener.

## 141. CBC LVC : Les voyages de la connaissance

### Contexte

Le tourisme constitue un facteur potentiel de développement et d'intégration régionale, d'où l'importance de valoriser le patrimoine culturel et intégrer la filière artisanale dans ce secteur.

Toutefois certaines problématiques ont freiné son essor, notamment: la valorisation inadéquate du patrimoine; une compétitivité importante des autres pays méditerranéens; un manque d'ouverture vers l'extérieur; ou encore l'absence de politiques communes et partagées pour la valorisation du patrimoine et de l'artisanat au niveau méditerranéen.

Ainsi, le projet à l'ambition de mettre en valeur les atouts touristiques et augmenter le nombre de visiteurs afin de créer un levier économique favorable pour les territoires.

### Objectifs

- Terramed Plus propose un teaserSauvegarder, valoriser et promouvoir le Patrimoine Culturel et l'Artisanat d'Excellence

- Terramed Plus propose un teaserAccroître la compétitivité et la commercialisation des produits de l'artisanat d'excellence à travers son intégration dans le secteur touristique

- Terramed Plus propose un teaserProposer aux visiteurs des parcours à la découverte du patrimoine et fournir des informations concrètes sur les territoires visités

- Terramed Plus propose un teaserCréer un réseau de coopération entre la Sicile et la Tunisie

- Terramed Plus propose un teaserElaborer des circuits touristiques communs entre la Sicile et la Tunisie fondés sur les traditions et les racines communes

### Description

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes :

- Elaboration de la carte de qualité et des itinéraires touristiques
- Mise en place d'espaces d'accueil et d'informations touristiques
- Mise en place d'un réseau de coopération

**Organisation bénéficiaire** PRO. PI.TER SCM SPA (Agenzia per la Programmazione Economica e per la Pianificazione Territoriale ed Ambientale per lo Sviluppo delle Risorse Locali della Sicilia Centro Meridionale)

**Organisation (s) partenaire (s)** Circuito Castelli e Borghi Medioevali (IT)  
GAL ELORO (IT)  
GAL ELIMOS (IT)  
GAL/OC QUISQUINA (IT)  
Commune de Modica (IT)  
Office National de l'Artisanat Tunisien – O.N.A.T. (TN)

Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle – A.M.V.P.P.C. (TN)

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC Sicile-Tunisie): Sicile et Tunisie

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

24 mois

**Coût total de l'action (euros)**

778 776 euros

**Contribution UE**

700 898 euros

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

itscm@libero.it

Les résultats attendus sont les suivants :

- Augmentation du potentiel touristique et augmentation de la fréquentation des sites incorporés dans les parcours en haute et basse saison
- Création d'un gage de qualité de l'offre touristique
- Intégration de l'artisanat au sein des activités touristiques
- Sauvegarde et promotion du patrimoine culturel et des artisanats d'excellence
- Etablissement d'une coopération permanente et mise en place de stratégies communes pour la promotion des territoires
- Amélioration de la compétitivité des territoires par la multiplication des plans d'actions interrégionaux.

## Les réalisations en 2012

La Conférence de lancement a été organisée en Italie en février 2012 et a confirmé la mise en place du Comité de Pilotage du projet. Plusieurs autres réunions d'information ainsi qu'un second Comité de Pilotage ont été réalisés en partenariat avec l'Office National de l'Artisanat Tunisien (ONAT), en Italie et en Tunisie.

Une Commission scientifique a été constituée entre professionnels italiens et tunisiens, afin de réaliser les études pertinentes à l'intégration du patrimoine culturel et de l'artisanat dans les circuits touristiques.

Une Charte de Qualité a été adoptée. A sa suite l'identification des lieux où réaliser les espaces d'informations touristiques et d'interprétation a été initiée; ainsi que les premières activités de réalisation de documentaires promotionnels.



## 142. Euromed Heritage IV - Mare Nostrum : sur la piste du patrimoine, le long des routes maritimes phéniciennes et des villes portuaires historiques de la méditerranée

### Contexte

Le patrimoine des villes populaires situées au long des routes phéniciennes de la Méditerranée ainsi que les sites archéologiques associés, et l'importance de les sauvegarder, sont largement méconnus par les populations locales. Ce patrimoine souffre d'une faible mise en valeur, tant dans ses aspects matériels qu'immatériels. MARE NOSTRUM contribue à la valorisation et à la sensibilisation du patrimoine des villes portuaires historiques sur les routes phéniciennes. Le résultat principal de l'action consistera en la revitalisation de zones cibles, qui seront transformées en lieux de vie pour les populations locales grâce au renfort des synergies entre le passé et le présent.

### Objectifs

- Contribuer à la sensibilisation du public et à la valorisation des villes portuaires méditerranéennes
- Promouvoir les initiatives de participation citoyenne à la prise de décision
- Promouvoir la redécouverte et le développement du patrimoine matériel et immatériel
- Dessiner les parcours pédagogiques spécifiques
- Renforcer les actions des autorités dans la sauvegarde et la requalification du patrimoine matériel et immatériel

- Proposer de nouveaux plans de villes portuaires
- Promouvoir l'artisanat en méditerranée

### Description

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes:

- Recherche documentaire et partage des résultats de la recherche effectuée avec les groupes cibles et les bénéficiaires.
- Sensibilisation et stimulation de d'appropriation des communautés méditerranéennes le long des routes phéniciennes, selon des procédés marqués par des approches et techniques de communication diverses
- Création d'une image de marque des liens qui relient les villes portuaires entre elles selon une approche «passé dans le présent»
- Développement d'un plan de tourisme durable pour le patrimoine des routes phéniciennes du bassin méditerranéen

- Diffusion et mise en valeur les résultats de l'action pendant son déroulement aussi bien qu'à la fin pour en garantir la durabilité

Les résultats attendus sont les suivants :

- Formation d'environ 100 guides locaux
- Campagnes de sensibilisation
- Publications sur la promotion du tourisme de qualité, ainsi que sur l'artisanat traditionnel

### Organisation bénéficiaire

Universita Degli Studi di Firenze

### Organisation (s) partenaire (s)

Medieval City of Rhodes

(Grèce)

Paralleli (Italie)

Tyre Municipality (Liban)

Département de Géographie,

Faculté des Sciences Humaines,

Université Saint-Joseph de

Beyrouth (Liban)

### Localisation géographique de l'action

Programme régional–

partenariat Euroméditerranéen

pour la promotion du

patrimoine (Euromed Heritage

IV)

Tunisie, Grèce, Italie, Liban,

Malte, Syrie

### Période de mise en œuvre

#### opérationnelle

36 mois

Signé le 12/12/2008

### Coût total de l'action (euros)

1.365.272 €

### contribution UE

1.092.217€

### Coordonnées de contact

du projet (adresse/email/  
website)

DIRES – Department of

Restoration and Conservation

of Architectonic heritage,

University of Florence (Italie)

<http://www.dires.unifi.it>

M. Giorgio RISICARIS

[grisica@tin.it](mailto:grisica@tin.it)

- Base de données des communautés méditerranéennes le long des routes phéniciennes;
- 12 expositions locales en plein air illustrant des projets visant les traditions locales de production artisanale.
- 180 agences de voyage et opérateurs impliqués dans la promotion de nouveaux circuits touristiques
- Réalisation et diffusion de matériel audiovisuel
- Publication d'un Vadémécum de planning participatif dans les Régions méditerranéennes
- Mise en place et réalisation d'une campagne de sensibilisation
- Développement de pistes culturelles dans six villes partenaires – incluant l'élaboration de cartes, de brochures et de guide de formation - de pistes dans le domaine touristique
- Développement d'une visite virtuelle pour chaque ville

### **Les réalisations en 2012**

- Mise en place d'une méthodologie pour le développement d'un plan d'intégration touristique basé sur deux projets pilotes implémentés à Rhodès (Grèce) et Tyr (Liban)
- Identification et mise en place d'un réseau d'artisans dans les villes portuaires
- Organisation de marchés régionaux traditionnels et création d'un label Melkart pour les produits du projet

## 143. Euromed Heritage IV - MONTADA : forum de promotion de l'architecture traditionnelle au Maghreb

### Contexte

Les centres historiques des villes et les noyaux ruraux méditerranéens sont le témoignage de l'histoire, de la tradition et du patrimoine des peuples qui y habitent. La valeur de l'architecture traditionnelle méditerranéenne est multiple et représente surtout un patrimoine vivant, habité par des millions de personnes.

Pourtant, par manque de connaissance et de sensibilisation, les décideurs et la population, considèrent cette architecture traditionnelle comme un obstacle qui vient du passé plutôt qu'un atout pour le futur.

Dans ce cadre, le projet vise la reconnaissance par les gouvernants et les populations de la valeur de l'architecture traditionnelle en tant qu'élément d'identité culturelle ainsi que source potentielle de développement local.

Le projet vise la société civile, tout en mettant l'accent sur la valeur de l'architecture traditionnelle, afin que ses habitants puissent se réjouir d'y vivre et travailler.

### Objectifs

- Promouvoir le patrimoine bâti traditionnel en renforçant son identité à travers l'appropriation par la population
- Créer plusieurs forums ou espaces de rencontre et de participation citoyenne pour la promotion et l'appropriation du patrimoine bâti
- Elaborer et mettre en place des

outils performants pour la préservation et la réhabilitation de l'architecture traditionnelle

- Tirer parti des ressources du patrimoine de la ville par sa connaissance et son usage par la population

### Description

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes:

#### Activité 1 : Rencontres et débats

Elaboration d'une méthode commune pour l'inventaire et la mise en valeur du patrimoine

#### Activité 2 : Réhabilitation intégrale

Les résultats des forums et l'appui scientifique de l'EIDEM, permettent d'établir des diagnostics et des propositions visant à la réhabilitation intégrale de l'architecture traditionnelle locale

#### Activité 3 : Formation, diffusion et sensibilisation

Les cours, séminaires, conférences et autres activités de formation et de sensibilisation destinées aux agents culturels, artisans et professionnels sont la base des nouvelles approches dans la promotion et la réhabilitation du patrimoine.

#### Activité 4 : La ville : patrimoine vivant

La ville vivante et réelle est le point de confluence des différentes activités du projet

#### Activité 5 : Ecole et patrimoine

L'incorporation des enfants et du monde éducatif dans les activités de Montada permet d'avoir un impact sur la composante sociale la plus sensible avec un potentiel plus important pour l'avenir

#### Organisation bénéficiaire

Collegi d'Aparelladors  
l'Arquitect Es Technics de  
Barcelona (CAATB)

#### Organisation (s) partenaire (s)

Association de sauvegarde  
de la Médina de Kairouan  
(Tunisie)

Office de protection et de  
promotion de la vallée du  
M'zaab (Algérie)

Ecole d'Avignon (France)

Association Sala Almoustaqbal  
(Maroc)

#### Localisation géographique de l'action

Programme régional–  
partenariat Euroméditerranéen  
pour la promotion du  
patrimoine (Euromed Heritage  
IV)

Algérie, France, Maroc, Tunisie

#### Période de mise en œuvre opérationnelle

36 mois Signé le 11/12/2008

#### Coût total de l'action

1.812.376 euros

#### contribution UE

1.449.901 euros

#### Coordonnées de contact du projet

Collegi d'Aparelladors i  
Arquitectes Tècnics de  
Barcelona (C.A.A.T.B.) –  
Espagne

[www.rehabimad.net](http://www.rehabimad.net)

M. Xavier CASANOVAS

[xavica@apabcn.cat](mailto:xavica@apabcn.cat)

**Activité 6 :** Dialogue interculturel

Les activités locales doivent être partagées afin de bénéficier des synergies et des expériences et les extrapoler au niveau national et méditerranéen.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Communication permanente, grande diffusion et large visibilité des activités du projet
- Réflexions sur les problématiques locales du patrimoine dans un nouveau cadre axé sur la citoyenneté
- Amélioration de la gestion intégrée du patrimoine bâti traditionnel
- Sensibilisation des agents culturels, des artisans et des professionnels sur la nécessité de l'amélioration d'une gestion du patrimoine et de leur expertise et savoir-faire
- Appropriation et reconnaissance de l'architecture traditionnelle par ses habitants
- Elaboration d'outils pédagogiques innovants pour les compréhensions

du patrimoine destinés aux jeunes

- Dialogue interculturel régional entre tous les acteurs sud/sud et nord/sud

**Les réalisations en 2012**

- Mise en place d'un nouveau cadre de gouvernance en vue de favoriser l'approche participative
- Création de six forums locaux et élaboration d'une stratégie d'approche participative
- Sensibilisation et appropriation des populations locales au patrimoine culturel
- Formation des décideurs, acteurs, professionnels et techniciens locaux
- Elaboration de six plans d'action pour les villes partenaires incluant un programme d'activités composé des trois phases suivantes: assistance technique, formation et sensibilisation et activités culturelles dans les écoles

## 144. Euromed Heritage IV - MUTUAL HERITAGE : de l'intégration historique vers une participation active et contemporaine

### Contexte

Les centres historiques des villes et les noyaux ruraux méditerranéens sont le témoignage de l'histoire, de la tradition et du patrimoine des peuples qui y habitent. La valeur de l'architecture traditionnelle méditerranéenne est multiple et représente surtout un patrimoine vivant, habité par des millions de personnes.

Pourtant, par manque de connaissance et de sensibilisation, les décideurs et la population, considèrent cette architecture traditionnelle comme un obstacle qui vient du passé plutôt qu'un atout pour le futur.

Dans ce cadre, le projet vise la reconnaissance par les gouvernants et les populations de la valeur de l'architecture traditionnelle en tant qu'élément d'identité culturelle ainsi que source potentielle de développement local.

Le projet vise la société civile, tout en mettant l'accent sur la valeur de l'architecture traditionnelle, afin que ses habitants puissent se réjouir d'y vivre et travailler.

### Objectifs

- Promouvoir le patrimoine bâti traditionnel en renforçant son identité à travers l'appropriation par la population
- Créer plusieurs forums ou espaces de rencontre et de participation citoyenne pour la promotion et l'appropriation du patrimoine bâti

- Elaborer et mettre en place des outils performants pour la préservation et la réhabilitation de l'architecture traditionnelle

- Tirer parti des ressources du patrimoine de la ville par sa connaissance et son usage par la population

### Description

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes:

**Activité 1 :** Rencontres et débats  
Elaboration d'une méthode commune pour l'inventaire et la mise en valeur du patrimoine

**Activité 2 :** Réhabilitation intégrale  
Les résultats des forums et l'appui scientifique de l'EIDEM, permettent d'établir des diagnostics et des propositions visant à la réhabilitation intégrale de l'architecture traditionnelle locale

**Activité 3 :** Formation, diffusion et sensibilisation  
Les cours, séminaires, conférences et autres activités de formation et de sensibilisation destinées aux agents culturels, artisans et professionnels sont la base des nouvelles approches dans la promotion et la réhabilitation du patrimoine.

**Activité 4 :** La ville : patrimoine vivant  
La ville vivante et réelle est le point de confluence des différentes activités du projet

**Activité 5 :** Ecole et patrimoine  
L'incorporation des enfants et du monde éducatif dans les activités de Montada permet d'avoir un impact sur la composante sociale la plus sensible avec un potentiel plus important pour l'avenir

**Activité 6 :** Dialogue interculturel  
Les activités locales doivent être parta-

**Organisation bénéficiaire**  
CITERES – Université François Rabelais – Tours, France  
**Organisation (s) partenaire (s)**  
ASM – Association de Sauvegarde de la Medina de Tunis (Tunisie) RIWAQ – center for Architectural Conservation (Autorité Palestinienne) OIKOS – Centro Studi Dell'Abitare (italie)  
CASAMEMOIRE (Maroc) ENA- Ecole Nationale d'Architecture (Maroc)  
**Localisation géographique de l'action**  
Programme régional – partenariat Euroméditerranéen pour la promotion du patrimoine (Euromed Heritage IV)  
Palestine, Italie, Maroc, Tunisie  
**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
36 mois Signé le 09/12/2008  
**Coût total de l'action (euros)**  
1.609.363 euros  
**contribution UE**  
1.257.556 euros  
**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/ website)**  
Centre Interdisciplinaire Cités, Territoires, Environnement et Sociétés (CI.TER.ES.) – France  
<http://citeres.univ-tours.fr>  
M. Romeo CARABELLI  
[carabelli@univ-tours.fr](mailto:carabelli@univ-tours.fr)

gées afin de bénéficier des synergies et des expériences et les extrapoler au niveau national et méditerranéen.

- Dialogue interculturel régional entre tous les acteurs sud/sud et nord/sud

Les résultats attendus sont les suivants :

- Communication permanente, grande diffusion et large visibilité des activités du projet
- Réflexions sur les problématiques locales du patrimoine dans un nouveau cadre axé sur la citoyenneté
- Amélioration de la gestion intégrée du patrimoine bâti traditionnel
- Sensibilisation des agents culturels, des artisans et des professionnels sur la nécessité de l'amélioration d'une gestion du patrimoine et de leur expertise et savoir-faire
- Appropriation et reconnaissance de l'architecture traditionnelle par ses habitants
- Elaboration d'outils pédagogiques innovants pour les compréhensions du patrimoine destinés aux jeunes

**Les réalisations en 2012**

- Mise en place d'un nouveau cadre de gouvernance en vue de favoriser l'approche participative
- Création de six forums locaux et élaboration d'une stratégie d'approche participative
- Sensibilisation et appropriation des populations locales au patrimoine culturel
- Formation des décideurs, acteurs, professionnels et techniciens locaux
- Elaboration de six plans d'action pour les villes partenaires incluant un programme d'activités composé des trois phases suivantes: assistance technique, formation et sensibilisation et activités culturelles dans les écoles

## 145. Euromed Heritage IV - RE-MEE : redécouvrons ensemble les mémoires de l'eau

### Contexte

Le patrimoine issu de la gestion de l'eau dans les pays de la Méditerranée traite de la façon dont les populations rurales et urbaines affrontent le manque d'eau et s'organisent autour de sa gestion. De nos jours, ce patrimoine n'est quasi pas protégé et est menacé, et la protection légale est insuffisante.

### Objectifs

- Promouvoir la sauvegarde du patrimoine vernaculaire matériel (architectural et paysager) et immatériel lié à la gestion de l'eau
- Sensibiliser les habitants à la protection et à la mise en valeur de ce patrimoine
- Mettre en valeur les usages et pratiques de gestion de l'eau liés à ce patrimoine

- Intégrer le patrimoine lié à la gestion de l'eau dans des projets de développement local

### Description

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes:

**Activité 1 :** Elaboration d'une méthode commune pour l'inventaire et la mise en valeur du patrimoine

**Activité 2 :** Mise en valeur du patrimoine lié aux usages collectifs de l'eau à Marrakech (Maroc)

**Activité 3 :** Mise en valeur du patrimoine lié aux usages agricoles dans une région traditionnelle de la province d'Al Haouz (Maroc)

**Activité 4 :** Sauvegarde du patrimoine hydraulique agricole et paysager dans une zone d'arboriculture traditionnelle (orangers) sous forte pression démographique et touristique (Hammamet – Tunisie)

### Organisation bénéficiaire

Association pour la Participation et l'Action Régionale (APARE – France)  
Organisations partenaires  
AERE – Association pour l'Education Relative de l'Environnement d'Hammamet (Tunisie)  
OEC – Office de l'Environnement de la Corse (France)

CMEM – Centre Méditerranéen de l'Environnement de Marrakech (Maroc)  
AREA-ED – Association de Réflexion d'Echanges et d'Action pour l'Environnement et le Développement (Algérie)  
Gas-Der – The Association of Friends of Gokova-Akyaka (Turquie)  
MKP – Mediterranean Centre for Environment (Grèce)

### Localisation géographique de l'action

Programme régional – partenariat Euroméditerranéen pour la promotion du patrimoine (Euromed Heritage IV)  
France, Maroc, Tunisie (Hammamet), Algérie, Turquie, Grèce

### Période de mise en œuvre opérationnelle

36 mois

Signé le 09/12/2008

### Coût total de l'action

1.070.560 euros

### contribution UE

79% (soit 850.667 euros)

### Coordonnées de contact du projet

Association pour la Participation et l'Action Régionale (A.P.A.R.E.) – France  
<http://www.apare-gec.org>  
M. Mathieu GUARY  
[apareidf@apare-gec.org](mailto:apareidf@apare-gec.org)

**Activité 5 :** Réalisation d'un programme pédagogique transnational «jeunes acteurs du patrimoine de l'eau»

**Activité 6 :** Réalisation d'outils de sensibilisation du Grand Public – Diffusion des outils

**Activité 7 :** Création d'un centre de ressources documentaires sur le patrimoine et les usages de l'eau en Méditerranée

Les résultats attendus sont les suivants :

- Une méthode d'inventaire et mise en valeur du patrimoine
- 4 opérations locales de sauvegarde et mise en valeur du patrimoine
- 7 ateliers pédagogiques liés à la découverte du patrimoine de l'eau par les jeunes
- 7 expositions locales réalisées par les jeunes
- Une exposition commune et un guide découverte en 5 langues

- Un DVD Rom en 3 langues
- Un centre de ressource virtuel sur le patrimoine de l'eau

### Les réalisations en 2012

- Développement de 4 actions pilotes en Algérie et en Tunisie
- Réalisation d'un inventaire du patrimoine en eau dans quatre régions méditerranéennes
- Développement d'un programme éducatif destiné à la sensibilisation des jeunes
- Développement d'un centre éducatif au Maroc
- Développement d'un manuel de gestion des hammams
- Actions de sensibilisation et d'appui à la société civile aux questions de préservation des eaux



## 146. Euromed Heritage IV - ATHE-NA : amélioration et adaptation des théâtres antiques aux réalités nouvelles

### Contexte

Les théâtres antiques demeurent un des aspects du patrimoine les plus significatifs des civilisations de la Méditerranée. La diffusion de ce type d'architecture tout au long du bassin méditerranéen est extraordinaire et un nombre important de théâtres antiques est encore utilisé aujourd'hui. De plus, les théâtres jouent un rôle symbolique, et, pendant des siècles, les sociétés anciennes se sont représentées à travers eux. C'est dans cette fonction du théâtre que les aspects du patrimoine culturel aussi bien matériel qu'immatériel semblent se fondre. Le manque de sensibilisation de la population locale peut avoir pour conséquence que très peu de valeur est attachée à cet atout patrimonial aujourd'hui. En outre, ces structures ne sont souvent utilisées de façon intensive que pendant certaines périodes de l'année.

«Athena» abordera des questions transversales sur la recherche architecturale et archéologique, l'analyse sociologique ainsi que l'évaluation économique de ces ensembles, afin d'assurer la durabilité des interventions à court et à long terme.

Le projet vise ainsi à la mise en place d'un outil efficace pour la préservation et l'amélioration des théâtres antiques et des ensembles culturels dans lesquels ils s'inscrivent.

### Objectifs

- Minimiser le processus de dégradation matérielle, culturelle et socio-économique des théâtres antiques

- Soutenir le renouveau du théâtre en tant qu'élément d'un site archéologique plus étendu ou bien d'un contexte urbain

- Elaborer une stratégie générale visant les aspects matériels du patrimoine

### Description

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes:

**Activité 1 :** Augmenter le niveau de connaissance et la sensibilisation à la valeur culturelle des théâtres antiques en tant que patrimoine culturel matériel et immatériel et la relation entre le théâtre et son environnement

**Activité 2 :** accroître la connaissance du public jeune sur les sites des théâtres et en faciliter l'accès

**Activité 3 :** Améliorer l'attitude, les compétences et les savoir-faire vis à vis de la mise en œuvre des stratégies abordant la problématique de la dégradation des théâtres antiques

**Activité 4 :** Accroître les compétences dans la conception et l'utilisation correctes d'un plan de gestion

Les résultats attendus sont les suivants :

- un thésaurus des termes les plus significatifs du projet et une bibliographie

- une formation spécifique pour améliorer l'usage de nouvelles technologies

- une base de données multidimensionnelle et des prototypes pour l'expropriation et la recherche dans la base de données

**Organisation bénéficiaire**  
Department of Antiquities/  
Ministry of Tourism and  
Antiquities (Jordanie)

**Organisations partenaires**  
Institut Préparatoire aux  
Etudes Littéraires et de  
Sciences Humaines de Tunis  
(Tunisie)

Labo Bati Dans  
l'environnement – University of  
science and Technology Houari  
Boumediene (Algérie)

Universidad Politécnic  
de Valencia – Instituto  
Universitario de Restauración  
del Patrimonio (Espagne)  
Università degli Studi di Roma  
«La Sapienza» Dipartimento  
RADAAR (Italie)

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional –  
partenariat Euroméditerranéen  
pour la promotion du  
patrimoine (Euromed Heritage  
IV)

Algérie, Espagne, Italie, Tunisie  
**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**

24 mois

Signé le 23/12/2008

**Coût total de l'action (euros)**

1.755.068 euros

**contribution UE**

1.404.054 euros

**Coordonnées de contact du  
projet**

Department of Antiquities –  
Jordanie

<http://www.doa.jo/doa1.htm>

Maysoun Al Qatameh

[m.qatameh@doa.jo](mailto:m.qatameh@doa.jo)

- une formation pour les fonctionnaires publics, les professionnels et toutes les parties prenantes

- site web du projet

- un atelier pour le partage de la stratégie envisagée

- un manuel d'utilisation du théâtre antique

### **Les réalisations en 2012**

- Publication d'un thesaurus illustré incluant les termes essentiels liés aux théâtres antiques et à leur exploitation

- Documentation digitale 3D de 5 théâtres: Petra et Jerash (Jordanie), Carthage (Tunisie), Merida (Espagne), Cherchell (Algérie), à travers l'utilisation de la technologie laser

- Développement d'une base

de données multidimensionnelle pour chaque site

- Réalisation d'une bibliographie référentielle sur les antiques théâtres

- Rapport d'analyse des risques et d'exploitation des théâtres antiques

- Elaboration d'un modèle de plan de gestion des théâtres antiques

- Publication d'un «Manuel d'exploitation des Théâtres Antiques»

- Guide d'utilisation (tourisme vs préservation)

- Formation de techniciens à l'utilisation d'équipement 3D, de gestionnaires de sites, de spécialistes en matière de conservation

- Réalisation de publications et d'activités de sensibilisation dans les écoles.

## 147. CBC - ARCHERITAGE : patrimoine Commun de l'Empire Romain dans les Pays IEVP du Sud et de l'Est

### Contexte

Le tourisme culturel peut jouer un rôle pour diversifier l'offre touristique et devenir un facteur important de développement local. Les régions concernées ont une histoire commune et un patrimoine culturel important liés à la présence de l'Empire romain qui peuvent attirer les touristes, mais les efforts de diversification vers le tourisme culturel font face à des difficultés liées notamment au manque de services appropriés pour la mise en valeur du patrimoine culturel et archéologique.

### Objectif

Amélioration des capacités des autorités locales et d'autres institutions du secteur public responsables du patrimoine culturel et / ou de la promotion du développement économique et des PME pour la planification, l'organisation et la promotion du tourisme local basé sur le patrimoine culturel et archéologique.

### Description

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes:

- Organisation des événements de promotion du tourisme culturel
- Participation à la foire internationale du tourisme archéologique.

Les résultats attendus sont les suivants:

- Des outils et instruments pour la planification du développement du tourisme culturel et pour la promotion du patrimoine archéologique sont disponibles (pour les autorités locales, les autres institutions du secteur public et les PME)
- Les principaux acteurs locaux (collectivités territoriales, PME) prennent conscience du potentiel du patrimoine culturel archéologique pour le développement économique local; leur savoir-faire et leurs compétences pour la planification, l'organisation et la promotion du tourisme culturel sont améliorées
- L'intérêt des professionnels et du public (national et / ou international) pour l'offre touristique du patrimoine culturel des 4 régions du projet est augmenté.

#### Organisation bénéficiaire

Province de Cagliari (Italie)

#### Organisations partenaires

Crenos, Centre de Recherche

Economiques Nord-Sud de

l'Université de Cagliari, section du Cirem (Italie)

Fundatia Institutul Multimedia

Romano – Elvetian (Fédération

Russe)

Commune d'Akhtanizovskaya

AREG, Centre de recherche

Municipalité de Nabeul

Chambre de Commerce et

d'industrie du Cap Bon

Agence de Mise en valeur du

patrimoine et de promotion

Culturelle.

Programme régional CIUDAD

(Coopération en matière de

Développement Urbain et de

Dialogue):

Cap Bon (Tunisie), Péninsule

de Taman (Fédération de la

Russie), Sardaigne (Italie),

Hunedoara (Roumanie)

#### Localisation géographique de

l'action

(Tunisie)

Période de mise en œuvre

opérationnelle

24 mois

Coût total de l'action (euros)

617.251 euros

contribution UE

493 800 euros

Coordonnées de contact du

projet

Gianpietro COMMANDINI,

Tourism Councillor, Province de

Cagliari - email: gcommandini@

provincia.cagliari.it

www.archeritage.eu

## Les réalisations en 2012

- La journée « portes ouvertes » s'est tenue le 7 octobre 2012 sur les principaux sites monuments et musées du Cap-Bon sous le thème «Le patrimoine, une richesse pour tous».
- Plus de 5.000 participants ont visité le stand Archeritage pendant la Foire du Tourisme Archéologique de Paestum 2012, qui a eu lieu du 15 au 18 Novembre en Italie. Les visiteurs ont eu la chance d'apprécier et de profiter du patrimoine culturel et archéologique des 4 destinations touristiques du projet: Nabeul, Taman péninsule, Trexenta et de Hunedoara.
- Le séminaire «Les possibilités du tourisme culturel pour les opérateurs touristiques de Cap Bon» a eu lieu le 28 Décembre à Hammamet.

## 148. CBC MED – Dramaturgies contemporaines du monde arabe

### Contexte

La dramaturgie arabe demeure peu diffusée et rarement accessible aux jeunes créateurs. Pour faire face à ce problème culturel, le projet « Dramaturgie arabe contemporaine » vise à mettre en place une action rationnelle et dynamique en vue de sauvegarder et de valoriser la dramaturgie arabe.

### Objectif

Promouvoir les dramaturgies arabes contemporaines sur les deux rives de la Méditerranée.

### Description

Les principales activités du projet sont les suivantes: collecte, édition, traduction, diffusion, formation, aide à la création dramaturgique et soutien à la mise en scène.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Réalisation d'une base de données de textes dramaturgiques arabes contemporains
- Professionnalisation des traducteurs de théâtre
- Participation de jeunes artistes à des résidences de création des deux côtés de la Méditerranée
- Terramed Plus propose un teaser Amélioration de la visibilité de la dramaturgie arabe des deux côtés de la Méditerranée

**Organisation bénéficiaire**  
Région Provence-alpes-Côte d'Azur, Marseille-Provence 2013

**Organisations partenaires**  
Système Friche Théâtre (France), Théâtre Al-Harah (Autorité Palestinienne), Espace El Teatro (Tunisie), Association coopérative culturelle des jeunes du théâtre et du cinéma (Liban)

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC MED)  
Région Provence – Alpes – Côte d'Azur (France), Autorité palestinienne, Tunis (Tunisie) – Lebanon (Liban)

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

24 mois à partir du 01/11/2011

**Coût total de l'action (euros)**  
€ 515.157

**contribution UE**

€ 446.177

**Coordonnées de contact du projet (adresse/email/website)**

Marie de Pibrac  
Coordinatrice du projet /  
Système Friche Théâtre  
mdepibrac@lafriche.org / 06  
26 25 25 10

Yanna Maudet  
Communication – presse /  
Système Friche Théâtre  
yanna@lafriche.org / 04 95  
04 95 08

FRICHE LA BELLE DE MAI  
Système Friche Théâtre  
41 rue Jobin  
13 033 Marseille  
www.arab-dramaturgy.eu

**Organisation bénéficiaire**  
Municipalité d'Alghero  
(Sardaigne, Italie)

**Organisations partenaires**  
Université de Genova (Italie),  
Office national du tourisme  
Tunisien - commissariat  
régional pour le tourisme de  
Nabeul (Tunisie),  
Université Américaine de  
Beirut (Liban)

**Localisation géographique de  
l'action**

Programme régional de  
coopération transfrontalière  
(CBC MED)  
Liban, Italie, Tunisie, Jordanie,  
Palestine

**Période de mise en œuvre  
opérationnelle**

36 mois à partir de 20/10/2012

**Coût total de l'action (euros)**

€ 3.060.650

**contribution UE**

€ 2.754.583

**Coordonnées de contact du  
projet**

Pietro Alfonso  
Cultural Office Administrator  
Municipality of Alghero  
+39 079 9978 558  
p.alfonso@comune.alghero.  
ss.it

## **149. CBC MED – I AM : amélioration de MED International**

### **Contexte**

Le projet I AM vise à développer des technologies multimédia innovantes pour la gestion du patrimoine culturel et naturel. Il permettra aux visiteurs de redécouvrir des sites et monuments variés sous une nouvelle perspective, grâce au potentiel offert par la technique de reconstruction. Une grande partie du projet sera également dédiée à la sensibilisation à la formation et à l'élaboration d'un site de gestion touristique.

### **Objectif**

Développer un système transfrontalier d'autosuffisance, à travers le renforcement du lien entre les secteurs de la technologie d'information et du tourisme, en vue d'encourager une meilleure dispersion géographique et saisonnière des flux touristiques grâce au déploiement de nouveaux de moyens de diversification.

### **Description**

Les visiteurs auront l'opportunité de redécouvrir divers sites et monuments – comme la ville antique de Byblos au Liban, l'église orthodoxe grecque El Khadr fr Taybeh en Palestine, ou encore le site archéologique de Bayt Ras en Jordanie sous une nouvelle perspective, grâce au potentiel offert par la technique de reconstruction. Une grande partie du projet sera également dédiée à l'élaboration d'un site de gestion touristique.

**Les résultats attendus sont les suivants :**

- Développement du système: au moins une initiative locale nouvelle est développée dans chaque pays partenaire
- L'efficacité et la qualité des instruments du système est assurée en vue de soutenir l'impact socioéconomique du projet.

## **150. CBC MED – Live Your tour: un réseau transfrontalier permettant d'améliorer l'harmonisation du tourisme en Italie, en Espagne, au Liban et en Tunisie.**

### **Contexte**

Les côtes méditerranéennes sont devenues l'une des principales destinations touristiques du monde. Le projet Live Your Tour vise à offrir des alternatives face au phénomène de tourisme de masse dans les zones ciblées, en vue d'appuyer le tourisme écologique qui permettra un meilleur respect de l'environnement et une valorisation des cultures locales.

### **Objectif**

Développer le tourisme écologique dans les régions ciblées d'Italie, d'Espagne, du Liban et de Tunisie, particulièrement en dehors des saisons estivales et dans les régions marginalisées

### **Description**

- Définition et réhabilitation de 5 zones touristiques et réalisation de 5 plans de développement local

- Etablissement et développement de 5 organisations de gestion des destinations

- Mise en place de 3 programmes de système d'information géographique dans les pays partenaires

- Réalisation de 5 guides pour les zones de destination touristiques

**Les résultats attendus sont les suivants :**

- Le savoir-faire et les connaissances des institutions locales concernant la mise en place de plans stratégiques en matière de tourisme écologique sont renforcés

- Les communautés locales sont sensibilisées sur la nécessité de préserver l'environnement et de renforcer le patrimoine culturel et naturel et sur le développement du tourisme écologique

- La compétitivité des acteurs locaux dans le secteur du tourisme et leur capacité à répondre aux besoins du marché national et international sont renforcées

- Renforcement de l'attractivité des zones touristiques dans les zones ciblées et dans les régions marginalisées

**Organisation bénéficiaire**  
*Ricerca y cooperazione (Lazio, Italie)*

**Organisations partenaires**  
*ENEA – (Italie), Faculté des Sciences de Bizerte (Tunisie), Institut National Tunisien d'Agronomie (Tunisie)*

**Localisation géographique de l'action**

*Programme régional de coopération transfrontalière (CBC MED)*

*Zones côtières méditerranéennes*

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

*36 mois à partir du 21/12/2012*

**Coût total de l'action (euros)**

*€ 4.960.124,10*

**contribution UE**

*€ 4.464.111,69*

**Coordonnées de contact du projet**

*Stefano Piraino*

*Telephone: 0039 0832 298616*

*stefano.piraino@unisalento.it*

**Organisation bénéficiaire**  
Université de Cagliari (Italie)

**Organisations partenaires**

Université d'Alexandrie

(Egypte)

Faculté des sciences de Tunis

(Tunisie)

Région Autonome Sardaigne

(Italie)

Université d'Alexandrie

(Egypte)

Hellenic Centre for Marine

Research (Grèce)

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional de

coopération transfrontalière

(CBC MED)

Sardaigne (Italie), Toscane

(Italie), Kriti (Grèce) Al

Iskandanyah (Egypte) Tunis

(Tunisie)

**Période de mise en œuvre**

**opérationnelle**

40 mois à partir du 01-09-2011

**Coût total de l'action (euros)**

€ 2.292.330,62

**contribution UE**

€ 1.799.330,62

**Coordonnées de contact du**

**projet**

Prof. Alessandra Carucci

President of the Environmental

Engineering Study Programme

University of Cagliari

carucci@unica.it / +39 070

675 5531

www.mapmed.eu

## **151. CBC MED - MAPMED : gestion des zones portuaires du bassin méditerranéen.**

### **Contexte**

Le bassin méditerranéen est devenu l'une des destinations les plus sollicitées pour ses croisières attractives. Dans ce contexte, le projet MAPMED répond au problème de pollution maritime dans les zones portuaires touristiques.

### **Objectifs**

- L'optimisation, la validation et le transfert des outils permettant de guider les autorités institutionnelles dans la gestion durable des ports touristiques
- La promotion de la gestion et de la réduction de la pollution maritime à travers une approche intégrée multidisciplinaire basée sur les avancées scientifiques, technologiques, socio-économiques, juridiques et le savoir-faire.

### **Description**

Le projet vise à promouvoir:

- le tourisme et le développement
  - la protection des ressources naturelles
- Les résultats attendus sont les suivants:
- Définition d'un réseau d'échange de données concernant des zones portuaires touristiques sélectionnées du Nord et du Sud des côtes Méditerranéennes en termes de physique-chimie, d'écologie, de conditions socio-économiques, et sur le plan juridique.
  - Identification des méthodes les plus appropriées en vue d'améliorer les techniques de gestion de l'eau, de respect de l'environnement dans les zones portuaires touristiques représentatives.
  - Les groupes ciblés sont soutenus en matière de gestion des zones portuaires touristiques.
  - Amélioration de la réglementation en termes d'harmonisation des activités



## 152. CBC MED – NEWCIMED : villes Nouvelles du bassin méditerranéen

### Contexte

Le projet répond à la nécessité de renforcer l'entretien du patrimoine culturel et de la planification des capacités territoriales des «Villes Nouvelles», un phénomène urbain qui se propage au sein de la zone méditerranéenne, une Ville Nouvelle étant une ville dont la conception a été entièrement planifiée et qui est généralement construite dans une région sous-développée.

### Objectifs

- Promotion du développement socioéconomique et renforcement des territoires
- Renforcement des stratégies nationales en termes de planification territoriale
- Promotion du développement socioéconomique équilibré et écologique.

### Description

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes:

- Valorisation de l'héritage culturel des villes nouvelles dans la région méditerranéenne
- Exploitation d'une destination touristique à travers l'amélioration des conditions économiques et sociales.
- Développement d'un plan stratégique multisectoriel pour le développement territorial des villes nouvelles, alliant les potentiels productifs, culturels, environnementaux et sociaux ainsi que les besoins des territoires.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Création d'un réseau des Villes Nouvelles Euro-méditerranéennes.
- Développement de plans stratégiques territoriaux pour la protection de l'héritage culturel.
- Création d'un Musée Euro-méditerranéen dans les Villes Nouvelles.
- Augmentation de la prise en considération des Villes Nouvelles par les communautés académiques et scientifiques.
- Développement d'un plan de communication stratégique aux niveaux local et transitionnel pour informer la population sur l'héritage culturel et l'histoire des villes nouvelles.

#### **Organisation bénéficiaire**

*Municipalité de Latina (Italie)*

#### **Organisations partenaires**

*Municipalité de Tyre (Liban)*

*Municipalité de Maâmoura*

*(Tunisie)*

*Université de Valence*

*(Espagne)*

*Région Sicile, département*

*Patrimoine Culturel et*

*Education (Italie)*

*Ministère du tourisme et des*

*Antiquités (Jordanie)*

#### **Localisation géographique de l'action**

*Programme régional de*

*coopération transfrontalière*

*(CBC MED)*

*Lazio (Italie), Amman*

*(Jordanie), Sicile (Italie),*

*Sadaine (Italie), Comunidad*

*Valenciana (Espagne), Liban,*

*nabeul (Tunisie)*

#### **Période de mise en œuvre**

##### **opérationnelle**

*36 mois à partir du 27/07/2011*

#### **Coût total de l'action (euros)**

*€ 1.991.955*

#### **contribution UE**

*€ 1.792.759*

#### **Coordonnées de contact du**

##### **projet**

*Mrs. Maria Dolores Fernandez-*

*Mayorlas Perez*

*Responsible of the European*

*Projects Operative Unit –*

*Municipalité de Latina*

*Dolores.pmyoralas@comune.*

*latina.it / +39 0773 652712*

**Organisation bénéficiaire**  
 Cooperative archeologique  
 (Toscane, Italie)

**Organisations partenaires**  
 Coopérative Archéologie - Italie  
 Fondation Fabrica Europa pour  
 les arts contemporains - Italie  
 Théâtre National - Tunisie  
 Association nationale pour la  
 protection du patrimoine du  
 Liban-Sud - Libanon  
 Centre national de recherche  
 scientifique / délégation  
 Provence et Corse - France

**Localisation géographique de  
 l'action**  
 Programme régional de  
 coopération transfrontalière  
 (CBC MED)  
 Toscane (Italie), Tunis (Tunisie),  
 Liban, Provence-Alpes-Côte  
 d'Azur (France)

**Période de mise en œuvre  
 opérationnelle**  
 36 mois

**Coût total de l'action (euros)**  
 € 496.343,03

**contribution UE**  
 € 446.708,73

**Coordonnées de contact  
 du projet (adresse/email/  
 website)**  
 Simone Siliani  
 Responsable du  
 développement – coopérative  
 archéologique  
 Simone.siliani@archeologia.it /  
 +39 055 576 944

## 153. CBC MED - NOSTOI : his- toires de retours et d'exodes

### Contexte

La région méditerranéenne est caractérisée par une grande richesse d'organisations culturelles et une importante quantité de jeunes créateurs qui ne trouvent cependant pas toujours les conditions de mobilité transnationale pour pouvoir échanger leurs productions artistiques et valoriser leur talent. De plus, on constate que les interventions politiques en matière de tourisme sont presque toujours centrées sur les sites et circuits de masse.

Face à ce double problème, le projet NOSTOI a pour objectif final d'améliorer le dialogue et l'échange entre les peuples du bassin méditerranéen en portant un regard artistique et contemporain sur les nombreuses histoires d'exode et de retour (NOSTOI). Ces dernières sont documentées par l'énorme patrimoine que représentent les pièces de théâtre et les sites archéologiques existants.

### Objectifs

- Faire interagir les traditions les plus anciennes avec les expériences et les langages de la créativité contemporaine
- Faciliter et encourager l'implication active et la mobilité entre jeunes artistes et opérateurs culturels de la Méditerranée
- Promouvoir des actions de formation croisée entre opérateurs du secteur du patrimoine et artistes visuels pour favoriser la coopération entre opérateurs des deux secteurs.

### Description

Le projet permettra de faciliter : les relations, les échanges la compréhension entre les pays participants tout en œuvrant à la promotion d'une culture basée tant sur les origines communes que sur les différences identitaires.

Le projet permettra d'obtenir les résultats suivants:

- Une expérience pilote d'interaction entre les cultures des différents pays de la région méditerranéenne
- Amélioration de la mobilité et des échanges culturels et d'expériences entre jeunes artistes
- Expérimentation de méthodologies innovantes de promotion et de communication des ressources culturelles historiques dites «mineures»
- Sensibilisation des citoyens des régions impliquées aux thématiques du projet.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Une expérience pilote d'interaction entre les cultures des différents pays de la région méditerranéenne
- Amélioration de la mobilité et des échanges culturels et d'expériences entre jeunes artistes
- Expérimentation de méthodologies innovantes de promotion et de communication des ressources culturelles historiques dites «mineures»
- Sensibilisation des citoyens des régions impliquées aux thématiques du projet.

## 154. CBC MED – Umayyad : amélioration de la cohésion méditerranéenne à travers la mise en œuvre d'un itinéraire touristique et culturel

### Contexte

Dans le cadre de la politique de renforcement du partenariat euro-méditerranéen, le présent projet répond à la nécessité d'harmoniser la mise en œuvre de bonnes pratiques dans le développement du tourisme écologique.

### Objectif

Contribuer à l'amélioration de la cohésion territoriale en vue de restaurer un équilibre entre les saisons dans le secteur du tourisme dans le Bassin Méditerranéen, à travers la promotion du tourisme écologique qui se base sur les synergies dérivées du design de l'itinéraire culturel d'Umayyad, le renforcement de la coopération dans le domaine du tourisme culturel local, national, régional et transnational et la stimulation de la croissance économique.

### Description

Les activités du projet sont les suivantes:

- Analyse de l'infrastructure touristique et des opportunités hors-saison en vue de permettre renforcer l'héritage culturel
- Identification et échange des bonnes pratiques entre pays européens et méditerranéens partenaires en matière de tourisme culturel
- Développement du Plan d'Action Local pour chaque pays partenaire dans le cadre du calendrier Umayyad
- Lancement avec les autorités locales d'un itinéraire Umayyad basé sur

la coopération transfrontalière envisagée par les accords achevés durant le projet

- Elaboration d'une série de mesures concernant différents éléments du tourisme directement liées au calendrier
- Réalisation de sessions de formation thématiques pour les groupes ciblés: tour-opérateurs et entrepreneurs
- Création d'une marque méditerranéenne commune en vue d'appuyer et redynamiser l'infrastructure touristique
- Organisation d'une exposition dédiée au tourisme écologique et à l'itinéraire Umayyad

Le programme permettra d'obtenir les résultats suivants :

- Un réseau Méditerranéen de Tourisme Culturel est établi et les bonnes pratiques en matière de tourisme culturel sont échangées.
- Une stratégie intégrée est adressées selon trois dimensions: l'héritage culturel, la demande de services liés au secteur du tourisme est diversifiée, l'infrastructure touristique contribue à restaurer l'attractivité du tourisme selon les saisons.
- Un itinéraire culturel d'Umayyad est instauré
- Une marque de tourisme méditerranéen est créée dans le cadre de l'itinéraire d'Umayyad.
- Les tour-opérateurs et entrepreneurs du secteur touristique sont soutenus.
- Une exposition est organisée au sein du Musée d'Umayyad
- Un film documentaire dédié au projet et à l'héritage d'Umayyad est réalisé

**Organisation bénéficiaire**  
Public Andalusian Foundation  
(Espagne, Andalousie)

**Organisations partenaires**  
Public Andalusian Foundation  
– Espagne  
Conseil Andalous de la  
Chambre du Commerce –  
Espagne

**Localisation géographique de l'action**

Programme régional de coopération transfrontalière (CBC MED)  
Andalousie (Espagne), Liban, Amman (Jordanie), Al Iskandanyah (Egypte), Algarve (Portugal), Sicile (Italie), Tunis (Tunisie)

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

36 mois à partir du 22/12/2012

**Coût total de l'action (euros)**

€ 4.153.653,80

**contribution UE**

€ 3.738.288, 42

**Coordonnées de contact du projet**

Inmaculada López Martín  
EU Projects Responsible  
34 958 225995  
inmal@legadoandalusi.es

## 7. Renforcement de la société civile

*Organisation bénéficiaire*  
inProgress UG  
*Localisation géographique de*  
l'action  
Tunis, Kef, Kairouan, Gafsa  
*Période de mise en œuvre*  
opérationnelle  
2 mois (avril et mai 2012)  
*Coût total de l'action (euros)*  
50.000 euros  
*Contribution UE*  
50 000 euros  
*Coordonnées de contact du*  
projet  
Anklamerstr. 6, info@  
inprogressweb.com, www.  
inprogressweb.com

### **155. Formation aux organisations de la société civile qui souhaitent participer aux appels à propositions sur la ligne «Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme»**

#### **Contexte**

La société civile tunisienne est un acteur clé pour la stabilisation démocratique et économique du pays, et un grand nombre de donateurs ont décidé de la soutenir dans son développement. Néanmoins la plupart d'entre-elles manquent cruellement de ressources et de compétences techniques et humaines pour jouer leur rôle correctement et répondre aux exigences des donateurs pour l'attribution des fonds disponibles. Les besoins en formation et soutien continu en matière de conception et rédaction de projets sont donc énormes.

#### **Objectif**

Un plus grand nombre d'OSC tunisiennes soumettent des projets de bonne qualité aux donateurs, et répondent à l'appel à proposition annuel de l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH) que lance la délégation de l'UE en Tunisie. Leurs initiatives doivent pouvoir contribuer efficacement à la stabilisation démocratique et économique de leur pays.

#### **Description**

Le projet inclut la réalisation des activités suivantes:

- Organisation de 4 ateliers de formation de 2,5 jours en conception et rédaction de projet à Tunis, el Kef, Kairouan et Gafsa
- Soutien continu aux demandeurs via un helpdesk en ligne

Les résultats attendus sont les suivants :

Les capacités de formulation et conception de projet des organisations de la société civile répondant aux besoins des communautés sont renforcées.

Les organisations de la société civile sont en mesure de remplir correctement les formulaires de demande de subvention de l'UE, y compris le cadre logique et le budget.

#### **Les réalisations en 2012**

66 membres d'OSC tunisiennes ont suivi les ateliers de formation, et les ont évalués très positivement et un certain nombre ont sollicité ensuite le helpdesk pour les aider à rédiger des projets dans le cadre de l'Appel à Propositions IEDDH 2012. Un service de traduction de l'arabe vers le français a également été proposé pour aider les petites associations manquant de compétences en la matière. Les formateurs ont constaté que le niveau de compétences initial était en général assez voire très bas, et que la plupart ignoraient le mode de fonctionnement des appels à propositions de l'UE et où trouver l'information. La forte motivation et la participation active des participants leur ont néanmoins permis d'acquérir des compétences de base essentielles et de prendre conscience de l'importance de concevoir des projets cohérents et structurés répondant bien aux besoins des communautés. Cette prise de conscience est une première étape indispensable pour un changement réel et durable des compétences et des pratiques. Les OSC tunisiennes sont extrêmement demandeuses de formations et de soutien individualisé, et au vu des besoins, l'idéal serait de développer une expertise locale de haute qualité plus nombreuse, plus accessible et adaptée au contexte local (langue, proximité, etc.).

## 156. Programme d'Appui à la Société Civile en Tunisie (PASC Tunisie)

### Contexte

La révolte populaire de 2011 a ouvert une fenêtre pour les organisations de la société civile, jusqu'alors largement contrôlées par l'ancien régime. L'adoption d'un nouveau cadre légal a permis la création de nombreuses associations et la restructuration de beaucoup d'autres. Ce signe de l'effervescence associative est synonyme d'une meilleure représentation des intérêts citoyens et opinions citoyennes. Ainsi, le Programme d'Appui à la Société Civile (PASC Tunisie) se propose de renforcer la contribution effective des organisations de la société civile tunisienne au dialogue politique, à la consolidation de l'Etat de droit, à la démocratisation et au développement socio-économique de la Tunisie.

### Objectifs

- Renforcer les capacités opérationnelles des organisations de la société civile afin qu'elles soient en mesure de jouer efficacement leur rôle dans le cadre de la transition démocratique et du développement en Tunisie, y compris à travers la réalisation d'actions concrètes de terrain.
- Améliorer l'environnement institutionnel et légal des organisations de la société civile tunisienne, y compris les capacités de leurs partenaires étatiques

locaux et nationaux.

### Description

Le programme se compose de 4 activités principales :

- Renforcement des capacités et compétences des organisations de la société civile tunisienne et de leurs partenaires nationaux, y compris les acteurs étatiques et collectivités territoriales
- Amélioration de l'environnement des organisations de la société civile tunisienne
- Communication, dialogue et capitalisation de bonnes pratiques
- Actions pilotes de consolidation opérationnelle de renforcement des compétences et de structuration

Le programme vise les résultats suivants:

- Accroissement des capacités et compétences des organisations de la société civile tunisienne
- Renforcement de la structuration des organisations de la société civile tunisienne et des cadres de concertation et de communication entre organisations de la société civile tunisienne
- Amélioration des compétences des personnels des départements techniques et des collectivités territoriales
- Conception et mise en place de

**Organisations bénéficiaires**  
*Les Organisations de la Société Civile tunisienne et autorités étatiques tunisiennes*

**Organisations partenaires**  
*Organisations de la Société civile tunisienne, Ministère de l'investissement et de la coopération internationale (MICI), acteurs étatiques locaux et nationaux, les partenaires techniques et financiers*

**Localisation géographique de l'action**  
*Tunisie*

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
*48 mois (juillet 2012 – juillet 2016)*

**Coût total de l'action (euros)**  
*7 000 000 euros*

**contribution UE**  
*7 000 000 euros*

**Coordonnées de contact du projet**  
*Michel.Mouchiroud@eeas.europa.eu*

cadres pérennes et réguliers de concertation et de coopération au niveau local, régional ou national entre les départements techniques et collectivités territoriales, d'une part et organisations de la société civile tunisienne, d'autre part

- Elaboration et révision des textes législatifs et réglementaires améliorant les conditions de fonctionnement et intervention des organismes de la société civile tunisienne.
- Création et ajustement des procédures de concertation et collaboration et des modes de communication des partenaires techniques et financiers aux besoins des organisations de la société civile tunisienne.

## **Les réalisations en 2012**

Le PASC Tunisie est le résultat d'une consultation élargie et d'une identification conjointe avec 150 partenaires de la société civile et 60 partenaires techniques et financiers, y compris organisations internationales et autorités tunisiennes, qui se sont déroulées dans 20 gouvernorats pendant l'année 2012.

Le programme démarrera effectivement au premier trimestre 2013, avec la sélection des opérateurs qui mettront en œuvre les composantes 1 et 3, ainsi que le lancement de l'assistance technique pour la révision du cadre légal et réglementaire, dans le cadre de la composante 2.

## 157. Renforcement des Capacités Associatives (ARCA)

### Contexte

Initié par la GIZ et cofinancé par l'UE, le projet ARCA vise la création de capacités minimales chez les jeunes associations naissantes de la Tunisie. Le projet s'adresse particulièrement à une trentaine d'associations dans six régions défavorisées de l'arrière-pays : Siliana, Kasserine, Sidi Bouzid, Kairouan, Gafsa et Le Kef.

### Objectifs

- Permettre aux jeunes associations de jouer leur rôle dans les régions ayant souffert de marginalisation et d'exclusion, pour les sortir de cet état et les aider à instaurer une vie démocratique répondant aux aspirations de la population. Ainsi les associations bénéficiaires auront à la fin du projet :

- Acquis les bases en matière de gestion associative et de cycle de projet.

- Utilisé les subventions allouées pour réaliser des actions qui contribuent à la participation citoyenne à la vie publique locale.

- Amélioré leur connaissance en matière de participation à la vie politique

### Description

Le projet couvre deux composantes

*La composante formation de base qui inclut :*

- La Gestion associative du projet
- La mise en place d'outils de

communication pour le développement des ONG

- La question de Démocratie participative.

*La composante subvention financière qui inclut :*

- L'organisation d'un module de formation sur « l'élaboration des dossiers de demandes de subventions » par région soit six sessions de formation

- Le déploiement d'une Allocation de subventions locales au profit des associations sur la base d'une compétition sur projets: subventions financières sous forme de dons

- L'accompagnement qui consiste à mettre à la disposition des groupes d'ONG, des coachs aux différentes phases de préparation et de réalisation de leurs projets. Le coaching se fait par groupe et par région et porte sur les projets choisis par les ONG qu'ils aient obtenus un financement dans le cadre du projet ARCA ou pas.

**Les résultats attendus sont les suivants :**

- Acquérir les bases en matière de gestion associative et du cycle de projet.

- Utiliser les subventions allouées pour réaliser des actions qui contribuent à la participation citoyenne à la vie publique locale.

- Améliorer leur connaissance en matière de participation à la vie politique

### Les réalisations en 2012

- 35 associations basées dans 6 gouvernorats défavorisés ont bénéficié du projet. La majorité de ces associations ont été créées en 2011

### Organisation bénéficiaire

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
**Localisation géographique de l'action**

*L'action a été réalisée dans les gouvernorats de Siliana, du Kef, de Kairouan, de Kasserine, de Sidi Bouzid et de Gafsa.*

**Période de mise en œuvre opérationnelle**

*24 mois (juillet 2011-juillet 2013)*

**Coût total de l'action (euros)**

*100.000 euros*

**Contribution UE**

*100.000 euros*

**Coordonnées de contact du projet**

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH,  
P.O. Box, 753 1080 Tunis – Cedex – Tunisie

*Adresse à partir de 01 janvier 2013:*

*Bureau de la GIZ*

*Rue le Grand Boulevard de la Corniche*

*Immeuble de Grand Boulevard*

*Cité les Pins - Berges du Lac*

*II - Tunis*

*Tel.: +216 71 967 220*

*Mail : giz-tunesien@giz.de*

*Website : www.giz.de*

- 15 séminaires de formation réalisés dans les régions ont profité en 2012 à plus de 65 personnes et ce autour de quatre thèmes
  - « Gestion associative et cycle de projet »
  - « Communication pour le développement d'une association »
  - « Démocratie participative et rôle des organisations de la société civile »
  - « Le contenu d'un dossier de demande de subvention »
- 8 projets associatifs ont été financés dans le cadre du projet ARCA. Ils ont permis les réalisations suivantes
  - Mise en place d'un circuit spéléo touristique dans le gouvernorat de Siliana incluant une réduction du chômage, et développement du tourisme écologique
  - Sensibilisation de 197 élèves des écoles de Kairouan à la problématique des ressources en eau et de la biodiversité
  - Initiation à l'entrepreneuriat dans le gouvernorat de Siliana incluant une valorisation des richesses en eau et en agriculture et la création de postes dans ces domaines
  - Formation de citoyens à l'apiculture dans le gouvernorat de Siliana incluant des mesures de protection des populations d'abeilles
  - Formation qualifiante des jeunes éleveurs d'Oued Souani au Kef en vue d'améliorer les conditions de vie des éleveurs d'Oued Souani
    - Appui aux jeunes promoteurs en difficulté à Sidi Bouzid
    - Appui à l'insertion des jeunes diplômés de Gafsa visant à faciliter l'accès à des subventions pour 74 jeunes
    - Création d'un CD-Rom sur les monuments historiques de Kairouan
    - Les associations bénéficiaires ont profité de plusieurs séances de coaching réalisées en groupe dans trois gouvernorats afin d'instaurer un esprit de réseautage



## **158. Contribuer au renforcement des capacités de la société civile pour un débat plus démocratique au niveau national et dans le cadre du Partenariat Euro méditerranéen et de l'Union pour la Méditerranée**

### **Contexte**

Le contexte de ce projet a été marqué par les changements survenus en janvier 2011. Le printemps arabe a entraîné une multiplication et un foisonnement des organisations de la société civile et de l'accroissement de leur rôle dans la région, donnant tout son sens à ce projet.

### **Objectifs**

Renforcer la capacité institutionnelle de la société civile des pays du sud de la Méditerranée pour promouvoir des mécanismes de coordination entre les représentants de la société civile et un dialogue entre ceux-ci et les institutions publiques.

Promouvoir des débats et des activités au niveau national et régional autour des politiques, institutions et mécanismes euro-méditerranéens.

### **Description**

- Activités Nationales des Groupes Nationaux de Coordination des OSC créés dans les Pays de la méditerranée du Sud
- Formation des groupes thématiques et recrutement des experts
- Travaux de groupes thématiques
- Rédaction de 3 rapports thématiques, plus un rapport général de synthèse

- Recommandations, mécanismes de coordination
- Publications
- Conférence Nationale Finale
- Activités Régionales : 4 thèmes dans 4 Séminaires Régionaux.
- Liberté d'association et de participation rôle de la société civile
- Droits économiques et sociaux, relation avec l'Europe et rôle de la SC
- Liberté d'expression, droit à l'information, éducation, culture, et rôle de la SC
- Environnement et développement durable
- Rencontre Régionales stratégiques :
- 3 rencontres
- Communication
- Monitoring

### **Les réalisations en 2012**

- Mise en place des Groupes Nationaux de Coordination en Tunisie, Algérie, Maroc, Egypte, Liban, Jordanie :
  - Séminaire régional en partenariat avec l'ANND; en juin 2012 à Beyrouth sur le thème : « Relations avec l'Europe, Droits économiques et sociaux, Rôle de la société civile »
  - Organisation et tenue de la deuxième Rencontre Régionale, le 29 juin 2012 à Tunis sur le thème : « Rôle et attentes de la société civile dans le nouveau contexte, la réponse de l'Europe »

**Organisation bénéficiaire**  
*Organisations de la société civile des pays de la Méditerranée du Sud*

**Organisations partenaires**  
*IMED, Institut Méditerranéen en consortium avec : ANND - Réseau Arabe des ONG pour le Développement Association Chouala pour l'Éducation et la Culture IEMED - Institut Européen de la Méditerranée MIO-ECSDE - Bureau Méditerranéen de l'Information pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable Plateforme Non Gouvernementale Euromed*

**Localisation géographique de l'action**  
*Programme régional: Pays sud Méditerranée*

**Période de mise en œuvre opérationnelle**  
*24 mois*

*Signé le 22/10/2009*

**Coût total de l'action (euros)**  
*1.497.080 euros*

**contribution UE**  
*1.497.080 euros*

**Coordonnées de contact du projet**  
*17bis, rue Abou Baker Essedik  
1002 Tunis Belvédère - Tunisie  
Téléphone : +216 71 784854  
www.euromedcivilsociety.net*



QUATRIÈME  
PARTIE

**QUATRIÈME PARTIE**  
Activité de la Banque Européenne  
d'investissement en Tunisie

BILAN 2012 – PERSPECTIVES 2013

Opérant en Tunisie depuis trente ans, la BEI y a apporté des financements pour un montant total de 4,4 milliards d'EUR. L'exposition de la Banque est actuellement de 2,1 milliards d'EUR, dont 30,5 millions d'EUR en capitaux à risques.

### **A. Rappel de l'activité de la BEI en Tunisie durant l'année 2011 :**

Pour mémoire, la BEI avait concrétisé deux prêts en Tunisie pendant l'année révolutionnaire 2011, totalisant EUR 303 M (en plus de nombreuses missions d'assistance technique):

- Modernisation Routière (Ponts et Chaussées (DGPC) : accord du Conseil d'Administration (CA) obtenu le 10 mai 2011 pour un prêt d'un montant de 163 M EUR sur une durée de 25 ans. Signé le 24 juin 2011 à Tunis.
- Mdhilla TSP - Groupe Chimique Tunisien (GCT) : accord du CA obtenu le 12 avril 2011 pour un prêt d'un montant de 140 M EUR sur une durée de 15 ans. Signé le 20 décembre 2011 par correspondance.

### **B. Activité de la BEI en Tunisie en 2012 et perspectives d'activité en 2013 :**

Compte tenu de la conjoncture socio-économique que connaît la Tunisie et eu égard aux besoins prioritaires exprimés par les autorités locales, la BEI, tout en poursuivant son investissement dans ses secteurs traditionnels d'activité, notamment les infrastructures de Transport et d'Énergie, s'est mobilisée en 2012 autour de la préparation de projets et activités à forte connotation sociale. La concrétisation de la majeure partie de ces projets est prévue durant l'année 2013.

#### **1. Prêts signés en 2012**

- Ligne de crédit PME « Prêt Global VI » :

Le PG VI représente la septième opération de ce type agréée depuis 1998. La mise en place de cette nouvelle ligne de crédit a pour objectif de favoriser une économie de marché plus diversifiée et de soutenir notamment l'émergence et le développement des PME tunisiennes afin de contribuer au redressement de l'économie tunisienne et à la lutte contre le chômage. Le PG VI est un projet prioritaire pour les autorités tunisiennes et fait partie des actions soulignées dans le cadre de la TASK FORCE EU-TUNISIA et du partenariat de Deauville.

Dans un premier temps, l'accès au PG VI a été accordé à 4 banques (Amen Bank, Attijari Bank, BT et BTK) et deux sociétés de leasing (Tunisie leasing, Attijari Leasing). Il est toutefois prévu de laisser la possibilité à des intermédiaires qui n'auraient pas été identifiés/sélectionnés au moment de la mise en place du PG VI, d'accéder ultérieurement à cette nouvelle ligne de crédit.

Cette opération de 200 millions d'EUR est mise en place à travers deux contrats de financement successifs de 100 MEUR chacun. Le premier contrat, portant sur 100 MEUR a été signé le 20 décembre 2012. Sur base de l'impact des interventions précédentes, cette nouvelle ligne de crédit devrait permettre de financer environ 200 projets et générer la création de plus de dix mille emplois.

- Réhabilitation urbaine :

La BEI a accordé à la Tunisie un prêt de 70 MEUR, signé également le 20 décembre 2012, destiné au financement de la réhabilitation et la modernisation de 119 quartiers populaires répartis sur les 24 gouvernorats de Tunisie. Une assistance technique d'un montant de 2 MEUR a été consentie par la BEI afin d'accompagner le promoteur dans la réalisation et la gestion de ce projet. Participent également au financement de ce projet,

l'AFD à concurrence de 30 MEUR et la Commission Européenne, à travers un don de 33 MEUR au titre du programme SPRING.

Ce projet permettra d'améliorer les conditions de vie quotidiennes des habitants de quartiers défavorisés. La BEI vise, à travers ce projet, à soutenir les collectivités locales face au besoin de réhabilitation urbaine et de cohésion sociale, et ce via le raccordement des quartiers ciblés aux réseaux d'eau et d'assainissement, le développement des réseaux électriques, le revêtement et le drainage des chaussées et la construction de terrains de jeux et de complexes socioculturels.

## 2. Projets en cours d'instruction ou de pré-instruction :

Plusieurs projets, en cours d'instruction ou en phase de pré-instruction, ont déjà fait l'objet de premiers échanges encourageants, à concrétiser au cours de l'année 2013 :

- **Projet Santé II** : la première intervention BEI, financée en 2003 (d'un montant de 110 M EUR, entièrement versé) a été appréciée par les Tunisiens. Projet à forte dimension sociale, avec des investissements répartis à travers le pays ; Requête de financement du MICI du 23 mai 2012 pour un montant total d'investissement de 445 M EUR ; Possible financement BEI autour de 100 M EUR avec possible cofinancement européen (KfW et FIV).

- **Projet Education Tunisie** : Requête de financement du MICI en date du 2 juin 2012 pour un coût total de 262 M EUR. Possible financement BEI d'environ 100 M EUR avec intérêt de la KfW pour un cofinancement et requête FIV prévue). Une mission d'instruction a été réalisée en juillet 2012.

- **Dépollution intégrée du lac Bizerte** : projet inscrit dans la phase 1 du

programme H2020 ; les consultants ont finalisé leur rapport de diagnostic des besoins d'investissement. Le rapport a été présenté en novembre 2012 aux différentes parties prenantes pour un montant indicatif de 70 m EUR. Un cofinancement avec des partenaires européens, y compris la FIV, est prévu

- **Groupe chimique tunisien – Dépollution Gabès** : l'objectif est de mettre un terme aux importants rejets en Méditerranée. Différentes options techniques ont été examinées pour finalement retenir un transfert hydraulique depuis la côte jusque vers un site à l'intérieur des terres (à une distance d'environ 23 km) et un stockage sous forme de mise en terril. Ce projet porte sur un investissement de 200 MEUR. Compte tenu de la nature de l'investissement, une subvention d'un montant significatif est recherchée par la partie tunisienne.

- **ECOSO I** : projet de construction d'une autoroute centrale (de Kairouan, au sud de Tunis à Gafsa) d'un coût total estimé à 1,5 milliard d'EUR. L'étude de l'Avant-Projet Sommaire (APS) (y compris les volets environnementaux et sociaux), financée sur le Fonds d'assistance technique FEMIP (budget communautaire) a été réalisée et une mission de pré-instruction a déjà eu lieu.

- **Rocade de Tunis** : projet de contournement autoroutier d'un coût total d'environ 220 millions d'EUR. A ce stade, les résultats de l'avant-projet sommaire font apparaître des hypothèses de trafic qui paraissent optimistes et doivent encore être revues avant de programmer l'instruction du projet.

## C. Autres opérations :

**Microcrédit - Projet Taysir** : la Banque est en discussion avec Adie International pour le projet de création d'une nouvelle institution de microfinance, Taysir, au capital

d'EUR 5m. Certains éléments du projet sont encore en débat (hypothèses du business plan, alignement des intérêts avec le promoteur). A noter que des progrès ont été enregistrés récemment sur la question de la structure du projet, avec notamment la création d'un groupe d'actionnaires de référence locaux.

Assistance Technique - L'initiative conjointe BEI-AFD en faveur du capital investissement en Tunisie a démarré en 2011. Elle vise notamment à : i) renforcer l'environnement réglementaire, institutionnel et fiscal du secteur et ii) accroître la connaissance du secteur par les décideurs de l'administration tunisienne. A cet effet, le fonds fiduciaire de la FEMIP a accordé une contribution de EUR 100k en septembre 2011 (contribution AFD également de EUR 100k). Une mise à jour de cette assistance technique a été effectuée en 2012.

#### **D. Questions transversales :**

Étude de faisabilité d'un système de Transport en Commun écologiquement viable de l'agglomération de Sfax d'un coût estimé à 620 000 EUR, financée par le Fonds de Soutien FEMIP. Les conclusions sont attendues pour la mi-2013.

Dixième Conférence FEMIP – Les PME Méditerranéennes à la conquête de nouveaux horizons : La Banque européenne d'investissement (BEI) a organisé, en collaboration avec la République tunisienne et PROMOS, la 10e conférence de la FEMIP. La manifestation s'est tenue le jeudi 8 mars 2012 à Tunis. La BEI a fait de l'appui au secteur privé et, plus spécifiquement, du soutien aux PME, une de ses priorités dans la région.

Étude d'une nouvelle liaison permanente (tunnel ou pont) entre l'autoroute A4 Tunis-Bizerte et la ville de Bizerte : L'étude devrait être lancée en mars 2013.

Étude pilote - projet d'appui au développement des régions de l'intérieur par la mise en place de Complexes Industriels et Technologiques et du développement de Cyber Parks : Cette étude a pour objet d'assister le Ministère de l'Industrie et du Commerce dans la définition d'une stratégie en appui à sa volonté de développement des régions de l'intérieur. Financement Fonds de soutien FEMIP en cours de mise en place.

Étude de faisabilité du réseau ferroviaire à hautes prestations : Étude s'inscrivant dans le prolongement des travaux conduits par le Centre d'Études des Transports pour la Méditerranée Occidentale (CETMO) sur le financement de la Commission européenne. Échanges en cours avec la partie tunisienne sur les termes de référence.

Appui à la promotion des Partenariats Public-Privé : la Tunisie fait partie des pays-pilotes retenus pour se doter d'un environnement législatif, institutionnel et de régulation, ainsi que financier, propre à encourager le recours aux Partenariats public-privé afin de répondre aux défis du développement de leurs infrastructures. A ce titre, elle bénéficie déjà de l'appui du Centre européen d'expertise des PPP (EPEC).

Étude « Les défis de la compétitivité et de l'emploi dans le cadre de la transition démocratique en Tunisie » : Cette étude financée par la BEI, mise à la disposition du gouvernement au printemps 2012, a fourni un diagnostic du climat d'investissement et de la compétitivité de l'économie tunisienne, ainsi que des pistes de réflexions autour d'actions ou de dispositifs propices à la création d'emplois et à un meilleur équilibre régional. Un atelier présidé par le Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Investissement et de la coopération internationale s'est tenu le 8 mai 2012 et a été l'occasion de partager cette étude avec une centaine de représentants de l'administration, de la société civile et des institutions de financement.



CINQUIÈME  
PARTIE

**CINQUIÈME PARTIE**

**La coopération avec les états membres**

## 1. ALLEMAGNE



### État de la coopération entre l'Allemagne et la Tunisie en 2012

Afin de soutenir de manière substantielle et durable le processus de transformation et de démocratisation, l'Allemagne a considérablement élargi sa coopération avec la Tunisie après la révolution. Outre la coopération bilatérale qu'elle entretient traditionnellement dans les domaines de l'environnement, de l'eau, de l'énergie et de la formation professionnelle et dont elle a augmenté le volume jusqu'à concurrence de presque 100 millions d'euros, l'Allemagne a consacré en 2012 une enveloppe d'environ 25 millions d'euros au partenariat de transformation avec la Tunisie qui prévoit une centaine de projets dans les secteurs de l'économie et de l'emploi, de la démocratie et de la société civile, de la culture et des médias. Pendant cette même année l'Allemagne a converti une partie de la dette tunisienne – 30 millions d'euros – en faveur du secteur tunisien de l'eau et répondu ainsi aux engagements qu'elle avait pris lors du sommet du G8 à Deauville en 2011. L'Allemagne a enfin mobilisé une enveloppe de 112 millions d'euros pour la réalisation du Plan solaire tunisien, ce qui porte le montant global de l'aide allemande à la Tunisie en 2012 à 267 millions d'euros (89 millions d'euros en dons et 178 millions en prêts).

### Coopération technique et financière

L'Allemagne a mis en 2012 un montant de 99,9 millions d'euros à disposition de la coopération au développement avec la Tunisie. Les axes principaux de cette coopération sont la promotion de l'économie et de l'emploi, le développement des régions défavorisées et la protection de l'environnement.

Un des points forts de la coopération financière en 2012 (au total 86,9 millions d'euros) est un nouvel investissement de 60 millions d'euros (prêt composite de 42 millions, prêt bonifié de 16 millions et dons de 2 millions) pour lancer un nouveau programme de Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Ce programme vise la préservation et l'utilisation plus efficaces de ces ressources rares dans les régions rurales, aidant ainsi les agriculteurs dans cette partie du pays jusqu'alors souvent délaissée. L'Allemagne s'engage par ailleurs à un investissement de plus de 10,4 millions d'euros (dons) en faveur du secteur de l'environnement dont 7,9 millions d'euros de dons pour un programme visant à mieux protéger le littoral du pays. Par ailleurs, elle met 16,5 millions d'euros (prêt bonifié de 15 millions et dons de 1,5 million) à disposition de la Tunisie pour la soutenir dans ses projets en matière d'efficacité énergétique.

13 millions d'euros (exclusivement des dons) ont été réservés en 2012 pour la coopération technique afin de financer le Fonds régional ouvert pour la formation et la promotion de l'emploi des jeunes (4 millions d'euros), ainsi que les projets Promotion du secteur de la microfinance en Tunisie (2,5 millions d'euros), Appui à la régionalisation (2 millions d'euros), le Programme d'appui à l'entrepreneuriat et à l'innovation (1,5 millions d'euros), le Programme pour l'environnement (1 million d'euros) et enfin le Fonds d'études et d'experts (2 millions d'euros).

### Partenariat pour la Transition

Au lendemain de la Révolution tunisienne a été mis en place le Partenariat Pour La Transition entre la Tunisie et l'Allemagne. À ce jour, plus de 100 projets à raison de 50 millions d'euros (exclusivement des dons) répartis sur les années 2012 et 2013 ont été lancés à travers différentes organisations telles



que l'agence de coopération technique GIZ, le Goethe Institut, la Deutsche Welle Akademie, sequa, les fondations politiques allemandes et beaucoup d'autres. Dans le but d'améliorer les perspectives économiques des Tunisiens et de jeter les bases pour garantir les libertés, les droits civils et fondamentaux et encourager l'indépendance et l'efficacité des institutions étatiques, ce partenariat a été consacré à la modernisation de la formation professionnelle et à la promotion de la coopération universitaire des deux pays. Par ailleurs de nombreux projets ont été lancés en coopération avec des institutions de la société civile et de l'État tunisien dans des secteurs clés tels que ceux de l'économie et de l'emploi, de la démocratie et de la société civile ainsi que de la culture et des médias.

### **Conversion de la dette tunisienne**

La banque allemande de développement KfW et le Ministère tunisien des Affaires étrangères ont signé en juin 2012 à Tunis un contrat de conversion d'une première tranche de 30 millions d'euros de dettes tunisiennes en projets de développement dans les régions les plus défavorisées. En vertu de cet accord, un montant de 20 millions d'euros financera un projet d'alimentation en eau potable dans les villes de Gafsa, Tozeur, Kasserine, Kébili, le Kef, Siliana, Tataouine, Jendouba, Médenine et Zaghouan, réalisé par la SONEDE (Société Nationale de l'Exploitation et de la Distribution des Eaux). Le deuxième projet a trait au programme d'assainissement des eaux usées, réalisé par l'Office National de l'Assainissement (ONAS), avec une première tranche de 10 millions d'euros en faveur des villes de Ben Guerdane, Regueb, Foussana et El Guettar. Ce contrat donne suite à la décision du Gouvernement allemand

de convertir une partie de la dette tunisienne à hauteur de 60 millions d'euros afin de soutenir le processus de transition. Cette décision avait été proclamée en mai 2011 par la Chancelière fédérale allemande Dr. Angela Merkel lors du sommet du G8 à Deauville. Les négociations pour la deuxième tranche de 30 millions d'euros sont en cours.

### **Soutien au Plan solaire tunisien**

L'Allemagne aidera la Tunisie à relever le défi d'une demande énergétique croissante en soutenant le Plan solaire tunisien (PST), qui prévoit de porter la part des énergies renouvelables à 30 % d'ici 2030. En 2012, le Gouvernement allemand a mobilisé une enveloppe de 112 millions d'euros en faveur du PST. Dans le domaine de la coopération financière, l'Allemagne octroiera deux prêts bonifiés d'un montant global allant jusqu'à 105 millions d'euros pour la réalisation des investissements dans deux centrales solaires. Sont prévues la construction d'une centrale solaire thermique d'une capacité de 50 MW à miroirs cylindro-paraboliques et stockage thermique sur le site d'Akarit et la construction d'une centrale photovoltaïque dont la capacité devrait être d'environ 30 MW. Ces deux centrales solaires contribueront à la production efficace, écologique et socialement viable d'énergie électrique pour le pays et à l'implantation en Tunisie de technologies d'avenir au service de la protection du climat mondial. Dans le domaine de la coopération technique, l'Allemagne mettra à disposition de la Tunisie un montant allant jusqu'à 7 millions d'euros (exclusivement des dons) pour améliorer les conditions d'ensemble et les capacités institutionnelles et humaines dans le domaine de la production d'électricité d'origine solaire.



## Projets/Programmes bilatéraux

Projet/ Programme	Responsable GIZ	Durée	Budget €	Partenaires	Source de financement
<b>Programme pour l'Environnement (PPE) avec des composantes:</b> 1) Prévention et lutte contre la pollution 2) Décentralisation environnementale 3) Coopération technologique 4) Communication environnementale PN: 2009.2456.3 – 001.00	Helmut Krist helmut.krist@giz.d	2003-2013	17,8 Mio	Ministère de l'Environnement	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Mise en œuvre de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)</b> PN: 2011.2193.8 – 001.00	Anselm Duchrow anselm.duchrow@giz.de	2006-2014	9 Mio	Ministère l'Environnement	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Valorisation des Boues résiduaires dans l'agriculture</b> PN: 2010.2223.5-001.00	Gerhard Faupel gerhard.faupel@giz.de	2011-2016	4 Mio	Ministère de l'Agriculture	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Programme d'Appui à l'Entrepreneuriat et à l'Innovation – AEI avec des composantes:</b> 1) Entrepreneuriat 2) Innovation PN: 2009.2457.1. –001.00	Philippe Lotz philippe.lotz@giz.de	2004-2014	11,5 Mio + 2 Mio UE	Ministre de l'Industrie et du Commerce (MIC)	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Renforcement des capacités de la gestion durable des Zones Industrielles (ReCapZI)</b> PN: 2011.2159.9 -001.00	Guntram Glasbrenner guntram.glasbrenner@giz.de	2008-2014	6 Mio	Ministre de l'Industrie et du Commerce (MIC)	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Promotion des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique - ER2E</b> PN: 2009.2455.5 – 001.00	Ulrich Laumanns ulrich.laumanns@giz.de	2003-2013	8 Mio	Ministre de l'Industrie et du Commerce (MIC); Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME)	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)

<b>Renforcement des structures démocratiques dans les villes en Tunisie</b>  PN: 2011.9070.1	Markus Steinich markus.steinich@giz.de	2012-2013	2.5 Mio	divers	Ministère Fédéral des Affaires étrangères (AA)
<b>Renforcement des capacités pour les inventaires de gaz à effet de serre et le système MRV en Tunisie</b>  PN°: 2011.9073.5	Anselm Duchrow anselm.duchrow@giz.de  Torsten Greis torsten.greis@giz.de	2012-2016	2 Mio	Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)	Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU)
<b>Promotion de la mobilité dans un cadre légale des experts de haut niveau tunisiens en Allemagne</b>  PN: 2012.9019.6	Anna Wittenborg anna.wittenborg@giz.de	2012-2013	2,7 Mio	Divers	Ministère Fédéral des Affaires étrangères (AA)
<b>Promotion de la microfinance en Tunisie</b>  PN : 2012.2492.2-001.00	Barbara Scola barabara.scola@giz.de	2012-2015	2,5 Mio	Ministère des Finances	Ministère Fédéral de la Coopération et du Développement (BMZ)

### Projets/ Programmes régionaux avec siège en Tunisie

Projet/ Programme	Responsable GIZ	Durée	Budget €	Pays	Commettants
<b>Réseau régional d'échange d'informations et d'expertise dans le secteur des déchets (SWEEP-Net)</b>  PN: 11.2015.3	Markus Lücke markus.luecke@giz.de	2012 –2015	6 Mio	Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, Syrie, Territoires palestiniens, Tunisie, Yémen	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Fonds régional ouvert pour la formation et la promotion de l'emploi des jeunes dans la région MENA</b>  PN: 2011.2171.4	Ellen Michel ellen.michel@giz.de	2011 -2014	8 Mio	Tunisie, Égypte	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>EUROMED AUDIOVISUAL III PROGRAMME Regional Capacity-Building Support Unit</b>  PN: 60.3032.4	Claus Josten (TL) Claus-peter.josten@giz.de  Berthold Wohlleber (AV) Berthold.wohlleber@giz.de	2010-2014	4,5 Mio	Égypte, Algérie, Jordanie, Israël, Liban, Maroc, Territoires palestiniens, Syrie, Tunisie	Union Européenne
<b>Fonds régional ouvert pour la formation et la promotion de l'emploi des jeunes dans la région MENA II</b>  PN: 12.2488.0-001.00	Rainer Krischel rainer.krischel@giz.de	2013 – 2015	4 Mio	Tunisie	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)

## Projets/ Programmes régionaux avec siège au dehors de la Tunisie

Projet/ Programme	Responsable GIZ	Durée	Pays	Commentants
<b>Programme Régional Bonne Gouvernance, Maghreb</b>  PN: 2009.2077.7	Susanne Jacobi susanne.jacobi@giz.de	2003 - 2013	Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Un dictionnaire technique pour le monde arabe</b>  PN: 2010.2010.6	Guido Zebisch guido.zebisch@giz.de	2008 -08/2014	Suprarégional, Maroc	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Projet régional Silva Mediterranea-PCFM « Adaptation au changement climatique des conditions régissant la politique forestière dans la région MENA »</b>  PN: 2009.2462.1	Reinhard Kastl reinhard.kastl@giz.de	2010-2014	Maroc, Algérie, Tunisie, Turquie, Syrie, Liban	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Coopération des Villes et des Municipalités (CoMun)</b>  PN: 2010.2023.9	Meinolf Spiekermann meinolf.spiekermann@giz.de  Markus Steinich (Tunisie) markus.steinich@giz.de	2008-2014	Algérie, Maroc, Tunisie	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Intégration Economique des Femmes – MENA</b>  PN: 2009.2068.6	Nele Wasmuth nele.wasmuth@giz.de	2010- 2013	Égypte, Jordanie, Maroc, Tunisie	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Cooperation with Arab Donors in the MENA Region</b>  PN°: 2010.2025.4	Elvira Ganter elvira.ganter@giz.de	2009- 2012	Pays arabes (suprarégional)	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Fonds Bonne Gouvernance MENA</b>  PN: 2011.2268.8	Thilo Möller ihilo.moeller@giz.de	9/2012-08/2015	Région Afrique du Nord et Moyen Orient	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Centre Régional pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique (RCREEE)</b>  PN: 2008.2020.9	Ludger Lorych ludger.lorych@giz.de	2008-2013	Egypte, Algérie, Yémen, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Territoires Palestiniens, Syrie, Tunisie	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)

<b>Appui au Plan Solaire Méditerranéen (PSM)</b>  PN: 2010.9061.2	Mohamed El Khawad (DE) mohamed.el-khawad@giz.de  Martin Baltes (Coordinateur DGE Tunis) martin.baltes@giz.de	2011-2014	Tunisie, Maroc, Algérie	Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU)
<b>CDM-JI Initiative du BMU Composante Tunisie</b>  PN: 2010.9047.1004.00	Anselm Duchrow anselm.duchrow@giz.de	2009-2013	Jordanie, Maroc, Tunisie, Egypte	Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU)
<b>Promotion des droits de l'homme</b>  PN: 2011.2258.9	Albrecht Ansohn albrecht.ansohn@giz.de (Egypte)  Hela Gharbi (Tunisie) hela.gharbi@giz.de	2012-2013	Egypte, Tunisie	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
<b>Promotion des Médias Locaux</b>  PN: 2011.9089.1	Alexander Ritzmann alexander.ritzmann@giz.de	2012-2013	Egypte, Tunisie	Ministère Fédéral des Affaires Etrangères (AA)
<b>Sustainable Water integrated Management Programme (SWIM)</b>  PN : 2012.2270.2-001.00	Anselm Duchrow (Tunisie) Anselm.duchrow@giz.de	2012-2013	Tunisie, Jordanie, Maroc, Algérie	Union Européenne, Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)

## 2. BELGIQUE



### Bilan des initiatives de coopération de la Belgique (Etat fédéral) en faveur de la Tunisie

Dans le cadre du processus de transition démocratique amorcé dans plusieurs pays arabes début 2011, diverses initiatives d'appui et de coopération ont été mises en œuvre, via divers canaux.

1. Projets de coopération régionale, notamment à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD/UNDP), avec la Tunisie parmi les pays cibles.

- Contribution belge de 1 mio EUR au programme régional du PNUD « Intégrité et Lutte contre la Corruption dans les Pays arabes (ACIAC) ». Objectifs : bonne gouvernance, lutte contre la corruption. Pays ciblés : Tunisie, Jordanie, Maroc, Yémen, Irak, Palestine, Egypte et Algérie.

- Contribution de +/- 300.000€ au projet PNUD "GPPS and transition processes in the Arab States Region (GPPS III)" (soutien aux parlements en Egypte et en Tunisie).

- Contribution de 4.350.000 Eur pour le volet Tunisie au projet du PNUD « Responding to a changing region : Seizing the opportunity for transformatio-

nal change in the Arab States » (contribution totale de la Belgique de 8.70.000 Eur). Objectifs : soutien à l'Assemblée constituante, à la sécurité publique, à la justice transitionnelle et à la réforme du secteur judiciaire. En 2012, décaissement de 620.000 USD de la contribution belge pour le volet « Projet d'appui au processus constitutionnel, parlementaire et au Dialogue national en Tunisie ».

- UNESCO - Programme international pour le développement de la communication (PIDC). Montant : 130.000 EUR (principalement en 2012). Objectif: évaluer de façon objective la situation des médias en Tunisie et en Egypte et proposer des pistes de développement et de renforcement des capacités. A l'issue de l'analyse, seront définis dans un rapport largement diffusé les domaines dans lesquels une assistance internationale serait la plus utile ou urgente. La Banque Mondiale, le Conseil de l'Europe et l'UNDP utilisent ces rapports d'évaluation.

#### II Autres formes de coopération

- Coopération technique entre la Belgique (Ministère Emploi et Affaires sociales), le Bureau international du travail (BIT) et 3 pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) sur le plan de la promotion du dialogue social dans ces 3 pays. A ce stade, assistance technique. Financements à définir en vue de la mise en œuvre d'activités concrètes, en coopération avec les pays bénéficiaires.

### 3. BELGIQUE WALLONIE-BRUXELLES



#### **Programme de coopération Tunisie / Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)**

Le 19 juin 2012, Tahar CHERIF, directeur Europe au ministère tunisien des affaires étrangères, et Philippe SUINEN, administrateur-général de Wallonie-Bruxelles International, ont signé un nouveau programme de coopération pour trois ans. Ce programme se concentre sur deux grands axes :

- l'éducation et la formation professionnelle (enseignement, formation, éducation à la citoyenneté, dialogue interculturel) ; Les projets retenus concernent entre autres des formations en cinéma et audiovisuel, le soutien à l'enseignement des sciences politiques, l'enseignement de la langue française et de la langue arabe, la promotion de l'égalité des chances sur le marché de l'emploi,

- l'environnement, dans ses aspects «recherche». Les projets suivants ont été retenus :

- Enseignement et recherche appliquée dans les énergies renouvelables et l'économie d'énergie à l'ISET de Tataouine

- Valorisation et impacts environnementaux des argiles

- Renforcement de la formation et de la recherche en gestion intégrée des ressources en eau de la Medjerda

- Valorisation des agro-ressources végétales typiques des régions arides et semi-arides

- Caractérisation des pratiques d'utilisation des effluents de l'épuration des eaux usées

- Développement et optimisation des techniques de bio-méthanisation

- Lutte biologique contre les ravageurs en cultures d'agrumes

- Implémentation de l'outil opérationnel Pégase pour la gestion intégrée des ressources en eaux

- Evaluation qualitative et quantitative de jeunes reboisements à base de trois pins résineux.

Par ailleurs, Wallonie-Bruxelles apporte accompagnement et soutien au partenaire tunisien en cette période de transition. Pour ce faire, trois actions particulières sont prévues, en plus des axes prioritaires :

#### **Gouvernance administrative**

Wallonie-Bruxelles apporte son expertise dans les domaines, d'une part de la gestion des financements européens, d'autre part de la démocratie participative au niveau régional et local.

#### **Médias**

poursuite des actions développées en 2011 (échanges de journalistes; appui à secteur public de radio et de télévision; partenariats entre départements d'enseignement supérieur en journalisme), collaboration entre le Conseil supérieur de l'audiovisuel (Wallonie-Bruxelles) et la future Haute Autorité indépendante pour la Communication audiovisuelle (Tunisie).

## **Droits des femmes**

La société civile et les associations de femmes en particulier sont renforcés dans leur capacité d'action, via des échanges entre les sociétés civiles respectives. Les actions menées concerneront notamment le domaine des discriminations, de la parité dans le domaine politique et de l'entreprenariat féminin.

- Le budget 2013 réservé à cette coopération Tunisie / Fédération Wallonie-Bruxelles s'élève à 450.000 euros.

Complémentaire, une ligne de crédit de 200.000€ a été prévue par l'Agence wallonne à l'exportation pour permettre des missions d'experts visant à l'introduction de projets de développement dans les régions prioritaires.

- Ci-dessous l'énumération d'objectifs fixés de longue date, mais actualisés aux enjeux de la Tunisie dans la phase actuelle de la transition démocratique.

## **Education**

Renforcer l'efficacité du niveau pré-scolaire, dans la foulée du travail effectué par des inspecteurs belges au CENAFE (Centre national de Formation des Enseignants).

Améliorer la pédagogie du français au niveau secondaire, par l'appui à une coopération plus intense entre les associations belge et tunisienne de professeurs.

Au niveau du supérieur non-universitaire, mettre l'accent sur des coopérations touchant les filières techniques à retombées économiques (maintenance industrielle, énergie solaire, etc.) - à l'image de ce que s'est fait entre l'Institut supérieur des Etudes technologiques de Tataouine et la Haute Ecole R. Schuman d'Arlon.

## **Au niveau universitaire :**

- Prioriser le secteur de la science politique et des médias, en donnant des moyens renforcés aux départements tunisiens concernés

## **Culture**

Privilégier les orientations choisies au niveau du Pôle EUNIC Tunisie (présidé par la Délégation WB) : le rôle du centre culturel comme lieu d'initiative régionale, le patrimoine comme outil de démocratie. Permettre à des animateurs culturels associatifs de mettre en place des jumelages « de terrain » avec des homologues wallons et bruxellois.

## **Société civile**

Soutien à des associations belges transmettant leur expérience en matière de travail de rue (action en milieu ouvert) - réinsertion sociale et professionnelle des jeunes marginalisés.

## **Formation professionnelle**

Développer les coopérations avec des institutions tunisiennes déjà partenaires comme l'ANETI (Agence nationale pour l'Emploi et le Travail indépendant), le CENAFIF et le CNFCPP (Centre national de formation continuée et de Promotion professionnelle), en spécifiant des matières utiles dans le contexte actuel : le français technologique et économique, l'organisation du travail, la médiation entre partenaires patronaux et syndicaux, etc.

## **Pouvoirs locaux**

Le moment venu, jumeler des municipalités tunisiennes à des municipalités wallonnes et bruxelloises permettant

des échanges d'expériences en matière de démocratie participative.

### ***Tourisme***

Accompagner des opérateurs touristiques publics et privés dans la mise aux normes des initiatives d'agro-tourisme et de tourisme alternatif dans l'arrière-pays.

### ***Développement économique***

Soutenir les accueils de jeunes chefs d'entreprises tunisiens dans des structures appropriées en Wallonie et à Bruxelles (ICHEC Entreprises, Cité internationale de Liège), en vue de favoriser les partenariats et les présences communes sur des marchés tiers.



## 4. DANEMARK



### Le Programme de Partenariat Dano-Arabe en Tunisie 2012

Le programme de partenariat dano-arabe a été lancé en 2003 par le gouvernement danois avec le double objectif de: Promouvoir les processus de réforme et de démocratisation et d'améliorer le dialogue, la compréhension et la coopération entre le Danemark et la région MENA. Après la révolution tunisienne le gouvernement danois a décidé de faire de la Tunisie un des pays prioritaires du programme et en octobre 2011 le Danemark a ouvert un bureau de coopération à Tunis.

Le programme favorise aussi le dialogue et la collaboration régionaux en réunissant des partenaires de différents secteurs de la région arabe avec des partenaires danois pour collaborer et/ ou partager des expériences.

Le programme de partenariat se construit sur les principes fondamentaux suivants :

- Le programme est développé en fonction de la demande
- Les activités de partenariat reposent sur un principe d'égalité – l'accent étant tout particulièrement mis sur la coopération professionnelle, l'échange de savoir et le partage d'expériences.
- Le programme de partenariat établit des partenariats dans une perspective de coopération sur le long terme.
- Les activités incluent des partenaires tant au niveau gouvernemental que non gouvernemental.

En plus de l'approche de partenariat, s'ajoute un engagement multilatéral à travers l'UE, la famille de la Banque mondiale, les agences des Nations Unies et d'autres organismes multilatéraux. L'ob-

jectif de promotion de l'égalité des sexes et de participation active des femmes et des jeunes dans tous les aspects de la vie sociale est un élément intégré dans tout le programme et toutes les activités se rapportent à l'un des quatre domaines prioritaires thématiques et de réforme suivants :

1. Droits de l'homme et bonne gouvernance
2. Promotion de l'égalité des sexes et de la participation des femmes
3. Développement de sociétés reposant sur le savoir
4. Renforcement de la croissance économique et création d'emplois (Tunisie et Egypte)

Droits de l'homme et bonne gouvernance

Soutenir la démocratisation, la bonne gouvernance et les processus de transitions par une aide bilatérale et multilatérale et par des programmes de partenariat dano-arabe.

Les principaux partenaires danois qui collaborent avec des partenaires tunisiens dans ce domaine sont l'Institut des Droits de l'Homme Danois, Le Centre de Réhabilitation et de Recherche pour les Victimes de Torture (RCT / Dignity) et KFUM (Les Scouts Danois). Un appui danois a également été accordé au Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme (EMHRN) et leur travail avec la société civile active dans le domaine des droits de l'homme et avec le PNUD pour leurs travaux sur les processus constitutionnels.

L'Institut Danois des Droits de l'Homme a initié en 2012 une coopération avec le Ministère Tunisien des Droits de l'Homme et de la Justice Transitionnelle et aussi avec le Conseil National des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales. Le but est de renforcer

l'infrastructure nationale des droits de l'homme.

RCT / Dignity a ouvert un bureau à Tunis en 2012 et a travaillé pour renforcer les capacités au sein du système de santé publique et de la société civile pour assurer la réhabilitation des victimes de torture et renforcer la capacité de prévenir la torture. Cela a été fait en étroite collaboration avec un nombre de partenaires tunisiens de la société civile.

Un accord a été signé avec le Ministère de la Justice et une collaboration a été établie à travers des échanges d'expériences entre procureurs et magistrats danois, tunisiens et jordaniens concernant la prévention de la torture

KFUM poursuivent leur collaboration avec Les Scouts Tunisiens (LST) focalisant sur un programme de formation des formateurs pour 600 jeunes scouts dans les domaines de la gestion et de l'entrepreneuriat.

Un soutien direct au processus constitutionnel en Tunisie en 2012 a été apporté à certaines parties de la société civile tunisienne et par le biais du programme Appui au processus constitutionnel et parlementaire et au dialogue national en Tunisie mené par le PNUD.

### ***La promotion de l'égalité des sexes et de la participation des femmes***

Renforcer la participation des femmes dans la prise de décision politique et sur le marché du travail et ainsi augmenter leurs possibilités financières et leur contribution aux changements sociaux. Partager les connaissances, la recherche et la documentation de la violence à l'égard des femmes et améliorer les capacités et la qualité des services des institutions et des organisations qui travaillent avec la prévention et la lutte contre la violence faite aux femmes.

KVINFO – le Centre danois de Recherche sur le Genre, l'Égalité et la Diversité a travaillé avec des ONG soutenant

la participation politique des femmes à la fois à Tunis, à Sidi Bouzid et à Gafsa et surtout dans les quartiers défavorisés et avec un chômage élevé.

L'organisation danoise Danner et la Fédération Danoise des Centres d'Hébergement pour les Femmes (LOKK) étaient en visite en Tunisie à plusieurs reprises en 2012 pour préparer une collaboration future dans le domaine de lutte contre la violence à l'égard des femmes. Ils ont aussi fourni une assistance technique au Ministère de la Femme et de la Famille (MAFF). Un groupe d'hommes et de femmes de la société civile et des institutions gouvernementales ont visité le Danemark afin de rencontrer des collègues danois et discuter des expériences danoises et tunisiennes sur la lutte contre la violence basée sur le genre.

Un appui financier et technique a été accordé à l'Association Beity (par le FNUAP) pour établir une maison de halte pour femmes errantes et sans domicile et pour des activités de sensibilisation et de plaidoyer pour l'accès des femmes aux droits, notamment au droit au logement décent et à la propriété du patrimoine.

### ***Le développement de sociétés reposant sur le savoir***

Renforcer la qualité et l'indépendance des médias, promouvoir des changements législatifs afin d'améliorer l'indépendance et la qualité des médias ainsi que contribuer à l'amélioration de l'éthique des médias, à la formation, à la surveillance, à la coopération et à l'organisation des journalistes.

L'organisation danoise International Media Support (IMS) a travaillé avec un nombre de partenaires tunisiens essentiellement en mettant l'accent sur le renforcement organisationnel des principales institutions médiatiques y compris le Centre Africain pour la Formation des Journalistes et Communicateurs (CAPJC),

le Syndicat National des Journalistes Tunisiens (SNJT) et le Centre de Tunis pour la Liberté de Presse. IMS soutient également le suivi des médias et la mise en place des radios locales.

Le Danemark a également cofinancé une coopération entre la Fondation Suisse «Hirondelle » et la Radio Nationale Tunisienne avec l'objectif global de renforcer les capacités de la Radio Tunisienne dans son mandat de service public avec une attention particulière accordée à la production et la diffusion de l'information indépendante de haute qualité pour les populations les plus marginalisées ainsi que la fourniture d'une couverture efficace des travaux de l'Assemblée Nationale Constituante.

### ***Renforcement de la croissance économique et la création d'emplois***

Promouvoir la création d'emplois et la baisse du chômage. Soutenir les micros et petites entreprises et les entrepreneurs. Promouvoir les réformes du marché du travail et le dialogue social.

Le Patronat danois (DI) a établi un partenariat avec UTICA qui vise à renforcer les structures nationales ainsi que le dialogue social entre l'UTICA et les syndicats tunisiens. Parallèlement l'Organisation Nationale des Travailleurs au Danemark (LO/FTF) a établi un partenariat avec l'UGTT visant à soutenir la paix au marché du travail et des mécanismes efficaces de

dialogue social ainsi qu'un renforcement des capacités de l'organisation syndicale.

Le Danemark a offert un soutien direct au Centre des Jeunes Dirigeants pour un projet qui inclut une collaboration avec la télévision nationale et le Ministère de l'Emploi. Les objectifs du projet sont d'informer des jeunes chômeurs ayant une formation professionnelle ou académique au sujet des opportunités sur le marché du travail, et de créer un accès à l'information sur les possibilités d'emploi existantes en vue de réduire le chômage des jeunes diplômés.

Le Danemark a aussi offert un soutien au niveau municipal par le projet Appui au développement économique et la création d'emploi au niveau local en Tunisie mise en œuvre par VNGi/Cilg. Le projet couvre 12 municipalités dans les régions les plus défavorisées du pays.

Le Danemark a cofinancé le projet Atlas des Gouvernorats de la Tunisie mis en œuvre par le Ministère du Développement Régional et l'UNOPS dans le but de fournir - à travers un processus inclusif et participatif - les informations nécessaires pour élaborer des stratégies de développement local et d'attirer des investisseurs à l'intérieur de le pays.

Le Danemark a contribué aussi au Souk Attanmia initié par la Banque Africaine de Développement, ainsi que plusieurs autres initiatives multilatérales qui soutiennent la croissance économique et la création d'emploi.

## 5. ESPAGNE



### Coopération Espagnole en Tunisie en 2012

#### *Coopération Technique non remboursable*

Depuis la révolution de 2011, la Coopération Espagnole a voulu contribuer au processus de démocratisation du pays en favorisant le renforcement de la gouvernance démocratique ainsi que les initiatives de la société civile.

Dans ce sens, et en ce qui concerne la gouvernance démocratique, deux projets bilatéraux ont été retenus pour la période 2012-2014, à savoir :

- Renforcement des capacités des agents des prisons et de rééducation avec le Ministère de la Justice (400.000€), et
  - Modernisation des forces de sécurité du pays dans son processus de transition avec le Ministère de l'Intérieur (250.000€).
- Les deux projets contemplent l'approche de droits humains et de genre dans tous ces volets.

Dans le volet société civile, un appel à candidature spécifique a été lancé pour le renforcement des capacités de la société civile. Lors d'année 2012 les suivantes projets ont été lancés :

- Renforcement des capacités de 10 associations tunisiennes dans le nouveau contexte social de la Tunisie avec l'ONG Assemblée de Coopération pour la Paix ( 217.524€)
- Renforcement des organisations de femmes dans la Méditerranée pour l'incidence politique en Tunisie, Algérie, Egypte et Maroc avec Fondation Femmes (85.000 €)

- Renforcement de capacités de la société civile méditerranéenne dans le processus de démocratisation avec l'Institut Européen de la Méditerranée (IEMed), région Maghreb (347.590€)

- Renforcement de capacités des organisations de personnes handicapées dans la Méditerranée avec l'European Disability Forum en Tunisie, Egypte, Syrie, Liban, Jordanie et TT.PP. (500.000€)

- Création d'un réseau de femmes cinéastes de l'Amérique Latine et des pays arabes. Formation en matière d'élaboration de courts-métrages, réalisation et sous-titrages avec l'Association CINE-RIZADAS (30.000 €)

- Montada. Forum pour la promotion de l'architecture traditionnelle au Maghreb avec Collegi d'aparelladors, arquitectes tecnicos i Enginyers d'edificacio (50.000 €)

Dans le domaine de l'environnement, elle a donné son appui au projet:

- Application et optimisation de d'analyse pollinique dans le développement de modèles de prévision de la récolte de l'olivier en Tunisie avec l'Université de Cordoue et l'Institut de l'Olivier (68.600 €)

Pendant l'année 2012, la Coopération Espagnole a poursuivi avec le Programme de Coopération Inter-Universitaire avec des institutions de recherches espagnoles et tunisiennes, la promotion du dialogue culturelle et le renforcement des manifestations culturelles et le Programme de Bourses.

Également et pour la même période, la Coopération Espagnole a continué à donner son soutien au processus de modernisation économique et sociale, au renforcement des capacités productives et de la création d'emploi, à la promotion de l'égalité des sexes et du respect des droits humains. Elle contribue aussi à la protection du patrimoine culturel et naturel comme moteur de développe-

ment, et soutien des actions conjointes avec des pays tiers (Mauritanie et Niger). Ces programmes se développent principalement dans les régions rurales moins développées et dans des zones suburbaines.

On a continué avec l'exécution des projets suivants :

### **Au niveau bilatéral**

#### *Développement Economique*

- Appui à la promotion de l'innovation et d'amélioration de la compétitivité industrielle avec le Ministère de l'Industrie et de la Technologie et les Centres Techniques sous tutelle

#### *Environnement*

- Sensibilisation environnementale dans les écoles : Enviromobile avec le Ministère de l'Environnement et le Ministère de l'Education

#### *Genre et développement*

- Appui institutionnelle au Ministère des affaires de la Femme et de la Famille (MAFF), service Femme Rurale
- Campagne de sensibilisation sur l'égalité de genre et les droits des femmes avec le MAFF
- Promotion de l'Équité de genre et prévention de la violence à l'égard des femmes en Tunisie avec l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP)

#### *Groupes vulnérables*

- Appui à l'Institut National de Travail et Études Sociales avec un Programme de formation
- Appui à la création du centre d'éducation spécialisée et de réhabilita-

tion des handicapés auditifs et mentaux avec le Ministère des Affaires Sociales, l'Association Tunisienne d'Aide aux Sourds et l'Union Tunisienne d'Aide aux Insuffisants Mentaux

#### *Patrimoine pour le développement*

- Réhabilitation du Fort de Saint Jacques de Chikly- Plan de Gestion (dernière phase) avec l'Institut National du Patrimoine
- Appui à la gestion du patrimoine morisque de Testour avec l'Institut National du Patrimoine et l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de la Promotion Culturelle

#### **À travers les associations**

- Renforcement des capacités des femmes potières de Séjnène avec l'ONG espagnole Fundesarte et l'Office National de l'Artisanat
- Renforcement des capacités d'AMAL pour l'insertion au travail des mères célibataires pour défendre ses droits en Tunisie avec l'ONG espagnole ICID
- Formation – expert universitaire - dans le volet de la santé et la violence envers les femmes avec Medicus Mundi-Espagne
- Renforcement de l'état de droit et de la gouvernance démocratique à travers l'appui aux organisations de droits humains et ses réseaux en Tunisie, Algérie et Maroc, avec l'ONG espagnole ACSUR et l'ATFD et le Réseau Méditerranéen des Droits Humains
- Renforcement des capacités des organisations des syndicats et promouvoir l'égalité homme-femme dans le travail dans la région avec l'ONG espagnole Fondation Paix et Solidarité et l'UGTT, l'USMA et l'ACMACO.

- Consolidation des réseaux de libertés et des droits dans le Maghreb et la Promotion et représentation des femmes dans les espaces sociaux et politiques, en appuyant la société civile et promotion des droits des femmes en Tunisie, Algérie et Maroc avec l'ONG espagnole CIDEAL et l'AFTURD et l'AID
- Amélioration des conditions de vie avec une réduction des risques environnementaux dans des régions écologiquement sensibles en Tunisie, Algérie, Maroc et Mauritanie avec l'ONG espagnole IPADE et l'APEL

### **Au niveau multilatéral**

#### *Gouvernance démocratique*

- Programme Global pour l'Appui aux élections en Tunisie avec le PNUD (1.000.000 USD) (2011-2013)

#### *Développement Economique*

- Promotion de l'emploi productif et du travail décent chez les jeunes en Tunisie, Maroc, Mauritanie et Algérie, à travers le BIT (4.000.000 €). En Tunisie : initiatives de création de l'emploi, soutien à l'élaboration de la stratégie nationale pour l'emploi (2011-2015)
- Impliquer la jeunesse tunisienne pour atteindre les OMD en Tunisie à travers l'ONUDI, la FAO, le PNUD, le BIT et l'OIM (2.170.000 €)(2009-2013.)

#### *Environnement*

- Conservation de la biodiversité marine et côtière pour la promotion de

la conservation de la biodiversité marine et côtière dans la Méditerranée à travers le PNUMA- SAP BIO (1.750.000€) (2008-2012)

- Développement durable de la pêche artisanale dans la Méditerranée, afin d'améliorer les moyens d'existence durable des communautés de la pêche artisanale à travers la FAO Artfimed (450.000€) (2009-2012)
- Renforcement des systèmes de prévention et de lutte contre les maladies animales transfrontalières au Maghreb et en Egypte à travers la FAO (2.000.000€) (2009-2013)

### **Coopération remboursable**

#### *À travers le BEI*

La Coopération Espagnole a contribué avec la première tranche du budget octroyé pour le Développement économique dans les pays de la Méditerranée Sud pour la période 2012-2014, (300.000.000€) à travers la Banque Européenne Investissement.

En 2012 une première tranche de 100 M€ a été décaissé.

#### *À travers le FIDA*

De même, en 2012, un prêt de 12.400.000 € a été octroyé pour le Programme de développement agro-pastoral et de promotion des initiatives locales pour le sud-est de la Tunisie à travers le Fond International de Développement Agricole (FIDA).

## Coopération Espagnole en Tunisie

Programme	Thématique	Nom du projet	Dates	Budget total (€)	Objectifs	Partenaires	Zones d'intervention
<b>Aide non remboursable</b>							
<b>Coopération Bilatérale ( Gouvernementale )</b>							
<b>Bilatéral</b>	<b>Gouvernance démocratique</b>	Renforcement des capacités des agents des prisons et de rééducation	2012-2014	400000	Renforcement des capacités de personnel au service des institutions pénitentiaires	Ministère de la Justice	Tunis
		Renforcement des capacités du Ministère de l'Intérieur de la Tunisie	2012-2014	250000	Modernisation des forces de sécurité du pays dans son processus de transition, pour qu'ils répondent aux besoins des citoyens et citoyennes de la Tunisie	Ministère de l'Intérieur	Tunis
	<b>Environnement</b>	Sensibilisation environnementale dans les écoles : Environnement	2008-2012	817000	L'objectif du projet est d'inculquer à l'élève l'importance de l'enjeu environnemental à l'échelle globale et d'influencer son comportement à l'échelle locale.	Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement Ministère de l'Education GIZ	24 gouvernements
	<b>Développement Économique</b>	Appui à la promotion de l'innovation et d'amélioration de la compétitivité industrielle	2010-2013	600000	Apporter l'assistance technique nécessaire afin de créer un cadre propice permettant de développer davantage la compétitivité des entreprises tunisiennes industrielles et le développement de l'innovation	Ministère de l'Industrie et de la Technologie et Centres Techniques sous tutelle	Tunis
	<b>Science et Technologie</b>	Programme de Coopération Inter-Universitaire	2008-2012	3793030	Développer les initiatives de recherches entre l'Espagne et la Tunisie dans différents domaines	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Institutions de Recherches Tunisiennes	Tunisie
	<b>Culture et développement</b>	Programmation Culturelle	2008-2012	301000	Promouvoir le dialogue culturelle et renforcer les manifestations culturelles	Divers	Tunisie
		Programme de Bourses et lectorats	2008-2012	1577700	Promouvoir les échanges culturelles et scientifiques	Ministère de l'Enseignement Supérieur	Tunisie
	<b>Patrimoine pour le Développement</b>	Réhabilitation du Fort de Saint Jacques de Chikly-Plan de Gestion (dernière phase)	2009-2012	150000	Appui à l'élaboration d'un Plan de Gestion et Mise en Valeur du Fort de Chikly	Institut National du Patrimoine	Tunis
		Appui à gestion du patrimoine morisque de Testour	2010-2012	320000	Définition et mise en place des outils et des mécanismes de gestion du patrimoine culturel de Testour	Institut National du Patrimoine /Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et Promotion Culturelle	Testour
	<b>Genre et Développement</b>	Appui institutionnelle au MAFFPEA, service Femme Rurale	2009-2013	400000	Mise en marche de la stratégie de promotion de la femme rurale	Ministère de la Famille, des personnes Agées et de l'Enfance (MAFFPEA)	Tunisie
		Campagne de sensibilisation	2010-2012	100000	Campagne de sensibilisation sur l'égalité de genre et les droits des femmes	Ministère de la Famille, des personnes Agées et de l'Enfance (MAFFPEA)	Tunisie
		Promotion de l'Équité de genre et prévention de la violence à l'égard des femmes en Tunisie	2008-2012	584000	Contribuer à la prévention de la violence à l'égard des femmes ainsi qu'à la préparation des jeunes à une vie de couple plus respectueuse des droits de la personne humaine et de la dignité de l'autre, fondée sur le respect mutuel.	Office National de la Famille et de la Population (ONFP)	Tunisie
	<b>Groupes vulnérables</b>	Appui à la création du centre d'éducation spécialisée et de réhabilitation des handicaps auditifs et mentaux	2008-2012	300000	Amélioration de la qualité de l'éducation et de l'insertion sociale, scolaire et professionnel des bénéficiaires	Ministère des affaires sociales /Association tunisienne d'aide aux sourds/Union Tunisienne d'Aide aux Insuffisants Mentaux	Testour
		Appui à l'Institut National de Travail et Études Sociales avec un Programme de formation	2010-2012	150000	Amélioration de la formation de base et de formation continue des travailleurs sociaux en Tunisie	Ministère des affaires sociales / Institut National de Travail et Études Sociales	Tunisie
	<b>TOTAL BILATERALE</b>				<b>9 742 730 €</b>		

## Coopération Espagnole en Tunisie

Programme	Thématique	Nom du projet	Dates	Budget total (€)	Objectifs	Partenaires	Zones d'intervention
<b>Aide non remboursable</b>							
<b>COOPERATION AVEC LES ASSOCIATIONS (non gouvernementale)</b>							
<b>ONGS / ASSOCIATIONS</b>	<b>Gouvernance démocratique</b>	Renforcement de l'état de droit et de la gouvernance démocratique à travers l'appui aux organisations de droits humains et ses réseaux.	2008-2013	3125000	Consolidation des réseaux de libertés et des droits dans le cadre du Magreb	ONG espagnole: ACSUR; Partenaire local: ATFD, Partenaire régional: Réseau Méditerranéen des Droits Humains	Tunisie, Maroc et Algerie
		Promotion et représentation des femmes dans les espaces sociaux et politiques. Appui à la société civile, promotion des droits des femmes	2008-2012	3760000	Renforcer les capacités et l'autonomie des femmes	ONG espagnole: CIDEAL / Partenaires locaux: AFTURD, AID	Tunisie, Maroc, Algerie, Mauritanie
		Renforcement des capacités de 10 associations tunisiennes dans le nouveau contexte social de la Tunisie	2011-2013	217524	Renforcement des capacités de 10 associations tunisiennes dans le nouveau contexte social de la Tunisie	ONG espagnole: ACPP	2Tunisie (plusieurs régions)
		Renforcement de capacités de la société civile méditerranéenne dans le processus de démocratisation	2011-2013	347590		Instituto Europeo del Mediterraneo	Magreb
		Renforcement de capacités des organisations de personnes handicapées dans la Méditerranée	2011-2013	500000	Renforcement de capacités des organisations de personnes handicapées dans la Méditerranée	European Disability Forum	Tunisie, Egypt, Syrie, Liban, Jordanie, TT.PP
		Renforcement des syndicats et des structures régionales de coordination dans 15 pays	2008-2012	4410000	Renforcement des capacités des organisations des syndicats et promouvoir l'égalité homme-femme dans le travail	ONG espagnole: Fondation Paix et Solidarité / Partenaire local (en Tunisie): UGTT-Commission Femmes, USMA, ACMACO	Tunisie, Maroc, Algerie, Mauritanie, Senegal, Guinée Bissau...
	<b>Genre et développement</b>	Entre cinéastes (caravane de cinéma Arabe et de l'Amérique Latine réalisé par femmes)	2011-2012	30000	Création d'un réseau de femmes cinéastes de l'Amérique Latine et des pays arabes. Formation en matière d'élaboration de courts-métrages, réalisation et sous-titrages (arabe et espagnol)	Association CINERIZADAS	Amérique Latine, Caraïbe et Maghreb
		Renforcement des capacités d'AMAL pour l'insertion socio-laboral des mères célibataires pour défendre ses droits	2010-2012	287816	Promouvoir les droits des mères célibataires et le respect social	ONG espagnole: ICID / Partenaire local: AMAL	Tunisie
		Renforcement des organisations de femmes dans la Méditerranée pour l'incidence politique	2011-2013	85000	Contribution à l'exercice des droits humains et de la citoyenneté des femmes	Fondation Femmes	Maroc, Algerie, Tunisie, Egypt
	<b>Culture et développement</b>	Montada. Forum pour la promotion de l'architecture traditionnelle au Maghreb	2011-2012	50000	Formation et assistance technique pour la récupération et mise en valeur du patrimoine culturel	Collegi d'aparelladors, arquitectes tecnics i Enginyers d'edificacio	Tunisie (Sousse et Kairouan), Maroc et Algerie
	<b>Développement Économique/ Environnement</b>	Application et optimisation de l'analyse pollinique dans le développement de modèles de prévision de la récolte dans l'olivier en Tunisie	2012-2013	68600	Optimiser une prévision d'un modèle de récolte	Université de Cordoue / Institut de l'olivier	Tunisie
		Amélioration des conditions de vie avec une réduction des risques environnementaux dans des régions écologiquement sensibles	2008-2012	6000000	Renforcer les capacités humaines pour améliorer la durabilité environnementale	En Tunisie: ONG espagnole: IPADE / Association tunisienne: APEL	Tunisie (Beja et Jendouba), Maroc, Algerie, Mauritanie et Senegal
	<b>TOTAL NON GOUVERNAMENTALE</b>				<b>19 035 530 €</b>		



Coopération Espagnole en Tunisie							
Programme	Thématique	Nom du projet	Dates	Budget total (€)	Objectifs	Partenaires	Zones d'intervention
<b>Aide non remboursable</b>							
<b>COOPERATION MULTILATERALE</b>							
MULTILATERAL	Emploi	Promotion de l'emploi productif et du travail décent chez les jeunes	2011-2015	4000000	Promotion de l'emploi productif et du travail décent chez les jeunes	BIT / inistère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	T Tunisie, Maroc, Mauritanie et Algerie
		Impliquer la jeunesse tunisienne pour atteindre les OMD	2009-2013	2170000	Améliorer l'access de la jeunesse au marché de travail	PNUD, BIT, ONUDI, FAO, OIM /Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	El Kef, Gafsa, Ben Arous, Ariana, Tunis
	Gouvernance démocratique	Programme Global pour l'Appui aux elections	2011-2013	723506	Renforcer le processus electorel et ses institutions	PNUD	Tunisie
	Environnement	Développement durable de la pêche artisanale dans la Mediterranée	2009-2012	450000	Améliorer les moyes d'existence durable des communautés de pêche artisanale	FAO-Artfimed	Tunisie (Ghannouch et El akarit) et Maroc
		Conservation de la biodiversité marine et cotiere dans 12 pays	2008-2012	1750000	Promotion de la conservation de la biodiversité marine et cotière dans la Mediterranée	PNUMA- SAP BIO	Pays signataires de la Convention de Barcelone plus les Territoires Palestiniens
	Santé Animale	Réinforcement des systèmes de prevention et de lutte contre les maladies animales	2009-2013	2000000	Réinforcement des systèmes de prevention et de lutte contre les maladies animales	FAO	Tunisie, Maroc, Algerie et Egipt
<b>TOTAL MULTILATERALE</b>				<b>11 093 506 €</b>			

Coopération Espagnole en Tunisie							
Programme	Thématique	Nom du projet	Dates	Budget total (€)	Objectifs	Partenaires	Zones d'intervention
<b>Aide non remboursable</b>							
<b>COOPERATION MULTILATERALE</b>							
CREDITS	Développement Économique	Développement Économique	2012-2014	300000000	Ligne de crédit	BEI (Banque européenne d'investissement)	Pays de la Mediterranée sud
	Développement Rural	Programme de développement agro-pastoral et de promotion des initiatives locales pour le sud-est du pays	2012	14290000	Prêts et non remboursable	FIDA (Fond International de Développement Agricole)	Tunisie
<b>TOTAL REMBOURSABLE</b>				<b>314 290 000 €</b>			

<b>AOD TOTAL</b>	
<b>AOD NON REMBOURSABLE</b>	<b>39 871 766 €</b>
<b>AOD REMBOURSABLE</b>	<b>314 290 000 €</b>
<b>AOD TOTAL</b>	<b>354 161 766 €</b>

## 6. FINLANDE



### **Le soutien de la Finlande à la transition démocratique en Tunisie**

La Finlande soutient la transition démocratique dans les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient. L'aide vise à renforcer la démocratie, la société civile, l'égalité, la bonne gouvernance et les droits de l'homme.

La Finlande concentre son soutien sur la Tunisie et l'Égypte.

### **La coopération bilatérale**

Dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Gouvernement Tunisien et le Gouvernement Finlandais, une coopération dans le secteur de la formation policière commencera prochainement. Un mémorandum d'entente sur la base de laquelle cette coopération a été construite a été signé en 2012 par le ministre de l'intérieur Ali Laarayedh pendant sa visite en Finlande. Cette coopération vise à soutenir le ministère de l'intérieur, améliorer la juridiction en rapport avec le secteur de sécurité, réaliser la transition au sein du ministère, améliorer la relation entre les citoyens et les policiers, développer les capacités ainsi que développer les aptitudes professionnelles et sociales au niveau de l'individu.

Aussi, la coopération dans l'éducation et la formation professionnelle pour promouvoir l'emploi des jeunes est en cours d'être examinée. La Finlande avait organisé en coopération avec La Banque Africaine de Développement un séminaire à Kairouan au profit des représentants du ministère de l'enseignement, des représentants des différentes universités tunisiennes ainsi que des représentants de la société civile et les syndicats.

Par ailleurs, la Finlande est en train de mettre à jour une longue coopération avec la Tunisie dans le secteur forestier, qui avait commencé en 1960 et qui se concrétise dans le centre de formation professionnelle de Rimel dans le Gouvernorat de Bizerte. Les deux pays sont aussi en train de finaliser une convention tuniso-finlandaise de non double imposition.

Les projets régionaux touchant la Tunisie:

L'aide de la Finlande se réalise en grande partie à travers les organisations internationales et les institutions financières telles que les Nations Unies et la Banque Africaine de Développement.

Cette assistance en Afrique du Nord et Moyen-Orient représente environ 30 millions d'euros pour les années 2012 et 2015.

Le renforcement politique et économique de la femme sont deux priorités dans les projets de coopération entre la Tunisie et la Finlande. Tous les différents projets régionaux commencés récemment dans l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient concernent la Tunisie :

- La Finlande participe au fond MENA de la Banque Mondiale. Le but de ce fond est d'aider les pays en phase de transition. L'activité de ce fond se concentre à l'amélioration de l'administration et de l'inclusion économique, l'augmentation du nombre des postes d'emploi dans le secteur privé et la réalisation d'un développement équitable et durable. La participation de la Finlande s'élève à 0,8 millions d'euros. En Tunisie un projet visant au renforcement de la transparence dans l'administration tunisienne en vue de l'intégration de la Tunisie dans l'Open Governance Partnership. Le programme ie a propose des solutions au chômage des jeunes en Tunisie.

- Le fond SEMED de la BERD :

La Finlande contribue à ce fond à une hauteur de 3,5 million d'euros pour les années 2012-2015. Le but de la BERD est de supporter la croissance des institutions financières et de développer leurs capacités à octroyer des prêts pour les PME pour développer leurs activités. Ce programme touche la Tunisie, le Maroc, l'Égypte et la Jordanie.

- NIF(EU:n Neighborhood Investment Facility): la Finlande a versé au NIF 1 million d'euros pour les années 2011-2013 au profit des pays limitrophes du sud. le but du NIF est d'augmenter les investissements dans les pays se trouvant au sud et à l'est de l'UE. Le NIF a pendant les dernières années financé en Tunisie l'amélioration du traitement des eaux usées des zones industrielles ainsi que l'amélioration du réseau des chemins de fer à l'intérieur des villes.

- Le projet de ILO pour l'amélioration des conditions de travail des femmes.

- la Finlande soutient aussi un projet de Liberté d'expression de l'UNESCO : Ce projet vise à encourager les changements liés au secteur des médias en soutenant les changements dans la législation et l'environnement de travail vers un sens qui respecte plus les libertés d'expressions. En Tunisie, ce projet vise surtout à l'amélioration de l'accès des femmes à l'information.

- Un projet de UNwomen encourageant la participation politique des femmes. Le projet soutien la participation des femmes dans les processus de paix et de sécurité, l'amélioration de l'accès des citoyens à l'information, l'amélioration de l'égalité au sein des administrations et la participation au combat contre la violence à l'égard des femmes . La contribution de la Finlande à ce projet est d'une hauteur de 2012-2014.

- La Finlande soutien le bureau de

l'OHCHR avec une enveloppe de 400 000 euros pour les années 2011-2013. Le but du bureau de l'OHCHR est de suivre la situation des droits de l'homme en Tunisie. De plus, le bureau travaille à l'amélioration des conditions carcérales en Tunisie.

- Le projet de combat contre la désertification avec le PNUD continue à être soutenu par la Finlande. La Finlande a subventionné ce projet avec 3 millions d'euros durant les années 2013-2016. Ce projet d'envergure touche aussi bien le Maroc, l'Algérie, la Jordanie, la Syrie, le Liban ainsi que la Tunisie. Ce projet entre dans sa 5ème phase et la part du budget allouée à la Tunisie a été augmentée. Le projet vise à renforcer l'accessibilité à l'eau potable et la gestion des nappes phréatiques dans les Gouvernerat de Kasserine, de Beja et de Zaghouan. Ce projet participera à l'amélioration de la situation économique des zones sèches.

Aussi, une association finlandaise DEMO ry en coopération avec une association tunisienne est en train de réaliser un projet d'école politique qui vise au renforcement de la coopération et discussions entre les différents partis politiques. Le ministère des AE de la Finlande finance en partie ce projet. Ce projet s'inscrit dans un contexte plus vaste, celui d'un projet de l'organisation hollandaise NIMD qui vise au renforcement du dialogue.

La coopération entre la société civile et l'Ambassade avec le fond de coopération locale :

La Finlande coopère directement avec la société civile tunisienne grâce au Fond de Coopération locale. Ce fond est mis à la disposition des associations tunisiennes pour leur permettre de réaliser des projets de développement qui s'inscrivent dans les thèmes de l'égalité entre sexes, la démocratie et le développe-

ment durable. Depuis le 14 janvier 2011, la Finlande a déboursé environ 1 million d'euro comme aide à la société civile.

Ci-dessous les différents projets subventionnés avec le Fond de Coopération Locale en 2012.

## **1. Action Parlementaire Globale (Parliamentarians for Global action)**

### **1.1. Présentation de l'association :**

Action Parlementaire Globale est une organisation apolitique à but non lucratif qui rassemble 1350 législateurs librement élus de 118 pays démocratiques. Elle a été fondée en 1979 à Was-hington sous le nom de Action parlementaire pour l'ordre mondial (en anglais Parliamentarians for World Order) et s'est engagée dans un ensemble d'initiatives concrètes visant à promouvoir la démocratie, la paix, la justice ou encore le développement durable dans le monde entier. Pour cela, elle s'attache à informer, rassembler et mobiliser les parlementaires.

Son siège est installé à New York, à proximité de celui des Nations unies.

Le mouvement incline vers le fédéralisme mondial. Il a fait campagne pour la ratification du traité créant la Cour pénale internationale et continue d'œuvrer pour que davantage d'États adhèrent à cette institution.

### **1.2. Présentation projet :**

Part du Budget alloué : 100 000€  
Durée du projet : mars 2012

Le workshop a comme but l'empowerment des femmes et d'améliorer la santé des mères dans les pays musulmans. L'événement avait accueilli des académiciens, des représentants de différents gouvernements et des acteurs de la société civile sous le même toit, pour dis-

cuter des stratégies permettant d'appliquer MDG 3 et MDG 5. L'interaction avait permis aux participants d'être mieux équipés pour intégrer MDG 3 et 5 dans le contexte national de leurs pays respectifs. Des études réalisées sur le terrain avaient servi pour démontrer des résultats réussis dans l'implémentation de ces buts. Ces leaders venant de tout le monde avaient partagé leur expérience et avaient discuté des solutions et des problèmes rencontrés lors de l'intégration de ces buts dans leurs pays. À peu près 85 membres de l'organisation Parliamentarians for Global Action avaient participé à cet événement de taille. PGA a demandé un appui financier de la part d'UNFPA pour subvenir aux frais de voyage des participants venant des pays islamiques. Le séminaire s'est tenu entre le 8 et le 10 mars, et ce pour renforcer l'importance de la fête de la femme.

## **2. Beity**

Part du Budget alloué : 100 000€  
Durée du projet : 2 ans

L'association BEITY, la maison de halte pour les femmes errantes et sans domicile, entend lutter contre la pauvreté, l'errance et le «sans abris» des femmes. Elle vise l'édification, en milieu urbain traditionnel, d'une maison de halte pour femmes errantes et sans domicile assurant l'hébergement provisoire, l'accompagnement social, l'écoute psychologique, l'orientation juridique ainsi que la réinsertion socio-économique.

Si des mesures de protection et des centres d'hébergement ont été prévus pour différentes catégories de personnes (les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes à mobilité réduite, les enfants sans soutien familial, la femme rurale), peu a été spécifiquement prévu au profit des femmes errantes et/ou sans domicile en milieu urbain.

La mendicité, l'errance, le «sans

abrisme», longtemps occultés et réprimés par un régime autoritaire, sont aujourd'hui un phénomène patent des villes. Il touche de plus en plus de femmes qu'il jette - avec ou sans enfants - dans les rues et sur les routes, à chercher des solutions aléatoires à leur misère.

L'association BEITY assurera l'hébergement provisoire, l'écoute, l'accompagnement psycho-logique, social et juridique, le suivi de santé, le renforcement des capacités des femmes et l'actions pour leur réinsertion économique et sociale notamment par l'accès au logement et au travail.

Ce projet est subventionné en partie par un financement nordique englobant des fonds finlandais, norvégien danois et suédois. Cette coopération nordique dans le domaine du soutien a des associations est la première de ce genre en Tunisie.

### 3. Nissa TV

Part du Budget alloué : 50 000€  
Durée du projet : mars 2013

EAP, European Audiovisual Productions [www.eapagency.com](http://www.eapagency.com) dont le siège se trouve à Bruxelles, est l'unique et officielle structure dont la mission est d'informer et de convaincre les principaux partenaires potentiels, publics et privés, d'apporter leur soutien financier et logistique à NISSA TV.

L'Ambassade de Finlande soutient financièrement l'organisation d'une conférence de deux jours à Tunis pour informer du projet Nissa TV, la première chaîne de télévision euro-méditerranéenne engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et pour le renforcement du rôle des femmes dans les pays de la région méditerranéenne.

En tant qu'initiative inédite et pre-

mière du genre dans le paysage audiovisuel euro-méditerranéen, NISSA TV établira son siège social à Tunis, son siège administratif à Bruxelles et installera des bureaux dans les principales capitales de la région euro-méditerranéenne.

NISSA TV répond à un besoin de plus en plus pressant et croissant, exprimé par de millions de femmes et d'hommes de la région.

NISSA TV sera un pont de communication entre les femmes des deux rives et entre les femmes d'une même rive. Elle donnera la parole à toutes les catégories socioprofessionnelles sans exclusive. Elle se définira comme support voire comme témoin des profondes mutations dans les relations hommes femmes de la région.

### 4. L'Alfa Comme L'or

Créée en 2000, 5/5 Productions a pour vocation de promouvoir le documentaire de création.

L'Alfa Comme L'or de Hichem Ben Ammar – Tunisie -2012 – 15'

Part du Budget alloué : 12 000€  
Durée du projet :

L'Ambassade de Finlande avait soutenu l'organisation d'une manifestation en l'honneur de la journée mondiale de la femme rurale organisée à Kasserine le 15 octobre.

Lors de cette manifestation, un film sur les cueilleuses d'alfa a été présenté pour la première fois au public tunisien.

A Kasserine, l'alfa est la principale ressource des milliers de familles. Cette plante de la steppe est transformée en pâte à papier dans l'usine locale et revendue dans tous les marchés internationaux. La cueillette ou plutôt l'arrachage de l'alfa est une pratique ancestrale encore effectuée selon des méthodes primitives. Très mal payée, cette activité ingrate ressemble à un esclavage moderne où les femmes sont de corvée.

## 5. Les potières de Sejnène

Part du Budget alloué : 50 000€

Durée du projet : 2012-2014

Le Groupement des Potières de Sejnane (GPS) est un groupement d'intérêt économique; organisme à but non lucratif ayant pour mission de dynamiser économiquement la zone de Sejnane à travers la valorisation de l'art de la poterie et le développement d'un micro cluster autour de cette activité artistique et économique.

Le GPS tente d'attirer l'attention sur la tradition locale tout en la reliant avec d'autres villes spécialisées dans la poterie. L'objectif ultime est de voir se développer un nouveau rapport entre artisanat et art et à terme une nouvelle conception, faite de recherche artistique et de qualité, qui transforme les produits en de véritables œuvres d'art.

**Phase 1 :** La première phase vise à faire adhérer les potières au projet de groupement en leur faisant sentir l'intérêt qu'elles auraient à collaborer et à former une coopérative efficiente qui leur permettra de réaliser leurs ambitions. Cette phase permet en outre au groupement de se construire une crédibilité locale.

**Phase 2 :** La seconde phase est consacrée à des projets à relativement faible coût et à rendement immédiat. Il s'agira essentiellement de la mise en place des standards de qualité de la marque collective et d'un circuit de commercialisation.

**Phase 3 :** La troisième phase est celle du développement du cluster proprement dit. Il s'agira d'investissements plus lourds (village d'artisans, centre commun de formation, fours collectifs, écotourisme, etc.) visant la dynamisation de la zone et l'encouragement de l'innovation.

## 7. FRANCE



### Coopération de la France et de la Tunisie en 2012

#### Consolidation de la société civile

Porteuses d'initiatives, les associations constituent l'une des forces vives d'un pays. Activités sociales, éducation, citoyenneté, droits de l'homme complètent l'action de l'Etat des entreprises. Elles sont également des forces de contrôle sur le pouvoir et les administrations.

- Favoriser les échanges entre associations

Soutien à l'organisation, par des associations tunisiennes et françaises, de deux forums tuniso-français de la société civile qui ont connu un grand succès incluant la participation de 1000 associations en 2012.

- Financement pour des associations d'insertion professionnelle et sociale

L'Agence Française de Développement (AFD) a soutenu en 2012 trois projets portés par des ONG françaises pour un montant total de 840.000 euros. Ces projets visaient, de manière générale, à favoriser l'insertion économique, la réduction des inégalités et le développement local en Tunisie.

- L'association BATIK International (194.000 euros en 2012)

Projets d'insertion économique pour des femmes issues de milieux défavorisés, à travers l'amélioration de leur accès à l'emploi et à la création d'activités génératrices de revenus.

- Le comité national de solidarité laïque, en partenariat avec ses vingt-deux membres et partenaires tunisiens

(294.000 euros en 2012)

Réduire les inégalités territoriales et sociales à travers des projets dans lesquels les populations défavorisées sont parties prenantes, en partant de micro-projets et en allant vers les populations défavorisées sont parties prenantes, en partant de microprojets et en allant vers des projets plus ambitieux.

- Handicap International (350.000 euros en 2012)

Des expériences pilotes pour améliorer l'accès aux services et aux activités sociales pour des personnes en situation de handicap dans les communes de Menzel Bourguiba et de La Manouba.

Travailler au renforcement de l'Etat de droit

- Bourses pour la formation de fonctionnaires

Depuis le 14 janvier 2011, 200 bourses ont été délivrées pour une formation ou des stages en France, notamment à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et à l'Ecole Nationale des Finances Publiques (ENFIP)

- Création d'une école nationale de protection civile

Un coopérant technique militaire, expert en protection civile, a été mis en place depuis le mois de septembre 2012 auprès de l'Office national de protection civile tunisien, pour accompagner ce projet auquel la France participe à la hauteur de 800 000 euros. La signature entre les deux pays s'est déroulée le 14 décembre 2012.

- Expertises et rencontres pour soutenir la décentralisation

En 2012, appui aux deux séminaires sur la décentralisation organisés par l'Association internationale des régions francophones (AIRF) et Cités et gouvernements locaux unis (CGLU). Envoi d'une délégation de parlementaires tunisiens de l'Assem-

blée constituante à Paris et Strasbourg.

- En parallèle, appui à l'intensification des coopérations décentralisées, marquées par les rencontres de la coopération décentralisée tuniso-française organisées à Monastir les 8 et 9 novembre 2012 incluant la participation de 400 personnes.

- Appui à une douzaine de projets de coopération décentralisée grâce à la création d'un fonds de soutien de 210 000 euros.

- Formations à destination des médias

Soutien à la formation de 500 journalistes et bloggeurs tunisiens en France ou en Tunisie, dans le cadre de partenariats faisant investir de grands médias tunisiens et français. La France a investi 400.000 euros dans ces activités de formation.

Fonds prioritaires au lendemain de la révolution

- La France a débloqué entre 2011 et 2012 une enveloppe de 185M euros pour appuyer le budget de l'Etat tunisien dans ses programmes pour l'emploi, la formation professionnelle et le développement de la microfinance.

- 15M euros ont été affectés à la construction de l'école nationale d'ingénieurs de Bizerte et 165 M euros à des projets dans les secteurs du transport, de l'assainissement, de l'eau potable, du développement rural, de la rénovation urbaine, de la formation professionnelle et de la société civile.

Travail de fond sur la formation professionnelle

- Soutien aux centres de formations professionnels gérés par le ministère tunisien de la Défense. A Gafsa,

les fonds de coopération du ministère français de la Défense participent à la création d'un pôle dispensant des formations professionnelles aux recrues et aux jeunes civil(es) volontaires et sans qualification. Le coût global du projet est de 3,2 M euros. La participation française s'élève à 1M euros sur 4 ans (2011-2014).

- Subvention de 1,5M euros à l'ONG Mercy Corps, un financement accordé en 2012 pour un programme d'appui à l'insertion des jeunes diplômés et certifiés de la formation professionnelle, par la création d'entreprises dans la région de Médenine.

- Signature en juillet 2012 d'une convention de coopération entre l'Ecole nationale des ingénieurs de Sousse, l'Université Blaise-Pascal (France) et l'Institut français des mécaniques avancées.

Appui au développement des petites entreprises

- Accompagnement des autorités tunisiennes dans la définition d'une stratégie nationale et l'élaboration de nouvelles réglementations dans le secteur de la microfinance.

- Aide financière aux structures de microfinance tunisiennes

- Enda inter-arabe a été l'une des associations motrices dans l'organisation des forums tuniso-français de la société civile, soutenus par l'IFT

- Mise à disposition des PME-PMI tunisienne pour leurs achats d'équipements d'une ligne de financement de 40M euros

Développement rural et urbain: des projets tournés vers les populations

- Un nouveau programme de réhabilitation de 119 grand quartiers populaires a été préparé en 2012. Pour



ce programme de 200M euros, l'AFD apporte 30M euros auxquels s'ajoutent 33M euros délégués par l'UE

- Financement et appui institutionnel pour le développement des transports collectifs : 50M euros ont été octroyés par la France pour le financement des premières lignes du réseau ferroviaire rapide du grand Tunis.

Protection de l'environnement et développement rural

- Renforcement des capacités de production et d'adduction d'eau potable au niveau national, avec un prêt de 40M euros signé en mai 2012

- Un nouveau financement de 20M euros a été engagé en 2012 pour étendre le programme.

- En 2012, sur un volume engagé de 140M euros, 48M euros ont été versés pour la réhabilitation et l'extension de réseaux d'eaux usées ainsi que pour

l'assainissement de quartiers populaires et de localités rurales.

Acteurs et cadre de la coopération

18M euros de budget de coopération entre le 14 janvier 2011 et le 14 janvier 2013

L'IFT, c'est notamment:

- L'octroi de 2000 bourses : 100 bourses d'études et 1000 bourses de stage

- Un soutien financier de 1,7M euros à près de 120 associations

- L'appui à une douzaine de projets de coopération entre les collectivités locales françaises et tunisiennes

- La contribution à la formation de 500 journalistes et bloggeurs

- L'appui ou l'organisation de plus de 460 événements culturels sur l'ensemble du territoire tunisien.

## 8. HONGRIE



### La coopération entre la Hongrie et la Tunisie (2012)

1. La 2ème session de la Commission Mixte sur la Coopération Economique entre la Hongrie et la Tunisie s'est tenue à Budapest, du 6 au 8 novembre 2012. Il a été convenu pendant la réunion que les organismes tunisiens, en charge de la promotion économique, cordonnent avec leurs partenaires hongrois l'organisation des journées d'information, afin de sensibiliser les milieux d'affaires sur les opportunités de partenariat et d'investissement dans les deux pays. Outre les rencontres bilatérales, le côté tunisien a insisté sur la tenue annuelle d'une grande manifestation promotionnelle (Forum de Tunisie) sur les possibilités d'investissement dans les secteurs suivants: technologies de l'information, composants électriques et électroniques, composants automobiles.

Dans le cadre mentionné les deux parties ont convenu: d'inviter les grands importateurs de distribution et de commercialisation, de favoriser l'échange de produits en provenance des deux pays; de renforcer les relations de coopération et le cadre juridique entre les chambre de commerce, en vue de promouvoir les produits en provenance des régions prioritaires; d'encourager la participation des deux pays aux expositions et foires internationales et d'exploiter les opportunités offertes par les mécanismes de financement et d'appui européens et euroméditerranéens, en vue de convenir à des projets conjoints.

Afin de renforcer la coopération bilatérale, les deux pays ont commencé la révision et l'actualisation de l'Accord Cadre de Coopération agricole interministériel, signé en 2003, entre les deux ministères de l'Agriculture. Selon le Mémoire d'Entente faite par les experts tunisiens

en 2010, les secteurs de la géothermie, de la culture sous serre, de la pisciculture et des biotechnologies végétales sont les domaines prioritaires pour le côté tunisien. Les deux pays ont aussi relevé la nécessité d'établir une coopération bilatérale dans le domaine de l'environnement, avec une attention spécifique pour l'échange d'expérience et de bonnes pratiques.

Les deux pays ont aussi l'intention de coopérer dans le domaine énergétique, avec une attention particulière à l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi qu'à l'augmentation de la proportion des énergies renouvelables. Les deux parties ont une proposition commune d'examiner les possibilités d'un projet dans le domaine de l'énergie solaire, dont le financement sera mobilisé auprès des instances européennes.

La Tunisie souhaite bénéficier du savoir-faire et de l'expérience hongroise en matière de logistique et de management des zones logistiques en vue de soutenir l'orientation du pays vers la création des zones logistiques, qui sont de nature à développer les échanges et la croissance économique. Les deux pays ont examiné le projet de texte de l'accord de coopération scientifique et technologique. Cette coopération serait réalisée dans les domaines suivants: échange d'information scientifique et technologique; facilitation des échanges de chercheurs et d'experts; organisation de conférences génératrices de projets dans le domaine mentionné.

La Hongrie et la Tunisie sont prêtes à initier une coopération dans le domaine de l'éducation, y compris l'échange d'informations sur les systèmes de formation professionnelle et de l'emploi dans les deux pays, et aussi de l'utilisation de l'internet pour l'enseignement.

Les ministères concernés tunisiens ont décidé de créer des 'Task Force' dans les domaines de l'environnement, du tourisme, de l'éducation et de la recherche scientifique pour continuer la réalisation

de la liste des projets communs établie en novembre 2012, à Budapest. La partie tunisienne a également décidé d'organiser un forum politique en 2013, sur le succès de la période de la transition démocratique en Europe Centrale.

**2.** Le Centre International de Transition Démocratique (en anglais: 'ICDT') est une organisation à but non lucratif, dont le siège est à Budapest. Cette organisation réunit les expériences des transitions démocratiques antérieures, afin de les partager avec les pays qui veulent suivre ce chemin. C'est le cas de la Tunisie, où 'ICDT' est prêt à organiser et à lancer des cours pour la préparation politique des cadres de la société civile tunisienne. En septembre 2012, 'ICDT' a invité neuf représentants des nouveaux partis politiques tunisiens pour un voyage d'étude à Budapest - Hongrie – et pour faire connaissance avec les participants (anciens fondateurs des partis politiques démocratiques) du changement de système politique qui a eu lieu en Hongrie en 1989).

## 9. ITALIE



Le programme de coopération italo-tunisienne est défini en coordination entre les deux Gouvernements, et sur la base des priorités déterminées dans les «Plans de Développement Quinquennaux», établies par le Gouvernement Tunisien. Le programme de coopération vise à définir la collaboration entre les deux Pays dans plusieurs domaines tels que la sécurité internationale, échanges économiques, la coopération scientifique, culturelle, technologique et au développement.

Notamment l'Aide Publique Italienne au Développement a l'objectif d'évoluer vers :

- les secteurs d'intérêt réciproque;
- l'élaboration de nouveaux instruments de financement ;
- le respect de l'ownership du pays, en ligne avec la « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide » et le Code de Conduite de l'UE en matière de complémentarité et de division des tâches dans le cadre de la politique de développement.

Sur cette base, quatre secteurs prioritaires d'intervention ont été retenus comme étant les plus compatibles pour la poursuite des intérêts mutuels :

- Développement du secteur privé et Internationalisation des petites et moyennes entreprises
- Protection de l'Environnement (Changements Climatiques et Protection de la Méditerranée)
- Valorisation des Ressources Humaines et du Patrimoine Culturel
- Développement du secteur Socio-sanitaire

Le programme de coopération bilatérale entre l'Italie et la Tunisie compte sur un montant global de 230 Millions d'Euros, distribués entre lignes de crédit et assistance technique.

On spécifie ci de suite les montants octroyés en 2012 dans le cadre de ce programme de coopération (3 nouveaux projets et 2 projets en phase de conclusion), et les respectives modalités de mise en œuvre. On souligne en outre que pour l'année 2012 les montants octroyés étaient sous forme de don.

### ***Programme de coopération technique (à don)***

#### *Programme de protection de l'environnement*

Ce programme se concentre sur deux créneaux : changements climatiques et protection de la Méditerranée.

S'agissant des changements climatiques, le programme veut contribuer au renforcement, à travers la mise en place de partenariats durables entre les acteurs des deux pays, des capacités de la Tunisie et de l'Italie en matière de gestion des techniques visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'intégration des mesures de conservation et valorisation des ressources phyto-génétiques et la prévision et gestion des risques liés aux extrêmes climatiques et à l'évolution du climat.

S'agissant de la protection de la Méditerranée, la coopération entre les deux pays, qui se trouvent à partager cet espace maritime à la fois riche et fragile, vise à mettre en œuvre des mesures adaptées pour une utilisation rationnelle et durable des ressources partagées à travers la création de systèmes de suivi et monitoring de l'érosion côtière et de surveillance de la pollution maritime, outre un renforcement des capacités et des modalités de gestion des écosystèmes et

Initiative	Montant total M€	Octroyé avant 2012	2012	2013	2014	2015
Programme de Coopération technique - Environnement	9,5		3	4	2	0,5
Programme de Coopération technique - Secteur Privé	9		3	4	1	1
Programme de Coopération technique Socio sanitaire en cours	5	4	0,3	0,1		
Programme de Coopération technique Secteur social (Handicap)			0,1			
programme Sahara Sud						
Renforcement des capacités de l'Office de développement du Sud (ODS) - Phase II	1,8		0,5	0,5	0,8	
<b>Total</b>	<b>25,3</b>		<b>7,4</b>	<b>8,5</b>	<b>3,8</b>	<b>1,5</b>

des aires marines et côtières protégées

L'initiative va bénéficier d'un financement de la Coopération italienne d'environ 9,5 millions d'Euros, dont 3 millions étaient octroyés en 2012.

L'Agence d'exécution est le Ministère du Développement Economique et de la Coopération Internationale.

#### *Programme de soutien au secteur privé*

Le programme se propose d'accompagner la Tunisie dans le renforcement des capacités des structures de support à la PME et dans la mise en place d'outils techniques et financiers qui favorisent l'éclosion de nouvelles entreprises, notamment dans des secteurs innovants capables d'absorber une main d'œuvre qualifiée et dans les régions de développement prioritaire. Le programme vise en particulier à améliorer les conditions pour le développement des petites et moyennes entreprises, par le biais d'actions portant sur: le renforcement du système d'appui à la PME (partenariat institutionnel); l'amélioration des conditions pour l'entreprenariat des jeunes et des femmes dans les régions à développement prioritaire; le renforcement de la compétitivité des PME existantes; l'amélioration des conditions pour la création de spin-off et de start-up dans des secteurs innovants.

Le financement de la Coopération Italienne pour cette initiative est de 9 millions d'Euros, dont 3 millions octroyés en

2012.

L'Agence d'exécution est le Ministère du Développement Economique et de la Coopération Internationale.

#### *Secteur social et socio-sanitaire*

Dans le cadre du secteur socio sanitaire le domaine d'intervention prioritaire pour 2012 était celui de la prévention et le diagnostic précoce des tumeurs féminines (0,3 millions d'Euros octroyés en 2012), le projet est en phase de conclusion.

S'agissant du domaine social, une attention particulière est adressée à l'intégration sociale des personnes handicapées et au renforcement des capacités des institutions et des associations œuvrant dans ce domaine (0,6 millions d'Euros octroyés en 2012), le projet est en phase de conclusion.

#### *Renforcement des capacités de l'Office de développement du Sud (ODS) - Phase II*

L'objectif de ce Projet est le renforcement des capacités du Siège et des Directions régionales de l'ODS dans l'exécution de ses attributions vis-à-vis des institutions et des entreprises du Sud afin de développer le secteur de la micro, petite et moyenne entreprise (MPME) du Sud de la Tunisie.



Dons

## 10. PAYS-BAS



### Soutien des Pays-Bas au développement en Tunisie (2012)

Les Pays-Bas ont renforcé la coopération avec la Tunisie suite à la révolution de janvier 2011. Ceci a été mis en œuvre à travers de différents fonds : pour les droits de l'homme, pour la transition démocratique, pour la stabilité et pour la reconstruction. Les thèmes principaux de la coopération étaient les droits de l'homme, la liberté des médias, la participation des jeunes et des femmes, le développement régional, et la lutte contre la corruption. Egalement, les Pays-Bas ont exécuté la fonction de co-président de la Task Force de la Communauté des Démocraties. Dans ce cadre, les Pays-Bas travaillent avec différents ministères Tunisiens (de la Justice, de l'Intérieur, du Développement Régional et de la Planification, et le Premier Ministère), ainsi qu'avec un vingtaine d'ONG.

#### *Droits de l'Homme*

Dans le cadre du Taskforce des Communautés des Démocraties, l'Ambassade soutient un programme de formation des agents de sécurité et de la police et des journalistes, afin de renforcer la sécurité des journalistes, tout en améliorant la liberté d'expression. Ce programme est mis à l'exécution par l'Unesco en collaboration avec le Centre pour la sécurité, le développement et l'état de droit (DCAF). (2012 – USD 86.255,--)

En collaboration avec UNESCO et CAWTAR les Pays-Bas ont financé l'organisation de plusieurs sessions de formations de renforcement de la participation des jeunes filles vulnérables aux mécanismes de consultation et de prise de décision, ainsi qu'une enquête qualitative dans le Sud-Ouest et du Centre-Ouest

sur la perception des jeunes femmes de leur participation politique. (2012- € 250.000,--)

Une contribution de € 50.000,-- à UNICEF pour le renforcement des associations concernées par l'ensemble des droits de l'enfant et en particulier en faveur des enfants privés de milieu familial. (Contrat signé en 2011, deuxième tranche payée en 2012 - € 15.000,--)

Annuellement l'Ambassade organise une grande exposition de photo en collaboration avec la Fondation World Press Photo. En 2012 cette exposition s'est tenue à Sidi Bou Saïd et à Djerba (2012 – € 21.000,--)

L'Ambassade a soutenu la Première édition du festival HUMAN Screen à l'occasion de la journée mondiale des droits de l'homme à Tunis et à Sbeitla. (2012- € 7000,--)

Dans le cadre de l'appui aux média, l'ONG néerlandaise « Free Press Unlimited » a organisé des formations dans le cadre de la mise en place d'une ligne éditoriale au sein de plusieurs radios associatives afin d'établir une ligne éditoriale (contrat signé en 2011, deuxième tranche payée en 2012 – € 6.000,--)

#### *Transition Démocratique*

Dans le cadre du Taskforce des Communautés des Démocraties les Pays-Bas ont contribué au projet Atlas d'appui au processus de développement territorial, coordonné par le Ministère du Développement Régional et mise en œuvre par l'UNOPS (2012 – USD 182.066,--)

Le Ministère néerlandais des Affaires Etrangères a accordé un financement dans le cadre du « programme d'appui à la gouvernance locale démocratique pour la construction de la paix dans la région MENA » avec un projet pilote en Tunisie, dont l'objectif global est de contribuer à la consolidation de la gouvernance locale démocratique et à la stabilité sociale dans les régions. Ce pro

jet, lancé par l'Agence des Communes Néerlandaises (VNGi) est exécuté en étroite collaboration avec les collectivités locales du Ministère de l'Intérieur, ainsi que le Ministère du développement Régional. (2012 - € 750.000,--)

Un don de 300 vélos traditionnels néerlandais aux écoliers dans le Nord-ouest de la Tunisie afin d'éviter l'échec scolaire en collaboration avec l'Association VéloruTion Tunisienne. Au moment de la distribution des vélos en 2013, plusieurs workshops auront lieu pour apprendre aux écoliers le code de la route ainsi que l'entretien durable du vélo. Par ailleurs, il y aura la mise en place de petits ateliers de réparation de vélos avec la création de quelques emplois dans ce secteur. (2012- € 70.000,--)

Dans le cadre du programme néerlandais « Matra-Sud » en faveur de la transition démocratique en Tunisie, des formations de fonctionnaires ont eu lieu dans le domaine de : L'Emploi et les affaires sociales, la législation, l'administration de la justice, la Gestion de l'Eau, « Peacebuilding and Local Governance », le développement économique régional, ainsi que les services publics locaux et les objectifs du millénaire.

Dans le cadre du MENA Scholarships programme, quinze bourses professionnelles ont été attribuées pour la participation à des cours de courte durée aux Pays-Bas dans le domaine de la gestion de l'eau, la gestion et le management des affaires, l'agriculture, la sylviculture et la pêche, ainsi que des sciences de l'information géographique.

Le financement d'un projet pilote dans le gouvernorat de Bizerte de l'ONG «

Search For Common Ground » afin d'accroître la participation constructive des jeunes dans les débats politiques. (2012- €25.000,--)

La participation de 13 étudiants tunisiens à une « Summerschool » sur la démocratie et la justice transitionnelle avec la Faculté de Droit et des Sciences Economiques et Politiques de Sousse en collaboration avec l'Université de Groningen. (2012- € 12.000,--)

L'Ambassade a financé des initiatives de la société civile locale comme l'organisation d'un congrès scientifique avec la Fondation Temimi sur les défis d'un nouveau Maghreb après le printemps Arabe. (2012- €20.000,--)

Un soutien financier à l'organisation d'une conférence de jeunes étudiants internationaux « global Next Leaders Forum » en collaboration avec l'Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologies de Sousse. (2012- € 6.000,-)

Une aide financière à l'Association de Formation/Emploi des Femmes/Jeunes au milieu Rural du Kef (AFEFJRK) pour la création des activités de sources de revenus aux femmes rurales afin d'améliorer les conditions de vie de la population dans la communauté de Takrouna au gouvernorat du Kef (un élément d'un grand projet financé par l'UE). (2012- € 15.000,--)

## **Régional**

Le Ministère néerlandais des Affaires Etrangères a donné son appui financier à la première phase de l'implémentation d'un programme mondial de la forma-

tion d'entraîneurs de club de foot pour jeunes (garçons et filles) en Egypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie (2012 – € 222.500,--).

La corporation financière internationale (IFC) a obtenu une contribution des Pays-Bas dans le cadre du programme pour la jeunesse arabe dans la région Mena (la Jordanie, l'Egypte, le Maroc et la Tunisie) afin d'augmenter l'investissement privé dans l'éducation afin d'accroître l'employabilité des jeunes (2012- € 700.000,--).

### **Fond de stabilité**

L'ONG Avocats Sans Frontière est en train de mettre en place une plateforme afin que de standards internationaux soient adoptés et effectivement appliqués dans l'administration de la justice en Tunisie. En outre l'accès à la justice par la société civile sera amélioré (2012- première tranche de € 176.000,--).

### **Bonne gouvernance**

La Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs, accréditée en Tunisie et représentée par la commission de lutte contre la corruption, dont le siège

est à Tunis, a réalisé avec l'appui des Pays-Bas, un certain nombre de séminaires de sensibilisation, de sessions de formation et de rencontres de coaching et de suivi en faveur de la société civile sur l'éthique, la corruption et le leadership associatifs. (contrat signé en 2011, deuxième tranche payée en 2012 – € 44.000,--)

Depuis 2007 il existe une coopération institutionnelle entre la Cour des Comptes Néerlandais et Tunisien, financée par le Ministère néerlandais des Affaires Etrangères. La deuxième phase (2011-2014) de cette collaboration se concentre surtout sur l'amélioration de la communication, de la bonne gouvernance, de la transparence et de l'intégrité. (contrat signé en 2011, deuxième tranche payée en 2012 – € 160.000,--)

### **Culture**

Dans le domaine culturel, cette Ambassade a organisé le Mois de la Hollande avec de nombreuses manifestations dans les domaines du design, du vélo, de l'eau et de la musique classique et du jazz avec plusieurs ateliers en dehors du grand Tunis afin d'atteindre le maximum de jeunes tunisiens (2012 - €50.000, --).



## 11. PORTUGAL



### **Activités de Coopération entre le Portugal et la Tunisie 2012**

La coopération entre le Portugal et la Tunisie en 2012 est restée axée sur un ensemble de domaines identifiés préalablement par les deux parties dans le cadre des instruments juridiques bilatéraux (accords et conventions) en vigueur. On a cherché à privilégier les domaines et les actions spécifiques, dont les parties espèrent retirer le plus d'avantages mutuels, dans une perspective de complémentarité d'efforts et de coopération dans les deux sens.

#### ***Coopération dans le domaine militaire***

Au cours de l'année 2012 il a été possible de concrétiser 12 différentes actions de coopération militaire y compris en ce qui concerne les échanges de cadets de Marine lors de stages embarqués ; la formation dans le domaine de l'hydrographie ; la fréquence, par des militaires tunisiens, de cours d'Infanterie de Marine au Portugal ; des exercices conjoints de forces d'infanterie de Marine ; le contrôle du trafic maritime ; et la participation d'officiers-médecins portugais dans des stages de qualification qui se sont déroulés à l'Hôpital Militaire Principal de Tunis. Les activités navales ont été privilégiées, ce qui correspond à un choix naturel s'y ont tenu compte de la vocation maritime des deux pays. Une nouvelle Convention de Coopération dans le Domaine de la Défense a été négociée (et entre-temps signée), ayant pour objectifs le renouvellement du cadre juridique de cette

coopération sectorielle et la création des conditions indispensables à son futur développement.

#### ***Coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur***

En 2012 s'est poursuivie l'exécution de deux Protocoles avec les universités de Carthage et de La Mannouba dans le domaine de la formation en langue portugaise et de la promotion des cultures lusophones. Dans ce cadre, un formateur est présent en permanence en Tunisie et la totalité des dépenses est assurée par l'Etat portugais. Il a aussi été possible de d'appuyer (sur les plans administratif et financier) la participation de plusieurs experts tunisiens dans le cadre de conférences organisées par des institutions d'enseignement supérieur portugaises. Une étudiante tunisienne a bénéficié d'une bourse pour un cours intensif de langue portugaise tenu à l'Université de Lisbonne. On a démarré des contacts entre le Laboratoire d'Archéologie de l'Université de La Mannouba et le Champ Archéologique de Mértola (Universités de Porto et Coimbra) qui devront aboutir à l'établissement de liens de coopération à court/moyen terme.

#### ***Autres formes de coopération***

En 2012 il a été possible aux autorités portugaises de collaborer avec les organisateurs de différentes conférences et séminaires, en facilitant la venue en Tunisie de plusieurs experts d'haut niveau, notamment dans le cadre d'échanges d'expérience sur les processus de transition politique.

## 12. RÉPUBLIQUE TCHÈQUE



### **Coopération financière et technique entre la République tchèque et la Tunisie en 2012**

En 2012 la République tchèque a élargi sa coopération avec la Tunisie au nom de l'encouragement du processus de transformation et de la démocratisation. La coopération a appuyé, par une aide financière et technique, les secteurs de la transformation des médias, de la justice, de la formation universitaire et de l'aide au développement.

Au mois de mai 2012 la République tchèque a offert à la Tunisie une aide technique au cours de la préparation et l'organisation de la Conférence mondiale de l'UNESCO à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse. La République tchèque a offert son expérience dans la transformation des médias en Tchécoslovaquie et en République tchèque après la Révolution de velours en 1989.

Dans le domaine de la transformation de la justice en Tunisie la République tchèque a soutenu l'institut américain 'Ceeli' qui a lancé en mois de mars 2012 un projet d'une durée de 18 mois ciblé sur les échanges d'expériences dans le domaine de la transformation de la justice et la magistrature.

Dans le cadre de la formation universitaire la République tchèque a offert aux étudiants universitaires tunisiens 3 bourses d'études universitaires pour l'année académique 2013/2014 concernant les études en Licence, en Master ou Doctorat dans les domaines de médias, politologie ou hi-tech dans différentes universités tchèques.

Les études universitaires de 3 boursiers tunisiens seront prises en charge par le gouvernement tchèque pour une durée de 1 jusqu'à 6 ans selon le domaine.

Dans le cadre de l'aide au développement, la République tchèque soutient en Tunisie pour la deuxième année consécutive, un petit projet local visant à l'intégration socio-économique des mères célibataires dans la société tunisienne. La structure qui met en œuvre le projet en Tunisie est une organisation non gouvernementale Association de Coopération en Tunisie (ACT), qui aide les groupes défavorisés à s'intégrer dans la société tunisienne depuis 1982. La République tchèque a alloué en 2012 une enveloppe de 20 000 EUR au soutien des projets grâce auxquels plus de 30 femmes tunisiennes et leurs familles dans les régions défavorisées ont eu la possibilité de recommencer une nouvelle vie, pour devenir économiquement indépendantes de la société ou de la famille desquelles elles étaient exclues, et une fois de plus retrouver de nouveau leur dignité.

## 13. ROUMANIE



### **Etat de la coopération entre la Roumanie et la Tunisie en 2012**

En 2012, la Roumanie a soutenu par une contribution financière de vingt cinq mille euros le programme pour la Réforme de la Justice déployé par le PNUD.

Deux programmes visant l'assistance au dialogue parlementaire et à la rédaction de la nouvelle Constitution et la formation des formateurs en matière électorale (BRIDGE) on été reprogrammés en 2013 suite aux évolutions politiques dans le pays.

## 14. SUÈDE



### **Les contributions spécifiques de la Suède en Tunisie**

#### ***Programme de Développement des Nations Unies (UNDP) : Elections tunisiennes : 125 millions SEK – 2011-12***

L'UNDP soutient les autorités électorales tunisiennes notamment sur le plan technique dans la préparation des premières élections démocratiques du pays durant la période 2011-2013. D'autres activités sont également destinées à promouvoir la participation aux élections et à renforcer les candidates féminines. La Suède est le donateur le plus important du projet.

#### ***Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (OHCHR) Tunisie : 12.5 millions SEK 2011-12***

Le Programme National pour le Haut Commissaire aux Droits de l'Homme a été mis en place après la révolution. Il vise à combattre l'impunité et à renforcer la transparence de la législation et la démocratie au sein du pays. Le programme permettra également de soutenir l'économie, de promouvoir le respect des droits sociaux et culturels et de renforcer la lutte contre les inégalités et la pauvreté. Plusieurs activités sont conduites en vue de promouvoir la sensibilisation et le respect des droits Humains dans l'administration publique tunisienne.

#### ***Consortium International pour l'Assistance Légale (ILAC) : Formation de Juges Tunisiens: 15 millions SEK 2012-13***

Ce projet est le résultat d'une coopération entre Le Consortium International

de Stockholm pour l'Assistance Légale et le Ministère Tunisien de la Justice. Son objectif global est de permettre la formation du corps des Juges dans son ensemble. La formation est principalement axée sur l'amélioration des connaissances du Juge en matière de conventions internationales des droits de l'Homme et d'indépendance du pouvoir judiciaire.

#### ***Programme de Développement des Nations Unies (UNDP) : Assemblée Constituante en Tunisie: 22 millions SEK 2012-14***

Ce programme, initié par l'UNDP, vise à offrir un support à la fois technique et logistique à l'Assemblée Constituante, tant au niveau de la rédaction de la nouvelle Constitution tunisienne que du parlement. Le programme contient également des composantes visant à renforcer les relations entre l'assemblée et le public général, en offrant des informations sur les meilleures pratiques internationales. La Suède constitue le troisième donateur du programme (après le Japon et la Belgique).

#### ***Fondation Hironnelle : Radio Tunisienne: 4 millions SEK 2012-13***

Le but de ce projet est de renforcer les capacités de la radio tunisienne en vue de fournir des informations libres, équilibrées et précises dans la couverture des travaux réalisés par l'Assemblée Nationale Constituante et des élections générales à venir à l'ensemble citoyens tunisiens. Le projet vise à stimuler le débat concernant la vie politique entre politiciens et société civile, mais également à promouvoir des liens plus étroits entre les représentants élus et les citoyens.

**Les négociations en cours pour les programmes à venir en Tunisie sont les suivantes :**

***Fédération suédoise pour les municipalités (SLK) :***

Soutien des municipalités tunisiennes et réforme de décentralisation.

***Radio suédoise :***

soutien de la promotion de l'alphabétisation dans les programmes des écoles.

***Association Beity :***

Support potentiel à la nouvelle organisation conduite par Sana Ben Achour.

***IMS (International Media Support) :***

L'IMS est sur le point de mettre en place une proposition de soutien aux médias tunisiens dans la transition en partenariat avec l'Agence Internationale Suédoise pour le Développement et la Coopération (SIDA).

**Les contributions régionales incluant la Tunisie**

***Réforme pénale internationale: groupes vulnérables en détention: 14 millions SEK 2011-14***

L'objectif majeur du projet est de promouvoir un traitement humain et juste des personnes vulnérables en situation de conflit à travers l'implémentation des standards internationaux en matière de droits de l'Homme pour l'administration et la justice criminelle. Les objectifs spécifiques de l'action en question sont les suivants: réformer la prison, promouvoir de mesures alternatives à l'emprisonnement et soutenir des organisations de société civile locale en relation avec ces questions.

***L'institut Arabe pour les droits de l'Homme : soutien de la société civile 4.8 millions SEK 2011-12***

Contribution au projet initié par l'Institut Arabe pour les Droits de l'Homme basé à Tunis «Les Droits de l'Homme au cœur du changement: bâtir les ressources et connaissances et le renforcement des capacités des acteurs de la société civile dans le processus de transition démocratique dans les pays arabes». Les objectifs du programme incluent la consolidation des organisations de la société civile et des cyber-activistes à travers la mise en place d'un réseau arabe sur la transition démocratique.

***Programme MENA (Meadle East and North Africa) international pour la transparence : 45.7 millions SEK 2011-14***

L'objectif du programme International pour la Transparence est de consolider et de renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles de la société civile ainsi que les réseaux dans la région MENA en vue de lutter contre la corruption. Le programme vise notamment à contribuer à une amélioration du niveau de vie dans les régions, en particulier dans les zones les plus affectées par la corruption. Le programme permettra également de soutenir la transparence dans les pays de la région.

***Réseau Euro-méditerranéen pour les Droits de l'Homme : 17 millions SEK 2012-14***

Les objectifs du projet sont les suivants: établir et renforcer les capacités d'expertise de la société civile en termes de liberté d'association en vue d'appuyer le pouvoir judiciaire dans le processus de réforme, d'influencer les politiques du gouvernement en termes d'égalité des genres, de renforcer le réseau des ONG

dans le domaine des droits de l'homme et de l'éducation, de développer un moniteur régional d'accompagnement et de développement de plateformes de coalition des groupes de la société civile, de manière à promouvoir le respect des valeurs des droits de l'homme à l'échelle euro-méditerranéenne.

***Leadership des Jeunes Femmes dans le développement Politique et social des pays de la région MENA : 12.8 millions SEK 2011-13***

Le programme vise à informer des jeunes femmes âgées de 18 à 25 ans en Egypte, Tunisie, Jordanie et Liban en leur offrant les connaissances nécessaires sur les meilleures pratiques en matière de leadership féminin, de manière à les aider à jouer un rôle actif dans le développement social et politique de leurs sociétés. L'objectif majeur de cette action est de promouvoir l'égalité des genres et lutter contre la discrimination des femmes.

***LO/TCO: Syndicats de la région MENA : 4.9 millions SEK 2012-13***

Le programme comporte trois composantes visant à: renforcer les syndicats du secteur public au Liban, en Tunisie, en Jordanie et en Egypte; de supporter l'activisme indépendant des syndicats en Egypte, et de maintenir les syndicats de journalistes dans la région en vue de leur permettre de pratiquer le journalisme dans la sécurité et dans le respect des droits d'expression.

***ECPM : Abolition de la peine de mort: 7 millions SEK 2011-14***

Le programme vise à abolir de la peine de mort dans la région MENA à travers des campagnes de plaidoyer ciblant les autorités politiques et judiciaires de la région.

***ACT: Les Droits des Femmes Arabes et les Médias : 5.1 millions SEK 2010-13***

Technique de Communication Appropriées (ACT) a créé un réseau régional de groupes de femmes qui tentent de lutter contre les stéréotypes basés sur le genre dans les médias locaux. Concrètement, le projet vise une meilleure surveillance du contenu des médias, à travers la sensibilisation des journalistes et des éditeurs concernant ces problèmes, à travers notamment la promotion de codes de conduite.

***IMS : Groupe de travailleurs arabes: 5.7 millions SEK 2011-2012***

Les activités consistent à surveiller le contenu des Médias durant la période de transition actuelle en Egypte et en Tunisie et durant les prochaines élections en Syrie, Palestine et Yémen, à travers le soutien du lobbying et des efforts d'éducation destinés aux médias. Les résultats attendus consistent à permettre aux producteurs du domaine des médias de prendre en compte de manière plus significative les notions d'impartialité, de droits humains et des droits des groupes vulnérables dans leurs reportages.

***Institut Raoul Wallenberg: Programme MENA 2009-2012: 24 millions SEK 2009-12***

L'objectif majeur du programme est d'augmenter les capacités des institutions académiques et professionnelles (universités et académies de formation judiciaires) dans la région MENA en vue de fournir les ressources nécessaires aux institutions, organisations et individus dans les sociétés arabes en vue de promouvoir et de protéger les droits de l'Homme. Le programme repose sur une coopération avec l'Université d'Umeå.



**GLOSSAIRE** |  
**GLOSSAIRE**

Les relations entre l'UE et les pays de la rive sud de la Méditerranée remontent à de nombreuses années, plus précisément à 1995, année du lancement du partenariat euro-méditerranéen (Processus de Barcelone). Depuis, ces pays partenaires sont couverts par la Politique Européenne de Voisinage (PEV), mise en place après l'élargissement de l'UE en 2004, et participent également à l'Union pour la Méditerranée, créée en 2008. Les pays du Sud de la PEV qui bénéficient du soutien de son mécanisme financier, l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), sont les suivants : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie\*, Territoire palestinien occupé, et Tunisie. Le langage et les termes en rapport avec ce partenariat laissent parfois perplexes les personnes qui tentent de mieux comprendre la politique de voisinage ou de couvrir les relations avec la région du sud. Le Centre d'information pour le voisinage européen a donc compilé le Glossaire du voisinage sud, qui explique cette relation dans un langage simple et dont sont extraites les définitions qui suivent.

Le site web du Centre d'information pour le voisinage européen propose d'autres glossaires et guides, dans une section régulièrement mise à jour :

**Pour plus d'information contacter**  
[www.enpi-info.eu](http://www.enpi-info.eu)

**Approche «More for More»** Principe («donner plus pour recevoir plus») réagissant les relations avec le voisinage (également connu sous le nom de nouvelle PEV, auquel la Commission attache de plus en plus d'importance). L'idée est d'offrir uniquement aux partenaires qui se sont lancés résolument sur la voie des réformes politiques et qui respectent les valeurs communes des droits de l'homme, de démocratie et d'État de

droit, une aide en rapport avec les aspects les plus ambitieux du projet européen, à savoir l'intégration économique, la mobilité des citoyens et, effectivement, un soutien financier accru.

**Appui budgétaire** L'appui budgétaire implique un dialogue sur les politiques, les transferts financiers au Trésor du pays partenaire, l'évaluation des performances et le développement des capacités, dans le cadre d'un partenariat et d'une redevabilité mutuelle. L'appui budgétaire ne doit pas être considéré comme une fin en soi, mais comme un moyen de fournir une aide de meilleure qualité et de réaliser les objectifs de développement durable en incitant les pays partenaires à s'approprier les politiques de développement et les réformes.

Il s'attaque à l'origine et pas seulement aux symptômes du sous-développement et offre une solide plateforme de dialogue sur les politiques, où sont discutés les aspects clés pour le développement du pays.

**Banque européenne d'investissement (BEI)** La BEI a été instituée par l'UE pour fournir des prêts à l'investissement. Les États membres en sont les actionnaires et son Conseil des gouverneurs est composé des ministres des Finances des États membres. La facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) est le bras financier de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour les voisins du Sud.

**Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)**

La BERD encourage la transition vers l'économie de marché et finance des projets pour les banques, le secteur industriel et les entreprises, qu'il s'agisse de nouvelles entreprises ou d'investissements dans des entreprises existantes.



Elle travaille également avec des entreprises publiques. Chacun de ses projets est adapté aux besoins du client et à la situation spécifique du pays, de la région et du secteur. La BERD est gérée par 61 pays, l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement.

**Coopération interrégionale** La majeure partie de l'assistance financière gérée par EuropeAid est canalisée par le biais de programmes nationaux et régionaux couverts par l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) de l'UE. Toutefois, un Programme interrégional a également été mis en place pour soutenir les régions de l'Est et du Sud du Voisinage. Un tel programme s'avère nécessaire car certaines activités de soutien sont gérées avec plus d'efficacité et de souplesse au niveau interrégional.

**Coopération régionale** Les programmes de coopération régionale de l'UE complètent les programmes d'assistance nationaux, visent à relever les défis en tenant compte de la dimension régionale et promeuvent une coopération transnationale sur les questions d'intérêt mutuel. La coopération avec les partenaires régionaux - et la coopération entre ces partenaires - est un objectif politique important de l'UE.

**Coopération régionale Sud** Financement de programmes et de projets qui traduisent des décisions prises au niveau politique en actions sur le terrain, toujours dans le cadre des trois domaines de coopération approuvés. Les domaines prioritaires de la coopération régionale avec le Sud sont définis dans le document de la Commission européenne IEVP - Document de stratégie régionale (2007-2013) et programme indicatif régional (2007-2010) pour le partenariat euro-méditerranéen, et ils sont : la paix,

la justice et la sécurité, le développement durable, l'échange culturel et social.

**Coopération transfrontalière (CTF) (Cross Border Cooperation, CBC)** Dans le cadre de la CTF, l'IEVP finance des projets conjoints, qui associent des régions d'États membres de l'UE et celles de pays partenaires limitrophes. La CTF a pour objet de promouvoir une approche cohérente et intégrée du développement régional, de traiter des questions d'intérêt commun, de garantir l'efficacité et la sécurité aux frontières extérieures de l'UE et d'encourager la coopération locale. La coopération transfrontalière est cofinancée par le Fonds européen de développement régional (FEDER).

**Espace de libre-échange** Le partenariat commercial a pour objectif clé la mise en place d'un réel espace de libre-échange euro-méditerranéen visant à libéraliser considérablement les échanges commerciaux entre l'UE et les pays du Sud de la Méditerranée (Nord-Sud) et entre les pays du Sud de la Méditerranée eux-mêmes.

**Facilité de voisinage pour la société civile** Une facilité visant à renforcer le rôle de la société civile dans les pays du voisinage, en offrant un financement à des acteurs non étatiques. Une enveloppe de 22 millions d'euros a été dégagée pour la période 2011-2013.

Elle poursuit trois objectifs:

- 1) Renforcement des capacités de la société civile, par le biais de l'échange de bonnes pratiques et de formations, afin de promouvoir les réformes nationales et d'accroître la responsabilité publique, de permettre aux acteurs non étatiques d'avoir plus de poids, que ce soit pour motiver les réformes nationales ou mettre en œuvre les objectifs de la PEV.
- 2) Renforcement des acteurs non étatiques au travers d'un soutien aux projets régionaux et nationaux, en complétant

les financements disponibles grâce à des instruments et programmes thématiques.

3) Promotion d'une approche inclusive en matière de réformes en renforçant la participation des acteurs non étatiques au dialogue politique national et à la mise en œuvre des programmes bilatéraux.

**Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV)** Un instrument financier novateur de la politique européenne de voisinage (PEV) qui associe prêts et subventions en faveur des pays voisins. Son objectif premier est de lancer des projets d'infrastructure clés qui exigent des ressources financières considérables et de soutenir le développement du secteur privé dans la région du voisinage.

**FEMIP** Mécanisme spécifique de la Banque européenne d'investissement réunissant toute la panoplie des services offerts par la BEI pour aider au développement économique des pays partenaires méditerranéens. Opérationnelle depuis octobre 2002, la FEMIP est désormais le principal acteur du partenariat économique et financier entre l'UE et la Méditerranée.

**Fondation Anna Lindh (ALF)** La Fondation Anna Lindh gère le réseau le plus important et le plus diversifié d'organisations de la société civile engagées dans la promotion du dialogue interculturel dans la région euro-méditerranéenne. L'ALF a d'emblée pris la forme d'un réseau de réseaux nationaux, mis en place dans chacun des 43 pays de **l'Union pour la Méditerranée** et réunissant plus de 3 000 organisations de la société civile partageant les valeurs de la Fondation. Chaque réseau est dirigé par une institution ou une organisation de la société civile qui participe à l'élaboration et à la

mise en œuvre du programme de la Fondation Anna Lindh. Cofinancée par les 43 pays de l'Union pour la Méditerranée et la Commission européenne, l'ALF est dirigée par un Conseil des gouverneurs composé de représentants des pays participants.

**Fondation européenne pour la formation** La Fondation européenne pour la formation (ETF: European Training Foundation) est une agence créée par l'Union européenne qui vise à contribuer au développement des systèmes d'éducation et de formation de ses pays partenaires européens. Dotée d'un budget annuel de 18 millions d'euros, sa mission consiste à aider les pays en développement et en phase de transition à exploiter le potentiel de leurs ressources humaines par le biais de réformes dans les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi, dans le cadre de la politique de relations extérieures de l'UE.

**Frontex** L'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (Frontex) promeut, coordonne et développe la gestion des frontières de l'UE conformément à la Charte européenne des droits de l'homme par le biais d'une gestion intégrée des frontières. Frontex aide les autorités chargées de la surveillance des frontières de différents pays de l'UE à coopérer. L'agence a été mise en place en 2004 afin de renforcer et de rationaliser la coopération entre les autorités nationales en charge de la surveillance des frontières.

**Horizon 2020 (Initiative)** H2020 vise à dépolluer la Méditerranée d'ici 2020 en s'attaquant aux sources responsables d'environ 80 % de la pollution globale de la Méditerranée. C'est l'une des initiatives

clés adoptées par l'**Union pour la Méditerranée** (UpM) lors de son lancement à Paris en 2008. Trois groupes de travail avaient été créés à l'époque pour mettre en œuvre les actions et en assurer le suivi : Investissements pour la dépollution, Renforcement des capacités et Revue, Suivi et Recherche.

**Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)** Le 1er janvier 2007, les programmes MEDA (Sud), TACIS (Est) et divers autres instruments financiers ont été remplacés par un instrument unique, l'IEVP, dans le cadre de la réforme des instruments d'aide communautaires. L'IEVP a vocation à soutenir le développement durable et le rapprochement des politiques et des normes communautaires - en appuyant les priorités définies dans les plans d'action de la PEV (ainsi que dans le Partenariat stratégique avec la Russie, qui relevait auparavant du programme TACIS). Une enveloppe d'environ 12 milliards d'euros a été mobilisée sur les fonds communautaires pour la période de programmation budgétaire 2007-2013, pour soutenir les réformes dans les pays partenaires voisins.

**IEVP Sud** Terme employé depuis que l'**Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)** a remplacé l'instrument financier MEDA en 2007. Il désigne les pays de la région Sud qui bénéficient de cet instrument.

**Instruments financiers** L'UE s'est dotée de différents moyens pour soutenir les pays du voisinage, allant des instruments conçus spécifiquement pour la région à subventions plus générales, des contrats de service, etc. auxquels les pays, les organisations et d'autres acteurs sont éligibles. Parmi ces instruments, retenons : **Jumelage, TAIEX, SIGMA** et la **Facilité de gouvernance**.

**Partenaires du sud/Partenaires méditerranéens** Les relations de l'UE avec les pays du Sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient se sont développées dans le cadre du Partenariat **euro-méditerranéen**, mis en place par la Déclaration de Barcelone en 1995. Plus récemment, la Politique **européenne de voisinage (PEV)** a commencé à cartographier les relations entre l'UE et ces régions. Ces deux expressions sont utilisées pour désigner les partenaires de cette région.

**Partenariat euro-méditerranéen ou partenariat Euro-Med** Autre terme employé pour désigner le processus de Barcelone, faisant référence aux relations et à la coopération entre l'UE et ses partenaires du sud de la Méditerranée.

**Politique européenne de voisinage (PEV)** La **PEV** a été élaborée après l'adhésion, en 2004, de dix nouveaux États membres, dans le but d'éviter la création de nouvelles lignes de division en Europe. Grâce à la PEV, l'UE soutient les réformes politiques et économiques en cours dans 16 pays voisins de l'Union en vue de promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité économique. La PEV vise à privilégier les relations bilatérales entre l'UE et chaque pays voisin et à encourager des principes novateurs comme l'« appropriation commune » des accords adoptés. La PEV a pour but de promouvoir la bonne gouvernance et le développement social, par l'instauration de liens politiques plus étroits, une intégration économique partielle, un soutien pour atteindre les normes de l'UE et une aide pour mener à bien les réformes économiques et sociales. La PEV couvre les voisins immédiats de l'UE, séparés par une frontière terrestre ou maritime, en l'occurrence : Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Égypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Moldavie, Territoire palestinien occupé, Syrie, Tunisie et Ukraine.

**Nouvelle PEV** (approche « more for more ») La **nouvelle PEV**, telle qu'elle a été relancée, est le couronnement d'une profonde révision et de consultations avec des gouvernements et des organisations de la société civile, tant au sein de l'UE que dans les 16 pays partenaires de la PEV, à l'Est comme au Sud.

#### **Printemps arabe et réponse de l'UE**

Depuis les premières manifestations qui ont eu lieu en Tunisie, en décembre 2010, une vague de contestation populaire a ébranlé le monde arabe. Dignité, démocratie et justice sociale sont au cœur des revendications des populations arabes. Malgré l'ampleur inattendue de ces soulèvements auxquels on a donné le nom de «Printemps arabe», l'UE s'est rapidement rendue compte des défis que représente cette transition politique et économique pour l'ensemble de la région. Elle a également reconnu la nécessité d'adopter une nouvelle approche pour ses relations avec ses voisins du sud.

**Processus de Barcelone** En novembre 1995, les ministres des Affaires étrangères de l'UE et leurs homologues des pays partenaires méditerranéens se sont mis d'accord sur un partenariat institutionnalisé. Cette réunion, qui se tenait à Barcelone, a donné lieu à l'adoption de la **déclaration de Barcelone**.

Ce partenariat revêt trois grandes dimensions : un **dialogue politique et sécurité**, un **partenariat économique et financier** et un **partenariat social, culturel et humain**. En juillet 2008, le partenariat euro-méditerranéen a été relancé sous la forme de l'**Union pour la Méditerranée**, dans l'optique d'insuffler une nouvelle dynamique et de rehausser le niveau politique du partenariat stratégique entre l'UE et ses voisins méridionaux tout en préservant l'acquis de son prédécesseur, le **processus de Barcelone**.

**Programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural (ENPARD European Neighbourhood Programme for Agriculture & Rural Development)** Une initiative politique qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'UE à promouvoir la croissance inclusive et la stabilité dans les pays de son voisinage. Il reconnaît l'importance potentielle de l'agriculture en termes de sécurité alimentaire, de production durable et d'emploi rural.

#### **Programme indicatif national (PIN)**

Document de programmation pour les aides de la Commission qui décrit l'évolution des relations bilatérales et de la situation dans chaque pays ainsi que le rythme de mise en œuvre des accords. De plus, il analyse en détail les objectifs de chaque priorité. Les PIN ont été rédigés par la Commission européenne, en concertation avec les gouvernements des pays partenaires, les États membres, d'autres bailleurs de fonds internationaux et des organisations de la société civile, à la suite de la revue à mi-parcours des documents de stratégie par pays (DSP).

**Programme MEDA** Ancien instrument financier par lequel l'aide aux pays méditerranéens était allouée. L'Instrument européen de voisinage et de partenariat a remplacé MEDA en 2007.

**Programme SPRING** (Support to Partnership, Reform and Inclusive Growth, Soutien au partenariat, à la réforme et à la croissance inclusive) Il a été conçu en réponse aux événements du Printemps arabe. Les initiatives soutenues au titre de SPRING se concentreront sur deux des politiques relancées par l'UE dans la région, l'objectif étant de répondre aux défis socioéconomiques urgents auxquels doivent faire face les partenaires

de la région et de les accompagner tout au long du processus de transition démocratique. Une enveloppe de 350 millions d'euros a été octroyée pour la période 2011-2012. Le soutien sera adapté aux besoins de chaque pays, sur la base d'une évaluation des avancées du pays dans la construction démocratique et du principe « more for more » selon lequel plus un pays avance en termes de réformes démocratiques et de construction institutionnelle, plus le soutien accordé au titre du programme SPRING sera important. Tous les pays partenaires du Sud du Voisinage bénéficieront de ce programme.

**Union pour la Méditerranée (UpM)** Le Partenariat euro-méditerranéen, connu auparavant sous le nom de processus de

Barcelone, a été relancé en juillet 2008 sous la forme de l'Union pour la Méditerranée, lors du sommet de Paris pour la Méditerranée, et a été approuvé lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères euro-méditerranéens à Marseille (Marseille Meeting of the Euro-Mediterranean Ministers of Foreign Affairs), en novembre de la même année. L'UpM réunit les 27 États membres de l'UE et 16 pays partenaires du sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient. L'objectif est d'insuffler une nouvelle dynamique dans le partenariat et d'en rehausser le niveau politique. Tout en préservant l'acquis du processus de Barcelone, l'UPM propose une gouvernance plus équilibrée, une meilleure visibilité du partenariat auprès des citoyens et un engagement en faveur de projets régionaux et transnationaux concrets.



## Visites de haut niveau en 2012

### Visites de haut niveau en 2012

*Visite de l'ancien Chef du Gouvernement  
Tunisien à Bruxelles le 2 février 2012*



*À gauche : Monsieur **Mohamed JEBALI**, ancien Chef  
du Gouvernement Tunisien*

*À droite : Monsieur **Herman VAN ROMPUY**,  
Président du Conseil Européen*

*Visite du Président du Groupe Parti Populaire  
Européen (PPE) au Parlement Européen du 27  
au 29 février 2012*



*À gauche : Monsieur **Joseph DAUL**, Député  
Européen, Président du Groupe Parti Populaire  
Européen (PPE)*

*À droite : Monsieur **Mustapha BEN JAAFAR**,  
Président de la deuxième Assemblée Constituante  
Tunisienne*

*Visite du Commissaire Européen à  
l'Education, à la Culture, au Multilinguisme  
et à la Jeunesse le 4 mars 2012*



*À gauche : Madame **Androulla VASSILIOU**,  
Commissaire Européen à l'Education, à la Culture,  
au Multilinguisme et à la Jeunesse*

*À droite : Monsieur **Adrianus  
KOETSENUIJTER**, ancien Ambassadeur Chef de la  
Délégation de l'Union Européenne en Tunisie*

*Visite du Vice Président de la Commission  
Européenne et Commissaire Européen à  
l'industrie et aux entreprises, du 8 au 9 mars  
2012*



*À gauche : Monsieur **Antonio TAJANI**, Vice-Président  
de la Commission Européenne et Commissaire  
Européen à l'industrie et aux entreprises*

*À droite : Monsieur **Mohamed Lamine Chakhari**,  
Ministre de l'Industrie Tunisien*



## Visites de haut niveau en 2012

*Visite du Président de la Commission pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe au Parlement Européen, du 2 au 5 avril 2012.*



Monsieur **Pier Antonio PANZERI**, Président de la Commission pour les relations avec les Pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe au Parlement Européen.

*Visite du Vice Président de la Commission Européenne et Commissaire Européen à l'industrie et aux entreprises en novembre 2012*



*À gauche : Monsieur Antonio TAJANI, Vice-Président de la Commission Européenne et Commissaire Européen à l'industrie et aux entreprises*

*À droite : Monsieur Moncef MARZOUKI, Président de la République Tunisienne*

*Visite du Président du Parlement Européen du 18 au 19 décembre 2012*



*À gauche : Monsieur Martin SCHULZ, Président du Parlement Européen*

*À droite : Monsieur Moncef MARZOUKI, Président de la République Tunisienne*



## **Rapport Union Européenne - Tunisie 2012**